



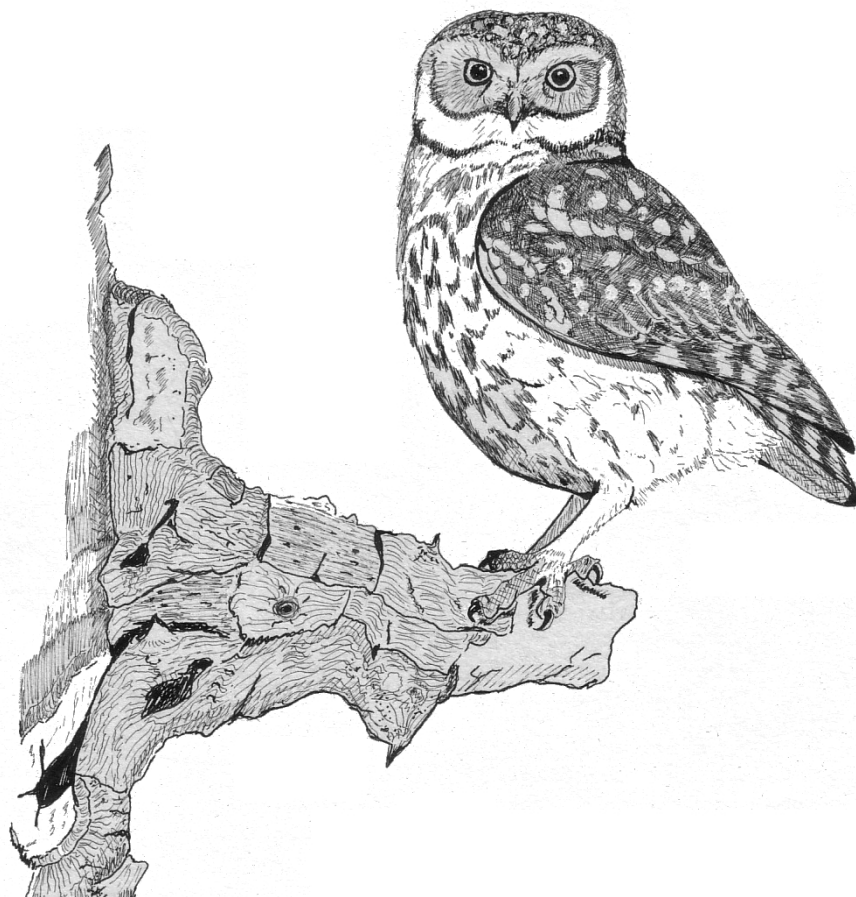
ISSN 0154 - 2109



DELEGATION AUVERGNE DE LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

# Le Grand Duc

Année 2013 n° 81





**Ligue pour la Protection des Oiseaux  
Délégation Auvergne**

Association pour l'étude et la protection de  
l'avifaune et des milieux naturels

**Adresse**

2 bis rue du Clos Perret  
F-63100 CLERMONT-FERRAND  
téléphone 04 73 36 39 79  
télécopie 04 73 36 98 74  
E-mail : [auvergne@lpo.fr](mailto:auvergne@lpo.fr)  
Web : <http://www.lpo-auvergne.org>

**Le Grand-Duc**

Revue semestrielle naturaliste  
de la LPO Auvergne

**Comité de Rédaction**

Jean-Pierre DULPHY, Jean-Marie FRENOUX

**Comité de Lecture**

T. BRUGEROLLE, A. CLAMENS, P.A. DEJAIFVE, J.-P.  
DULPHY, J.-M. FRENOUX, F. GUELIN, J.P. MEURET, P.  
NICOLAS, R. RIOLS, P. TOURRET, A. TROMPAT

**Couverture**

Chevêche d'Athéna (P. DUBOC)

**P.A.O.**

Jean-Marie FRENOUX



*Pour la réalisation et l'envoi des manuscrits  
destinés au GRAND DUC, se reporter aux  
instructions aux auteurs.*

Tarif : Gratuit (consultation en ligne sur  
<http://www.faune-auvergne.org>)

Conception et publication  
© LPO Auvergne  
Dépôt légal n°546 – Décembre 2013  
ISSN 0154-2109



# *Le Grand-Duc*

**Année 2013 - n°81**

## SOMMAIRE

- 1) **Le Martinet à ventre blanc en Auvergne durant la période 2007-2012.** p 2-6.  
Par Paul NICOLAS.
- 2) **Reproduction et phénologie du Goéland leucophaé *Larus michahellis* de 2008 à 2012 sur le lac de Lastioules (Cantal).** p 7-12.  
Par Thierry LEROY.
- 3) **Annales 2011-2012 : espèces non homologables à suivre en priorité en Auvergne hors nidification.** p 13-33.  
Par LPO AUVERGNE.
- 4) **Rapport du Comité d'Homologation Régional Auvergne : année 2012.** p 34-48.  
Par Thibault BRUGEROLLE, Jean-Pierre DULPHY et le CHR Auvergne.
- 5) **Caractérisation des milieux favorables à la Chevêche d'Athéna *Athene noctua* en Auvergne.** p 49-57.  
Par Anaïs LABROSSE, Mélanie OLIVIER et Perrine RUIVARD.
- 6) **Suivis des anatides hivernants de la réserve naturelle nationale du val d'Allier : 1967-2012.** p 58-70.  
Par Pierre-André DEJAIFVE
- 7) **Migration postnuptiale des oiseaux au col de Prat de Bouc, Cantal : synthèse des années 2009, 2010 et 2012.** p 71-82.  
Par David HEMERY, Christine BLAIZE.
- 8) **Méthodologie d'exploitation phénologique des données VisioNature.** p 83-93.  
Par François GUELIN.
- 9) **Notes et Notules :**  
**Quelques heures d'observation au nid du Bruant zizi (*Emberiza cirius*).** p 96-99.  
Par Didier Choussy.  
**Grand corbeau : le retour (notes historiques).** p 100-101.  
Par Didier Choussy.  
**Note sur la migration postnuptiale dans le Puy-de-Dôme, période 2010-2012 pour 2 sites : St Gervais et Creste.** p 102-103.  
Par LPO Auvergne et Jean-Pierre DULPHY.
- 10) **Instructions aux auteurs.**



ISSN 0154 - 2109



# Le Martinet à ventre blanc en Auvergne durant la période 2007-2012.

Paul Nicolas

LE GRAND-DUC N°81 (ANNEE 2013)



*Manuscrit reçu le 2 décembre 2012*

✉ Paul NICOLAS



## Introduction

---

Plus grand martinet de la zone paléarctique (envergure de 54 à 60 cm, pour 42 à 48 cm chez le Martinet noir *Apus apus*), le Martinet à ventre blanc (*Tachymarptis melba* ou *Apus melba*) doit son ancien nom vernaculaire français « Martinet alpin » et son nom vernaculaire anglais « Alpine swift » au fait qu'il peut nicher assez haut en montagne et qu'il est ainsi bien présent dans les Alpes. Pourtant, dans son aire de distribution allant de l'ensemble des pays du pourtour méditerranéen à l'Asie centrale (DEL HOYO *et al.*, 1999), cette espèce niche aussi à faible altitude, jusqu'au niveau de la mer (falaises maritimes).

Le Martinet à ventre blanc est nicheur en Auvergne. Cependant, sa distribution est très localisée et sa reproduction n'a été prouvée que dans un nombre réduit de localités. D'autre part, certains individus traversent notre région en période migratoire. La dernière synthèse régionale sur l'espèce présentait son statut de nicheur en Auvergne au cours de la période 2000-2006 (TOMATI & GIRAUD *in* LPO AUVERGNE, 2010). La présente note concerne la présence du Martinet à ventre blanc en Auvergne depuis cette date, d'après les informations disponibles dans la base de données en ligne « Faune-Auvergne » de la LPO Auvergne.

## Analyse des données

---

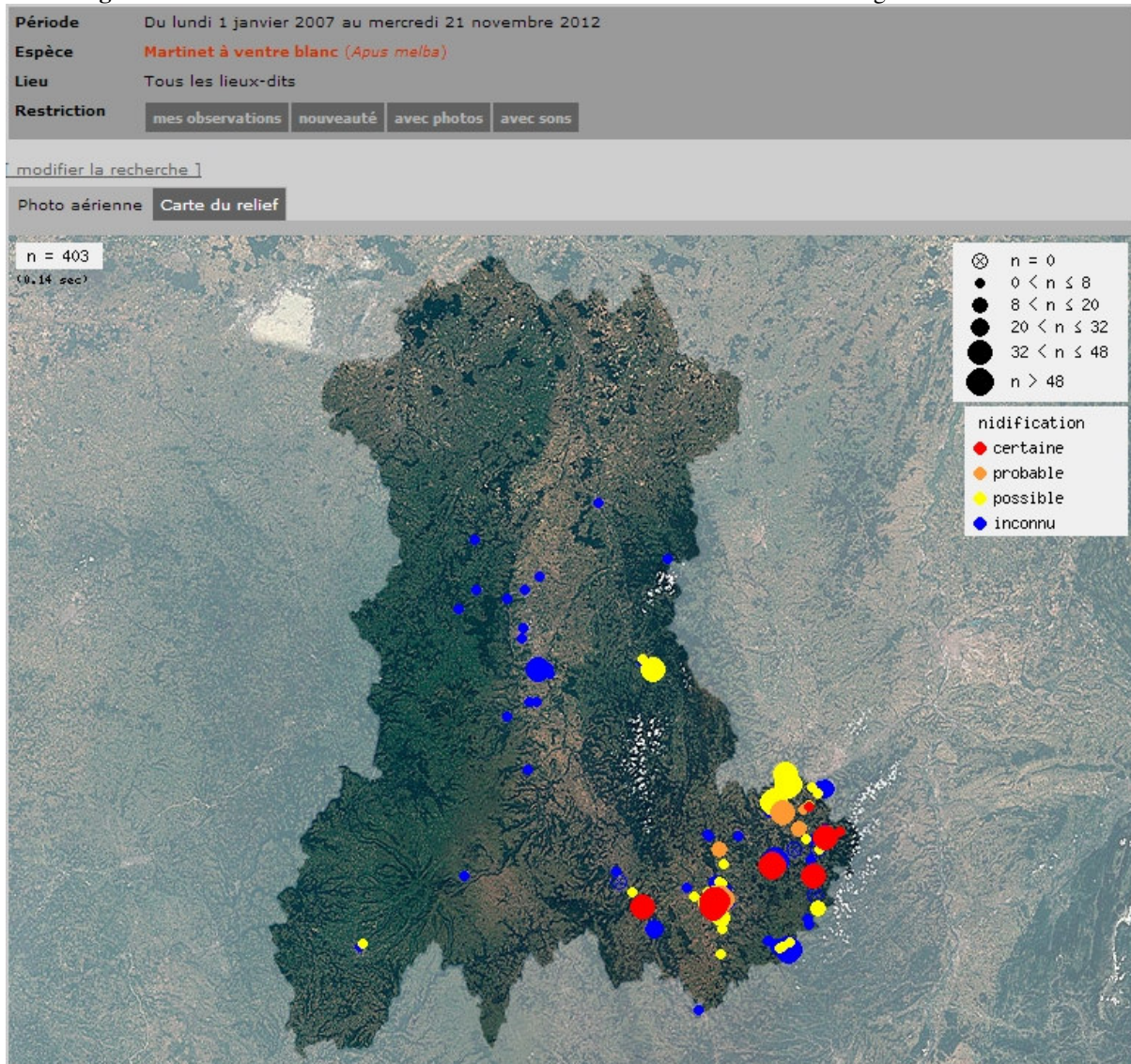
Durant la période considérée (2007-2012), les données sur Faune-Auvergne sont quasi inexistantes en 2007 et 2008 mais reprennent depuis 2009 et augmentent considérablement au fil des années pour atteindre 202 données en 2012. Cette progression traduit essentiellement le succès de l'utilisation de la base de données, plutôt qu'une augmentation de la présence du Martinet à ventre blanc en Auvergne.

Les premiers individus apparaissent à mi-mars, les observations les plus précoces étant le 18 mars 2010 à Mirefleurs (63), le 18 mars 2011 à Brives-Charensac (43), et le 19 mars 2012 à Bas-en-Basset (43). Le nombre maximal de données est enregistré en août (36 données en août 2012). Les observations diminuent au cours du mois de septembre et deviennent exceptionnelles en octobre : les oiseaux les plus tardifs ont été notés les 23, 25, 27 et 28 octobre 2012 à Veyre-Monton (63) (données en cours d'homologation) ; en 2011, il n'y avait pas eu d'observations après le 1<sup>er</sup> octobre. A titre de comparaison, le Martinet noir (*Apus apus*) a été noté du 15 avril au 24 septembre en 2011 et du 9 avril au 7 octobre en 2012. La présence du Martinet à ventre blanc en Auvergne est donc plus longue que celle du Martinet noir, ce qui est conforme à la situation générale en Europe (NICOLAU-GUILLAUMET *in* YEATMAN-BERTHELOT & JARRY, 1995).

Lorsqu'on limite les recherches aux données de Faune-Auvergne mentionnant des indices de nidification certaine (points rouges sur la figure 1), on constate que les seuls sites assurés de nidification de l'espèce en Auvergne concernent la Haute-Loire, avec 8 sites enregistrés : Dunières, Espaly-Saint-Marcel, Le Puy-en-Velay, Monistrol-sur-Loire, Prades, Riotord, Saint-Didier-en-Velay et Yssingaux. Les Martinets à ventre blanc sont installés essentiellement en zone urbaine, la ville du Puy-en-Velay étant celle où les observations sont les plus nombreuses. Il n'existe qu'un seul site rupestre occupé à l'heure actuelle : le rocher de Prades. Le seul site nouveau qui apparaît par rapport à la période précédente est celui de Riotord. Les sites de Monistrol-sur-Loire et d'Yssingaux où la nidification était considérée comme possible ont été confirmés. Inversement, plusieurs sites mentionnés par TOMATI et GIRAUD (2010) n'apparaissent plus. Il serait prématuré de considérer ces sites comme abandonnés, leur suivi ayant pu être insuffisant.

Lorsqu'on élargit les recherches aux données de Faune-Auvergne relatives aux indices de nidification « probable », on constate qu'apparaît une demi-douzaine de sites supplémentaires (points orange, figure 1), toujours en Haute-Loire. Il est vraisemblable qu'une bonne partie d'entre eux correspond à des sites effectifs de reproduction. En effet, les nids sont souvent difficiles à repérer et à observer : les couples nichent de manière isolée, le plus souvent en haut d'immeubles d'habitation. De plus, comme tous les martinets, ils peuvent chasser très loin de leur nid notamment sur des zones humides (plateau Devès, anciennes gravières) et zones d'altitude (par exemple gros contingents en été sur le Mézenc d'oiseaux nichant dans les départements de l'Ardèche et de la Loire). Il est donc difficile d'observer un cantonnement sur un territoire comme pour la plupart des passereaux. Cette incertitude rend hasardeux d'avancer un chiffre relativement précis du nombre de couples reproducteurs. TOMATI et GIRAUD (2010) estiment le nombre de couples nicheurs entre 30 et 50 pour la période 2000 à 2006. Les données pour la période considérée ici laissent penser que cette fourchette reste valable.

Les données de Faune-Auvergne relatives aux indices de nidification « possible » (points jaunes sur la figure 1) élargissent encore les possibilités de trouver d'autres lieux de nidification, la plupart en Haute-Loire. Cependant il faut rester prudent, car comme mentionné ci-dessus, ce que confirment TOMATI et GIRAUD (2010) et d'autres observateurs, les oiseaux peuvent partir en chasse assez loin de leur site de nidification, ce qui peut prêter à des conclusions erronées. Hors Haute-Loire, il faut remarquer les rares mentions du Martinet à ventre blanc comme nicheur possible dans le Cantal (une observation à Aurillac de 2 individus en juin 2009) et dans le Puy-de-Dôme (observations régulières à Olliergues de 30 oiseaux de mi-juillet à début août 2012).

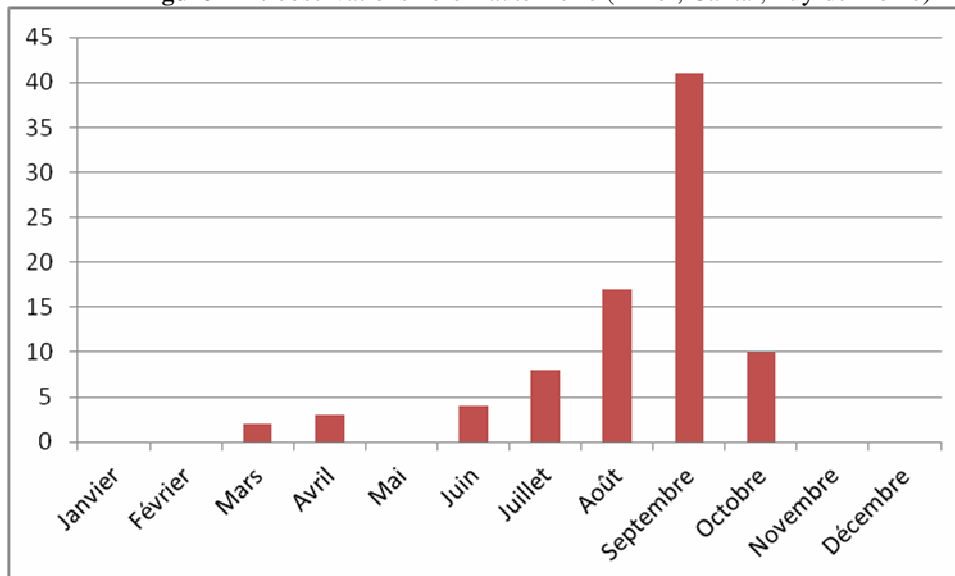
**Figure 1** : carte des indices de nidification du Martinet à ventre blanc en Auvergne de 2007 à 2012

L'analyse des données de Faune-Auvergne ne mentionnant aucun indice de nidification (points bleus sur la figure 1) montre qu'une majorité de ce type d'observations provient encore une fois de la Haute-Loire. Mais il est intéressant de remarquer que plusieurs données apparaissent en dehors de ce département, en particulier du nord au sud du Puy-de-Dôme à l'ouest de la rivière Allier. La phénologie de ces observations, en excluant la Haute-Loire, montre de rares observations en mars et avril et une majorité d'observations à partir de juin jusqu'en octobre avec le maximum en septembre (figure 2A). Cette phénologie est à comparer à celle obtenue pour le même type de données sans indice de nidification, mais cette fois uniquement pour la Haute-Loire (figure 2B) : l'allure est un peu différente durant l'été et le début de l'automne, et le nombre d'oiseaux observés est bien plus important que pour l'ensemble des trois autres départements de l'Auvergne. En Haute-Loire peuvent se mêler des observations d'oiseaux locaux (susceptibles d'être comptés plusieurs fois lors des observations successives) et d'oiseaux en passage migratoire (qui ne sont comptés qu'une seule fois). Hors Haute-Loire, l'hypothèse la plus vraisemblable est qu'une bonne partie des observations concerne des oiseaux erratiques ou en migration. Sans sous-estimer les difficultés d'interprétation soulevées plus haut par le fait que des oiseaux reproducteurs sont capables de rechercher de la nourriture loin de leurs nids, les données hors Haute-Loire sont donc intéressantes à considérer pour tenter d'apprécier le passage migratoire du Martinet à ventre blanc en Auvergne : elles montreraient ainsi un passage faible lors de la migration pré-nuptiale et plus important lors de la migration post-nuptiale. On peut s'interroger sur l'origine des oiseaux en migration post-nuptiale. L'espèce niche essentiellement dans des zones plus au sud que l'Auvergne, et il hiverne en Afrique équatoriale. Les régions de nidification plus au nord ou environ à la même latitude que l'Auvergne sont les départements de la Loire et du Rhône, quelques contrées de Bourgogne, le Jura, le sud de l'Alsace et les Vosges (base de données « Atlas des oiseaux nicheurs de France »), l'est du Rhin en Allemagne, la Suisse et l'Autriche. Toutes ces régions sont donc nettement à l'est de l'Auvergne, et le principal couloir de migration de l'espèce passe par la vallée du Rhône, le littoral méditerranéen français, l'Espagne (essentiellement vers la côte méditerranéenne) et le Maroc (NICOLAU-GUILLAUMET, 1995 ; DUBOIS et al, 2008). Cependant, DUBOIS *et al.* (2008) notent que des oiseaux originaires de Suisse passent par la France lors des mouvements migratoires, et signalent quelques observations jusque sur la côte atlantique en Vendée, voire dans le

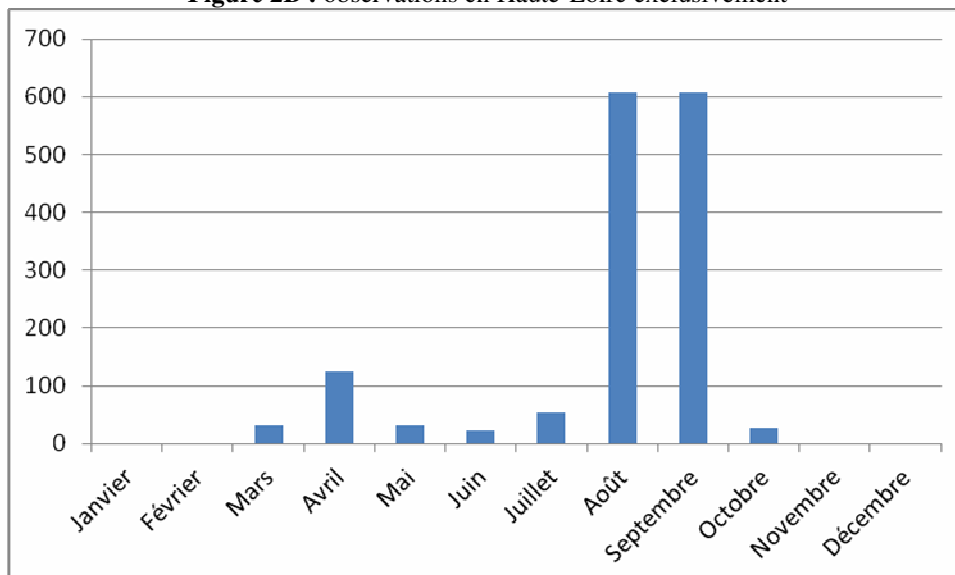
Finistère. L'analyse des données de migration récentes disponibles sur la base de données en ligne Migration.net confirme que les sites de suivi de migration avec les plus forts effectifs de Martinets à ventre blanc lors du passage postnuptial correspondent au couloir principal décrit ci-dessus, mais fait apparaître aussi sans ambiguïté que certains oiseaux passent à l'ouest de ce couloir. Les données de Migration.net montrent de plus que les dates du passage migratoire postnuptial sur les sites de suivi s'échelonnent principalement de mi-juillet à fin octobre, avec un maximum de données mi-septembre, ce qui est en parfaite adéquation avec les dates d'observation de l'espèce en Auvergne hors Haute-Loire. Il est donc vraisemblable que lors de la migration postnuptiale un petit nombre de Martinets à ventre blanc traverse l'Auvergne venant de sites de nidification situés plus au nord-est, pour rejoindre l'Afrique équatoriale via la chaîne des Pyrénées (principalement l'est) et l'Espagne. L'Auvergne se situerait ainsi sur la marge ouest du couloir de migration postnuptial. Lors de la migration pré-nuptiale, cette marge ouest semblerait nettement moins fréquentée. Le passage migratoire du Martinet à ventre blanc est vraisemblablement sous-estimé dans le Puy-de-Dôme puisque cette espèce est souvent notée en migration active sur le site de suivi du col de Barracuchet (42) (base de données migration.net) et qu'en toute logique ces oiseaux passent ensuite par le sud-est du Puy-de-Dôme. Le fait que les martinets migrent principalement en altitude laisse penser qu'une majorité des migrateurs échappe à l'observation. On peut s'interroger aussi sur les observations précoces de juin et juillet : sachant que la ponte a lieu généralement en mai et que les poussins restent près de deux mois au nid, les observations hors Haute-Loire durant cette période correspondent-elles à des oiseaux erratiques, ou à de réelles migrations d'individus d'un an non nicheurs ou d'adultes dont la nidification aurait échoué ?

**Figure 2** : phénologie du Martinet à ventre blanc en Auvergne de 2007 à 2012, pour les données ne mentionnant aucun indice de nidification (L'axe vertical représente le nombre d'oiseaux observés)

**Figure 2A** : observations hors Haute-Loire (Allier, Cantal, Puy-de-Dôme)



**Figure 2B** : observations en Haute-Loire exclusivement



## Conclusion

Durant la période 2007-2012, la population nicheuse de Martinets à ventre blanc se maintient en Auvergne avec des effectifs semble-t-il comparables à ceux de la période précédemment analysée, couvrant la période 2000-2006 (TOMATI et GIRAUD, 2010). La Haute-Loire reste le seul département où la nidification est prouvée. Les rares observations permettant de suspecter des cas de nidification dans le Puy-de-Dôme et le Cantal restent à étayer par des observations attentives dans les années qui viennent. En Haute-Loire, un effort accru d'observation permettrait sans doute de prouver la nidification en plusieurs sites où la nidification ne reste que probable ou possible.

Un phénomène intéressant concerne le passage migratoire postnuptial du Martinet à ventre blanc. Les données acquises hors Haute-Loire semblent indiquer que, essentiellement à partir de mi-juillet, des oiseaux traversent l'Auvergne qui pourrait représenter la limite ouest de la zone de passage migratoire. L'absence de données de bagage ne permet pas de déterminer l'origine exacte des migrateurs observés, venant sans doute des sites de nidification situés plus au nord-est. La performance du réseau d'observateurs de Faune-Auvergne permettra d'apporter dans les années qui viennent d'utiles informations pour préciser les hypothèses avancées ici.

*Remerciements aux contributeurs de Faune-Auvergne pour leurs observations concernant le Martinet à ventre blanc : P ADLAM, G ALLEMAND, C AUCOUTURIER, P BALLUET, M BERNARD, M BIMET, N BOS, JP BOULHOL, S BOURSANGE, P BRENAS, T BRUGEROLLE, P CARRION, E CHABRIER, C CHAIZE, S CHALEIL, F CHASTAGNOL, N DESCHAUME, R DESECURES, R DIDIER, L DRAMAIS, L&D DUBOIS, E DUCOS, P DULAC, D DURKALEC, C FARGEIX, J FLAMAND, A FERRIE, J FOURNIER, JC GIGAULT, M GIROUD, L GOUJON, E GROSSO, F GUELIN, S HEINERICH, D HOUSTON, M JALLAT, F JOURNEAUX, B KABOUCHE, M LACROIX, C LEMARCHAND, E LIVET, V MAURIN, V MIRAMAND, F MOUCHET, B NAVARRON, F ORIOL, H OUBRIER, G PASSANY, E PAYEN, D PERROCHEAU, A REBOUL, L REYNAUD, R RIOLS, B ROCHE, C ROLLANT, L SALLE, G SCHMITT, R TERS, N TEYSSIER, C TOMATI, N TRONEL, A VAN DER LINDEN, E VERICEL, S VRIGNAUD, M ZUCCA.*

## Bibliographie

**DEL HOYO J, ELLIOTT A., SARGATAL J., eds, 1999.** *Handbook of the birds of the world*, Vol.5. Barn-owls to Hummingbirds. Lynx Edicions, Barcelona

**DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G, YESOU P, 2008.** *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé éditeurs, Paris. 559 p.

**NICOLAU-GUILLAUMET P, 1995.** in Yeatman-Berthelot D et Jarry, G., *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. Société ornithologique de France éditeur. 776 p

**TOMATI C., GIRAUD, A., 2010.** in **LPO AUVERGNE**, *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne*. Delachaux et Niestlé éditeurs, Paris. 575 p.

Sites des bases de données exploitées

<http://www.atlas-ornitho.fr>

<http://www.faune-auvergne.org>

<http://www.migracion.net>





ISSN 0154 - 2109



## Reproduction et phénologie du Goéland leucophée *Larus michahellis* de 2008 à 2012 sur le lac de Lastioules (Cantal).

Thierry Leroy

LE GRAND-DUC N°81 (ANNEE 2013)



© LPO Auvergne - R Riols

*Manuscrit reçu le 6 janvier 2013*

✉ Thierry LEROY, [thierry.leroy047@orange.fr](mailto:thierry.leroy047@orange.fr)





## Introduction



© LPO Auvergne - JM Frenoux

Le Goéland leucophée *Larus michahellis* est un nicheur, migrateur et hivernant commun en France (DUBOIS *et al.*, 2008). Après une probable disparition du territoire national au 19<sup>ème</sup> siècle, l'espèce s'est progressivement réimplantée, à partir du littoral méditerranéen, et a même connu une explosion démographique dans les années 1970. Une colonisation vers le nord et dans les terres est toujours d'actualité (DUBOIS *et al.*, 2008). En Auvergne, sa présence en période de reproduction s'accroît dans les années 1990 (BOITIER, 2008 ; LEROY, 2008). La première reproduction y est mentionnée en 1996 simultanément sur 2 sites du département du Cantal : les gorges de la Truyère et le lac de Lastiouilles (BRUGIERE, 1999 ; LEROY, 2009). Depuis, sa présence est devenue régulière, tant en période de reproduction que d'hivernage et de migration (DULPHY, 2009 ; LEROY, 2008 et 2009 ; HOUSTON *in* LPO AUVERGNE,

2010). Les sites auvergnats de reproduction certains restent cependant peu nombreux, puisque seule une quinzaine a accueilli l'espèce. Ils sont aussi marqués par des effectifs restreints, avec souvent un unique couple, et par une installation précaire puisque souvent utilisés une seule année.

Dans ce contexte, le lac de Lastiouilles apparaît comme une exception, avec une occupation permanente depuis 1996 et une reproduction certaine depuis 2008. L'historique de la présence de ce goéland sur ce lac, les reproductions de 2008 et 2009 et les premiers éléments de phénologie ont été fournis par LEROY (2009). Le lac de Lastiouilles est un vaste plan d'eau artificiel de 130 ha qui sert de retenue hydroélectrique. Il est situé dans un paysage de moyenne montagne auvergnat, à 850 m d'altitude, sur le plateau de l'Artense, commune de Tremouille, dans le nord du département du Cantal. Initié depuis 2008, le suivi de la reproduction et des effectifs du Goéland leucophée sur ce lac est un bon indicateur de l'évolution de la population locale, voire régionale.

## Méthodes

De 2008 à 2012, 267 sorties ornithologiques ont été réalisées par l'auteur sur le lac de Lastiouilles (tableau 1). Ce nombre a progressé année après année, sauf pour 2012 qui accuse une légère baisse par rapport à l'année précédente. Ces sorties sont inégalement réparties selon les mois, puisque ceux de mars à juin sont les plus fréquentés contrairement à ceux d'octobre à janvier.

Chacune de ces sorties a fait l'objet d'un comptage attentionné des Goélands leucophée, d'une durée comprise en général entre 30 et 90 minutes. Les sorties de mai à juillet sont les plus longues, afin de compter avec précision les couvées. Elles ont eu lieu en général en matinée ou en fin de soirée sur la période d'avril à septembre en raison de la présence d'un dortoir nocturne.

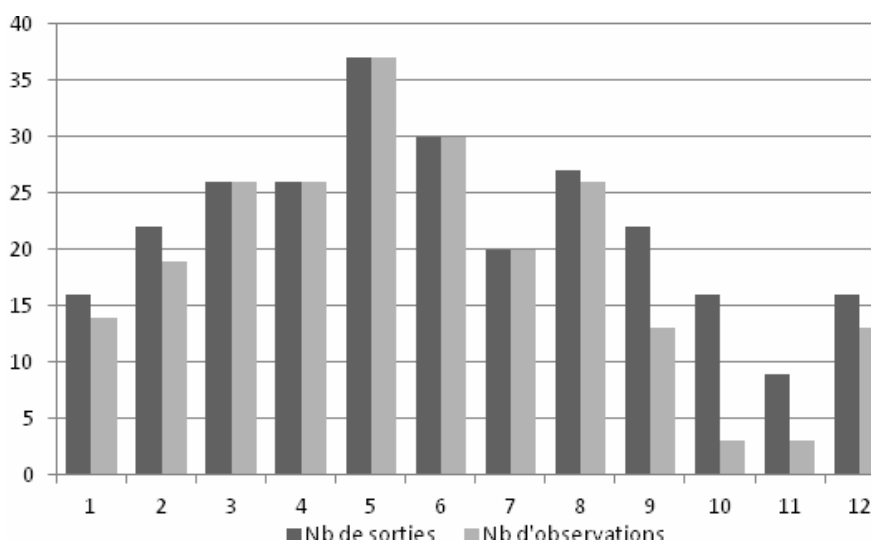
**Tableau 1** : nombre de sorties ornithologiques sur le lac de Lastiouilles réparties par an et par mois

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEP	OCT	NOV	DEC	Total
2008	2	6	4	3	7	5	1	1	3	2	3	0	37
2009	0	3	5	5	6	7	3	2	1	3	2	3	40
2010	2	3	6	4	9	7	6	8	4	6	1	3	59
2011	9	6	5	7	10	7	6	7	7	0	1	4	69
2012	3	4	6	7	5	4	4	9	7	5	2	6	62
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>22</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>37</b>	<b>30</b>	<b>20</b>	<b>27</b>	<b>22</b>	<b>16</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>267</b>

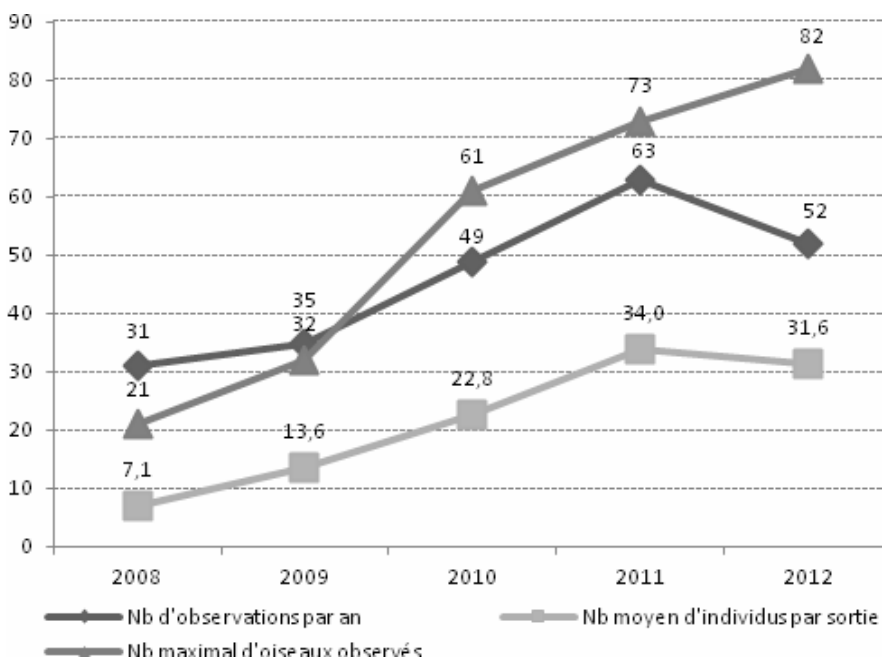
## Résultats

### Evolution du nombre d'observations et des effectifs

Le Goéland leucophée a été observé à 86 % des 267 visites sur le lac de Lastiouilles, soit 230 observations durant ces 5 ans. Ce pourcentage varie peu selon les années, puis le maximum est 91 % en 2011 et le minimum de 83 % en 2010. Ce goéland est observé à toutes les sorties des mois de mars à juillet, alors qu'il est peu observé sur celles d'octobre et novembre, respectivement 19 % et 33 % (figure 1).

**Figure 1 :** répartition annuelle du nombre de sorties et d'observations du Goéland leucophée sur le lac de Lastioules de 2008 à 2012

Durant ces 5 années, le nombre annuel d'observations est en constante augmentation, hormis l'année 2012 marquée par une baisse (figure 2). Cette tendance est la même pour le nombre moyen d'oiseaux observés par sortie, qui oscille entre 7 en 2008 et 32 en 2012, avec un maximum de 34 en 2011. Le nombre maximal d'oiseaux observés pour une sortie par an est quant à lui en constante progression, de 21 en 2008 à 82 en 2012.

**Figure 2 :** évolution du nombre annuel d'observations, moyen d'individus par sortie et maximal d'individus observés de 2008 à 2012 sur le lac de Lastioules

### Evolution des paramètres de reproduction

Le nombre de couples adultes présents en période de reproduction est estimé à partir de la moyenne, divisée par 2, des nombres d'adultes observés chaque mois entre février et mai. Ce nombre de couples progresse chaque année, passant de 2,8 couples en 2008 à 11,9 couples en 2012 (tableau 2).

Le nombre de couples producteurs est équivalent à celui du nombre de couples ayant réussi leur reproduction. Il est aussi équivalent ici au nombre de nichées réussies, puisque, *a priori*, il n'y a qu'une reproduction réussie par couple et par an. Ce nombre est en constante augmentation, oscillant entre 1 nichée réussie en 2008 et 9 en 2011, avec cependant une baisse en 2012, puisque seulement de 5 à 7 nichées ont réussi. Au total, il y a eu entre 24 et 26 reproductions réussies.

Depuis 2008, entre 48 et 52 juvéniles se sont envolés. Le nombre de juvéniles à l'envol suit la même tendance à l'augmentation que celui des nichées réussies, avec 2 jeunes en 2008, 18 en 2011 et une estimation entre 12 et 16 jeunes en 2012.

En moyenne, il y a 2 jeunes pour chaque couple producteur et 1,18 jeune par couple présent en période de reproduction. Il y a eu 7 nichées réussies de 1 jeune, de 10 à 12 de 2 jeunes et 7 de 3 jeunes.

**Tableau 2** : évolution des principaux paramètres de reproduction de 2008 à 2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenne
Nb de couples adultes présents en période de reproduction	2,8	5,9	8,7	9,8	11,9	<b>7,82</b>
Nb de couples producteurs (ou de nichées réussies)	1	3	6	9	5 à 7	<b>5</b>
Nb de jeunes à l'envol	2	6	10	18	12 à 16	<b>10</b>
Nb moyen de jeunes à l'envol par couple producteur	2	2	1,6	2	2,3	<b>2,01</b>
Nb moyen de jeunes à l'envol par couple adulte	0,71	1,02	1,15	1,84	1,18	<b>1,18</b>

### Éléments de phénologie

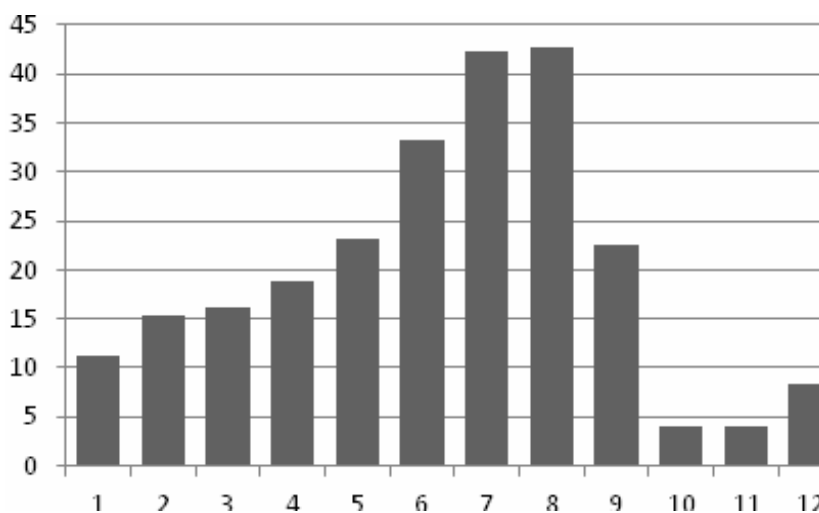
Les données accumulées sur ces 5 années permettent de préciser le calendrier de reproduction du Goéland leucophée sur le lac de Lastioules esquissé par LEROY (2009). Remarquons la fréquentation précoce des reproducteurs sur le site, avec les premières vocalises et parades dès fin décembre, les cantonnements en mars suivis des pontes surtout en avril, l'observation des poussins surtout en mai et juin, puis enfin l'envol des jeunes de fin juin à mi juillet (figure 3).

**Figure 3** : calendrier de reproduction du Goéland leucophée au Lac de Lastioules (Cantal)

	Déc.	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept
Arrivée										
Vocalises, parades										
Cantonnement										
Ponte										
Couvaison										
Poussins										
Envol										
Jeunes volants										

La fréquentation du site est minimale en octobre et novembre, avec environ 4 oiseaux observés par sortie (moyenne de 2008 à 2012) puis elle progresse régulièrement à partir de décembre et durant tout le printemps pour atteindre les effectifs maximaux en juillet et août, avec une quarantaine d'oiseaux observée par sortie (figure 4).

**Figure 4** : répartition annuelle du nombre moyen mensuel de Goélands leucophées observés (moyenne 2008-2012)



De fin mars à début septembre, les Goélands leucophées passent la nuit sur le lac de Lastioules. Les premières dates d'observation de ce dortoir nocturne sont, par exemple, le 28 mars 2010 ou le 25 mars 2012. Les dernières sont le 14 septembre 2011 et le 7 septembre 2012. En fin de soirée du 19 septembre 2011, 53 goélands tournent et se posent sur

le lac, mais ils finissent par s'envoler pour disparaître loin vers l'ouest. Ce même type d'observation est renouvelé le 16 septembre 2012.

### Le milieu de reproduction

Sur le plan d'eau de Lastiouilles, les goélands se reproduisent uniquement sur les trois îles. Cet emplacement isolé leur assure probablement une sécurité vis-à-vis des prédateurs et des dérangements humains. Bien qu'accueillant un seul couple, une très petite île, de l'ordre de 100 m<sup>2</sup>, située au centre du plan d'eau, est particulièrement appréciée, puisque chaque année, elle abrite le premier couveur et fournit les juvéniles volants les plus précoces. Cette île est surtout rocheuse, mais de la végétation herbacée et quelques arbustes s'y développent. La deuxième île, quoique légèrement plus grande, accueille rarement des nicheurs, probablement en raison de son dense boisement. La troisième île, la plus grande avec environ 0,8 ha, est la plus favorable, puisqu'elle accueille la majorité des couples reproducteurs. Ceux-ci nichent surtout dans la lande ouverte à callune fausse bruyère *Calluna vulgaris* où quelques rochers affleurent, sans délaissier pour autant le boisement ouvert, qui occupe l'autre moitié de l'île.

### Discussion

Il est toujours surprenant de voir des goélands dans ce paysage de moyenne montagne de la haute Auvergne. Nul doute que ces paysages et ces milieux naturels conviennent au Goéland leucophée, puisque les observations dans ce secteur ont connu une augmentation considérable en 20 années, passant de quelques rares individus notés par an dans les années 1990 à des observations presque quotidiennes maintenant (DULPHY, 2009 ; *obs. pers.*).

En Auvergne, le lac de Lastiouilles apparaît comme le site de reproduction du Goéland leucophée le plus régulier et le plus abondant. Depuis 2008, année de la première reproduction réussie constatée, cette colonie nicheuse progresse régulièrement passant de 2 à 12 couples. Les nombres de nichées réussies et de juvéniles à l'envol progressent eux aussi régulièrement, malgré un léger recul en 2012. Actuellement, il y a une petite dizaine de nichées réussies par an pour une quinzaine de jeunes à l'envol. Les taux de reproduction sont bons, puisque, pour ces cinq dernières années, ils sont de 2 jeunes à l'envol par couple producteur et de 1,2 par couple présent en période de reproduction.

Cette colonie de Goélands leucophée de Lastiouilles semble donc fonctionner correctement et être encore en progression. L'île accueillant la majorité des reproductions n'apparaît pas saturée. Les dérangements restent faibles, malgré la présence d'un nouveau centre de pêche et d'une base nautique. L'activité de cette dernière s'effectue essentiellement en été, période où les jeunes goélands sont souvent déjà volants, et en milieu de journée, moment où les goélands peuvent prospector les alentours. Les variations de niveau d'eau semblent jouer un rôle dans la réussite de la reproduction. En 2012, les hauts niveaux d'eau, réduisant la taille des îles et leur milieu favorable, pourraient avoir eu comme conséquence la baisse des réussites de reproduction.

Avec la production de 48 à 52 jeunes en 5 ans, cette colonie du lac de Lastiouilles joue un réel rôle de population "source" dans la population locale de goéland leucophée. Rappelons que seules 3 autres reproductions isolées et réussies ont été observées dans les alentours durant ces dix dernières années :

- unique reproduction d'un couple au lac des Bordes, Compains, Puy-de-Dôme, en 2005 (LEROY, 2008) ;
- une reproduction probable au lac du Jolan, Ségur-les-Villas, Cantal, en 2006 (*obs. pers.*) ;
- une reproduction probable au lac Chambon, Puy-de-Dôme, en 2012 (*obs. de François Guélin*).

Seule la période de reproduction, de mars à septembre, correspond aussi à un cantonnement nocturne des Goélands leucophée sur le lac de Lastiouilles. Les oiseaux y passent alors la nuit, regroupés au milieu du plan d'eau. De septembre à mars, alors que plus aucun leucophée ne passe la nuit à Lastiouilles, un autre dortoir est visible sur le plan d'eau de la retenue de barrage de Bort-les-Orgues (Corrèze). Ce site, éloigné de 12 km vers l'ouest, est seulement à 540 m d'altitude, ce qui lui assure des conditions climatiques moins rudes. Au regard de plusieurs éléments (concordance dans les effectifs, dans les dates de changement de site, dans l'orientation des vols...), on peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit des mêmes oiseaux qui utilisent deux sites de dortoirs différents selon la saison. Ces Goélands leucophée seraient alors sédentaires et formeraient une sous-population avec un fonctionnement particulier.

### Bibliographie

- BOITIER E. (Dir.), 2000. Liste commentée des oiseaux d'Auvergne. *Le Grand Duc*, hors série n°1, 132 p.
- BRUGIERE D., 1999. L'extension du Goéland leucophée *Larus cachinnans* dans le Massif Central. *Alauda* 67 (3) : 236-237.
- DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G & YESOU P., 2008. *Nouvel inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, 560 p.
- DULPHY J.P., 2009. L'expansion du Goéland leucophée en Auvergne : point en 2009. *Le Grand Duc*, 75.

**LPO AUVERGNE, 2010.** *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne*. LPO Auvergne, Delachaux & Niestlé, Paris : pp. 187-189.

**LEROY T., 2008.** Nidification réussie du Goéland leucophée *Larus michahellis* à 1 186 m en Auvergne. *Ornithos*, 15 (3) : 226-228.

**LEROY T., 2009.** Le Goéland leucophée *Larus michahellis* nicheur au lac de Lastioules (Cantal). *Le Grand Duc*, 75 : 9-11.



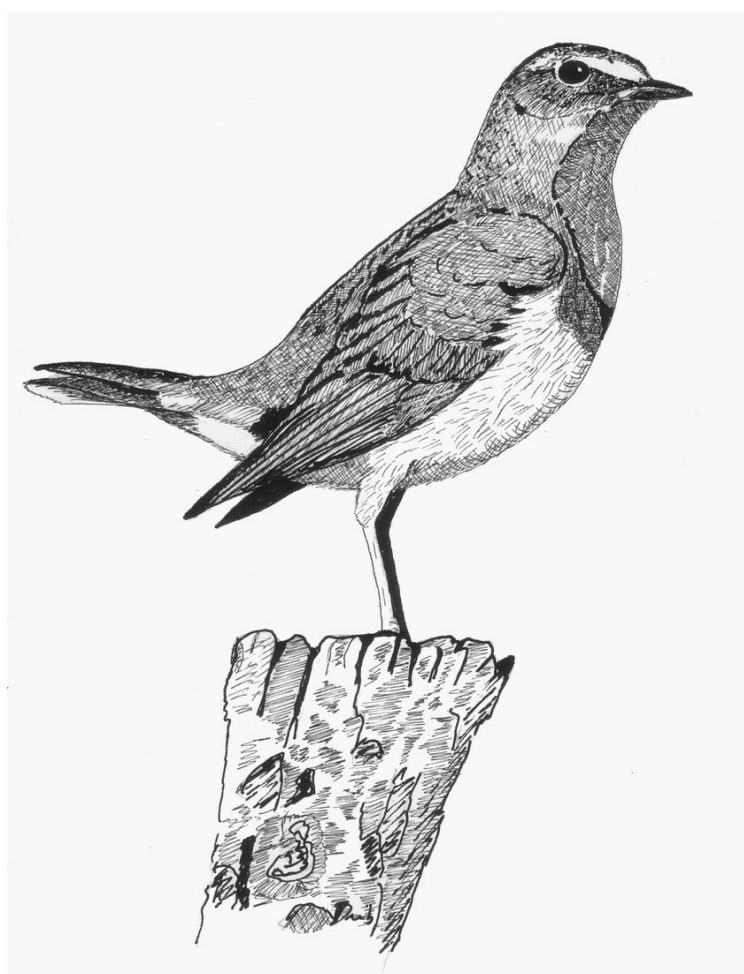


ISSN 0154 - 2109



# Annales 2011-2012 : espèces non homologables à suivre en priorité en Auvergne hors nidification.

LPO Auvergne



*Gorgebleue à miroir blanc (P. Duboc)*

*Manuscrit reçu le 22 février 2013*

☒ LPO AUVERGNE, 2 bis rue du Clos Perret, 63100 Clermont-Ferrand

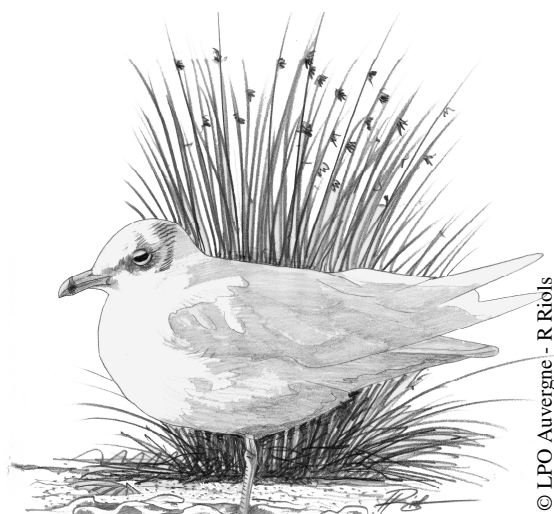
LE GRAND-DUC N°81 (ANNEE 2013)



## Introduction

En 2011, la publication d'annales de la LPO Auvergne a été relancée avec deux modifications importantes : une réduction du nombre d'espèces présentées ainsi qu'une séparation en deux parties (nidification, hors nidification). Pour les espèces concernées ici, un premier article a été publié dans le Grand Duc n° 78 (DULPHY, 2011).

Par contre, des espèces devenues « courantes » ont été supprimées de la liste : Tadorne de Belon, Grue cendrée, Balbuzard pêcheur, Goéland leucopnée, Chevalier sylvain et Grand Cormoran. D'autres ont été ajoutées : Bernache nonnette, Héron pourpré, Faucon émerillon, Marouette ponctuée, Pluvier guignard, Bécasseau maubèche, Bécasseau sanderling, Bécasseau de Temminck, Bécasseau cocorli, Mouette mélanocéphale, Mouette pygmée, Gorgebleue à miroir, Phragmite des joncs, Cisticole des joncs, sous-espèces *thunbergi* et *flavissima* de la Bergeronnette printanière et Pipit rousseline. La plupart de ces espèces ont été récemment retirées de la liste des espèces soumises à homologation régionale et restent tout de même intéressantes à suivre dans le temps.



Les dates retenues (1<sup>er</sup> décembre 2010 au 1<sup>er</sup> décembre 2012, sauf exception, soit en gros, 2011-2012), correspondent à 2 hivers et à 4 périodes de passage migratoire. Au total, 63 espèces seront présentées. Les espèces allochtones ne sont plus homologables depuis 2011 et ne seront pas traitées ici. Une note dans le Grand Duc n°78 (DULPHY *et al.*, 2011) fait le point jusqu'à fin 2010.

Trois personnes ont coordonné ce travail (J.P. Dulphy, P. Nicolas et T. Brugerolle), avec l'aide de D. Houston, R. Andrieu et J.C. Sautour. Ces annales sont préparées avec les données disponibles sur Faune-Auvergne. Certains rédacteurs n'ayant pas accès aux données cachées, ces dernières ne sont pas toujours prises en compte pour la rédaction des textes.

*Dans chaque graphique est indiqué le nombre d'individus noté par mois (ce nombre n'exclut cependant pas les comptages multiples des mêmes individus). Les données cachées n'y apparaissent pas. En fait les graphiques sont des images données suite à la consultation des données de faune-Auvergne, sans tri, d'où quelques petits décalages entre le texte et le graphique pour certaines espèces.*

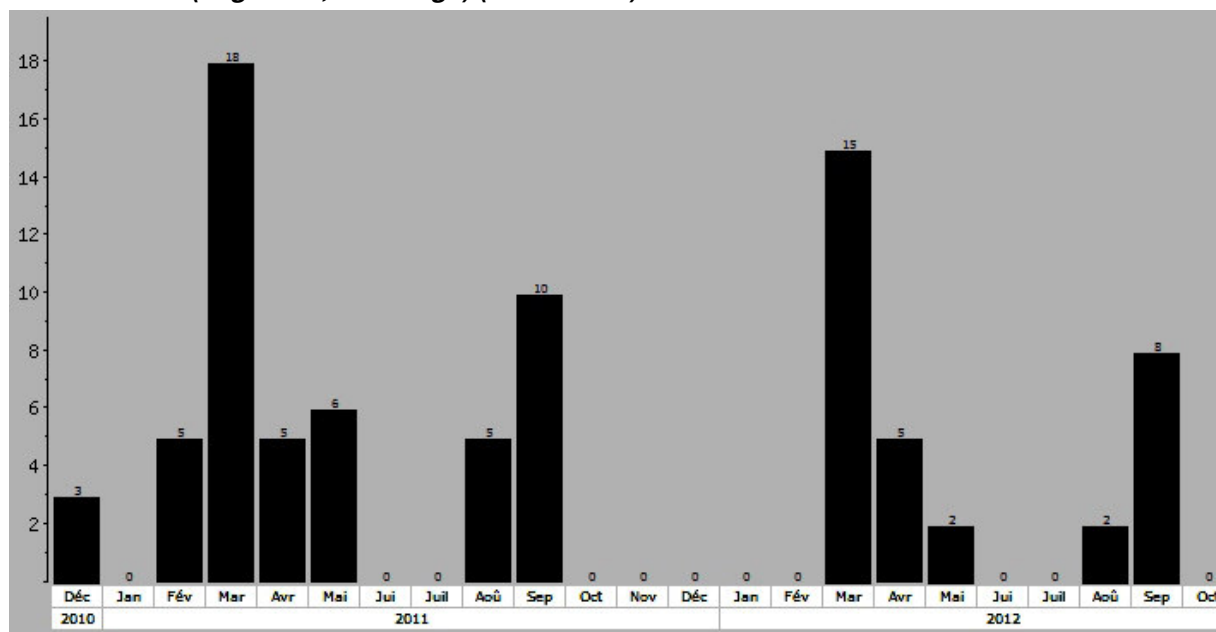
### **Bernache nonnette (hivernage)**

Cette espèce était soumise à homologation régionale jusqu'en 2010 inclus.

**Pour l'hiver 2010-2011**, 1 à 2 oiseaux sont régulièrement notés autour de Joze-63 du 28 novembre 2010 au 10 janvier 2011 (J.B. Couturier, G. Eloy, J.P. Dulphy, A. Baduel, M. Pommarel, Mme Coste), puis un groupe de 8-9 oiseaux du 22 janvier au 7 février 2011 (L. Kerleaux, J.P. Dulphy, Mme Coste, J. Chany). En outre, 1 à 2 oiseaux sont signalés du 8 au 30 décembre à Chemilly-03 (J.C. Sautour, S. Vrignaud, F. Guélin). Par contre, les observations d'un oiseau en avril 2011 à Varennes-sur-Allier-03 pourraient concerner un oiseau échappé de captivité (I. Stevenson, C. Rivoal).

**Pour 2011-2012**, un site avec 2 oiseaux d'ornement est signalé dans le Cantal ainsi que deux dans le Puy de Dôme : à Lapeyrouse (un individu, classique) et à Joze (2 oiseaux).

*La difficulté de distinguer certains oiseaux d'ornement bien volants des oiseaux sauvages demeure donc, mais il est sûr que des Bernaches nonnettes venant de régions au nord de l'Auvergne nous visitent en hiver. Il paraît alors très probable que les oiseaux sauvages proviennent des populations férales ouest-européennes.*

**Grèbe à cou noir (migration, hivernage) (D. Houston)**

**2010-2011** : un oiseau est noté en hiver le 30 décembre (RNVA-03). Puis, passage prénuptial classique avec 11 données pour 21 à 23 oiseaux. Seulement 4 données en mai-juin, sans aucun indice de nidification probable ou certain et, en période postnuptiale, 1 à 3 oiseaux de première année ont stationné pendant 5 semaines sur les bassins de la sucrerie Bourdon à Clermont-Ferrand-63.

**2012** : légère baisse du nombre de données au printemps avec seulement 7 données pour un minimum de 18 oiseaux (à noter un groupe de 6 en plumage nuptial à Vichy le 18 mars). Deux observations sans suite en mai, dont un oiseau en plumage nuptial vu le 29 mai au lac de Malaguet, Monlet en Haute-Loire (D. Vigier). Passage automnal plus marqué qu'en 2011, avec 9 oiseaux observés, dont 1 dans le Cantal le 21 septembre au lac du Pêcher, Chavagnac (M. Bernard) et un autre le 23 septembre au lac de St-Front, Saint-Front dans le 43 (C. Tomati).

*L'espèce reste peu fréquente et plutôt localisée au nord de la région : toutes les observations proviennent du département de l'Allier et du Puy-de-Dôme, sauf indication contraire. On constate une hausse du nombre d'observations transmises pendant les deux passages migratoires mais les données pendant la période de reproduction sont restées rares et sans suite.*

**Bihoreau gris (hivernage)**

Fin 2010, le dernier Bihoreau a été vu le 25 septembre à Bas-en-Basset-43 (J.P. Boulhol). Aucun oiseau n'a été vu en hiver. Puis, les premiers ont été notés le 18 mars 2011 : 7 à Saint-Remy-en-Rollat-03 (G. Hébrard) et 1 aux Pradeaux-63 (J.M. Bourdoncle). Le dernier a été noté le 10 octobre 2011 à Neuvy-03 (S. Vrignaud).

N. Deschaume *et al.* ont vu un oiseau le 15 janvier 2012 à Reugny-03. Un autre individu est signalé par G. Le Roux le 8 février 2012 à Moulins-03.

Ensuite, des migrateurs ont été notés le 22 mars à Ceyrat (J.F. Carrias). A l'automne 2012, le dernier oiseau a été vu le 22 octobre à Nassigny-03 (L. Tailland, L. Maly).

*L'hivernage de cette espèce ne concerne que 2 individus en deux ans et reste donc occasionnel.*



© LPO Auvergne - R Riols

**Héron garde-bœufs (migration, hivernage) (R. Andrieu)**

**D'octobre 2010 à février 2011**, il y a eu 39 données. 29 proviennent du département de l'Allier, 7 du Puy-de-Dôme, 2 de Haute-Loire et 1 du Cantal. La dernière donnée est enregistrée le 5 février 2011 avec 2 individus à Saligny-sur-Roudon-03 (F. Landré). Un maximum de 148 individus était présent au dortoir le 26 novembre 2010 à Mariol-03 (JJ Lallemand).



**D'octobre 2011 à février 2012**, 73 données ont été enregistrées, soit 59 pour le département de l'Allier, 11 pour la Haute-Loire et 3 pour le Puy-de-Dôme.

- ▲ donnée la plus tardive de l'année 2011 le 30 décembre avec 30 ind. à Estivareilles-03 (J. Fombonnat, M. Rigoulet),
- ▲ dernière donnée le 28 janvier : 23 ind. à Reugny-03 (N. Deschaume),
- ▲ aucune donnée en février pendant la vague de froid exceptionnelle qui a touché l'ensemble de la France.

*Espèce migratrice, le Héron Garde-bœufs est donc noté en hiver depuis quelques années en Auvergne, principalement dans le département de l'Allier. Cette tendance est probablement liée à des hivers relativement cléments (absence durable de neige ou de fortes gelées), un changement brutal météorologique provoquant alors une fuite vers des régions plus clémentes.*

### **Grande aigrette (estivage)**

Peu de choses à dire pour cette espèce maintenant commune, mais qui, apparemment, ne niche toujours pas. La période d'estivage commence vers le 20 mai et dure jusque vers le 10 août. En 2011, il y a eu 3 données en juin et 11 en juillet. En 2012, il y en a eu 11 en juin et 28 en juillet.

### **Aigrette garzette (hivernage) (R. Andrieu)**

Pour la période **octobre 2010 - février 2011**, il y a eu 11 données. Le dernier oiseau est signalé le 23 décembre aux Martres-d'Artière-63 (M. Pommarel).

Pour la période **novembre 2011 - février 2012**, il y a eu 24 données, dont 5 dans le Puy-de-Dôme. La dernière garzette est notée le 11 janvier 2012 à Charensat-63 par T. Lyon.

Premier retour en plumage nuptial le 5 mars 2012 aux Martres-d'Artière-63 (J.C. Lablanquie).

*Cette espèce demeure donc rare en hiver. L'hivernage n'a concerné que les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme ces 2 dernières années.*

### **Héron pourpré (migration) (R. Andrieu)**

Sa population nicheuse en Auvergne est quasi éteinte, mais son passage dans la région reste net.

A l'automne 2010 : donnée la plus tardive dans le Cantal le 24 octobre à la narse de Lascols, Cussac-15 (anonyme).

Au printemps 2011 : premier noté le 2 avril 2011 aux Bathiers, Charnat-63 (C. Fargeix).

A l'automne 2011, les deux données les plus tardives sont les suivantes :

- ▲ le 10 octobre, un individu à l'Île de la Patache, Limons-63 (A. Tixier)
- ▲ le 26 octobre, un individu à Bourzat, St-Germain-des-fossés-03 (I. Stevenson)

En 2012, premier noté le 24 mars à Mirefleurs-63 (S. Routtier) et dernier de l'année au Péchay, Costaros-43 le 28 septembre (N. Vaille-Cullière).

*Les observations du Héron pourpré comprises entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 10 mars sont à homologuer. Sur la période considérée, il existe une donnée très tardive et une autre très précoce mais elles n'ont pas été retenues par le CHR Auvergne.*



© LPO Auvergne - R Riols

### **Cigogne blanche (hivernage) (J.C. Sautour)**

Comme les années précédentes, des individus ont été notés sur le secteur du Veudre-03 (E. Chevalier, R. Tavard, J.C. Sautour). Ainsi, au cours de l'hiver 2010-2011, 3 individus seront notés avec notamment un oiseau retrouvé mort après une période de froid (J.C. Sautour). 2 oiseaux ont hiverné aussi pendant l'hiver 2011-2012.

Par ailleurs, 2 observations ont été réalisées sur la commune d'Yzeure-03 : un individu au cours de l'hiver 2010-2011 (T. Lyon) et 2 lors de l'hiver 2011-2012 (M. Pommarel). Le C.E.T. de Chézy à proximité peut expliquer la présence de l'espèce sur ce secteur.

Enfin, 2 oiseaux ont hiverné également au cours de l'hiver 2011-2012 dans la RNVA-03 (R. Tavard, G. Le Roux, J.C. Sautour).

*En période d'hivernage, l'espèce n'est donc notée que dans le département de l'Allier. Les premiers retours de migration sont notés à la fin du mois de janvier et dans les premiers jours de février.*

### **Oie cendrée (hivernage)**

Avec 70 données du 1er décembre 2010 au 1er décembre 2012, l'Oie cendrée est maintenant bien notée en Auvergne.

**Pour l'hiver 2010-2011**, il y a eu 37 données en 2 mois (décembre-janvier), avec des doublons, bien sûr, mais une troupe de 130 individus était présente le 4 janvier 2011 à Chemilly-03 (E. Falta). Par contre, il n'y a eu ensuite que 7 données en 10 mois.

Puis 25 données en 3 mois (décembre-février) pour **l'hiver 2011-2012**, mais avec des effectifs faibles, sauf 44 à Espinassol-15 le 19 février 2012 (S. Ceaux). Enfin, pour les 9 mois suivants, il y a eu 12 données.

*A noter que des individus domestiques sont parfois notés sans précision, ce qui est dommage, car, évidemment, ces individus n'ont pas d'intérêt ornithologique. L'espèce n'est donc pas si rare, avec plus de 30 données par an, surtout en hiver.*

### **Nette rousse (hivernage)**

*Pour cette espèce, un point a récemment été fait par DULPHY et al. (2012). En hiver, l'espèce demeure rare, mais quand même avec une quinzaine de données chaque année, qui correspondent souvent à des retours précoces sur les sites de nidification.*

### **Garrot à œil d'or (hivernage)**

L'espèce demeure rare, avec 6 données pour **l'hiver 2011** :

- ▲ 2 le 10 janvier 2011 à la Ferté-Hauterive-03 (J.C. Sautour),
- ▲ 1 le 16 janvier 2011 à Chavagnac-15 (B. Raynaud),
- ▲ 1 le 12 février à St Bonnet-Tronçais-03 (C. Chérie),
- ▲ 1 le 2 mars 2011 à Dompierre-sur-Besbre-03 (M.A. Larbot),
- ▲ 1 le 3 mars 2011 à St Rémy-en-Rollat-03 (E. Donzé),
- ▲ 1 les 18 et 21 mars 2011 à Nassigny-03 (N. Deschaume, G. Hébrard)

Puis il y a eu 3 données pour **l'hiver 2012** :

- ▲ 1 le 29 février 2012 à Bas-en-Basset-43 (D. Pagès)
- ▲ 2 le 8 mars 2012 à Saint-Hilaire-la-Croix-63 (B. Roche),
- ▲ 4 le 12 mars 2012 à Ytrac-15 (anonyme).

*Cet anatidé a plutôt été noté en fin d'hiver et jamais en novembre ou décembre. Plus de la moitié des données correspondent au passage pré-nuptial.*

### **Harle piette (hivernage)**

Il y a toujours peu de données pour cette espèce :

- ▲ 2 le 20 décembre 2010 à Ytrac-15 (D. Boutevin),
- ▲ 2 le 5 mars 2011 dans l'Allier (M.A. Larbot),
- ▲ 1 mâle le 11 février 2012 à Pierrefitte-sur-Loire-03 (F. Landré).

### **Harle bièvre (hivernage)**

Cette espèce est concernée par 22 données sur 8 sites (21 individus) pour l'hiver 2010-2011, puis par 10 données sur 7 sites (14 individus) pour l'hiver 2011-2012. Tous les départements l'ont accueillie, uniquement en décembre-janvier-février, parfois pour des séjours prolongés.

### **Milan noir (hivernage)**

*Un point sur l'hivernage du Milan noir en Auvergne a été fait par S. Heinerich (2012). Ce rapace reste toujours très rare en hiver.*

### Faucon kobez

Cette espèce n'a été observée que lors du passage prénuptial dont le pic se situe en mai. En 2011, 11 données sont rapportées pour un total de 16 individus. En 2012, 7 données pour un total de 6 individus. Quelques observations sont à souligner :

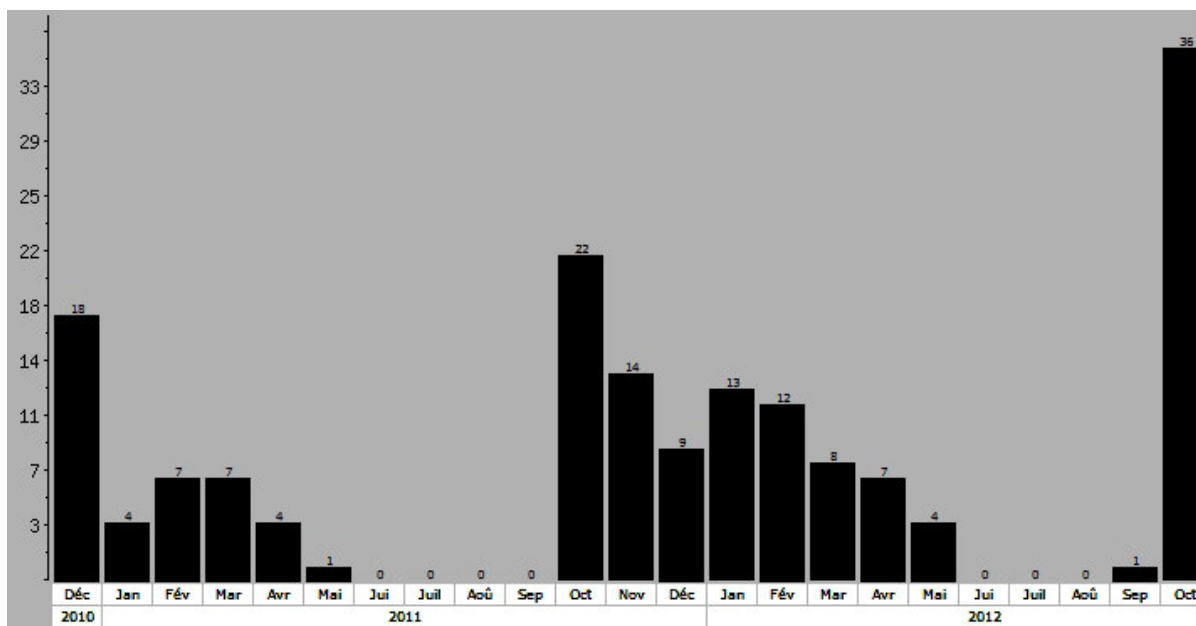
- ⤴ un groupe de 5 le 16 mai 2011 à Bains-43 (C. Tomati *et al.*)
- ⤴ total de 5 le 17 mai 2012 sur 2 sites de la planèze de Saint-Flour-15 (R. Riols)
- ⤴ 1 femelle tardive le 15 juin 2012 à Mazerier-03 (T. Reijs)



© LPO Auvergne - R Riols

Enfin, 1 mâle de première année est trouvé mort le 24 novembre 2012 à Pérignat-les-Sarliève-63 (*via* centre de soins de la LPO Auvergne). C'est une donnée hors dates classiques puisque les derniers migrateurs postnuptiaux sont notés en octobre en France.

### Faucon émerillon



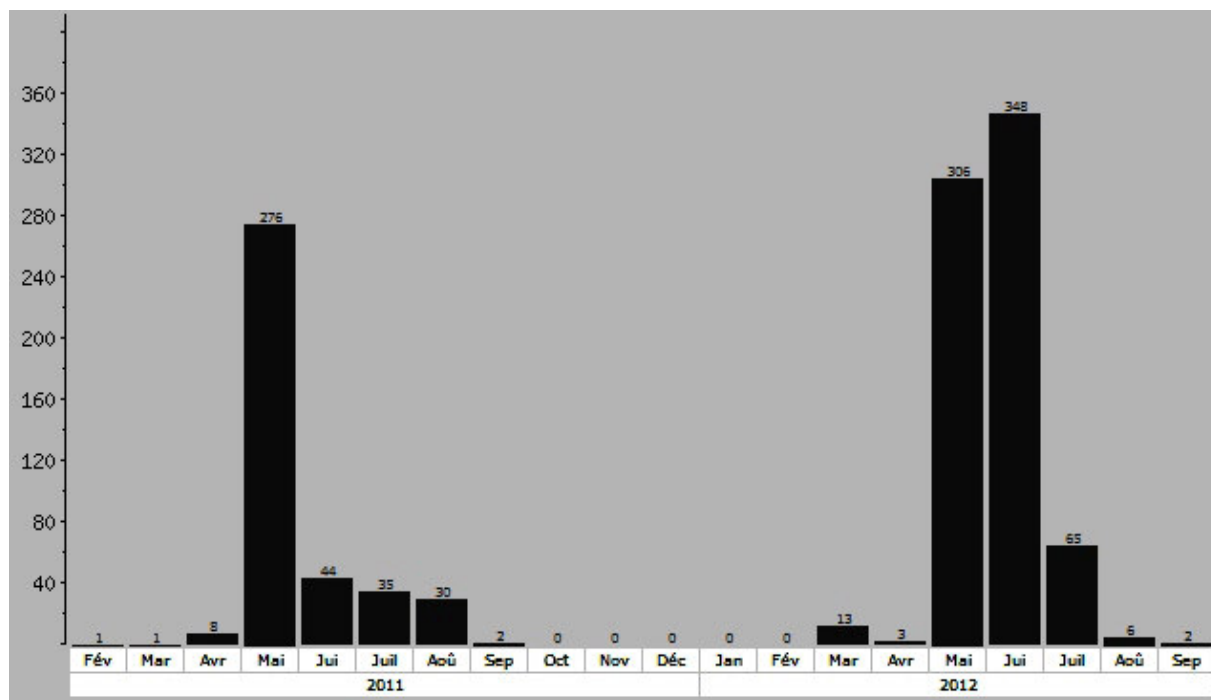
Fin 2010, 17 observations d'oiseaux hivernants dans l'Allier et le Puy-de-Dôme.

Au début de l'année 2011, 22 données réparties dans toute la région avec le dernier individu noté le 4 mai à Chastreix-63 (T. Leroy). Premier du passage postnuptial à Mauzun-63 le 2 octobre (T. Brugerolle). 26 migrants notés à l'automne dont 4 le 25/10 à Joursac-15 (D. Boutevin). Autrement, 13 observations jusqu'à la fin de l'année.

En 2012, total de 87 données. Le dernier du passage prénuptial est noté le 7 mai à Vernols-15 (T. Leroy) et le premier du passage post-nuptial le 28 septembre à Veyre-Monton-63 (T. Brugerolle). 48 individus sont notés en migration active, dont seulement 3 lors du passage prénuptial.

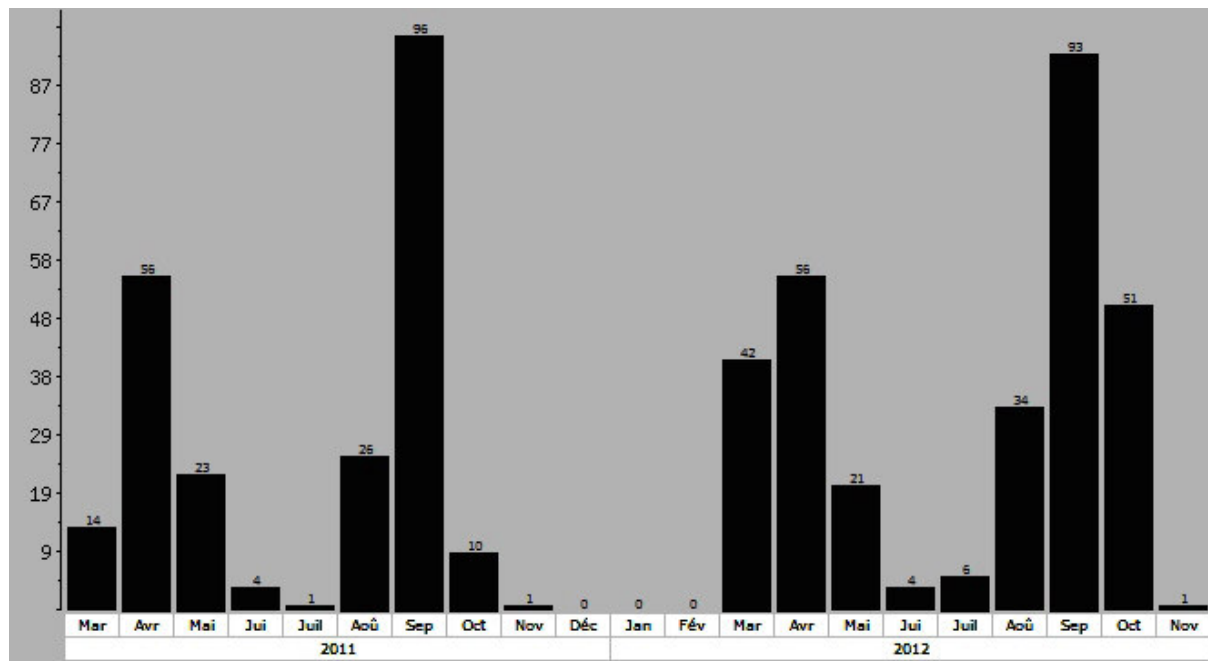
*La moyenne annuelle sur 2 ans est de 78 données pour 86 individus.*

**Vautour fauve**



L'espèce est de plus en plus fréquente : 98 données concernant au maximum 397 individus en 2011 et 163 données pour 741 individus en 2012 (nouveau record !). Rares sont les données en dehors des mois de mai, juin et juillet. Le Vautour fauve est essentiellement noté en montagne et moyenne montagne dans le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme mais aussi à basse altitude dans le nord de l'Allier, surtout en 2012. Un groupe de 42 individus a été observé les 27 et 28 mai à Chouvigny et Pouzols-03 (L. Maly). Quelques observations directes ou rapportées de vautours à la curée sont signalées sur Faune-Auvergne.

**Busard des roseaux (hiver)**



Il n'y a eu aucune donnée d'hivernant en 2 ans. Les derniers migrateurs passent en Auvergne à la toute fin du mois d'octobre et début novembre et les premiers ne sont de retour qu'à la mi-mars. L'hivernage reste donc exceptionnel.

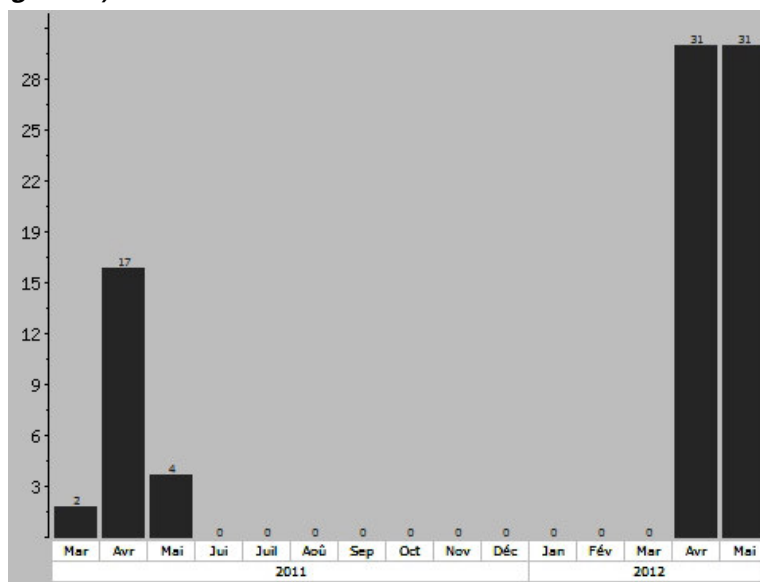
**Avocette (mouvements de population)**

Fin 2010, un seul oiseau est observé le 1<sup>er</sup> décembre à Pérignat-sur-Allier-63 (T. Brugerolle). Une seule donnée au printemps 2011, avec 7 individus notés le 31 mars à la narse de Pierrefitte (Talizat-15) par G. Prolhac et C. Ricros. Un

individu de première année est signalé sur les bassins de la sucrerie Bourdon (Clermont-Ferrand-63) du 28 août au 3 septembre 2011 (G. Eloy, S. Heinerich et R. Riols) ; 6 sont notées le 3 septembre 2011 à Saint-Vincent-de-Salers-15 (F. Genevois) et 1 le 18 décembre 2011 à Trémouille-15 (T Leroy). Six données en 2012, en avril, juillet, septembre et novembre.

Les observations de cette espèce restent donc sporadiques. Il s'agit le plus souvent d'oiseaux isolés, plus rarement d'un petit groupe de 5 à 7 individus

**Echasse blanche (migration)**

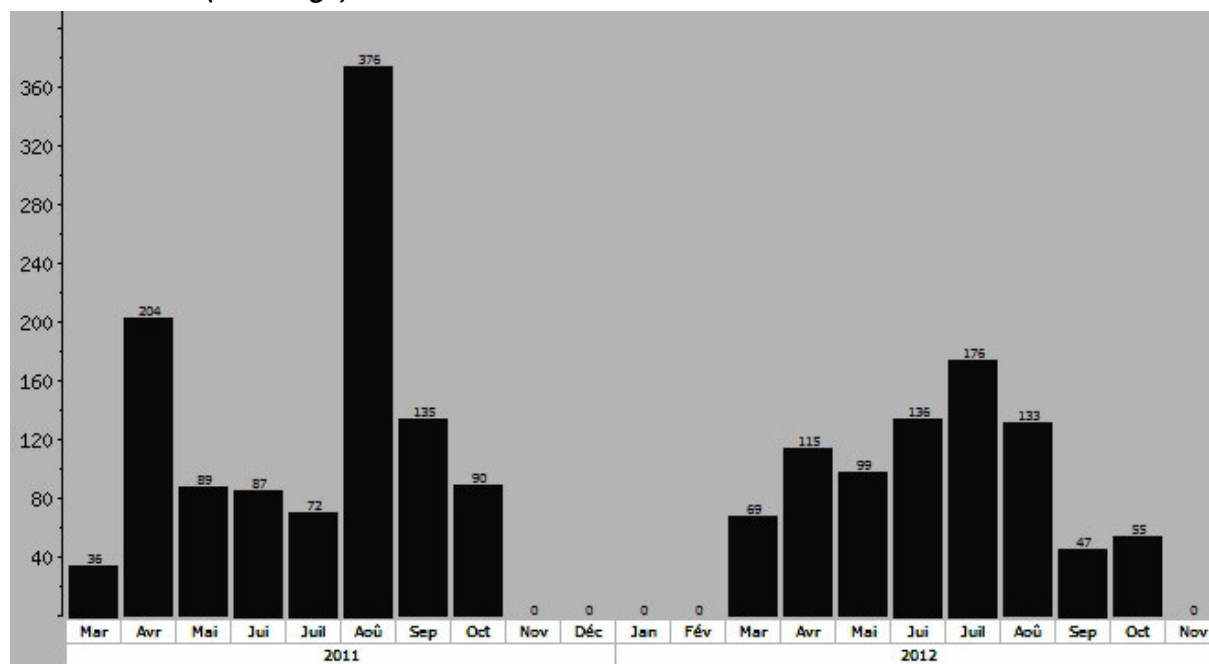


En 2011 : 9 données concernent 21 oiseaux, s'échelonnant du 27 mars à Roffiac-15 (B. Raynaud) au 15 mai à Vitray-03 (P. Giosa, A. Trompat).

En 2012 : 24 données concernent 31 oiseaux, s'échelonnant du 10 avril à Bas-en-Basset-43 (J.P. Boulhol) au 27 mai à Varennes-sur-Allier-03 (S. Lovaty).

Comme les années antérieures (FRENOUX, 2005 ; DULPHY, 2011), l'espèce est notée uniquement en migration pré-nuptiale, de fin mars à début mai essentiellement. Les oiseaux sont le plus souvent isolés, très rarement en tout petit groupe (2 ou 3 individus).

**Oedicnème criard (hivernage)**



A l'instar des années précédentes (DULPHY, 2011), les oiseaux arrivent début mars et repartent avant fin octobre. Aucune donnée durant les périodes d'hivernage 2010-2011 et 2011-2012.

### Marouette ponctuée (hors nidification)

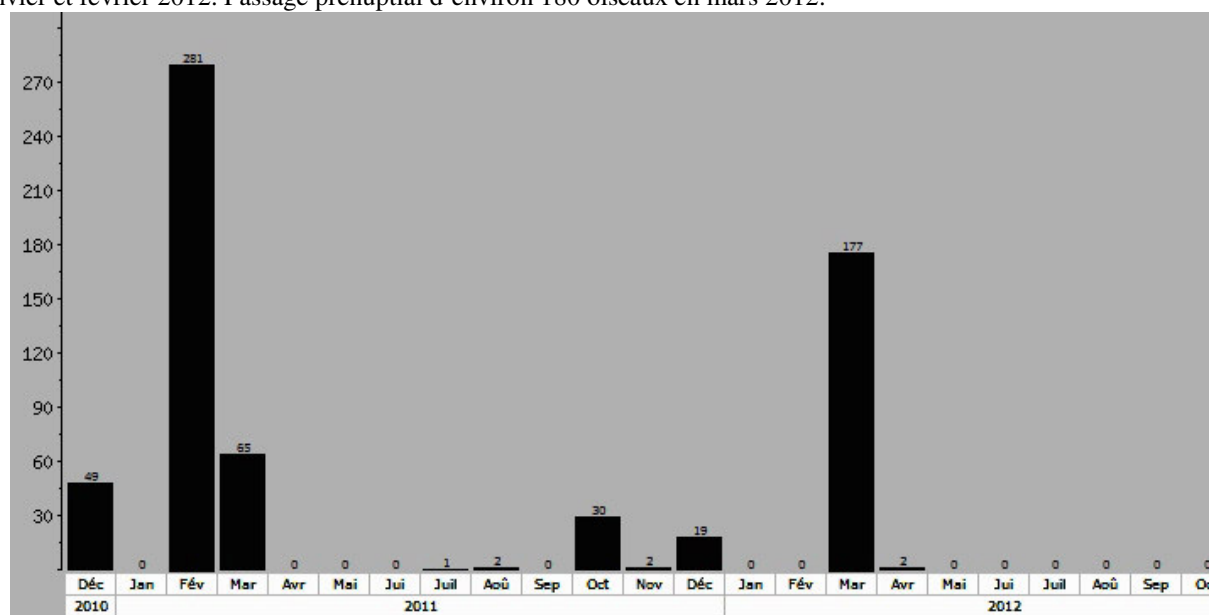
Rares contacts auditifs durant la période de nidification. Aucune donnée lors des passages pré ou postnuptiaux, mais la Marouette ponctuée est un oiseau difficile à voir.

### Pluvier doré (hivernage)

**2010-2011** : Quelques oiseaux ont été observés durant le mois de décembre 2010 : le 3 décembre, 3 à Vitray-03 (P. Giosa) et une trentaine à Neuvy-03 (S Vrignaud) ; 5 le 5 décembre à Billom-63 (T Brugерolle), 1 le 11 décembre à Varennes-sur-Allier-03 (D Houston). Aucun durant le mois de janvier 2011.

Un passage précoce important est noté fin février 2011 (9 données concernant près de 180 oiseaux), se poursuivant début mars dans le Cantal. A l'automne 2011, rares données concernant 32 oiseaux en octobre et novembre.

**2011-2012** : Seulement 2 données en décembre 2011 : 5 notés le 19 décembre à Saint-Gérard-de-Vaux-03 (J.C. Sautour) et 14 le 23 décembre à Pierrefitte-sur-Loire-03 (F. Landré). Aucune observation durant les mois de janvier et février 2012. Passage pré-nuptial d'environ 180 oiseaux en mars 2012.



Observée essentiellement lors de la migration pré-nuptiale, beaucoup moins lors de la migration postnuptiale, l'espèce, fort rare en décembre-janvier (comme précédemment noté par Frenoux, 2005), n'avait pas été observée lors des deux hivers précédents (DULPHY, 2011).

### Pluvier guignard (passage)

Rares observations, uniquement lors de la migration postnuptiale, essentiellement en stationnement en altitude dans les massifs du Sancy (63) et du Mézenc (43) :

- ▲ 1 le 14 août 2011 à Orcival-63 (F. Guélin)
- ▲ 1 le 21 août 2011 à Saulzet-le-Froid-63 (M. Pommarel)
- ▲ 2 le 23 août 2011 à Picherande-63 (T. Leroy)
- ▲ 2 le 28 août et le 12 septembre 2011 aux Estables-43 (J.P. Boulhol)
- ▲ à Saulzet-le-Froid-63, 3 le 14 septembre et le 23 septembre 2011 puis 1 le 5 octobre (G. Eloy, F. Guélin, J.P. Dulphy)
- ▲ 1 le 9 septembre 2012 à Saulzet-le-Froid-63 (O. Gimel, M. Pommarel)
- ▲ 2 en migration active à Veyre-Monton-63 le 30 septembre 2012 (T. Brugерolle)



© LPO Auvergne - R Riols

Malgré des recherches notables, l'année 2012 a donc vu apparemment passer très peu de guignards. Et aucune observation en plaine alors que cette espèce est réputée s'arrêter aussi dans les champs finement labourés...

**Bécasseau maubèche**

Une seule donnée au cours de la période considérée : un individu posé sur le bitume dans le centre-ville de Saint-Flour-15 le 5 septembre 2011 (A. Bergeret).

**Bécasseau Sanderling**

Une seule observation au cours de la période considérée : 4 individus le 9 septembre 2012 à Valigny-03 (H. Samain).

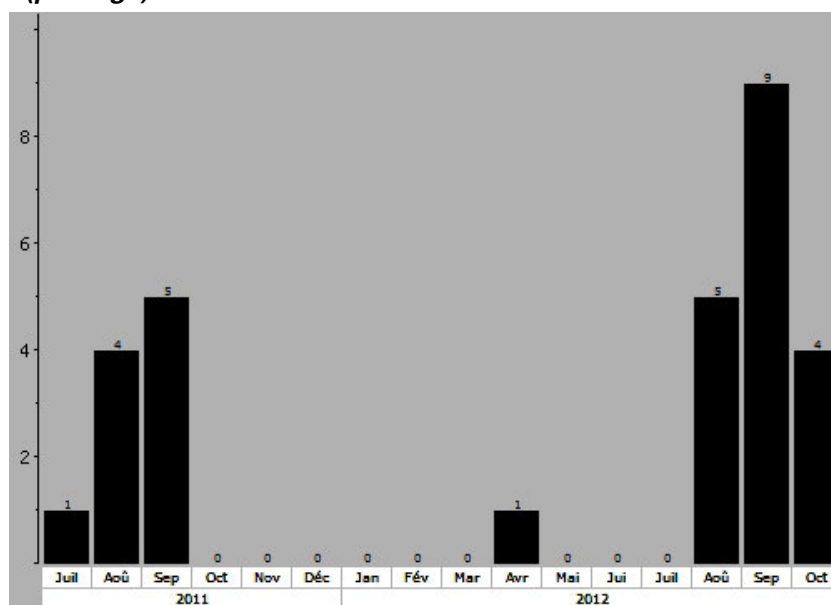
**Bécasseau de Temminck**

Rares observations d'oiseaux isolés, essentiellement lors de la migration postnuptiale :

- ▲ 1 les 6, 7 et 8 septembre 2011 à Clermont-Ferrand-63 (S. Heinerich, R Riols),
- ▲ 1 le 27 août 2011 à Valigny-03 (A Trompat),
- ▲ 1 le 28 avril 2012 à Château-sur-Allier-03 (JC Sautour),
- ▲ 1 à Compains-63 le 19 août 2012 (A Deneffe, G. Le Coz).

**Bécasseau cocorli**

*Il n'y a eu aucune donnée pour la période considérée.*

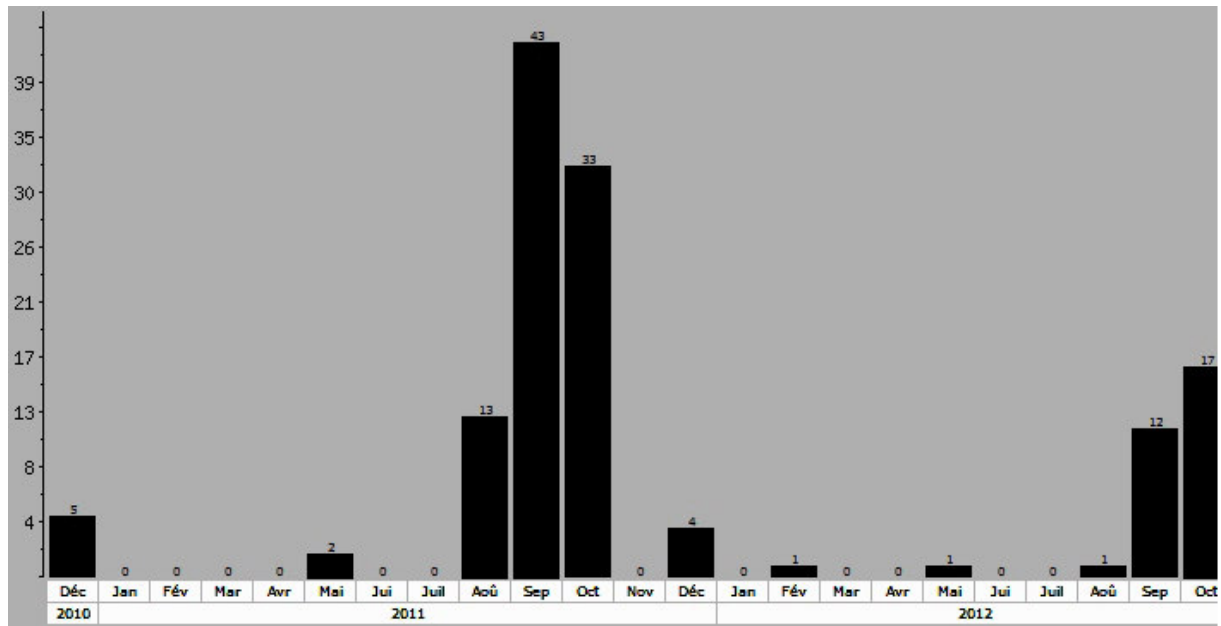
**Bécasseau minute (passage)**

**En 2011**, seulement 6 données concernent un total de 7 individus, s'échelonnant du 28 juillet à Vitray-03 (A. Trompat) au 25 septembre à Clermont-Ferrand-63 (G. Eloy).

**En 2012**, 5 données concernent 11 oiseaux différents : 1 au printemps le 28 avril à Roffiac-15 (R Riols) puis, en automne, 6 le 12 septembre à Valigny-03 (A. Trompat), 1 les 19 et 20 septembre à Bromont-Lamothe-63 (C. Chamard), 1 le 22 septembre à Compains-63 (R. Riols), 2 les 5 et 10 octobre à Clermont-Ferrand-63 (R. Riols).

*Comme les années précédentes (DULPHY, 2011), cette espèce est observée presque exclusivement lors du passage postnuptial de fin juillet à octobre, un seul oiseau ayant été observé lors de la migration pré-nuptiale. Les effectifs restent très faibles.*

**Bécasseau variable (hiver)**



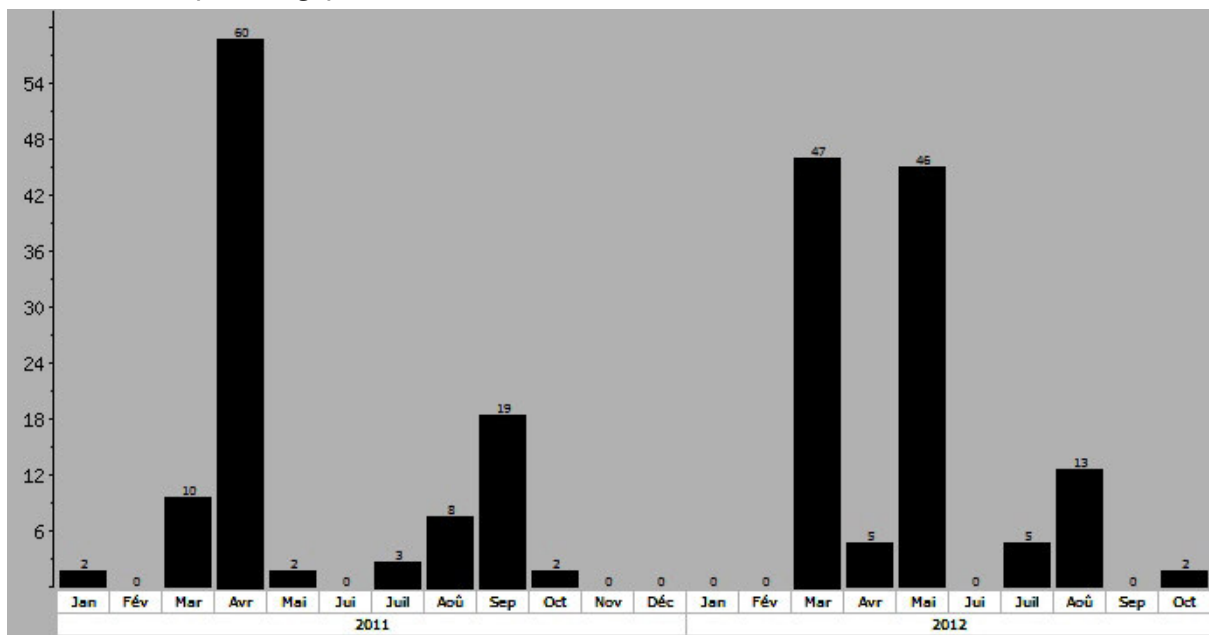
En 2011 : à l'exception d'une donnée en mai, la grande majorité des données (32) s'échelonnent du 8 août à mi-octobre. Même phénologie en 2012 : à l'exception d'une donnée en mai, la plupart des données (seulement 14) s'échelonnent du 27 août à mi-octobre.

On note donc quelques rares hivernants :

- ⤴ 1 à Pérignat-sur-Allier-63 (T. Brugerolle) et 1 à Vichy-03 (R. Riols) le 4 décembre 2010,
- ⤴ 1 le 5 décembre 2010 à Chemilly-03 (G. Le Roux),
- ⤴ 1 le 26 décembre 2010 à Cébazat-63 (J.J. Lallemand),
- ⤴ 4 le 7 décembre 2011 à Valignay-03 (A. Trompat),
- ⤴ 1 le 11 février 2012 à Vaux-03 (N. Deschaume).

*Espèce essentiellement observée lors de la migration postnuptiale, d'août à octobre. Les données sont rares lors de la migration pré-nuptiale. Quelques individus sont aussi notés en hiver.*

**Combattant varié (hivernage)**



Cette espèce migratrice passe dans notre région des mois de mars à mai, puis de juillet à octobre. En hiver, on ne compte qu'une seule donnée en 2 ans : 1 le 15 janvier 2011 à Lapeyrouse-63 (N. Deschaume, A. Faurie).



### Bécassine sourde

5 données seulement de cette espèce difficile à détecter :

- ♣ 1 à Saint-Paulien-43 le 29 mars 2011 (F. Chastagnol),
- ♣ 1 à Loudes-43 le 21 mars 2012 (O. Tessier),
- ♣ 1 à Talizat-15 le 22 avril 2012 (anonyme),
- ♣ 3 à Costaros-43 le 24 avril 2012 (C. Tomati),
- ♣ 1 à Egliseneuve-d'Entraigues-63 le 2 mai 2012 (T. Leroy).

*Toutes ces rares observations ont donc été réalisées le printemps. Les chiens de chasse en trouvent probablement beaucoup plus... !*

### Barge à queue noire

11 données, principalement en mars et avril et pratiquement toujours d'oiseaux seuls :

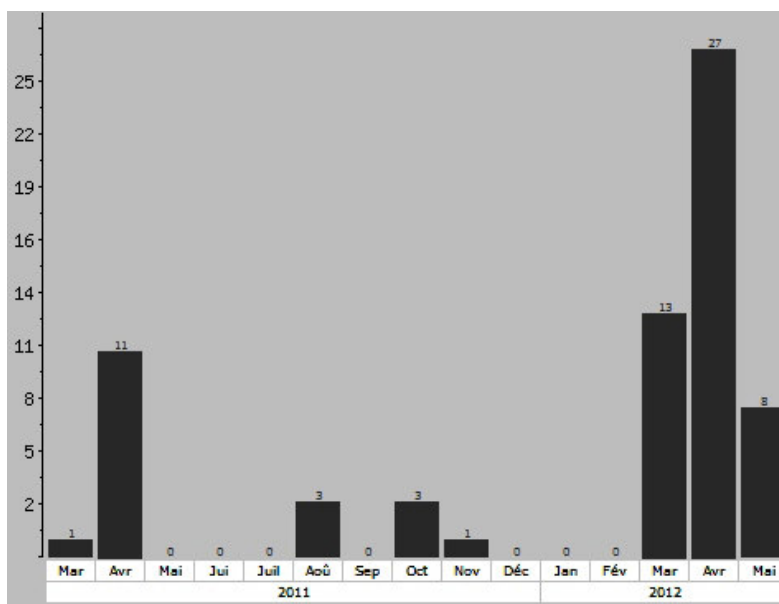
- ♣ 1 à Tanavelle-15 le 13 mars 2011 (anonyme),
- ♣ 1 à Valuéjols-15 le 30 mars 2011 (B. Raynaud),
- ♣ 1 à Cébazat-63 du 4 au 6 avril 2011 (J.J.Lallemant *et al.*),
- ♣ 2 aux Vastres-43 le 19 avril 2011 (J.P. Boulhol),
- ♣ 1 à Compains-63 le 12 juillet 2011 (S. Heinerich, L. Pont),
- ♣ 1 à Parentignat-63 le 14 mars 2012 (M. Bernard),
- ♣ 1 les 28 et 29 avril 2012 à Roffiac-15 (R. Riols, B. Raynaud),
- ♣ 2 à Châtel-de-Neuvre-03 le 13 juin 2012 (F. Guélin),
- ♣ 2 le 17 octobre 2012 à St-Germain-près-Herment-63 (P. Tourret).

### Tournepierre à collier

Une seule donnée en 2 ans : 1 le 26 avril 2012 à Prémilhat-03 (A. Faurie).

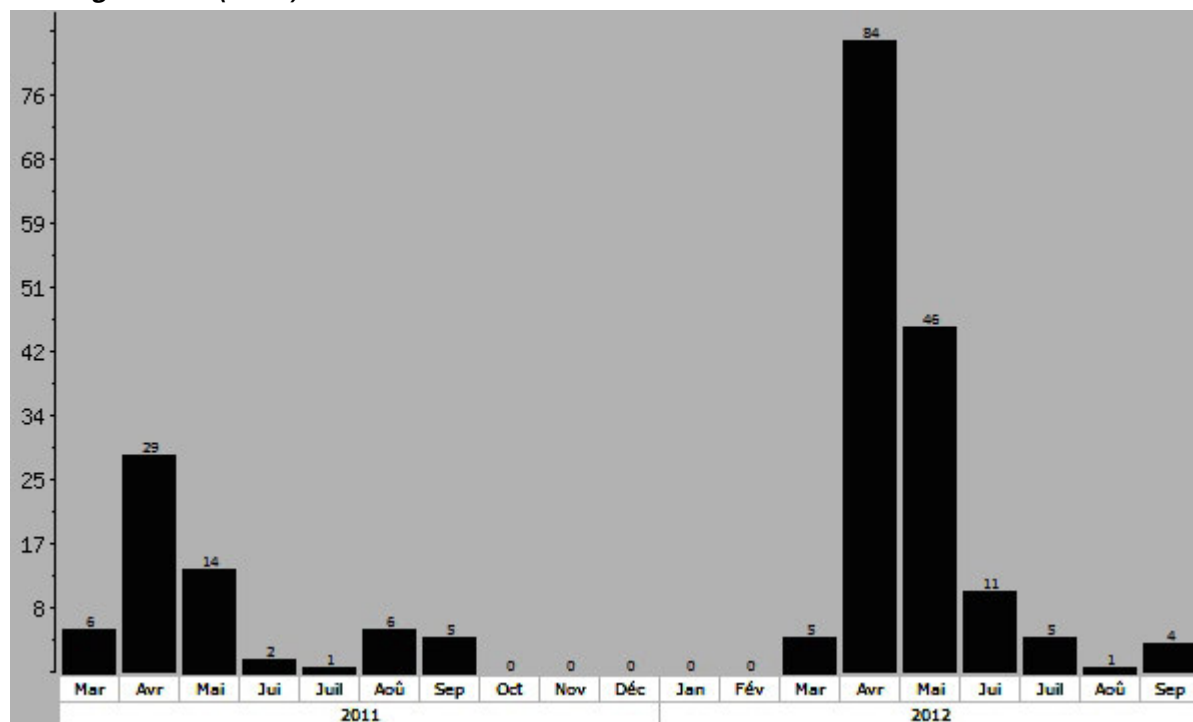
*Limicole auparavant soumis à homologation régionale, le Tournepierre avait été noté en moyenne une fois tous les 2 ans entre 2003 et 2010.*

### Chevalier arlequin



Espèce notée dans les quatre départements, essentiellement lors du passage pré-nuptial et jamais en hiver. 14 données en 2011 et 34 en 2012. Les plus grands groupes observés sont les suivants :

- ♣ 5 à Cussac-15 le 20 mars 2011 (anonyme),
- ♣ 6 à Talizat-15 le 22 mars 2012 (anonyme),
- ♣ 8 et 7 les 29 avril et 3 mai 2012 à Varennes-sur-Allier-03 (V. Ponelle, C. Rivoal).

**Chevalier gambette (hiver)**

54 données en 2011 et 101 en 2012 mais aucune en hiver. Ainsi, aucun oiseau n'est noté du 1<sup>er</sup> décembre 2010 au 17 mars 2011, ni du 2 septembre 2011 au 18 mars 2012. Le dernier de l'année 2012 est observé le 30 septembre à Chemilly-03 (N. Deschaume, R. Tavard).

*L'hivernage du Chevalier gambette reste donc très rare en Auvergne.*

**Chevalier aboyeur (hiver)**

Petit hivernage lors de l'hiver 2010-2011 avec au moins 2 individus notés régulièrement du 4 décembre au 8 mars dans la Réserve Naturelle du Val d'Allier-03. Egalement 3 le 27 décembre à Vichy-03 (D. Houston).

Lors de l'hiver 2011-2012, à nouveau au moins 1 individu noté dans la RNVA-03 du 18 novembre au 26 février. Le Chevalier aboyeur fut également observé en 3 autres localités le long de la rivière Allier :

- ▲ 1 à Issoire-63 le 3 janvier 2012 (C. Chérie),
- ▲ 1 à Château-sur-Allier-03 le 21 janvier 2012 (N. Deschaume, R. Tavard, G. Le Roux),
- ▲ 1 au Veurdre-03 le 3 février 2012 (J.C. Sautour).

Le dernier oiseau de l'année 2012 est noté le 26 octobre à Moulins-03 (E. Falta).

**Chevalier guignette (hiver)**

Espèce présente chaque hiver même si le nombre d'oiseaux reste faible. Le guignette hiverne principalement au bord de la rivière Allier ou sur des sablières proches. Seuls les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme sont concernés par l'hivernage. La fidélité à certains sites d'hivernage est remarquable :

- ▲ 19 données du 1<sup>er</sup> décembre 2010 au 30 janvier 2011, pour environ 12 sites. Total de 6 individus dénombrés sur la RNVA-03 par P.A. Dejaifve lors du comptage Wetland du 14 janvier.
- ▲ 17 données du 1<sup>er</sup> décembre 2011 au 30 janvier 2012, pour environ 10 sites. Soulignons la mention d'un individu le long du Cher à Commentry-03 le 14 janvier 2012 (N. et R. Deschaume, A. Faurie).

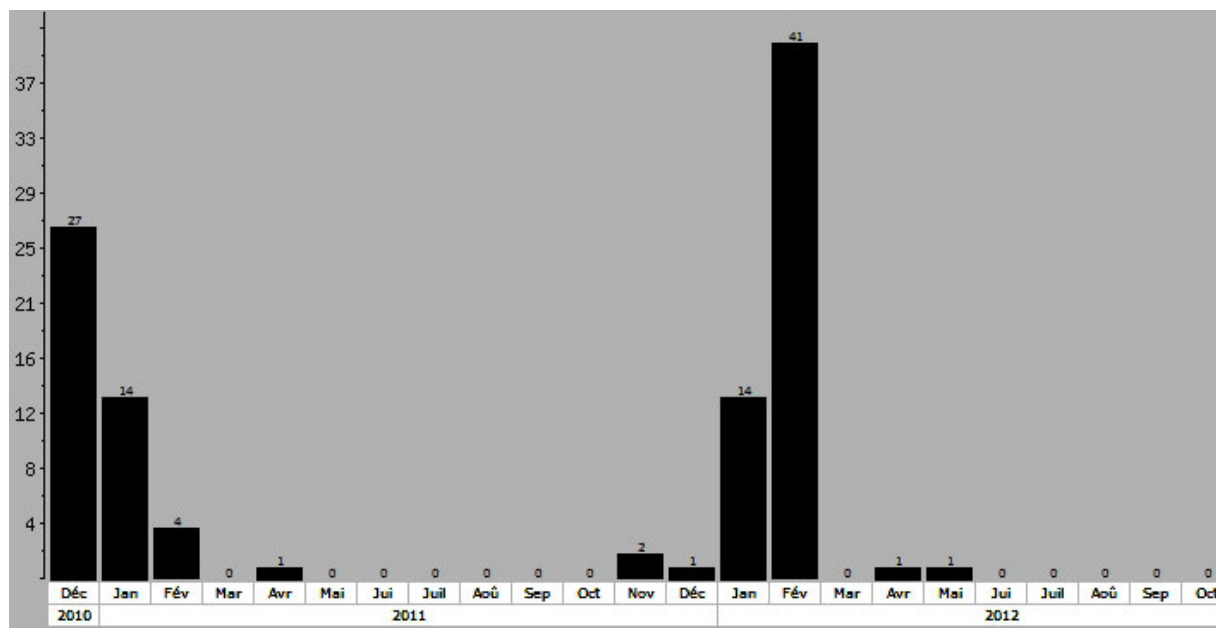
**Courlis corlieu**

Espèce rare uniquement signalée de mi-avril à début mai, excepté une observation en septembre. Les données sont les suivantes :

- ▲ 1 à Vitray-03 le 16 avril 2011 (A. Trompat),
- ▲ 1 à Compains-63 le 20 avril 2011 (T. Leroy, L. Pont),
- ▲ 1 à Pulvérières-63 le 4 septembre 2011 (J.C. Gigault),
- ▲ 1 à Issoire-63 le 17 avril 2012 (C. Chérie),
- ▲ 3 à Cussac-15 le 23 avril 2012 (anonyme),
- ▲ 2 à Trémouille-15 le 23 avril 2012 (T. Leroy),
- ▲ 1 au Broc-15 les 24 et 25 avril 2012 (M. Bernard, C. Chérie),

- ♣ 1 à Roffiac-15 le 29 avril 2012 (R. Riols),
- ♣ 1 à Valuéjols-15 les 3 et 4 mai 2012 (R. Riols).

### Goéland cendré



Il y a eu 59 données en 2 ans. Cette espèce est régulière en hivernage mais peu fréquente lors des passages pré et postnuptiaux. En migration, elle s'arrête régulièrement dans les rassemblements de laridés. Par exemple, 1 adulte est noté le 1<sup>er</sup> avril 2011 parmi 350 Mouettes rieuses à Pérignat-sur-Allier-63 (T. Brugerolle) et 2 adultes furent observés à proximité d'une colonie de Sternes pierre-garin à Moulins-03 les 14 avril et 13 mai 2012 (G. Le Roux, E. Falta).

En hiver :

- ♣ 24 données du 1<sup>er</sup> décembre 2010 au 2 février 2011, pour une quinzaine d'individus dans l'Allier et le Puy-de-Dôme.
- ♣ 31 données du 1<sup>er</sup> novembre 2011 au 1<sup>er</sup> mars 2012, pour environ 25 individus. Max. de 10 à Vichy-03 le 8 février 2012 (S. Heinerich) lors d'une sévère vague de froid. Soulignons 2 mentions en Haute-Loire où l'espèce est très rare : 1 première année à Bournoncle-Saint-Pierre-43 le 24 novembre (S. Heinerich) et 1 adulte le 27 décembre à Lapte-43 (M. Zucca).

### Goéland brun

43 données en 2 ans, soit une moyenne annuelle de 22 données. Cette espèce peut être notée en toute saison, mais elle est plus régulière lors du passage pré-nuptial en mars puis en mai, et lors du passage postnuptial d'octobre-novembre. A noter parmi ces observations :

- ♣ l'hivernage d'un adulte à Lanobre-15 lors de l'hiver 2010-2011 puis de 1 à 2 adultes lors de l'hiver 2011-2012 (T. Leroy *et al.*)
- ♣ un adulte fréquentant régulièrement la décharge de Saint-Sulpice-63 en février-mars 2012 (S. Heinerich, P. Turret), pouvant correspondre à l'oiseau observé régulièrement à Lanobre-15
- ♣ un groupe record pour l'Auvergne de 25 adultes en migration active le 19 mars 2011 à Roffiac-15 (S. Heinerich, R. Riols)

### Mouette mélanocéphale

En 2011, 4 adultes sont notés en mars-avril lors du passage pré-nuptial et 5 individus (3 de première année et 2 adultes) sont signalés en août, septembre et octobre en période de migration postnuptiale.

En 2012, 1 adulte est observé le 14 janvier à Vichy-03 (D. Houston *et al.*). Les mentions hivernales sont rarissimes en Auvergne. Sinon, 12 individus signalés de mars à mai et une seule donnée en août.

*L'espèce reste donc rare mais régulière lors du passage migratoire.*

### Mouette pygmée

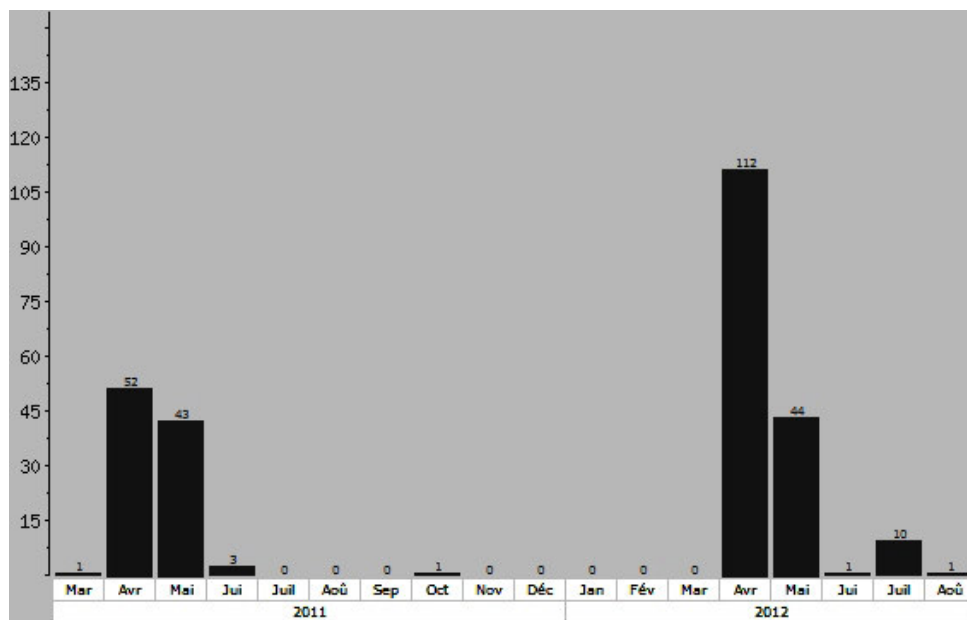
Les observations sont les suivantes :

- ♣ 2 le 18 décembre 2010 à la Roche-Noire-63 (T. Brugerolle),
- ♣ 1 le 17 avril 2011 à Talizat-15 (anonyme),

- ^ 1 le 3 septembre 2011 à Pérignat-sur-Allier-63 (T. Brugerolle),
- ^ 1 le 4 septembre 2011 à Clermont-Ferrand-63 (J.P. Dulphy),
- ^ 1 le 15 octobre 2011 à Chavagnac-15 (F. Taupin),
- ^ 1 du 9 au 20 décembre 2011 à Parentignat-63 (C. Chérie),
- ^ 1 le 16 décembre 2011 à Lanobre-15 (T. Leroy),
- ^ 1 le 24 décembre 2011 à Lurcy-Lévis-03 (C. Chérie).

A noter donc que la Mouette pygmée a été plus rare que la Mouette mélanocéphale ces 2 dernières années.

### Guifette moustac



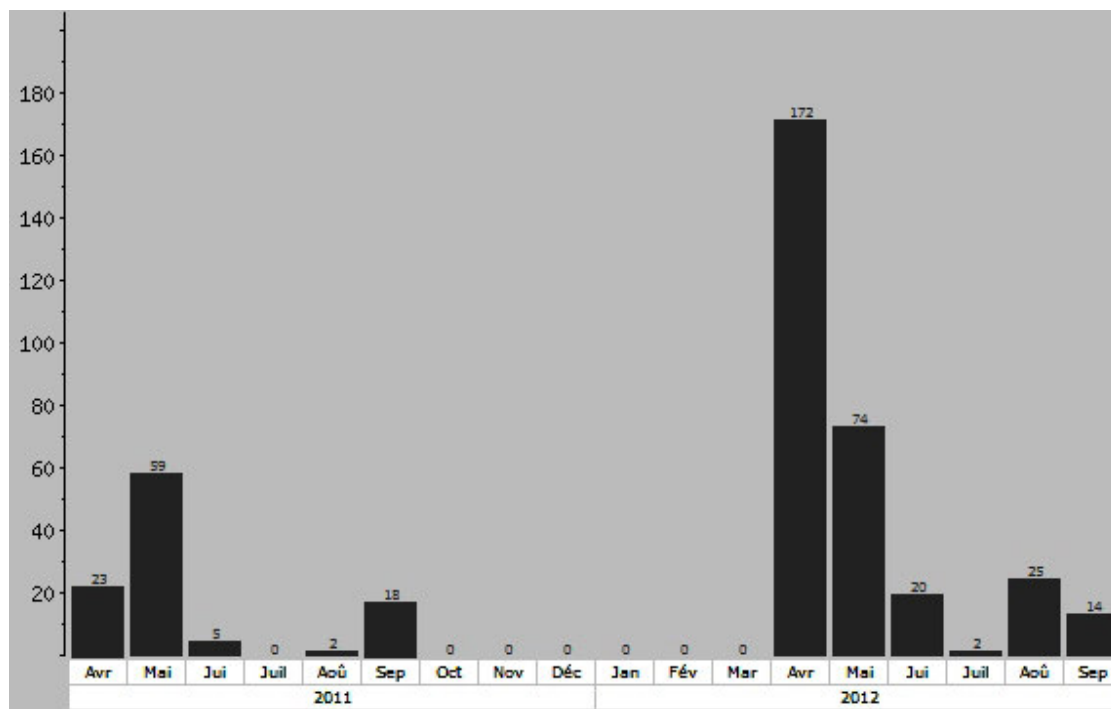
Il y a eu 107 données en 2 ans. L'espèce est régulièrement notée lors du passage prénuptial en avril-mai et rarement signalée lors du passage postnuptial en juillet-août.

Ainsi, 46 données ont été enregistrés en 2011, du 28 mars au 13 juin, et 61 en 2012, du 19 avril au 30 août.

En 2012, il y a eu 5 données en juillet dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, puis 1 le 30 août à Chavagnac-15 (P.J. Dubois).

Les effectifs observés sont rarement importants. Notons quand même 12 à Lurcy-Lévis-03 le 10 avril 2011 (P. Giosa) et 15 à Ytrac le 26 avril 2012 (S. Alcouffe).



**Guifette noire**

152 données. Un peu plus régulière que la Guifette moustac. Le passage postnuptial de cette espèce en août-septembre est plus marqué.

Ainsi, il y a eu 42 données en 2011, du 10 avril au 30 septembre, et 110 données en 2012, du 26 avril au 22 septembre. La Guifette noire a donc été légèrement plus rare que la Guifette moustac en 2011 et beaucoup plus fréquente en 2012. Les effectifs les plus importants (certes modestes...) sont les suivants : 10 le 26 avril 2012 à Ytrac-15 (S. Alcouffe), 10 le 27 avril 2012 à Costaros-43 (N. Vaille-Culière), 10 à Vitray-03 le 29 mai 2012 (J. Fombonnat).

**Hibou des marais**

44 données. L'hivernage de cette espèce a été suivi chaque hiver à la narse de Lascols (Cussac-15) : de 1 à 5 individus sont notés lors de l'hiver 2010-2011 et de 1 à 8 individus lors de l'hiver 2011-2012 (R. Riols, S. Heinerich *et al.*). Des individus isolés ont également été signalés en d'autres localités de la plaine de Saint-Flour.

**En 2011**, seulement 5 données en dehors de la plaine :

- ▲ 1 à Cournon-d'Auvergne-63 le 6 février (T. Brugerolle),
- ▲ 5 à Aubiat-63 le 15 février (anonyme),
- ▲ 1 à Ytrac-15 les 28 et 29 avril (anonyme),
- ▲ 1 en migration active à Saint-Bonnet-près-Orcival-63 le 4 mai (S. Heinerich, R. Riols),
- ▲ 1 estivant à Ennezat-63 du 8 au 14 juillet (J.C. Lablanquie, F. Guélin).

**En 2012 :**

- ▲ 1 à Loudes-43 du 15 au 22 mars (O. Tessier),
- ▲ 1 à la Chapelle-aux-Chasses-03 le 30 septembre (M.A. Larbot),
- ▲ 1 à Loudes-43 le 20 octobre (G. Belland).

**Accenteur alpin (hivernage)**

Pour l'hiver 2010-2011 (novembre à février), 24 données (60 oiseaux) ont été transmises : 5 dans le Cantal et 19 dans le Puy-de-Dôme.

Pour l'hiver 2011-2012, ce sont 60 données (240 oiseaux avec les comptages redondants !) qui ont été transmises, chiffre exceptionnel ! Un net afflux a été observé au début de la vague de froid de février dans les villages de Montaigut-le-Blanc, Champeix et une carrière de Saint-Diéry dans le Puy-de-Dôme, pas très loin des sites des Monts Dore. Des oiseaux sont aussi notés à plusieurs reprises au sommet du Puy de Dôme et dans le massif du Mézenc.

*Classique donc, à cette époque les oiseaux fuient la neige et sont visibles dès que le sol est accessible.*

### Gorgebleue à miroir

La Gorgebleue est une espèce visible uniquement lors des 2 passages (mars-avril et août-septembre). Pour les 4 passages concernés, on dispose de 68 données, ce qui est notable, mais ne correspond en fait qu'à environ 25 individus différents. Aucun oiseau de la sous-espèce à miroir roux n'a été signalé pendant cette période. La majorité des observations est faite dans le Cantal, un peu moins dans le Puy-de-Dôme, exceptionnellement dans l'Allier.

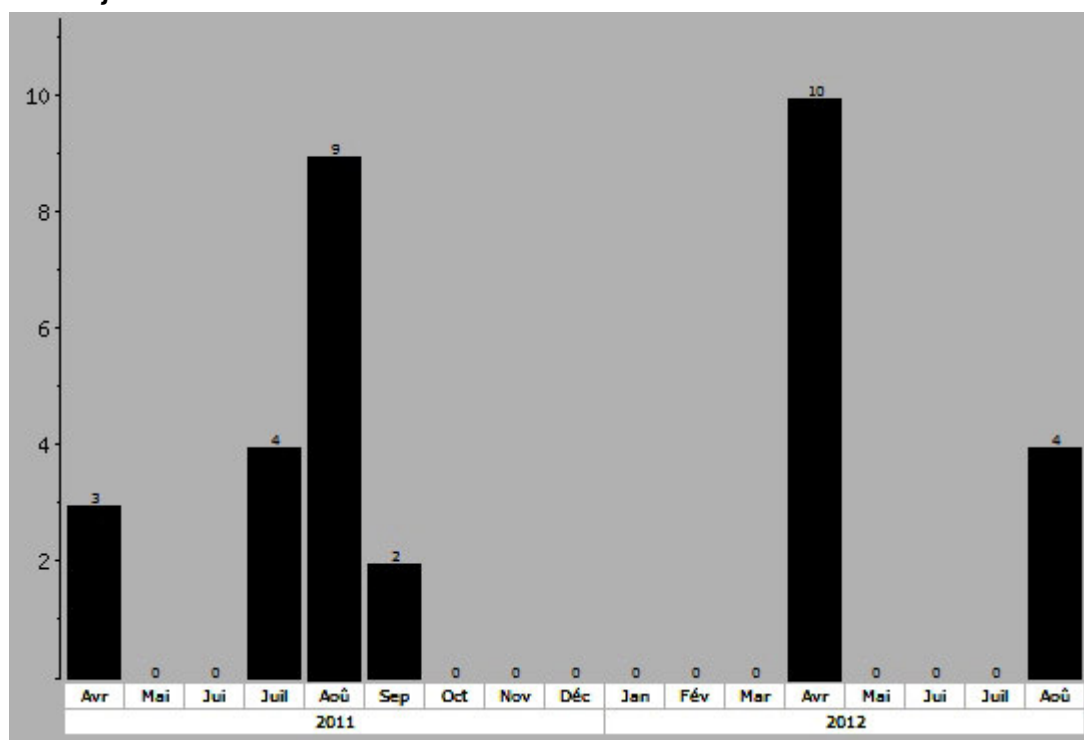
**Printemps 2011** : à noter 1 à Madic-15 le 21 mars (T. Leroy) et 1 le 17 avril à Talizat-15 (B. Raynaud, S. Boursange). Au total 4 individus.

**Automne 2011** : à noter la première le 13 août à Ytrac-15 (anonyme) et 1 le 29 septembre en altitude au Mont-Dore (C. Chérie). Au total 12 individus.

**Printemps 2012** : première le 19 mars à Gerzat-63, espèce notée sur ce site jusqu'au 9 avril (nombreux observateurs) ; 1 le 20 mars à Ytrac-15 (S. Alcouffe). Total de 5 individus.

**Automne 2012** : première le 22 août à Ytrac-15 (anonyme). Au total, 5 individus sur 3 sites.

### Phragmite des joncs



Cette espèce a à peu près le même statut que la précédente. Elle passe en avril (9 données en 2011 et 10 données en 2012), puis en juillet-septembre (39 et 19 données). Elle est vue surtout dans le Cantal, y étant peut-être plus facile à repérer sur des sites très suivis. Ainsi, près de 30 individus ont été notés en 2 ans.

**Printemps 2011** : 6 individus en avril dans le Cantal.

**Automne 2011** : première le 14 juillet à Pérignat-sur-Allier-63 (T. Brugerolle). Encore une le 18 septembre à Mirefleurs-63 (T. Brugerolle). Au total 10 individus, surtout dans le Cantal.

**Printemps 2012** : 6 individus du 5 au 30 avril.

**Automne 2012** : première le 12 août à Ytrac-15 (anonyme). Une tardive présente jusqu'au 6 octobre (anonyme). Au total 6 individus.

### Cisticole des joncs (apparitions)

Alors que près de 130 données figurent déjà dans Faune-Auvergne, seulement 5 données concernent 2011 et 2012 :

- ♣ 1 le 30 avril 2011 à Pérignat-sur-Allier-63 (J.F. Robic),
- ♣ 1 le 4 juin 2011 à Bourg-Lastic-63 (J.J. Lallemand),
- ♣ 1 le 13 juin 2011 au Broc-63 (J.P. Dulphy),
- ♣ 1 le 18 octobre 2011 à Chavagnac-15 (J.Y. Delagrée),
- ♣ 1 le 11 avril 2012 aux Pradeaux-63 (C. Chérie).

### Bergeronnette printanière, sous-espèces thunbergi et flavissima

Ces deux sous-espèces, auparavant soumises à homologation régionale, ont essentiellement été observées ces 2 dernières années lors du passage pré-nuptial s'étalant de fin mars à mi mai.

La Bergeronnette printanière nordique (*thunbergi*) a été notée à 9 reprises en 2011 et 13 fois en 2012, uniquement dans le Cantal et le Puy-de-Dôme. Le groupe le plus important comprenait 15 ind. le 6 mai 2011 à Cussac-15 (anonyme).

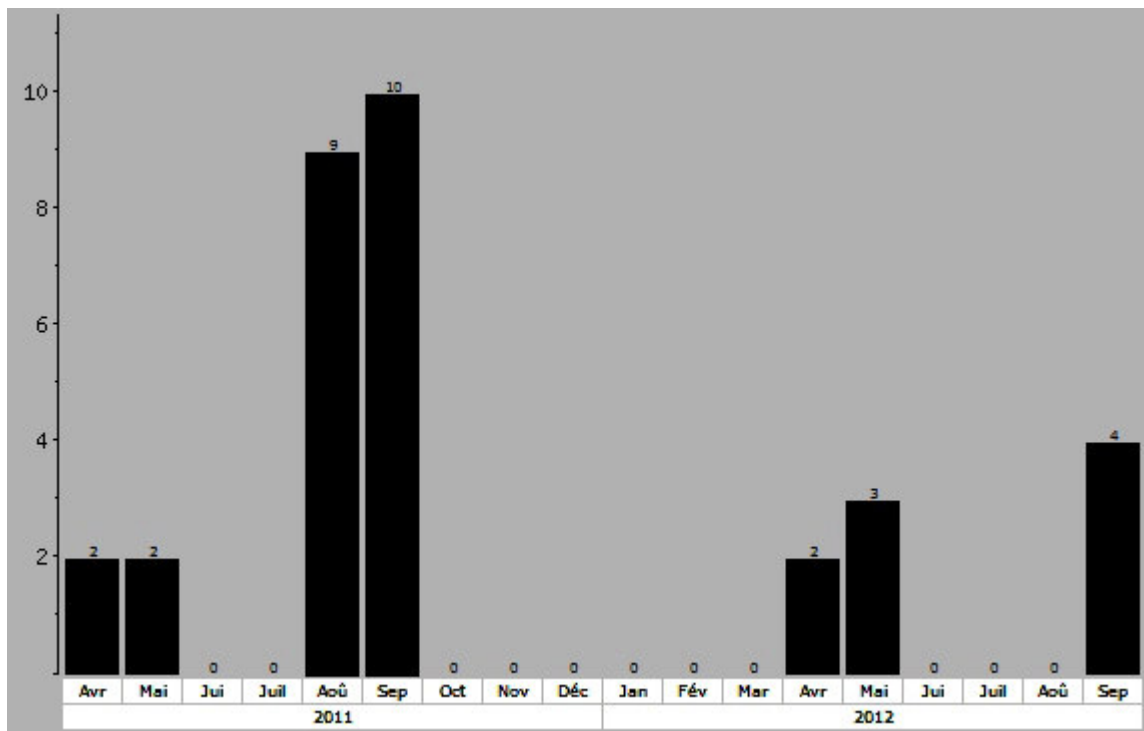
La Bergeronnette printanière flavéole (*flavissima*) a été notée à 4 reprises en 2011 et 24 fois en 2012. Elle est toujours observée en faible nombre, excepté une donnée de 6 mâles le 23 avril 2012 à Ytrac-15 (anonyme). Seul le département de la Haute-Loire ne fournit pas de mention.



© LPO Auvergne - JM Frenoux

A noter donc qu'en 2012 le nombre de données de Bergeronnettes printanières flavéoles est supérieur à celui des Bergeronnettes printanières nordiques alors que ces dernières sont habituellement les plus fréquentes.

### Pipit rousseline (migration)



L'espèce n'est visible qu'aux passages. Au total, 26 données ont été transmises pour 34 individus, auxquels il faut ajouter ceux de Creste, soit 46 individus vus en 2 ans.

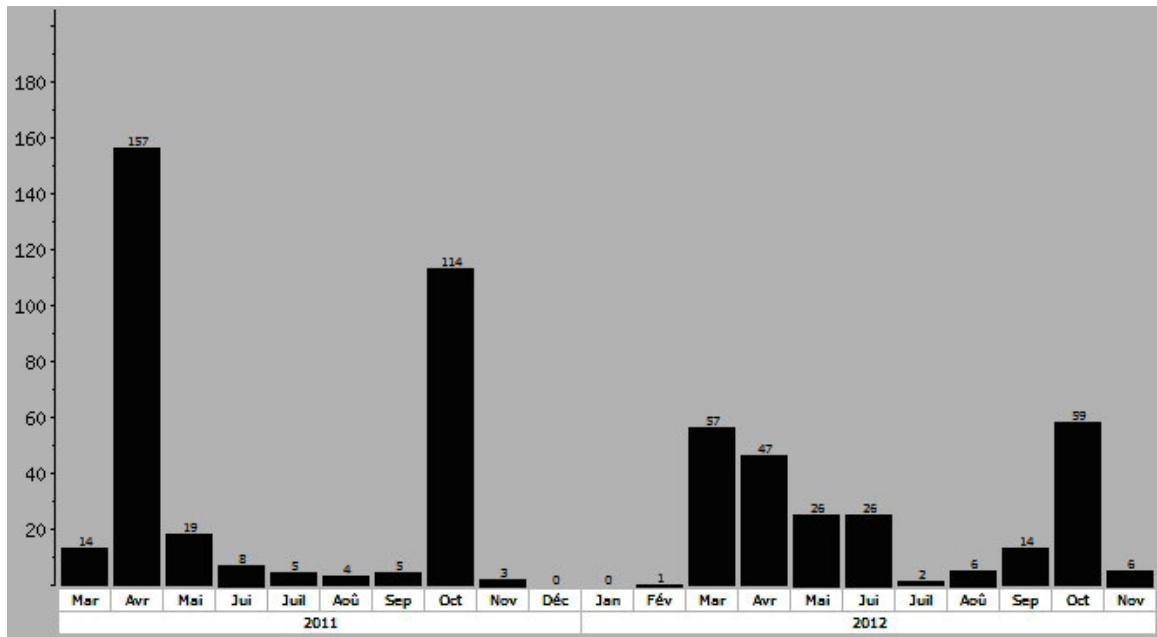
**Printemps 2011** : 4 individus, le dernier noté le 14 mai à Lavigerie-15 (M. Boch).

**Automne 2011** : premier le 13 août à Veyre-monton-63 (T. Brugerolle) et derniers le 16 septembre à Tallende-63 (T. Brugerolle). Au total, 20 individus. A noter 3 à Neschers le 15 septembre (M. Bernard). Il faut rajouter 12 individus notés en migration active à Creste (Bernard et al., 2011).

**Printemps 2012** : 6 individus du 9 avril au 7 mai.

**Automne 2012** : 4 individus en septembre.

**Merle à plastron (migration, hivernage)**



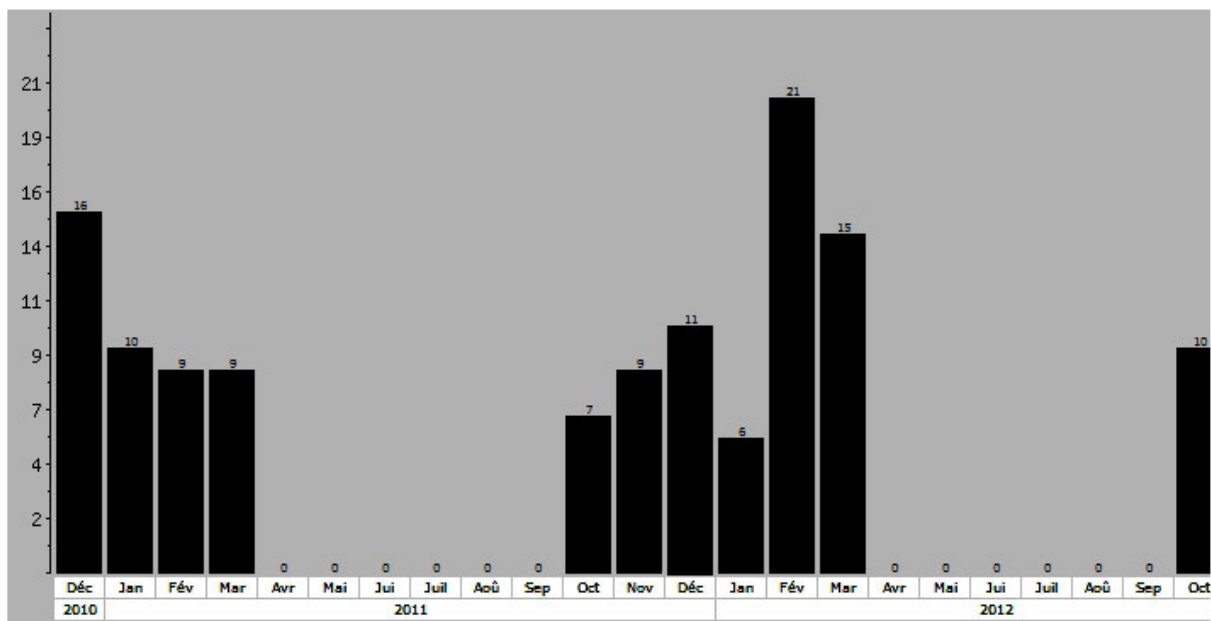
Octobre 2011 : 17 données et 2 nordiques,

Mars-avril 2012 : 30 données et 9 nordiques, en fait passage et arrivées étant indissociables.

Septembre-novembre 2012 : 38 données et 2 nordiques.

*Le passage de printemps n'est pas vraiment détectable (sauf s'il s'agit de nordiques), car synchrones avec l'arrivée des nicheurs mais celui d'automne est bien net après une « quasi-disparition » des oiseaux en été.*

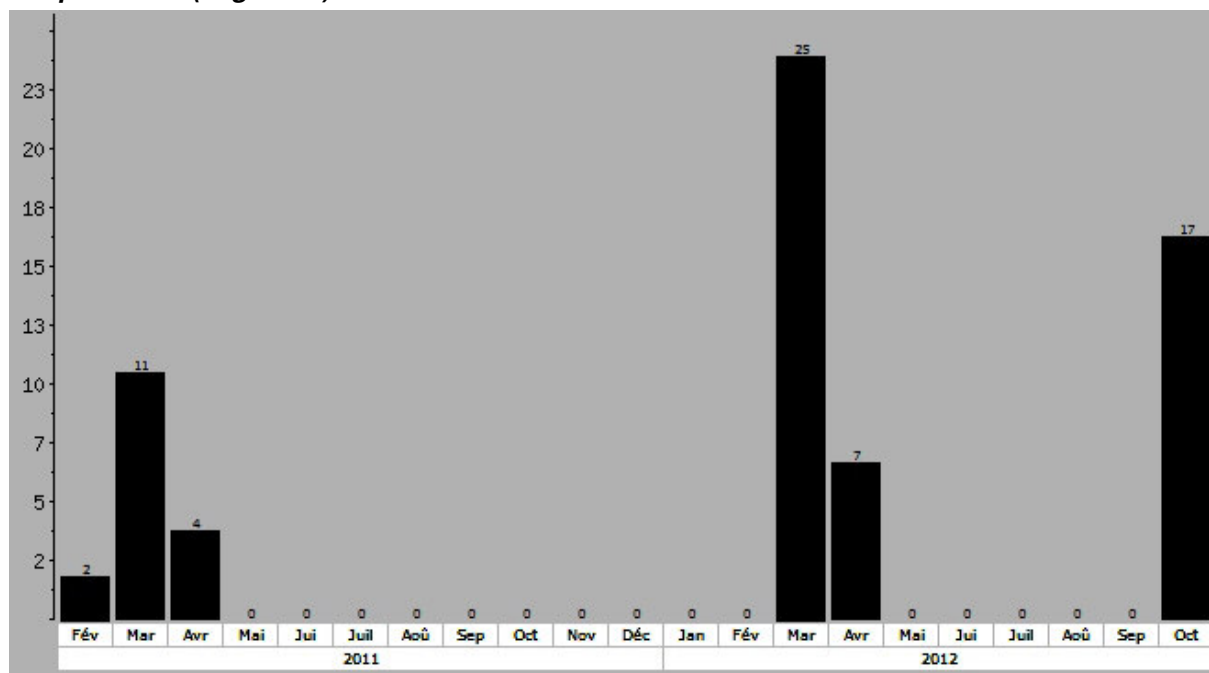
**Tichodrome échelette**



Pour l'hiver 2010-2011 (du 13 octobre au 27 mars), 75 données ont été enregistrées et 85 pour l'hiver 2011-2012 (du 4 octobre au 28 mars). A noter un individu au passage à Creste le 3 octobre ! Souvent un même individu est concerné par une longue série de données.

*Au vu des données reçues, on peut alors considérer qu'une vingtaine d'individus différents sont en fait notés chaque hiver.*



**Rémiz penduline (migration)**

La Rémiz penduline a été relativement bien notée au passage au cours de ces 2 années :

- ⤴ 7 données en février-avril 2011 (17 individus),
- ⤴ 1 donnée en novembre 2011 (4 individus),
- ⤴ 16 données en mars-avril 2012 (61 individus),
- ⤴ 7 données en octobre 2012 (19 individus).

Aucune donnée n'est parvenue de l'Allier, 2 de la Haute-Loire, mais 16 du Puy-de-Dôme (surtout à Gerzat et dans la région d'Issoire) et 13 du Cantal (à Talizat principalement).

**Moineau soulcie (hivernage)**

Les observations hivernales de cette espèce, a priori sédentaire dans notre région, sont beaucoup moins nombreuses qu'au printemps. Elles ont toutes été réalisées dans la zone connue de nidification du Moineau soulcie.

Pour l'hiver 2010-2011: 24 données du 1er décembre au 31 janvier

Pour l'hiver 2011-2012 : 13 données du 1er décembre au 31 janvier

Quelques observations remarquables sont à noter :

- ⤴ un site de gagnage aux Martres-de-Veyre-63 est fréquenté chaque hiver. J. Fournier compte environ 180 ind. sur ce site le 1<sup>er</sup> janvier 2011.
- ⤴ enfin des nouvelles en période d'hivernage de la population du sud-ouest du Cantal : 47 ind. sont observés le 11 décembre à Ladinhac (anonyme).
- ⤴ un oiseau est noté dans le bourg de Reignat-63 le 22 décembre 2011 alors qu'il n'est pas (encore?) connu nicheur dans ce village (T. Brugerolle).



© LPO Auvergne - R Riols

Par contre, pas de nouvelles de la population de Haute-Loire, mis à part 2 oiseaux à une mangeoire le 14 février 2012 à Courenc (S. Gomez) lors de la très sévère vague de froid et de neige.

**Niverolle alpine (hivernage)**

**Hiver 2010-2011** : elle est rare :

- ⤴ 3 dès le 28 octobre au col de la Cabanne, Chambon-sur-lac-63 (T. Leroy),
- ⤴ 5 le 4 janvier 2011 à la Tour carrée, le Mont Dore-63 (T. Leroy),
- ⤴ 1 à 4 aux Estables-43 en janvier 2011 (D. Durkalec).

**Hiver 2011-2012** : 20 données, dont les plus significatives sont les suivantes :

- ⤴ 25 le 25 octobre aux Estables-43 (J.P. Boulhol),

- ♣ 15 le 26 octobre à Mandailles-15 (B. Pellegrini),
- ♣ 5 le 10 novembre dans le Sancy, Chambon-sur-lac-63 (C. Chérie),
- ♣ 8 le 2 mars au col de la Cabanne, Chambon-sur-lac (A. Clamens),
- ♣ et encore 2 le 28 avril aux Estables (M. Pichon).

*L'espèce est donc toujours assez bien notée. Encore faut-il aller quasi obligatoirement en altitude pour l'observer.*

### **Sizerin flammé (hivernage)**

Pour cette espèce, les hivers se suivent et ne se ressemblent pas. Ainsi, on compte 45 données pour l'hiver 2010-2011 mais seulement 3 l'hiver suivant.

#### **Hiver 2010-2011 :**

- ♣ premier le 11 novembre à Vabres-15 (T. Brugerolle),
- ♣ généralement 1 à 5 ind. notés ensuite, excepté au moins 10 le 16 décembre à Chanonat-63 (J.P. Dulphy),
- ♣ 2 derniers le 6 mars à Saint-Sulpice-63 (P. Tourret).

#### **Hiver 2011-2012 :**

- ♣ 5 individus en octobre-novembre 2011, c'est tout !

*Par contre, l'hiver en cours (2012-2013) semble être un hiver « à sizerins ». A suivre donc.*

## **Bibliographie**

**BERNARD T. et al., 2011.** Bilan du suivi de la migration postnuptiale à Creste (63) à l'automne 2011. 23 pages, rapport sur [www.migracion.net](http://www.migracion.net)

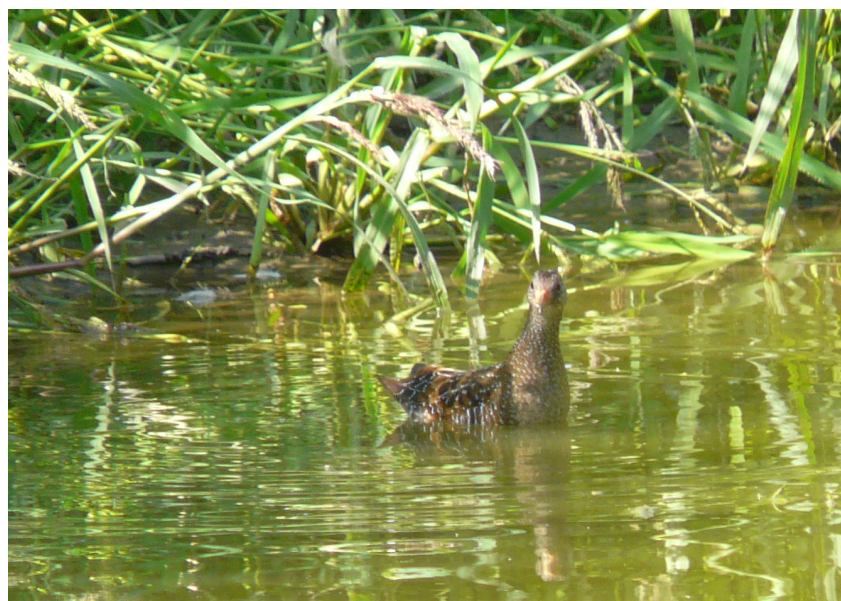
**DULPHY J.P., TROMPAT A., BOULHOL J.P., 2012.** Nidification de la Nette rousse en Auvergne : situation en 2010-2012. *Le Grand Duc*, 80 : 50-53.

**DULPHY J.P., 2011.** Annales 2009-2010 : espèces non homologables à suivre en priorité en Auvergne hors nidification. *Le Grand Duc*, 78 : 22-30.

**DULPHY J.P., TROMPAT A., RIOLS R., 2011.** Espèces introduites, échappées, égarées : point succinct sur quelques espèces allochtones, en Auvergne, de 2003 à la fin 2010. *Le Grand Duc*, 78 : 16-19.

**FRENOUX J.M., 2005.** Etat des populations de limicoles en Auvergne. *Le Grand duc*, 67 : 101 pages.

**HEINERICH S., 2012.** Nouveaux cas d'hivernages complets pour le Milan noir en Auvergne. *Le Grand Duc*, 80 : 68-70.





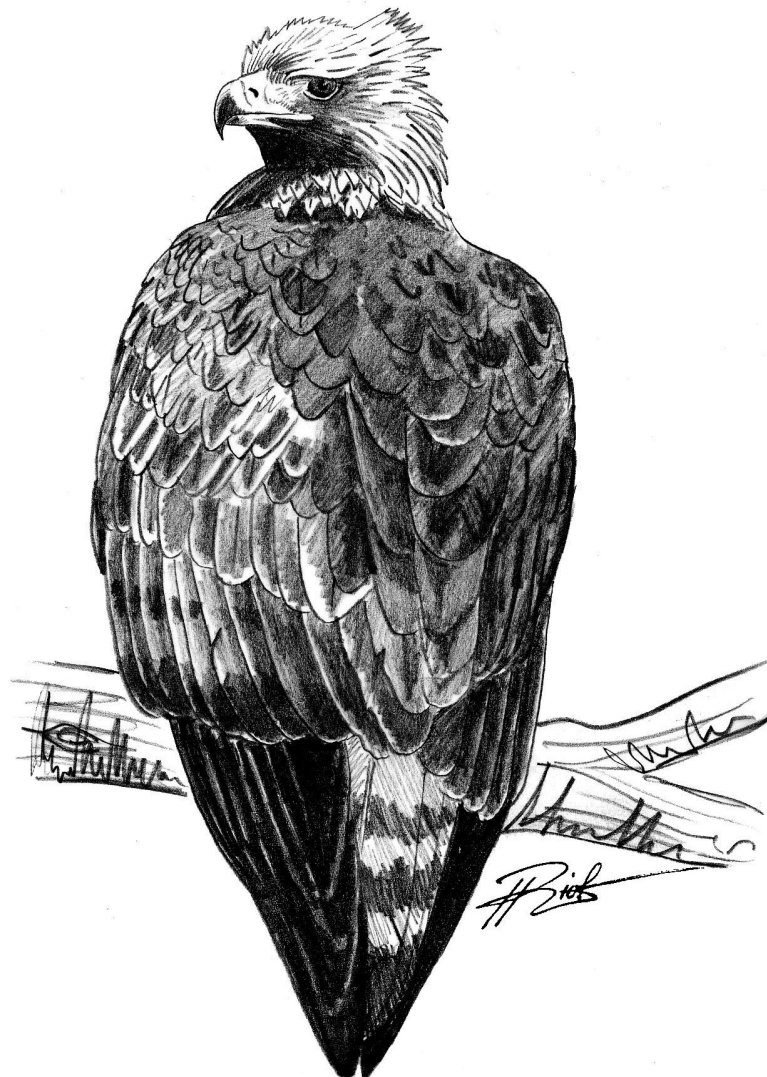
ISSN 0154 - 2109



# Rapport du Comité d'Homologation Régional Auvergne : année 2012.

Thibault Brugerolle, Jean-Pierre Dulphy et le CHR Auvergne

LE GRAND-DUC N°81 (ANNEE 2013)



## Introduction

Ce neuvième rapport du CHR Auvergne marque les 10 ans de son existence. En 2012, le nombre de données à homologuer saisies sur la base de données en ligne [www.faune-auvergne.org](http://www.faune-auvergne.org) s'élève à 273. Au final, 242 données ont été retenues et 31 non validées. Dans ce rapport figurent donc 49 espèces ou sous-espèces correspondant aux données homologuées en 2012. Il faut y ajouter quelques données en retard ainsi que les observations validées par le Comité d'Homologation National et parues dans le rapport annuel du CHN de l'année 2011 (REEBER et le CHN, 2013). Les données non validées n'apparaissent pas dans ce rapport. Quant aux données cachées dans faune-auvergne, elles sont publiées mais en respectant les volontés des découvreurs (anonymat et/ou précisions sur le lieu). La procédure de validation a été expliquée dans le rapport précédent et n'a pas été modifiée. Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'Aigle royal a été retiré de la liste des espèces et des sous-espèces soumises à homologation régionale et aucun taxon n'a été ajouté.

Le comité était composé cette année de Arnaud Trompat (président), Jean-Pierre Dulphy (secrétaire), Pierre Tourret, Romain Riols, Jean-Christophe Sautour et Thibault Brugerolle. A la fin de l'année, Jean-Christophe Sautour a démissionné et deux nouvelles personnes vont intégrer le CHR en 2013 : Gilles Saulas et Sébastien Heinerich. De plus, Arnaud Trompat, à l'origine de la création du CHR et président du comité pendant 10 ans, a souhaité passer le relais à partir de 2013, tout en restant membre du comité. Thibault Brugerolle a accepté de prendre en charge la présidence.

Une nouvelle espèce fait son apparition sur la liste des oiseaux d'Auvergne (catégories A et C) : la Glaréole à collier. L'année 2012 fut riche en surprises avec les mentions de migrateurs occasionnels comme le Pygargue à queue blanche, l'Hirondelle rousseline, le Pouillot à grands sourcils, le Coucou geai ou encore le Chevalier stagnatile. Quelques données de nicheurs très rares dans la région ont également été rapportées (Chevêchette d'Europe, Gêlinotte des bois). Quant à la sévère vague de froid du 30 janvier au 17 février, elle n'apporta que peu d'espèces nordiques dans la région et fut relativement décevante : seulement deux Cygnes chanteurs, un Jaseur boréal et une Macreuse brune ont été découverts durant cette période.

Dix ans de CHR, c'est aussi l'occasion de faire le point sur les espèces ou sous-espèces soumises à homologation en 2003 et qui, 10 ans après, ne font plus partie de cette liste. Elles sont au nombre de 56 et peuvent être classées en trois catégories :

### ➤ Espèces allochtones

Elles ont été retirées de la liste au 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour alléger le travail du CHR. On retrouve dans cette catégorie des échappés de captivité, des oiseaux issus de lâchés et des espèces pour lesquelles les individus observés en Auvergne appartiennent très probablement aux populations férales ouest européennes. Un point a récemment été fait sur ces espèces (DULPHY et al., 2011).

Canard carolin	Bernache nonnette	Faisan vénéré
Canard mandarin	Ouette d'Egypte	Perruche à collier
Oie à tête barrée	Tadorne casarca	

### ➤ Espèces soumises à homologation départementale

Des espèces rares dans certains départements mais bien connues dans d'autres étaient soumises à homologation départementale et non sur l'ensemble de la région. Ce fonctionnement a pris fin au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et par conséquent toutes les espèces suivantes ont été retirées de la liste :

Héron garde-boeufs (15-43-63)	Marouette ponctuée (03-43)	Pic cendré (15-43)
Aigrette garzette (15-43)	Echasse blanche (43)	Pic mar (15-43)
Grande Aigrette (15-43)	Bécasseau minute (43)	Pipit rousseline (43)
Cygne tuberculé (15-43)	Bécasseau cocorli (15-43)	Accenteur alpin (03)
Oie cendrée (15-43)	Mouette pygmée (15-43)	Monticole de roche (03)
Bernache du Canada (15-43)	Goéland cendré (15-43)	Fauvette orphée (03-15-63)
Nette rousse (15-43)	Sterne pierregarin (15-43)	Fauvette babillarde (15-43)
Garrot à œil d'or (15-43)	Sterne naine (15-43)	Cassenoix moucheté (hors Mézenc)
Harle piette (15-43-63)	Hibou de marais (43-63)	Moineau soulcie (03)
Harle bièvre (15)	Martinet à ventre blanc (03-15-63)	Niverolle alpine (03-15-63)
Aigle botté (43)	Guêpier d'Europe (15)	

Sans entrer dans le détail pour chaque espèce, on notera qu'en 10 ans certaines d'entre elles ont vu leur fréquence d'apparition par département fortement augmenter : grande Aigrette dans le Cantal et la Haute-Loire, Nette rousse en Haute-Loire, où elle niche désormais, Martinet à ventre blanc dans le Puy-de-Dôme par exemple. Des espèces nicheuses sont désormais mieux connues : Pic mar dans le 15, Aigle botté dans le 43. Enfin, certaines de ces espèces ne

fournissent aucune donnée départementale en 10 ans : par exemple, toujours pas de Niverolle alpine dans l'Allier, ni de Pic mar en Haute-Loire. Toutefois, même si de telles observations rarissimes ne seront plus soumises à homologation, elles seront documentées et vérifiées dans la base de données faune-auvergne.

### ➤ **Espèces régulières**

Considérées comme rares en 2003, elles se sont avérées régulières dans la décennie suivante et ont donc été retirées de la liste des espèces et sous-espèces à homologuer.

Vautour fauve	Bécasseau sanderling	Gorgebleue à miroir
Aigle royal	Tourneperre à collier	Cisticole des joncs
Faucon kobez	Mouette mélanocéphale	Rémiz penduline
Pluvier guignard	Goéland brun	
Bécasseau maubèche	Bergeronnette printanière nordique	
Bécasseau de Temminck	Bergeronnette printanière flavéole	

Le CHR Auvergne a fait une synthèse des données homologuées pour 8 de ces 15 espèces (TROMPAT et al., 2011). Des synthèses ont également été réalisées pour le Vautour fauve (RIOLS, 2008) et l'Aigle royal (DULPHY et RIOLS, 2011). A noter que certaines espèces ont vu leur nombre de données augmenter grâce à une meilleure prospection lors de leur passage migratoire (Pluvier guignard notamment) et probablement aussi grâce à une meilleure connaissance des critères d'identification (Bergeronnettes printanières nordique et flavéole).

En 2012, 11 nouvelles espèces apparaissent sur la liste par rapport à 2003. Il s'agit d'espèces désormais trop fréquentes au niveau national pour être maintenues sur la liste des espèces à homologuer par le Comité d'Homologation National. Elles ont toutes été vues au moins une fois en Auvergne. Il faut ajouter à cette liste le Bouvreuil trompetant qui a été vu pour la première fois en Auvergne lors de l'hiver 2005-2006.

Elanion blanc	Bécasseau tacheté	Pipit de Richard
Vautour moine	Labbe à longue queue	Pouillot à grands sourcils
Faucon d'Eléonore	Goéland railleur	Gobemouche nain
Marouette poussin	Alouette haussecol	Bouvreuil trompetant

Par ailleurs, l'homologation des données d'espèces migratrices plus courantes observées à des dates en dehors de leur présence habituelle a été mise en place à partir de 2009.

## Liste systématique des données acceptées pour l'année 2012 (catégorie A et C)

Les données sont présentées comme suit:

- 1- Nom français [\* : espèce traitée par le CMR (Comité de suivi des Migrateurs Rares)], nom scientifique.
- 2- Entre parenthèses, les premiers chiffres indiquent respectivement le nombre de données homologuées en Auvergne depuis la création du CHR Auvergne (2003) ou du CHD 43 (1998) et le nombre d'individus correspondant (l'année en cours est exclue) ; les deux derniers chiffres, le nombre de données homologuées et le nombre d'individus au cours de l'année mentionnée.
- 3- Année (si antérieure à 2012).
- 4- Département dans l'ordre alphabétique puis la localité : commune et entre parenthèses lieu-dit.
- 5- effectif, âge et sexe si connus.
- 6- Précision si l'oiseau a été tué, trouvé mort ou capturé par un bagueur.
- 7- Date d'observation.
- 8- Observateur(s), limité à trois ou anonyme si l'observateur ne souhaite pas que son nom apparaisse.
- 9- Commentaires éventuels.
- 10- La liste taxonomique est la Liste officielle des Oiseaux de France (CAF, 2007).
- 11- Les données concernant les sous-espèces sont mentionnées comme « présentant les caractéristiques » de la sous-espèce concernée.

12- Les données présentées sont la propriété entière des observateurs. Elles doivent être citées comme telles dans la littérature, par exemple : *Gélinotte des bois* : 1 m. ad. le 27 août 2012 à la Chaulme (bois de Malevielle) (B. Corbara, M. Court in Brugerolle, Dulphy – CHR Auvergne, 2013).

Abréviations utilisées :

ind. : individu - ad. : adulte(s) - subad. : subadulte - m. : mâle - fem. : femelle - imm. : immature – cht : chanteur(s)

**CYGNE DE BEWICK / CHANTEUR** – *Cygnus columbianus* / *Cygnus cygnus* (0/0 – 1/1)

**Allier** : Beaulon (les Treffoux), 3 ad. le 5 janvier (G. Choquet).

La description reçue par le CHR dépeint 3 cygnes « à bec jaune » adultes mais elle n'est pas suffisamment précise pour savoir de quelle espèce il s'agit exactement.

**CYGNE CHANTEUR\*** – *Cygnus cygnus* (0/0 ; 8/2)

**Allier** : Beaulon (les Treffoux) et Montbeugny (Mijarnier), 1 m. ad. et 1 fem. ad. du 3 février au 16 mars (R. Riols, F. Landré, G. Le roux).

Le Cygne chanteur est le plus rare des cygnes « à bec jaune » en Auvergne. Dans notre région, six mentions relativement anciennes sont connues (Frenoux, 2004). Elles proviennent toutes du département de l'Allier, dont 3 dans ce qui deviendra la Réserve Naturelle du Val d'Allier. La dernière observation remontait au 2 février 1991 avec 3 individus à la Ferté-Hauterive (G. Pic).



Cygnes chanteurs, m. et fem. ad., Beaulon (03), 4 février 2012 (R. RIOLS)

**OIE RIEUSE** – *Anser albifrons* (10/22 - 20/2)

**Allier** : Chemilly (les Forêts), Châtel-de-Neuvre (les Forêts), la Ferté-Hauterive (les Iles, le Pacage), 1 ad. du 6 janvier au 15 février (J.C. SAUTOUR, S. VRIGNAUD, F. GUELIN).

**Puy-de-Dôme** : les Martres-d'Artière (la Borde) et Zoze (les Vignes basses, les Bressons), 1 deuxième année du 1<sup>er</sup> janvier au 9 avril (J.P. DULPHY, J.B. COUTURIER, J.M. FRENOUX et al.).

L'oiseau du Puy-de-Dôme a été noté pour la première fois le 17 décembre 2011 et aura donc stationné 3 mois et demi. Comme bien souvent ces dernières années, ces 2 individus étaient insérés dans de grandes troupes de Bernaches du Canada.

**FULIGULE NYROCA\*** – *Aythya nyroca* (23/24 - 15/1)

**Puy-de-Dôme** : Maringues (le Gravier de l'Ile), 1 m. ad. du 2 janvier au 3 février (A. TIXIER, G. ELOY, B. ROCHE et al.), puis 1 m. ad. du 7 au 30 décembre (J.F. CARRIAS, R. RIOLS et al.)

Oiseau fidèle à ce plan d'eau depuis 6 hivers consécutifs. Excepté cet individu, cet anatidé reste donc une espèce occasionnelle partout ailleurs dans la région.

**MACREUSE BRUNE** – *Melanitta fusca* (7/3- 5/1)

**Allier** : Vichy (lac d'Allier), 1 fem. ou deuxième année les 2 et 3 février (D. HOUSTON et al.).

**2004 Puy-de-Dôme** : Joze (les Bressons), 1 fem. ou deuxième année les 22 et 24 janvier (J.C. LABLANQUIE).

La donnée de 2012 est la cinquième mention connue pour la retenue du pont-barrage de Vichy. En effet, ANDRIEU (2006) note la Macreuse brune comme occasionnelle sur ce site entre 1975 et 2000 et cite 3 observations : novembre 1983, novembre 1985 et décembre 1988. Il faut y ajouter une fem. ou deuxième année le 21 janvier 2003. Quant à la donnée de 2004, elle complète l'observation déjà homologuée de R. RIOLS qui avait noté cet oiseau le 25 janvier sur le même site.

**GELINOTTE DES BOIS** – *Bonasia bonasia* (0/0 - 1/1)

**Puy-de-Dôme** : la Chaulme (bois de Malevielle), 1 m. ad. le 27 août (B. CORBARA, M. COURT).

Une note a été rédigée sur cette observation (CORBARA et COURT, 2012). L'oiseau était tellement cryptique que l'une des personnes est passée à 50 cm sans l'apercevoir ! En moyenne, on compte une observation de Gélinoite tous les 10 ans en Auvergne. La dernière datait du 21 avril 2002 à Saint-Anthème-Prabouré-63 (R. RIOLS). Notons aussi que cette espèce a été particulièrement recherchée cette année par J.J. LALLEMANT, mais en vain, dans l'Espace Naturel Sensible de la vallée du Fossat, toujours dans le Forez.

**PLONGEON ARCTIQUE** – *Gavia arctica* (1/1 – 15/1)

**Puy-de-Dôme** : la Roche-Noire (le Pacage), 1 première année du 7 au 11 décembre (M. POMMAREL et al.).



© Cyrille Chamard

Plongeon arctique, 1<sup>ère</sup> année, la Roche-Noire (63), 9 décembre 2012 (C. CHAMARD)

**BUTOR ETOILE** – *Botaurus stellaris* (66/12 – 18/7)

**Allier** : Bessay-sur-Allier (les Rigaudets), 1 les 8 et 23 février (S. HEINERICH, F. GUELIN).

**Cantal** : Madic (lac de Madic), 1 à 2 ind. du 20 au 30 janvier (G. CAUCAL et al.).

**Haute-Loire** : Bas-en-Basset (gravière), 1 le 5 avril (L. RAYNAUD) ; Costaros (le Péchay), 1 le 24 avril (N. VAILLE-CUILLERE, C. TOMATI).

**Puy-de-Dôme** : Mons (bec de Dore), 1 le 3 avril (J.J. LALLEMANT) ; Saint-Priest-Bramefant (sablière Rougeron et fils), 1 le 24 août (C. RIVOAL).

Encore une très bonne année pour le Butor avec au total 7 individus. Curieusement, pas de donnée en novembre - décembre...

**CRABIER CHEVELU** – *Ardeola ralloides* (25/16 – 3/3)

**Cantal** : Ytrac (prairie d'Espinassol), 1 le 30 avril (N. LOLIVE) ; Arpajon-sur-Cère (la Vidalie), 1 le 3 mai (N. LOLIVE).

**Puy-de-Dôme** : les Martres-d'Artière (les Martailles), 1 le 30 mai (J.F. CARRIAS).

**CIGOGNE NOIRE** – *Ciconia nigra* (date tardive)

**Allier** : la Ferté-Hauterive (les Délots), 1 le 15 décembre (R. TAVARD).

*Il n'existait jusqu'alors aucune donnée documentée de Cigogne noire hivernante dans les archives de la LPO Auvergne. Cet oiseau était apparemment en bonne santé et n'a pas été revu par la suite bien que la zone soit régulièrement prospectée.*

**SPATULE BLANCHE** – *Platalea leucorodia* (5/6 – 16/6)

**Allier** : Pierrefite-sur-Loire (les Grivauds), 2 le 12 mai (F. LANDRE) ; Vichy (club d'aviron), 1 le 8 octobre (M. BOURDEAUX) ; Lurcy-Lévis (étang de Billot, étang des Bruyères) et Isle-et-Bardais (étang de Pirot), 1 première année du 25 novembre au 30 décembre (D. AUCLAIR, A. TROMPAT, N. DESCHAUME et al.).

**Puy-de-Dôme** : Clermont-Ferrand (bassins de la sucrerie Bourdon), 2 de première année du 10 au 13 octobre (R. RIOLS et al.).

*Une des jeunes de Clermont-Ferrand a été baguée au nid sur l'île de Schiermonnikoog (Hollande) dans la mer des Wadden le 8 août 2012. Le stationnement d'un individu sur les étangs de la région de Tronçais en décembre est aussi le premier cas d'hivernage en Auvergne. Depuis le début du XXI<sup>ème</sup> siècle, cette espèce est en majorité notée lors du passage pré-nuptial en mai et juin et courant octobre lors du passage post-nuptial. On compte 14 données depuis 2000, avec en moyenne 1 à 2 données par an. L'année 2012, avec un total de 6 Spatules, est aussi l'année record en nombre d'individus.*



Spatules blanches, 1<sup>ère</sup> année, Clermont-Ferrand (63), 12 octobre 2012 (R. RIOLS)

**BONDREE APIVORE** – *Pernis apivorus* (date tardive)

**Haute-Loire** : Saint-Julien-du-Pinet, 1 m. ad. le 6 novembre (via centre de soins LPO Auvergne)

*Cette Bondrée avec une fracture à l'aile a été apportée au centre de soins de la LPO Auvergne. Il s'agit de la donnée la plus tardive enregistrée en Auvergne. Néanmoins, le plumage souillé et très abîmé de l'oiseau pourrait indiquer qu'il a fait un plus ou moins long séjour en captivité avant d'arriver au centre de soins.*

**PYGARGUE A QUEUE BLANCHE\*** – *Haliaeetus albicilla* (1/1 – 1/1)

**Puy-de-Dôme** : Veyre-Monton (Puy de Marmant), 1 première année le 25 octobre (G. BRUGEROLLE).

*Oiseau observé en migration active. La date d'observation coïncide à un ou deux jours près avec l'arrivée des oiseaux hivernant sur les lacs champenois. C'est la seconde donnée de Pygargue en 2 ans, après plus d'une décennie d'absence. L'oiseau de 2011, trouvé mort à Saint-Bonnet-Tronçais, avait été bagué en Allemagne. Sans doute faut-il voir un lien*



entre ces 2 observations récentes et l'augmentation de la population du nord de l'Europe continentale, notamment en Allemagne où l'espèce niche désormais à proximité de la frontière française.

**VAUTOUR PERCNOPTERE** – *Neophron percnopterus* (8/8 – 1/1)

**Haute-Loire** : Moudeyres (la Combe), 1 ad. ou subad. le 14 mai (V. MAURIN).

**VAUTOUR MOINE** – *Aegyptius monachus* (11/14 - 10/5)

**Cantal** : Neuvéglise (la Sogne), 1 le 6 juin (R. RIOLS).

**Haute-Loire** : les Estables (Mont d'Alambre), 1 le 9 mai (J.P. BOULHOL) ; Chaudeyrolles (les Narces), 1 le 11 mai (C. CHAIZE) et 1 ind. différent le 27 mai (J.P. BOULHOL) ; Sainte-Marguerite (la Garnasse), 1 le 14 mai (S. HEINERICH, C. ROLLANT) ; les Estables (mont d'Alambre), 1 ad. le 21 août (J.P. BOULHOL, G. CHAZOT, H. GONARD) ; les Estables (bourg), 2 le 23 août (V. MAURIN, J. LHOSTE).

**Puy-de-Dôme** : Saint-Ours-les-Roches (les Fontêtes), 1 imm. le 10 mai (R. RIOLS).

*A noter que l'oiseau du Puy-de-Dôme est potentiellement un oiseau originaire de Catalogne (demande en cours).*

*Espèce occasionnelle en Auvergne jusqu'à la fin du des années 90, le Vautour moine est devenu en l'espace d'une dizaine d'années un visiteur certes encore rare mais régulièrement observé. Il est en effet noté en moyenne 2 fois par an lors de la dernière décennie. Le nombre de données annuelles demeure cependant relativement stable, contrairement à celles du Vautour fauve en constante augmentation. 2012 s'avère donc une très bonne année, bien qu'il soit difficile de connaître exactement le nombre d'individus différents ayant fréquenté notre région, notamment en Haute-Loire. Depuis 2003, ce département, et principalement le massif du Mézenc, est le plus fréquenté (11 données). Viennent ensuite le Cantal (5 données) et le Puy-de-Dôme (3 données). Cette espèce n'a jamais encore été vue dans le département de l'Allier.*



Vautour moine, les Estables (43), 21 août 2012 (J.P. BOULHOL)

**BUSE PATTUE** – *Buteo lagopus* (CHN)

**2011 Puy-de-Dôme** : Saint-Nectaire (Triovertas), 1 fem. ad. le 23 janvier (M. BERNARD) ; Aurières (la Montagne) et Saulzet-le-Froid (Amboix), 1 deuxième année le 31 janvier et le 2 février (S. HEINERICH).

**2011 Cantal** : Celles (Pierre grosse, la Visade), Ussel (le Puech de Luc, Liaradoune, les Bornettes, les Champs du Couderc), Coltines (la Cham de Coltines, Monticlergues, les Serres, la Montagne, Fond de Rubis), la Chapelle-d'Alagnon (les Breuils), Roffiac (les Sagnes), 1 deuxième année du 8 janvier au 6 mars et 1 deuxième année du 8 janvier au 20 mars (H. VERNE, R. RIOLS et al.) ; Ussel (Chapeaux, les Prades), Celles (les Mèzes), 1 fem. ad. du 16 janvier au 6 mars (H. VERNE, R. RIOLS et al.) ; Coren, Mentières (Puy de la Balle, la Plaine) et Saint-Georges (Mons), 1 deuxième année du 3 au 27 avril (H. VERNE, R. RIOLS).

**2010 Puy-de-Dôme** : Mont-Dore (Puy de Cliegue), 1 première année le 28 octobre (J.F. CHARPENTIER).

L'hiver 2010-2011 a été marqué par une invasion sans précédent de Buses pattues en France. Pour le moment, 10 individus ont été retenus par le CHN en Auvergne.

**FAUCON KOBEZ\*** – *Falco vespertinus* (date tardive)

**Puy-de-Dôme** : Pérignat-les-Sarlièves, 1 mâle première année trouvé vivant et mort rapidement le 27 novembre (via centre de soins LPO Auvergne).

Oiseau apporté mort au centre de soins en très bon état de conservation. Cette donnée est en dehors des dates classiques de présence de l'espèce car les derniers migrants en France sont signalés en octobre.

**RALE DES GENETS** – *Crex crex* (5/3 – 5/1)

**Allier** : Biozat (les Vignes des Grands Champs), 1 cht les 7, 8 et 10 mai (R. ANDRIEU, C. RIVOAL).

Ce chanteur était cantonné dans une parcelle de luzerne et n'a plus été contacté lors des visites suivantes. Était-ce un migrateur en halte ou y a-t-il eu une véritable tentative d'installation dans cette parcelle qui a dû être fauchée peu après ? Pour rappel, la nidification du Râle des genêts n'a jamais été prouvée en Auvergne malgré des chanteurs entendus ici ou là.

**HUITRIER PIE** – *Haemotapus ostragalus* (3/4 – 1/1)

**Allier** : Montilly (les Fourniers), 1 le 8 septembre (C. SANVOISIN).

**GLAREOLE A COLLIER\*** – *Glareola pratincola* (0/0 – 3/1)

**Cantal** : Roffiac (narse de Nouvialle), 1 les 28 et 29 avril (R. RIOLS et al.).

Première donnée régionale depuis la fin du XIX siècle. L'aire de répartition mondiale de la Glaréole à collier est extrêmement vaste. En Europe, elle niche sur le pourtour du bassin méditerranéen, les bords de la mer Noire et dans des plaines à l'intérieur des terres en Hongrie, Roumanie et Bulgarie. Quelques individus apparaissent occasionnellement au nord de cette aire de nidification pendant la migration pré-nuptiale. L'heureux découvreur a pu même observer l'un de ses modes de chasse si étonnant pour une espèce classée dans l'ordre des charadriiformes. En effet, la Glaréole gobe les insectes en vol comme les hirondelles et, dans ce cas précis, était associée aux martinets et aux guifettes chassant au-dessus de la zone humide.



Glaréole à collier, Roffiac (15), 28 avril 2012 (R. RIOLS)

**PLUVIER ARGENTE** – *Pluvialis squatarola* (9/10 – 0/0)

**2008 Puy-de-Dôme** : Montel-de-Gelat (étang de Chancelade), 1 première année le 11 octobre (F. DUPRE).

Donnée en retard. Il s'agit de la seconde donnée de l'année 2008.

**CHEVALIER STAGNATILE\*** – *Tringa stagnatilis* (0/0 – 1/1)

**Cantal** : Roffiac (narse de Nouvialle), 1 le 28 avril (R. RIOLS).

Observation courte et quelque peu frustrante, l'oiseau ne stationnant que quelques minutes dans un groupe de Chevaliers aboyeurs qui est rapidement reparti en migration active. C'est la première donnée homologuée par le CHR Auvergne. La dernière observation datait de 2000, avec 1 individu observé par P.J. DUBOIS et H. VERNE les 5 et 6 mai à la narse de Lascols (Cussac-15).

**LABBE PARASITE** – *Stercorarius parasiticus* (1/1 – 1/1)

**Cantal** : Pradiers (montagne de Paillassère), 1 première année le 6 octobre (R. RIOLS).

Oiseau observé en migration active sur un plateau à presque 1400 m d'altitude. Le Labbe parasite est le moins rare des 3 espèces de labbes déjà observés en Auvergne. La dernière observation datait du 7 octobre 2007 avec un immature à Nassigny-03 (A. TROMPAT).

**LABBE A LONGUE QUEUE\*** – *Stercorarius longicaudus* (0/0 – 1/1)

**Puy-de-dôme** : Loubeyrat (Praguérit), 1 première année le 24 août (C. FARGEIX).

Cet oiseau fut recueilli très affaibli en pleine campagne, loin de tout plan d'eau, et transporté au centre de soins de la LPO Auvergne où il est mort 2 jours plus tard. Cette donnée s'inscrit dans le cadre d'un afflux important en France. Jusqu'à présent, il n'existait que 2 autres mentions en Auvergne : un 1<sup>ère</sup> année trouvé épuisé par A. GIRAUD à Lissac (43) le 13 septembre 2000 et mort par la suite ainsi qu'un adulte à Créchy (03) le 15 juin 1975 (D. BRUGIERE). Cela représente très peu de données pour une espèce réputée migrer régulièrement par l'intérieur des terres. Cependant, bon nombre de labbes vus par le passé n'ont pas été identifiés spécifiquement et peut-être qu'aujourd'hui, à l'ère du numérique, les quelques rares labbes traversant notre région vont pouvoir être photographiés et identifiés plus facilement. Le nombre de données de Labbes à longue queue va-il augmenter en conséquence ?



Labbe à longue queue, 1<sup>ère</sup> année, Loubeyrat (63), 24 août 2012 (C. FARGEIX)

**GUIFETTE LEUCOPTERE\*** – *Chlydonias leucopterus* (13/11 – 4/1)

**Cantal** : Roffiac (narse de Nouvialle), 1 ad. les 28 et 29 avril (R. RIOLS et al.).



Guifette leucoptère, adulte, Roffiac (15), 28 avril 2012 (R. RIOLS)

**TOURTERELLE DES BOIS** – *Streptopelia turtur* (date précoce)

**Puy-de-Dôme** : Beurières (Garamot), 1 le 9 avril (P. PERROT).

**COUCOU GEAI** – *Clamator glandarius* (0/0 – 1/1)

**Puy-de-Dôme** : Anzat-le-Luguet (Misérat), 1 première année le 7 juillet (G. PICOTIN).

*L'observateur décrit un juvénile poursuivant une Pie bavarde et un Geai des chênes. Le Coucou geai étant bien connu pour parasiter les nids de Pies, cette observation laisse planer un doute sur une reproduction locale. Par contre, cette espèce d'origine méditerranéenne ne monte pas très haut en altitude et le lieu de la découverte se trouve à 1100 mètres... Quoiqu'il en soit, cette observation est la première depuis 2002. Un immature avait en effet été observé à Espalem (43) le 19 juin (O. TESSIER in GIRAUD et le CHD 43, 2004)*



Coucou geai, 1<sup>ère</sup> année, Anzat-le-Luguet (63), 7 juillet 2012 (G. PICOTIN)

**PETIT-DUC SCOPS** – *Otus scops* (dates précoce et tardive)

**Puy-de-Dôme**: les Martres-de-Veyre (Puy de Tobize, Hauts de Chamblade, rue du Cendré), 4 mâles chanteurs le 29 mars, puis 1 mâle chanteur le 31 mars (T. BRUGEROLLE).

**2011 Cantal** : Mandailles-Saint-Julien (col de Cabres), 1 capturé le 15 septembre (H. PICQ et al.)

*Au fil des ans, les dates d'arrivée et de départ jusqu'alors méconnues du Petit-Duc se précisent. Les données du 29 mars 2012 dans le Puy-de-Dôme sont les plus précoces connues à ce jour en Auvergne, à égalité avec un chanteur noté en 1998 à Courmon-d'Auvergne (J.J. LALLEMANT). Depuis leur découverte en 2009, les Petits-Ducs des Martres-de-Veyre s'avèrent réguliers avant le 1<sup>er</sup> avril (3 années sur 4) alors qu'il était auparavant admis qu'une arrivée avant cette date était exceptionnelle. Quant à la donnée de 2011, il s'agit de la plus tardive enregistrée à ce jour. Cet oiseau probablement en migration active fut capturé de nuit dans un filet lors d'une étude sur la migration des chiroptères et immédiatement relâché.*

**CHEVECHETTE D'EUROPE** – *Glaucidium passerinum* (x/x – 32/4)

**Haute-Loire** : massif du Pilat, 1 cht les 21 et 27 septembre et le 4 octobre (Y. BEUCHER, J. MOUGNOT, F. ALBESPY) ; massif du Meygal, 1 cht le 29 septembre et les 4, 6 et 14 octobre (C. TOMATI) ; Monts du Livradois, un site avec 2 cht du 24 mai au 3 août (D. VIGIER).

*Acquisition récente de l'avifaune nicheuse auvergnate, la Chevêchette d'Europe a donc été découverte dans 2 nouvelles régions naturelles en 2012 : le massif du Pilat et le massif du Meygal. Le site découvert en 2011 dans les Monts du Livradois est toujours occupé par 2 oiseaux mais il n'est pas certain que ce soit un couple : il pourrait s'agir en fait de 2 mâles très proches qui ne se supportent pas et se répondent (D. VIGIER, com. pers.). Jusqu'à présent, la Chevêchette n'a été rencontrée que dans des massifs forestiers d'au moins 5000 hectares également occupés par la Chouette de Tengmalm, à plus de 1000 mètres d'altitude. Il reste donc quelques régions encore vierges de données où les ornithos*

peuvent espérer la trouver (Forez, Margeride, Devès...). Par contre, aucun contact dans la Chaîne des Puys cette année.

**MARTINET A VENTRE BLANC** – *Apus melba* (date tardive)

**Puy-de-Dôme** : Veyre-Monton (Puy de Marmant), 1 le 23 octobre, 4 le 25 octobre (G. BRUGEROLLE), au moins 2 le 27 octobre, au moins 3 le 28 octobre (T. BRUGEROLLE).

*Belle série de données tardives sur un site où le Martinet à ventre blanc a régulièrement été observé en migration active en septembre. Il s'agit des observations les plus tardives réalisées en Auvergne.*

**ROLLIER D'EUROPE** – *Coracias garrulus* (5/5 – 3/4)

**Haute-Loire** : Léotoing (Pouvet), 3 première année les 9 et 10 septembre (J.B. FANJUL).

**Puy-de-Dôme** : Olliergues (la Bourboulhouse), 1 première année le 25 août (G. GUILLEMENOT, C. FERNANDEZ).

*Cet été, de nombreux Rolliers auront été signalés dans les départements voisins de la Loire, de l'Ardèche et de la Lozère. Curieusement, aucun afflux majeur n'aura été observé en Auvergne.*

**ALOUETTE CALANDRELLE** – *Calandrella brachydactyla* (3/4 - 4/5)

**Cantal** : Brezons (Puy de Belle-Viste), 2 le 27 août (P.J. DUBOIS).

**Puy-de-Dôme** : Sauvagnat-Sainte-Marthe (Champ blanc), 1 le 6 mai (T. BRUGEROLLE) ; Rochefort-Montagne (lycée agricole), 1 le 25 mai (J. BARATAUD) ; Montaigut-le-blanc (ruisseau de Bournat), 1 le 2 septembre (T. BRUGEROLLE).

*Avec 4 données pour 5 individus, 2012 est assez exceptionnelle puisque c'est la première année que plus d'un individu est noté. Et il n'y avait jusqu'alors que 6 données connues depuis 1970. A noter aussi que le Puy de Belle-Viste voit passer pour la seconde fois des Alouettes calandrelles en migration active en automne.*

**COCHEVIS HUPPE** – *Galerida cristata* (2/11 – 1/1)

**Puy-de-Dôme** : Avèze (gorges de la Dordogne), 1 trouvé mort le 15 août (R. RIOLS).

*Crâne quasi entier découvert dans un lot de pelotes de réjection de rapace récoltées par Romain RIOLS et analysées par Christian RIOLS. La date indiquée est donc celle de la récolte des pelotes. Il est possible aussi que l'oiseau ait été capturé à plus de 50 kilomètres de ce lieu, et donc peut-être dans la région voisine du Limousin.*

**HIRONDELLE DE ROCHERS** – *Ptyonoprogne rupestris* (date précoce)

**Cantal** : Chalvignac (barrage de l'Aigle), 2 à 3 ind. du 4 au 22 janvier (G. CAUCAL, J. BARATAUD, J.Y. DELAGREE et al.).

*Il s'agit du premier cas d'hivernage en Auvergne (RIOLS, 2012). Pour rappel, 3 individus tardifs avaient déjà été notés sur ce site le 25 novembre 2011 (G. CAUCAL in BRUGEROLLE et al., 2012). Par contre, la sévère vague de froid à partir de la fin du mois de janvier a contraint les oiseaux à partir.*

**HIRONDELLE ROUSSELINÉ** – *Cecropis daurica* (1/1 – 1/1)

**Puy-de-Dôme** : Gerzat (marais de Lambre), 1 le 22 mai (B. ROCHE).

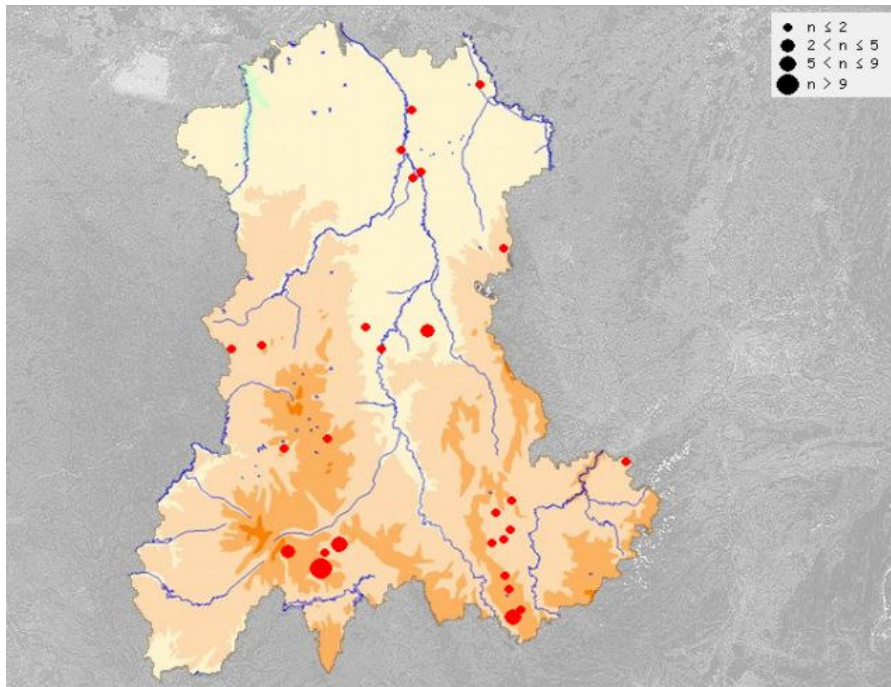
*Deuxième mention régionale. Auparavant, un individu avait été noté au rocher de Turlande à Paulhenc (15) le 4 mai 2003 (T. LEROY). Il existe aussi une donnée non documentée à la cathédrale de Moulins (03) le 27 avril 1998 (P. NECTOUX). L'oiseau de Gerzat a été observé au sein d'une grande bande d'Hirondelles rustiques chassant au-dessus d'une zone humide un jour de mauvais temps. Les observateurs ont donc tout intérêt à fouiller minutieusement les grands regroupements d'hirondelles pour essayer d'y trouver des espèces plus rares...*

**PIPIT A GORGE ROUSSE\*** – *Anthus cervinus* (8/12 – 2/2)

**Puy-de-Dôme** : Pérignat-sur-Allier (les Varennes), 1 mâle le 29 avril (T. BRUGEROLLE) ; Clermont-Ferrand (bassins de la sucrerie Bourdon), 1 le 10 octobre (R. RIOLS).

**2008 Cantal** : Valuégols, 1 le 19 avril (anonyme).

*Deux données en 2012, c'est légèrement supérieur à la moyenne d'une donnée par an depuis 2000. Pour une fois, tous les oiseaux ont été découverts dans des zones humides de plaine alors que le Pipit à gorge rousse est principalement noté en Auvergne à proximité des marais et des narses situés à environ 1000 mètres d'altitude. Il existe 42 mentions en Auvergne depuis 1960. Beaucoup sont dues à D. BRUGIERE qui a particulièrement recherché cette espèce dans les années 80 et a prouvé que le Pipit à gorge rousse, alors considéré comme accidentel dans la région, était en fait un migrateur régulier. Les secteurs où il est le plus signalé sont les zones humides de la planèze de Saint-Flour (15), suivies des marais et tourbières des plateaux de Haute-Loire.*



Carte 1. Observations de Pipits à gorge rousse en Auvergne depuis 1960 (carte extraite de [www.faune-auvergne.org](http://www.faune-auvergne.org))

**BERGERONNETTE PRINTANIÈRE** – *Motacilla flava*

Oiseau présentant les caractéristiques du taxon *iberiae x cinereocapilla* dite **Bergeronnette méridionale** (0/0 – 1/1)

**Cantal** : Talizat (narse de Pierrefitte), 1 m. le 28 août (P.J. DUBOIS)

*Première mention régionale. Le taxon iberiae x cinereocapilla est issu de la zone de recouvrement des aires de nidification des sous-espèces iberiae et cinereocapilla. On rencontre cette bergeronnette principalement en Provence-Alpes-Côte d'Azur.*

**BERGERONNETTE GRISE** – *Motacilla alba*

Oiseau présentant les caractéristiques de la sous-espèce *yarrellii* dite **Bergeronnette de Yarrell** (12/15 – 3/3)

**Cantal** : Ytrac, 1 fem. ou deuxième année le 17 avril (anonyme) et 1 fem. ou deuxième année différente le 19 avril (anonyme) ; Ytrac, 1 fem. ou deuxième année le 21 avril (anonyme).

**JASEUR BOREAL\*** – *Bombycilla garrulus* (x/x ; 1/1)

**Puy-de-Dôme** : Saint-Nectaire (Puy de Châteauneuf), 1 le 30 janvier (M. BERNARD).

*Depuis quatre ans, ce passereau mythique des taïgas sibériennes est noté chaque année, avec en moyenne une donnée annuelle. Les observateurs qui n'ont pu profiter de l'invasion de l'hiver 2005 pour découvrir ce superbe oiseau ont donc quand même quelques chances d'en voir un en Auvergne...*

**ROUGEQUEUE A FRONT BLANC** – *Phoenicurus phoenicurus* (date précoce)

**Puy-de-Dôme** : Ménétrol (bourg), 1 m. le 16 mars (J. CHASSAGNE).

**MERLE A PLASTRON** – *Turdus torquatus* (dates précoce et tardive)

**Haute-Loire** : Brioude (station d'épuration), 1 m. le 2 février (O. TESSIER) ; les Estables (sommet du Mezenc), 2 le 17 novembre (V. PALOMARES).

**Puy-de-Dôme** : la Tour-d'Auvergne (col de Bozat), 1 m. ad. le 17 novembre (M. BERNARD).

*L'observation de février est le premier cas d'hivernage recueilli par le comité depuis sa création en 2003. Elle coïncide avec le début d'une vague de froid et de neige. On peut alors se demander si l'oiseau stationnait ici depuis longtemps ou s'il a effectué une migration altitudinale jusqu'en plaine. Par contre, la sous-espèce n'a pas été identifiée.*

**GRIVE MAUVIS** – *Turdus iliacus* (date précoce)

**Puy-de-Dôme** : Tortebesse (bourg), 1 le 28 septembre (P. TOURRET).

*La Grive mauvis est généralement notée dès les premiers jours du mois d'octobre. De manière étonnante, cette observation est la plus précoce connue en Auvergne. Les sites de suivi de la migration postnuptiale comme la Montagne de la Serre, Creste et le col de Prat de Bouc n'apportent pas de mention plus précoce.*

**BOUSCARLE DE CETTI** – *Cettia cetti* (11/5 – 0/0)

**2008 Allier** : la Ferté-Hauterive (les Iles) et Chemilly (les Forêts), 1 cht les 22 avril, 8 mai, 13 mai, 31 mai et 25 juin (M.A. LARBOT).

Ces 5 données correspondent à un seul oiseau qui se déplaçait régulièrement dans la Réserve Naturelle du Val d'Allier (F. GUELIN, com. pers.) et il s'agit en fait du même individu déjà signalé par F. GUELIN et J.C. SAUTOUR cette année là (TROMPAT et le CHR Auvergne, 2009). Cette Bouscarle aura donc été notée durant au moins 3 mois dans la réserve.

**PHRAGMITE DES JONCS** – *Acrocephalus schoenobaenus* (date tardive)

**Cantal** : Ytrac, 1 première année du 1<sup>er</sup> au 6 octobre (anonyme).

Le 6 octobre devient donc la date la plus tardive connue en Auvergne pour cette espèce.

**ROUSSEROLLE TURDOIDE** – *Acrocephalus arundinaceus* (x/x – 7/6)

**Allier** : Meaulne (Magnoux), 1 cht le 28 mai (A. TROMPAT) ; Bressolles (Lys), 1 le 25 juillet (G. SAULAS).

**Puy-de-Dôme** : Gerzat (marais de Lambre), 1 le 30 avril (B. ROCHE) ; la Roche-Noire (Belle-Rive), 1 cht le 11 mai (J.J. LALLEMANT) ; Issoire (les Mayères), 1 cht le 30 juin (J.P. DULPHY, C. CHERIE).

Curieuse année 2012 puisque l'ensemble de ces données ne concerne que des migrateurs. Seul l'oiseau signalé à Issoire (63) est un nicheur possible.

**FAUVETTE BABILLARDE** – *Sylvia curruca* (date tardive)

**Puy-de-Dôme** : la Sauvetat (Rase de la Narse), 1 le 15 septembre (T. BRUGEROLLE).

Cette donnée est la plus tardive enregistrée en Auvergne. Les dates habituelles de départ de la population nicheuse du département de l'Allier, la seule de la région, sont cependant relativement méconnues car cette fauvette est difficile à repérer dès lors qu'elle ne chante pas.

**POUILLOT A GRANDS SOURCILS\*** – *Phylloscopus inornatus* (0/0 – 1/1)

**Puy-de-Dôme** : Joze (les Vignes basses), 1 le 26 octobre (J.P. DULPHY).

A l'automne 2012, un nombre inhabituel de Pouillots à grands sourcils a été signalé à l'intérieur des terres en France alors que d'ordinaire il est principalement noté en migration sur les îles et les côtes de la façade atlantique et de la mer du Nord. L'Auvergne a donc elle aussi été touchée par ce petit afflux avec une donnée ! Dans le Puy-de-Dôme, il existait déjà une mention antérieure (documentée mais non soumise au CHN) d'un individu le 2 novembre 1992 à Gelles (P. TOURRET). Un oiseau a aussi été capturé dans le Cantal le 17 octobre 1973 au col de Prat de Bouc (LOVATY, 1973). Dans l'Allier, un oiseau a été observé le 5 mars 1978 à Durdard-Laqueueille (SCHAB et SCHAB, 1978). Aucune donnée n'est connue à ce jour en Haute-Loire.

**POUILLOT VELOCE SIBERIEN** – *Phylloscopus collybita tristis/yakuntensis* (4/2 – 1/1)

**Puy-de-Dôme** : Chauriat (Puy Benoit), 1 le 28 janvier (T. BRUGEROLLE, I. ROBINSON).

**MESANGE A LONGUE QUEUE** – *Aegithalos caudatus* (CHN)

Oiseau présentant les caractéristiques de la sous-espèce nominale dite **Mésange à longue queue nordique** :

**2011 Allier** : Saint-Plaisir (la Prée), 1 le 7 mars (A. TROMPAT).

**2011 Puy-de-Dôme** : Saint-Pierre-le-Chastel (ruisseau de Mazaye), 1 le 25 février (S. HEINERICH).

**2010 Haute-Loire** : Retournac (Suc de Chaumont), 2 le 8 décembre (P. ET I. RIBEYRE-BRENAS).

Un afflux historique s'est produit lors de l'hiver 2010-2011 en France. Au final, 5 données ont été retenues par le CHN en Auvergne et les quatre départements sont concernés.

**MOINEAU DOMESTIQUE x FRIQUET** – *Passer domesticus x Passer montanus* (0/0 – 2/1)

**Puy-de-Dôme** : Vic-le-Comte (Beauvat), 1 m. les 17 et 19 mai (G. SAULAS).



Moineau domestique x friquet, m., Vic-le-Comte (63), 19 mai 2012 (G. SAULAS)

**NIVEROLLE DES ALPES** – *Montifringilla nivalis* (date tardive)

**Haute-Loire** : les Estables (Mont Mézenc), 2 le 28 avril (M. PICHON).

**ROSELIN CRAMOISI** – *Carpodacus erythrinus* (CHN)

**2011 Allier** : Montluçon (ville), 1 m. deuxième année les 8 et 20 janvier (P. CHEVALIER *fade* A. TROMPAT).

*Oiseau photographié à une mangeoire. Cette espèce hiverne normalement sur le continent indien et il n'existait jusqu'à présent qu'une seule donnée hivernale en France. Deux mentions antérieures sont connues dans la région : un chanteur cantonné au Brethon (03) en forêt de Tronçais de mi mai à mi juillet 1977 (FOMBONNAT et al., 1978) et un mâle gris à Bains (43) du 18 juin au 2 juillet 1998 (D. VIGIER, A. GIRAUD).*

**BOUVREUIL PIVOINE** – *Pyrrhula pyrrhula* (x/x – 24/29)

Oiseau présentant les caractéristiques de la sous-espèce nominale dite **Bouvreuil trompetant** :

**Allier** : le Veudre (île du Veudre), 1 le 13 novembre (A. BAYLE) ; Pierrefitte-sur-Loire (les Grivauds), au moins 1 le 20 novembre (F. LANDRE) ; Echassières (forêt domaniale des Colettes), 1 le 25 novembre (X. THABARANT) ; Desertines (Tour Perrier), 1 m. du 2 au 13 décembre (N. DESCHAUME).

**Cantal** : Condat (les Vedisses), 1 m. le 25 décembre (T. LEROY).

**Haute-Loire** : Saint-Bonnet-le-Froid (les Baraques), 1 le 14 novembre (V. PALOMARES) ; Bessamorel (Messinhac), 1 le 16 décembre (J.P. BOULHOL).

**Puy-de-Dôme** : Pignols (Pic de Dimond), 1 le 12 novembre (G. BRUGEROLLE) ; Sallèles (Pic de Cheix-Blanc), 1 le 12 novembre (G. BRUGEROLLE) ; Saint-Georges-sur-Allier (Montfoulhoux), 1 le 14 novembre (G. BRUGEROLLE) ; Mont-Dore (le Salon du Capucin), 1 le 17 novembre (M. BERNARD) ; Saint-Julien-Puy-Lavèze (le Moulin de Bajouze), au moins 1 le 19 novembre (J.J. LALLEMANT) ; Sallèles (Colombier), 1 le 20 novembre (G. BRUGEROLLE) ; Saint-Pierre-le-Chastel (Sagne Morte), au moins 2 le 25 novembre (P. TOURRET) ; Pignols (bois de la Comté), 1 le 2 décembre (T. BRUGEROLLE) ; Auzat-la-Combelle (le Théron), 1 le 2 décembre (S. HEINERICH, R. RIOLS) ; Gelles (Puy de la Vialle), 1 le 2 décembre (P. TOURRET) ; Ceyssat (Rodadoux), 2 m. et 1 fem. le 7 décembre (C. LEMARCHAND) ; les Martres-d'Artière (la Borde), 1 m. et 1 fem. le 30 décembre (J.M. FRENOUX).

*Nouvel afflux de Bouvreuils trompetants cet automne, comme lors de l'hiver 2005-2006 et 2010-2011. Une synthèse des données de l'hiver 2012-2013 sera faite dans le prochain rapport.*

**BRUANT DES NEIGES\*** – *Plectrophenax nivalis* (4/6 – 2/3)

**Cantal** : Saint-Paul-de-Salers (Puy Violent), 1 m. ad. et 1 fem. ad. le 15 janvier (J.M. VIDAL) ; Montchamp (croix de Montchamp), 1 m. le 23 janvier (G. BRUGEROLLE).

*A noter que ces 2 observations ont été réalisées à plus de 1000 mètres d'altitude, comme les 3 précédentes données acceptées par le CHR. Il est donc possible que cette espèce hiverne plus communément qu'on ne le croit en altitude mais les milieux à prospecter sont immenses...*



Bruant des neiges, m. ad., Saint-Paul de Salers (15), 15 janvier 2012 (J.M. VIDAL)



## Bibliographie

---

- ANDRIEU R., 2006.** Oiseaux d'eau ou de passage sur la retenue du pont-barrage de Vichy (Allier). Période 1975-2000. *Le Grand-Duc*, 69, 15-19.
- BRUGEROLLE T., DULPHY J.P., TROMPAT A. et le CHR Auvergne, 2012.** Rapport du Comité d'Homologation Régional Auvergne : année 2011. *Le Grand-Duc*, 80, 30-42.
- CAF, 2007.** Liste officielle des Oiseaux de France. *Ornithos*, 14-4 : 234-246.
- CORBARA B. et COURT M., 2012.** Une nouvelle observation de Gélinoche des bois *Bonasia bonasia* (Tetraonidae) en Auvergne. *Le Grand-Duc*, 80, 78.
- DULPHY J.P., RIOLS R., 2011.** Note sur l'Aigle royal en Auvergne. *Le Grand-Duc*, 78, 16-19.
- DULPHY J. P., TROMPAT A., RIOLS R., 2011.** Espèces introduites, échappées, égarées : point succinct sur quelques espèces allochtones, en Auvergne, de 2003 à fin 2010. *Le Grand-Duc*, 79, 21-22.
- FONBONNAT J., AUCLAIR R., AUCLAIR S., 1978.** Un Roselin cramoisi (*Carpodacus erythrinus*) en forêt de Tronçais (Allier). *Le Grand-Duc*, 13, 45-46.
- FRENOUX J.M., 2004.** État des populations d'anatidés en Auvergne. Nidification, phénologie migratoire et hivernage. Période 1993-2003. *Le Grand-Duc*, 65, numéro spécial.
- GIRAUD A. et le CHD 43, 2004.** Rapport du Comité d'Homologation Départemental 43. Les espèces homologuées en Haute-Loire de fin 1997 à 2003. *Le Grand-Duc*, 64, 16-22.
- LOVATY F., 1974.** Capture d'un Pouillot à grands sourcils *Phylloscopus inornatus*. *Le Grand-Duc*, 5, 49-50.
- REEBER S. et le CHN, 2013.** Les oiseaux rares en France en 2011. 29<sup>ème</sup> rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos*, 19-6, 353-395.
- RIOLS R., 2008.** Observations de Vautours en Auvergne. *Le Grand-Duc*, 73, 15-16.
- RIOLS R., 2012.** Premier hivernage de l'Hirondelle de rochers (*Ptyonoprogne rupestris*) en Auvergne. *Le Grand-Duc*, 80, 21-23.
- SCHAB J., SCHAB R., 1978.** Observation d'un Pouillot à grands sourcils (*Phylloscopus inornatus*) dans l'Allier. *Le Grand-Duc*, 13, 57.
- TROMPAT A. et le CHR Auvergne, 2009.** Rapport du Comité d'Homologation Régional Auvergne : année 2008. *Le Grand-Duc*, 74, 34-39.
- TROMPAT A., BRUGEROLLE T., DULPHY J.P. et le CHR Auvergne, 2011.** Rapport du Comité d'Homologation Régional Auvergne : année 2010. *Le Grand-Duc*, 78, 34-43.

ISSN 0154 - 2109



# Caractérisation des milieux favorables à la Chevêche d'Athéna *Athene noctua* en Auvergne.

Anaïs Labrosse, Mélanie Olivier & Perrine Ruivard.



© LPO Auvergne - P. Duboc

LE GRAND-DUC N°81 (ANNEE 2013)



Etude réalisée en 2012 dans le cadre d'un TIPE (Travail d'Initiative Personnelle Encadré) en classe préparatoire BCPST2 au lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand. Travail encadré par François Cariou, enseignant de SVT en BCPST2 au lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand. Mise en forme finale : Alex Clamens, LPO-Auvergne

## Introduction

Après avoir constaté un déclin de la population de Chevêche d'Athéna *Athene noctua* en France (GENOT *in* ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT, 1999) et notamment en Auvergne (LALLEMANT *in* LPO-AUVERGNE, 2010), dû entre autre à la perturbation de son habitat naturel par les activités humaines (GENOT *in* ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT, 1999) (cultures intensives, autoroutes, pylônes électriques, pesticides...) et au fait qu'elle a longtemps été pourchassée par superstition, les naturalistes se sont penchés sur le problème de sa protection. Pour cela, un suivi est nécessaire pour mieux cerner ses exigences écologiques afin de déterminer les mesures à prendre pour maintenir ses populations.

Notre objectif a été de déterminer les exigences de l'espèce en terme de milieu afin de pouvoir mettre en place des plans de protection et de restauration des populations et entamer un dialogue avec les agriculteurs pour favoriser sa protection. Pour cela, il nous fallait comparer les paramètres caractéristiques des sites occupés par la chevêche avec, d'une part ceux de sites où l'espèce est absente, d'autre part la valeur moyenne de ces paramètres sur l'ensemble de la région Auvergne.



© LPO Auvergne - R Riols

## Protocole

### ➤ Localisation des territoires de Chevêches

Pour commencer nos recherches, nous voulions cibler le milieu de vie de la Chevêche grâce à des repérages réalisés par des ornithologues. Le repérage peut se faire de différentes manières :

- un repérage visuel qui peut être dû au hasard, à la recherche précise dans les milieux présumés aux heures auxquelles la chouette sort, ou à la recherche d'indices de présence tels que des fientes ou des pelotes de réjection récentes.
- un repérage auditif qui peut être dû au hasard de la prospection ou qui peut être provoqué grâce à la technique de la repasse. Elle consiste à utiliser un magnétophone sur lequel on passe un enregistrement de chants et de cris de l'oiseau. Une réponse de celui-ci ne peut être obtenue qu'en période de reproduction, au cours des mois de mars-avril.

### ➤ Détermination de l'occupation du sol sur les territoires

Nous avons utilisé les données KML Google Earth, extraites de la base de saisie de données en ligne de la LPO Auvergne (Base de données Faune-Auvergne), sur lesquelles sont localisées les zones où la chevêche a été contactée.

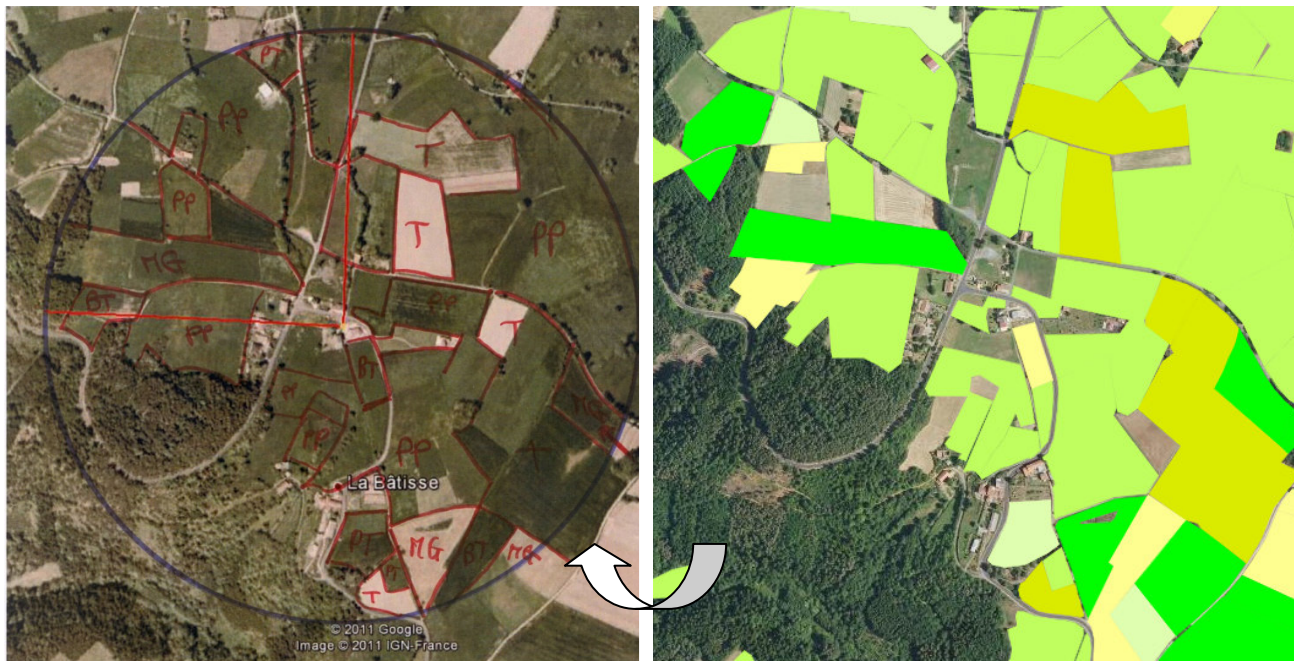
Nous avons choisi au hasard une cinquantaine de points correspondant aux localisations de chouettes. Nous avons constaté que le nombre de contacts avec cette chouette était nettement plus élevé dans certains départements que dans d'autres, grâce à la carte de répartition extraite de Faune-Auvergne. Nous avons donc pris 10 sites dans le Cantal, 8 en Haute-Loire, 10 dans l'Allier et 24 dans le Puy-de-Dôme, repérés entre 2009 et 2011. Pour chaque site, nous avons déterminé l'occupation du sol dans un cercle d'un km de diamètre que l'on considère comme étant le territoire de chasse (LALLEMANT *com. pers.*), ayant pour centre le point de contact avec l'oiseau. Pour cela, nous avons utilisé le site Géoportail qui fournit les usages des sols selon les données RPG 2009-2010. La longueur de haie a également été mesurée.

Afin de calculer les proportions d'occupation du sol, nous avons découpé ces surfaces aux ciseaux sur une carte de chaque territoire, pesé ces surfaces avec une balance au millième, calculé ce que représente cette masse par rapport à la masse de la carte. L'étude comprend également les surfaces non identifiées par le site. Toutes les données ainsi récoltées ont été reportées dans un tableau. Un exemple d'occupation des sols est donné sur la figure 1.

Pour obtenir des données similaires en des lieux où aucune chouette n'a été trouvée, nous avons procédé selon le même protocole mais les points d'étude ont été choisis dans des sites (zones de 10 km<sup>2</sup>) où plus de 80 observations

d'ornithologues ont été effectuées sans qu'aucune Chevêche n'ait été repérée (d'après la base de données Faune-Auvergne de la LPO Auvergne).

Pour comparer nos données à l'ensemble de l'Auvergne, nous avons fait appel à Mme Sylvia AMAR (géographe à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand) et à M. Eric LANGLOIS (ingénieur d'études à la Maison des Sciences de l'homme de Clermont-Ferrand) pour les calculs de surfaces de cultures et de forêts sur toute l'Auvergne en fonction de l'altitude. Ces dernières ont été calculées grâce à des logiciels de type SIG (Système d'Information Géographique) utilisant des superpositions de cartes.



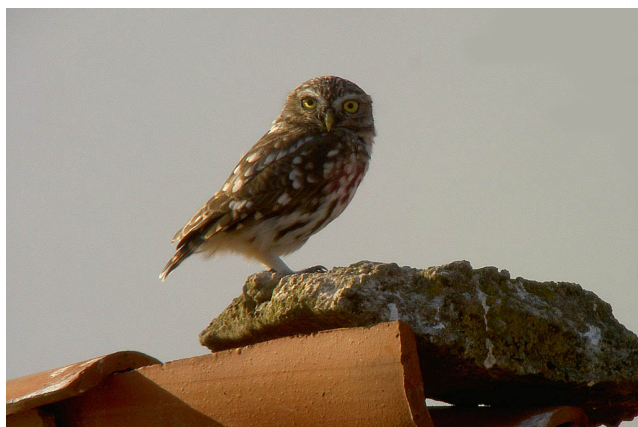
**Figure 1 :** Exemple de report des données Géoportail pour un site où la Chevêche est présente  
PP = Prairie permanente, PT = Prairie temporaire, T = Tournesol, MG = Maïs grain, BT = Blé tendre

## Résultats

### ➤ L'influence de l'altitude

La Chevêche, une espèce à l'origine méditerranéenne, préfère les altitudes où règnent des climats tempérés et elle est quasiment absente au-dessus de 900 mètres (GENOT & LECOMTE, 2002 ; GEROUDET, 1978). Nous avons donc voulu vérifier si l'altitude était un facteur déterminant dans le milieu de vie de la chouette.

A l'aide du nombre de données de chevêche par tranche d'altitude et de la surface totale de chaque tranche d'altitude en Auvergne, nous avons calculé le nombre de données de l'espèce par km<sup>2</sup> qui permet d'avoir une idée de la densité de l'espèce (en supposant que l'intensité de prospection est indépendante de l'altitude). Les résultats, donnés sur la figure 2, montrent que la densité calculée de chouettes observées, maximale entre 400 et 600 mètres, est réduite au-delà de 750 mètres, ce qui est cohérent avec les données de la littérature (GENOT & LECOMTE, 2002 ; GEROUDET, 1978 ; LALLEMANT *in* LPO-AUVERGNE 2010).



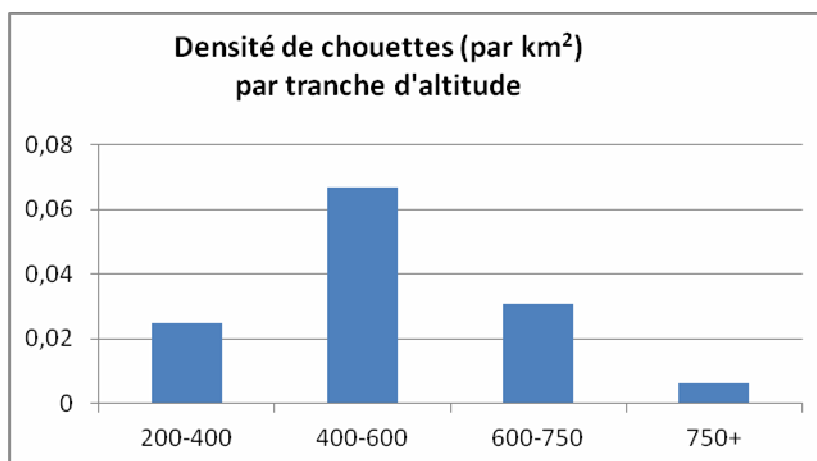


Figure 2 : Nombre de chouettes chevêches observées par km<sup>2</sup> et par tranche d'altitude

### ➤ Influence de l'occupation du sol

L'altitude paraît donc être un facteur déterminant du milieu de vie. Or il influe sur le climat donc sur les cultures, sur la superficie forestière... Pour limiter les biais, nous avons décidé d'effectuer notre étude par tranches d'altitude. Celles-ci ont été définies selon la répartition des chouettes (en concentrant le maximum de chouettes dans un intervalle minimum) : de 200 à 400 mètres, de 400 à 600, de 600 à 750 et à plus de 750 mètres d'altitude. Aucune chouette n'a été repérée entre 0 et 200 mètres car la surface en Auvergne en dessous de 200 mètres est négligeable (0,43%).

Grâce aux données obtenues, nous avons répertorié la proportion de chaque type d'occupation du sol pour chaque zone étudiée de présence de l'espèce dans chaque intervalle d'altitude. Un tableau équivalent a été réalisé pour les territoires "sans chouette" et pour chaque altitude. Ainsi, nous avons calculé les moyennes de chaque surface pour chaque tranche d'altitude, pour les données avec et sans chouette. A partir des données fournies par les géographes nous avons calculé ces moyennes pour la totalité de l'Auvergne.

Par soucis de clarté et cohérence, nous avons regroupé certains types de cultures en catégories :

- ▶ Céréales et autres grandes cultures : Blé, Maïs, Colza, Tournesol, Orge, autres céréales.
- ▶ Prairies totales : Prairies permanentes, temporaires et estives landes.
- ▶ Autres cultures minoritaires : autres cultures industrielles, fourrage, protéagineux, légumineuses à grains, autres oléagineux, semences, légumes fleurs, fruits à coque.

Les résultats sont donnés sur la figure 3. Ces résultats ne prennent pas en compte le pourcentage de surfaces non identifiées dans les données Géoportail que nous avons évalué à 9% en moyenne.

### ➤ Longueur de haie

Les résultats sont donnés dans le tableau ci-dessous

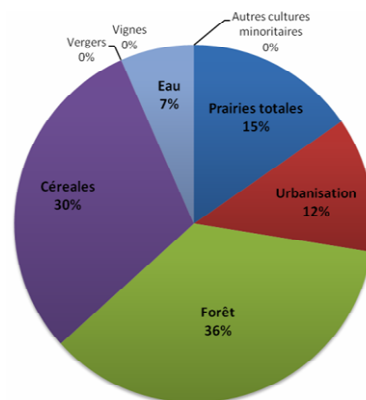
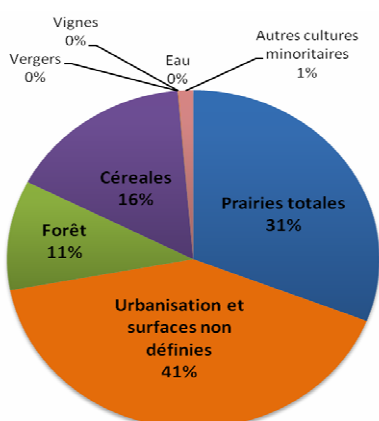
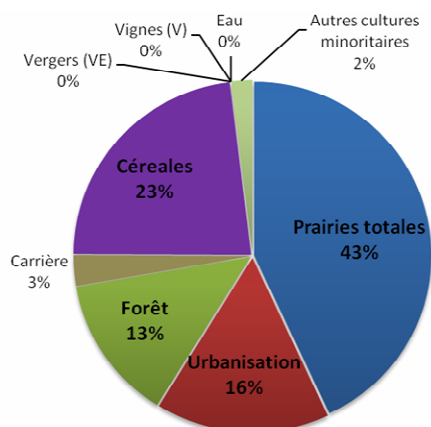
Tranche d'altitude	Longueur moyenne de haie par zone avec Chevêche (en m)	Longueur moyenne de haie par zone sans Chevêche (en m)
200 - 400 m	1513,3 (n=15)	640,0 (n=11)
400 - 600 m	1910,6 (n=17)	489,9 (n=7)
600 - 750 m	2338,2 (n=14)	957,3 (n=4)
>750m	2151,8 (n=7)	1557,2 (n=10)

**Territoire occupé par la Chevêche**

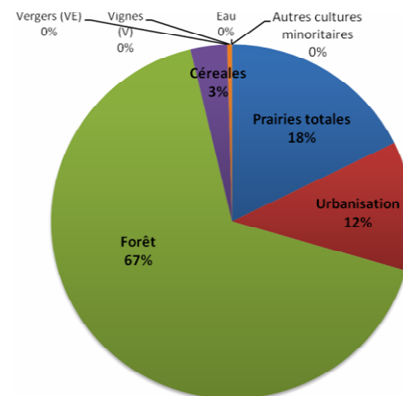
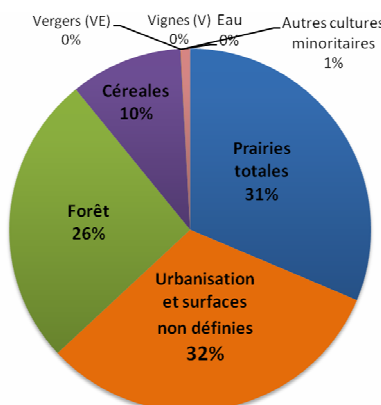
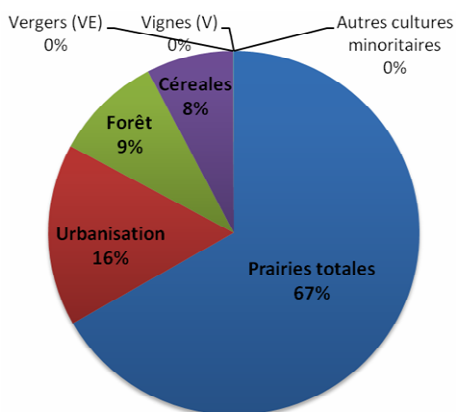
**Auvergne**

**Territoire non occupé par la Chevêche**

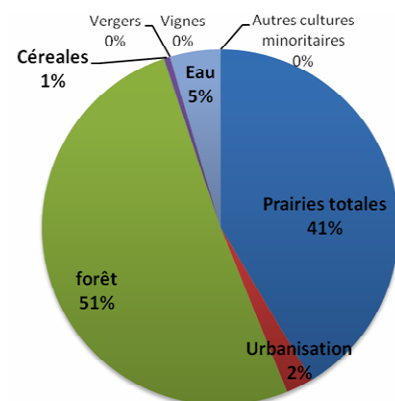
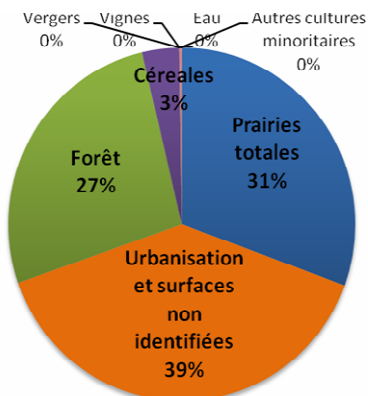
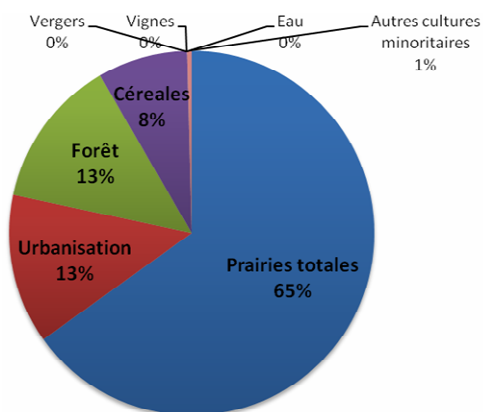
De 200 à 400 mètres d'altitude



De 400 à 600 m d'altitude



De 600 à 750 m d'altitude



**Figure 3** : Occupation du sol des sites occupés et non occupés par la Chevêche et sur l'ensemble de l'Auvergne

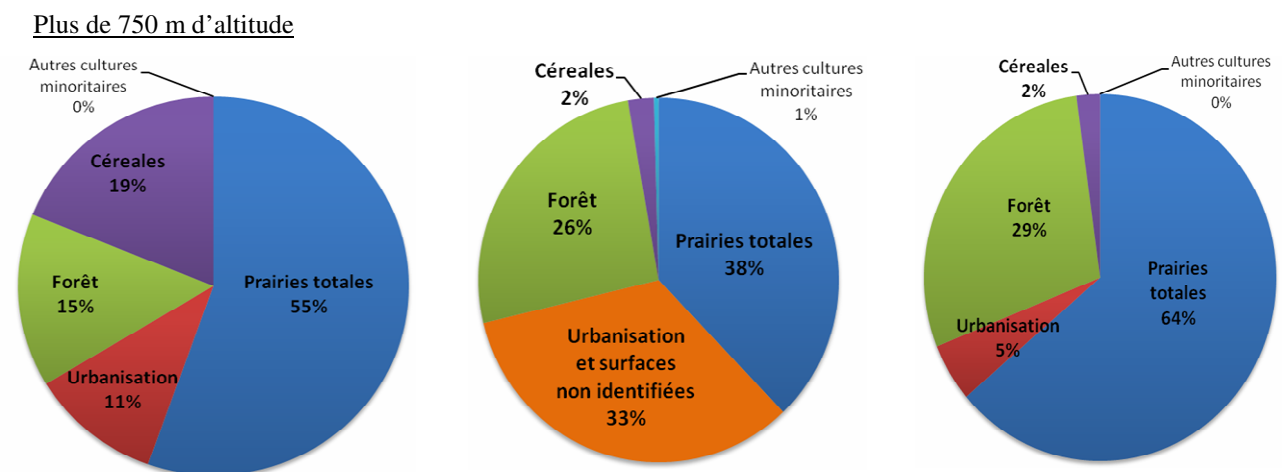
**Territoire occupé par la Chevêche****Auvergne****Territoire non occupé par la Chevêche**

Figure 3 (suite) : Occupation du sol des sites occupés et non occupés par la Chevêche et sur l'ensemble de l'Auvergne

## Discussion

### ➤ A partir de quels critères peut-on considérer que nos données sont significatives ?

Premièrement, nos résultats sont significatifs si les comparaisons de types d'occupation des sols entre les zones avec Chevêche et sans Chevêche encadrent la moyenne Auvergne. Ainsi un écart important entre un même type d'occupation des sols dans les zones avec et sans chouette indique que ce type d'occupation est favorable ou au contraire défavorable à l'espèce. La différence doit aussi être significative en elle-même. De plus, si un type de culture est très peu présent en Auvergne, on ne peut pas conclure quant à la dépendance entre l'absence de ce type de culture dans son milieu de vie et le fait qu'elle l'évite.

### ➤ Exploitation des données

Le pourcentage de prairies semble être un facteur déterminant pour que la chouette opte pour un milieu plutôt qu'un autre : elle évite sans doute les territoires sans prairies. Par exemple, pour les résultats de 400 à 600 m d'altitude, on obtient un total occupé par la prairie de 43% contre 31% en Auvergne et 15% pour les zones sans Chevêche. Les données avec et sans chouette au niveau des prairies encadrent les données Auvergne et ce avec un écart de 50%. En comparant les zones avec Chevêche et les données Auvergne, on peut également remarquer que la chouette éviterait les grandes villes, mais la présence de l'homme ne semble pas globalement la déranger. Au contraire un habitat dispersé constitué de vieilles fermes peut lui offrir des sites de repos et de nidification (GENOT & LECOMTE, 2002 ; GEROUDET, 1978). La présence de haies semble également un facteur déterminant : elles apportent des sites de nidification mais elles témoignent également d'une agriculture non ou peu intensive.

Intéressons-nous aux facteurs défavorisant la présence de la Chevêche : la forêt est évitée, elle atteint 67% de la surface entre 400 et 600 m d'altitude pour les zones sans Chevêche contre 9 % pour les territoires avec la chouette. En effet, cette espèce a besoin de milieux ouverts pour chasser. De plus, les forêts auvergnates de basse altitude sont souvent récentes et défavorables car constituées de résineux dépourvus de cavités susceptibles d'accueillir le nid. Nous avons également constaté l'absence totale de rivières et de lacs sur le territoire des Chevêches ce qui suggérerait qu'elle évite ces milieux.

Les céréales ne semblent pas avoir un rôle déterminant pour le milieu de vie car les résultats sont assez hétérogènes et peu exploitables. On peut tout de même noter qu'entre 600 et 750 m la chouette semble préférer les cultures, ce qui s'expliquerait par le fait que l'agriculture en altitude est moins intensive, avec moins d'intrants de type pesticides défavorables aux ressources alimentaires de l'espèce.

### ➤ Milieu type et milieu défavorable

Nous avons élaboré un modèle du milieu typique de vie afin de déterminer comment protéger les espaces occupés par la chouette et d'installer des nichoirs dans les zones *a priori* favorables mais dépourvues de sites de nidification (arbres creux, vieilles fermes...). Il se base sur l'ensemble des résultats obtenus à partir des données recueillies. Notre étude sur le terrain et nos entretiens avec les ornithologues nous permettent d'apporter des précisions et de nuancer.

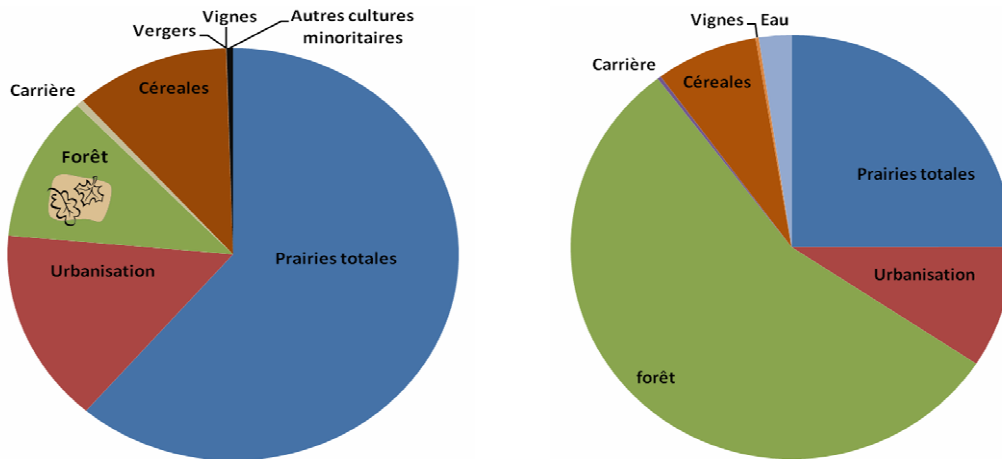
Le modèle de l'occupation des sols a été obtenu en faisant, pour chaque type d'occupation, la moyenne des proportions pour chaque altitude en les pondérant :

$$\%_{\text{milieu type}} = (\sum D_i \times \%_i) / D_{\text{total}}$$

$D_i$  : nombre de données de chouettes par km<sup>2</sup> pour la tranche d'altitude  $i$

$\%_i$  : pourcentage du type d'occupation du sol pour la tranche d'altitude  $i$

Ces résultats peuvent être modulés selon le pourcentage de surfaces non identifiées (9%). Ils sont donnés sur la figure 4.



**Figure 4 :** modélisation de l'occupation des sols entre milieux favorable et défavorable à la chouette Chevêche

La chouette Chevêche évite les grandes zones boisées. La part d'agglomération reflète la préférence de l'espèce pour des zones d'agriculture dépourvues de grandes cultures, avec des petits villages comportant des habitations anciennes, où elle trouve des cavités dans lesquelles se loger. Au contraire, les agglomérations à forte densité, ceinturées de zones industrielles et commerciales sont défavorables à sa nidification. Si la nature des cultures ne semble avoir que peu d'influence sur la Chevêche, certaines grandes cultures (notamment le maïs) peuvent lui être néfastes (pesticides...) et des cultures assez hautes, à l'inverse des prairies rases, limitent l'efficacité de la chasse. De plus, elle est attirée par les milieux semi-ouverts avec des prairies, ce qui confirme les données de la littérature (GENOT & LECOMTE, 2002 ; GEROUDET, 1978). Un bocage trop serré est défavorable à la chasse tandis qu'un espace trop ouvert, avec peu de longueur de haies, n'abrite pas assez de proies et de sites de nidification. La taille des haies, et surtout leur richesse en cavités pour la nidification et donc en vieux arbres, semble être des facteurs déterminants.



© LPO Auvergne - R Riols



*Exemples de milieux où la Chevêche est présente*



Ce "milieu type" est le milieu optimal pour la Chevêche. Dans la réalité, il est difficile de trouver un milieu qui réunisse tous ces paramètres. L'observation montre que quelques paramètres (par exemple, un espace semi-ouvert près d'une vieille ferme) suffisent à l'accueil de la Chevêche qui s'adapte relativement bien. Ainsi on a pu observer un territoire occupé près d'une autoroute ou en plein openfield... Cependant il faudrait étudier le succès de reproduction dans ce type de milieu et le taux de mortalité adulte et juvénile pour affirmer si oui ou non elle peut s'adapter à de telles conditions de manière durable.

La validité de nos données doit tout de même être nuancée.

Tout d'abord, ces données sont basées sur des observations d'ornithologues, pour la plupart bénévoles, qui recherchent les chouettes souvent aux horaires et lieux qui leur conviennent, sans protocole préétabli. Par exemple, beaucoup d'observations sont faites le soir. De même, il semblerait que la rive est de l'Allier soit beaucoup moins prospectée. De plus la technique de la repasse en elle-même n'est pas infaillible puisque la réponse de la chouette n'est pas automatique : dans certains lieux où l'on est certain de sa présence, elle ne répond pas. Ainsi absence de réponse ne signifie pas absence de chouette. Cependant nous avons considéré que les régions où la chouette est absente sont celles qui ont été prospectées sans réponse entre 80 et 100 fois. Cela réduit donc la probabilité qu'une chouette « têtue » ne se soit pas décidée à chanter. Les points choisis pour localiser les chouettes sont aussi causes d'erreurs. Premièrement, nous avons déterminé les territoires de chasse en prenant pour centre le point de contact ce qui n'est pas forcément le cas. De plus, la localisation de la chouette peut être parfois approximative (notamment à cause de la distance d'écoute lors de la repasse).

Après superposition des données Geoportail et Google Earth, nous avons pu analyser les types de cultures où vivait la chouette. Or les données Geoportail (2010) sont plus récentes que les données Google Earth (2008). Cela pourrait fausser les résultats puisque le territoire a pu être modifié entre le moment de la repasse et le recensement agricole. Il est cependant rare d'avoir un habitat de la chouette métamorphosé en deux ans, bien que l'ajout d'une route, la transformation d'une prairie en champs, ou une modification de la taille des parcelles ne soient pas à exclure.

Enfin, étant donné la diversité des données utilisées (Corine Land Cover / RPG), il se peut qu'il y ait des recoupements. En effet, les critères choisis pour déterminer le type d'occupation du sol peuvent être différents suivant la base de données. Ajouté à cela, le repérage par satellite n'est pas toujours exact et par exemple quelques arbres isolés peuvent être comptés comme de la forêt. Les surfaces d'urbanisation ont été calculées en faisant la différence entre la surface totale de l'Auvergne (par tranche d'altitude) et la totalité de nos données. Ainsi les données totales sur l'Auvergne sont à nuancer en particulier en ce qui concerne l'urbanisation.

## Conclusion

---

La conservation de la Chevêche passe par la conjugaison de deux démarches :

- la protection des espaces occupés grâce à des mesures de gestion encourageant des pratiques agricoles compatibles avec sa survie : maintien des haies et des surfaces en prairies permanentes, utilisation modérée de pesticides, conservation du bâti ancien. Il faut donc mettre en place des mesures agro-environnementales par des incitations financières vis-à-vis des agriculteurs.
- la pose de nichoirs si un site apparaît comme favorable pour la chouette mais où le manque de cavités pose un problème de nidification.

Le suivi de la chouette Chevêche est important car cette espèce témoigne du déclin de la biodiversité face à l'intensification agricole et elle constitue un bio-indicateur de la qualité des agrosystèmes.

## Bibliographie

---

GENOT J.C. & LECOMTE P., 2002, *La chevêche d'Athéna*, Delachaux et Niestlé.

GEROUDET P., 1978, *Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe*, Delachaux et Niestlé.

LPO-AUVERGNE, 2010, *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne*, Editions Delachaux & Niestlé.

ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999, *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorité. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. (Pages 302-303)

**Sites Internet**

Géoportail : <http://www.geoportail.fr/> Registre parcellaire/usage des sols/flots de culture (RPG 2009-2010)

<http://www.cezalliersienne.asso.fr>

<http://www.faune-auvergne.org>

**Contacts**

Mme Sylvia AMAR, géographe à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand.

M. Bernard DAURAT, bénévole à la LPO Rhône-Alpes

M. François GUELIN, professeur au lycée Jeanne d'Arc de Clermont-Ferrand, administrateur de la LPO Auvergne

M. Gilles GUILLEMENOT, bénévole à la LPO Auvergne

M. Jean-Jacques LALLEMANT, ornithologue professionnel à la LPO intervenant dans le parc du Livradois Forez en particulier sur la conservation de la Chevêche.

M. Eric LANGLOIS, ingénieur d'études à la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand





ISSN 0154 - 2109



## Suivis des anatidés hivernants de la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier : 1967 - 2012.

Pierre-André Dejaifve



© LPO Auvergne - R Riols

*Manuscrit reçu le 15 janvier 2013; Texte tiré d'un rapport de la RNNVA d'avril 2012.*

LE GRAND-DUC N°81 (ANNEE 2013)



## Introduction

---

Les dénombrements d'oiseaux d'eau de la mi-janvier font l'objet d'une coordination nationale depuis 1967 (Bureau International de Recherche sur les Oiseaux d'Eau et les zones humides). Ils s'intègrent dans une démarche internationale (Wetlands International).

Dès la première année, les ornithologues bourbonnais ont participé aux recensements ; par la suite, la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier a pris le relais pour ce qui la concerne.

Les objectifs principaux de ces dénombrements visent à :

1. préciser la taille et la distribution des populations de chaque espèce ;
2. décrire les évolutions des effectifs et de la distribution de ces espèces ;
3. évaluer l'importance de chacun des sites dénombrés ;
4. fournir des indicateurs utiles à la conservation des espèces et des sites.

Ces buts sont sensés rester valables quelle que soit l'échelle adoptée (locale, régionale, nationale et internationale). La méthode, pourtant extrêmement facile à mettre en oeuvre - il suffit de déterminer les espèces et de les compter -, se révèle donc intéressante à plus d'un titre. Cependant, elle n'est pertinente que sur une très longue durée, car les effectifs annuels dépendent beaucoup des conditions climatiques, forts variables d'un hiver à l'autre.

A l'échelle nationale, un objectif s'ajoute : élaborer la liste rouge des oiseaux non nicheurs menacés.

## But de l'étude

---

Dans cette synthèse, la Réserve du Val d'Allier sera appréhendée dans le contexte régional. La période considérée commence au premier comptage (1970), alors que le secteur ne sera placé sous statut de protection qu'en 1994.

### La méthode « d'évaluation »

Très simple, elle compare les effectifs annuels de chaque espèce d'oiseaux d'eau de la Réserve avec ceux observés sur les six autres sites dits « nationaux » de la région Auvergne. Parmi ces sites, cinq appartiennent au département de l'Allier (Sologne bourbonnaise nord, Sologne bourbonnaise sud, val de Cher à l'aval de Montluçon, étangs de Tronçais, val de Loire) et un à celui du Puy-de-Dôme (val d'Allier Joze). Tous ces sites bénéficient d'un suivi régulier et exhaustif, à l'exception du val de Loire, non prospecté en 2002 et 2004. Des recensements proviennent aussi d'autres étangs et tronçons de rivières. Ils concernent peu d'individus. Cependant, l'hétérogénéité des données (moindre constance des observations au fil des années sur un même site, ajouts de nouveaux secteurs) exclut de les prendre en compte pour des comparaisons interannuelles.

## Présentation des résultats

---

Les textes spécifiques qui suivent indiquent successivement :

- ▲ si l'espèce niche en France, le texte succinct donnant quelques détails sur les effectifs nicheurs français, régionaux et locaux ;
- ▲ les effectifs hivernants annuels des 45 dernières années dans la Réserve, comparés aux résultats régionaux. Un rappel des résultats moyens nationaux et européen situera, avec précision, la très relative importance de la région Auvergne en terme de zone d'accueil des anatidés hivernants ;
- ▲ quelques notes sur l'époque des passages migratoires observés dans la Réserve.

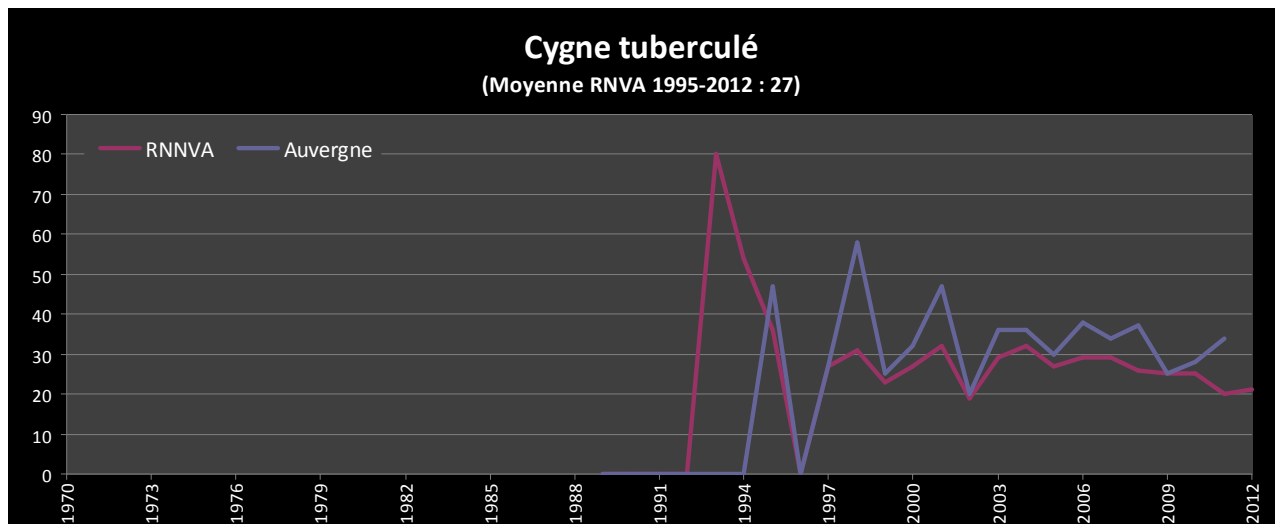
*In fine*, un récapitulatif, englobant toutes les espèces, résume l'évolution de effectifs hivernaux sur la période 1970 à aujourd'hui. Pour cela nous avons repris les archives du Centre Ornithologique Auvergne (COA) et de la LPO-Auvergne, rassemblant les notes de très nombreux observateurs, parmi lesquels Gaston Pic, René Blanchon, François Guélin, Marie-Agnès Larbot... pour ne citer que quelques ornithologues locaux.

## Liste spécifique

### Cygne tuberculé, *Cygnus olor*

En augmentation, la population hivernante du NO et du centre de l'Europe est estimée à 250 000 individus. L'effectif hivernant en France avoisine les 18 000 individus. D'un indice 100 en 1990, année de référence, il passe à 480 en 2010. Depuis 1999, le taux de progression annuel est de 7 %.

Selon les hivers, la Réserve abrite de 60 à 100 % de l'effectif auvergnat. En moyenne, 27 oiseaux y sont présents, sans tendance sur depuis la création de la réserve (pour 35 en Auvergne). Au vu de la relative stabilité des effectifs locaux tout au long de l'année, l'apport d'oiseaux hivernants d'origine nordique semble anodin, voire nul.



### Cygne de Bewick, *Cygnus columbianus*

En Auvergne, la plupart des observations de l'espèce proviennent de la Réserve, dont un maximum de 15 individus le 23/01/1982, de 10 en 02/1985, et de 3 à 8 pendant l'hiver 1991-92. Les autres données concernent des individus isolés ou en paire (2 en 01/1979, en 12/1980, 02/1981 et 01/2003, 1 en 01/2004 et 02/2010).

### Cygne chanteur, *Cygnus cygnus*

Quatre de la demi-douzaine d'observations auvergnates ont été réalisées dans le secteur aujourd'hui en Réserve. Elles sont déjà anciennes : 2 ind. en 01/1979, 4 en 02/1980, 1 en 01 et 02/1991.

### Oie des moissons, *Anser fabalis*

D'après Frenoux (2004), la plaine d'Allier était connue depuis les années 1930 pour abriter l'espèce en hiver. A l'égal d'autres sites en France et dans le sud de l'Europe, le Bourbonnais a été abandonné par l'espèce. On n'y constate plus aucun hivernage complet, les observations relèvent maintenant de l'occasionnel.

### Oie rieuse, *Anser albifrons*

Il n'y a que de rares mentions en Auvergne durant les comptages de mi-janvier. Dans la Réserve : 5 individus observés en 2003, 4 en 2009 et 1 en 2011. Hors ces comptages « Wetlands », les vagues de froid amènent parfois quelques individus (en 2001 et 2004, notamment).

### Oie des neiges, *Anser caerulescens*

L'origine sauvage de l'unique individu, observé en janvier 1966 dans la RNNVA, est incertaine.

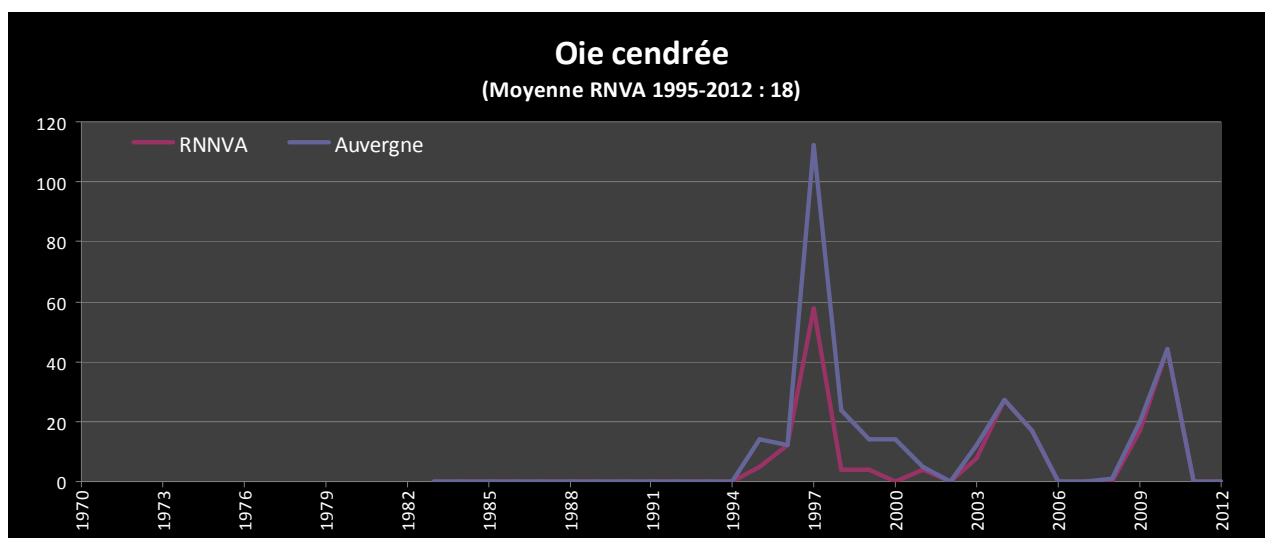
### Bernache nonnette, *Branta leucopsis*

Si 700 000 ind. hivernent au NO de l'Europe, seuls 500 passent habituellement l'hiver en France. Dans ces conditions, son observation en Auvergne reste exceptionnelle. 5 mentions lors des comptages de mi-janvier dont une dans la Réserve (en 2010). L'origine sauvage de ces oiseaux n'est pas établie.

### Oie cendrée, *Anser anser*

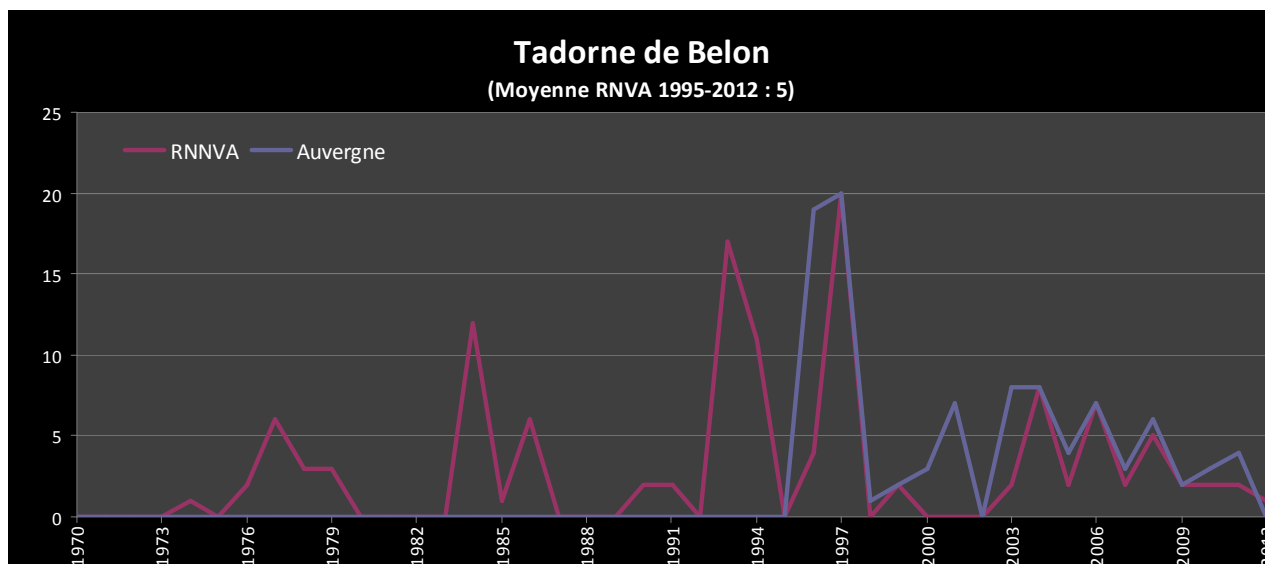
L'hivernage dans notre région est limité (moyenne 1995-2011 : 23 ind. dont la grande majorité dans la RNNVA). Habituellement, une fois arrivés dans la Réserve, les oiseaux y restent plusieurs semaines.

Outre les hivernants, quelques oiseaux passent entre octobre et mars.



### Tadorne de Belon, *Tadorna tadorna*

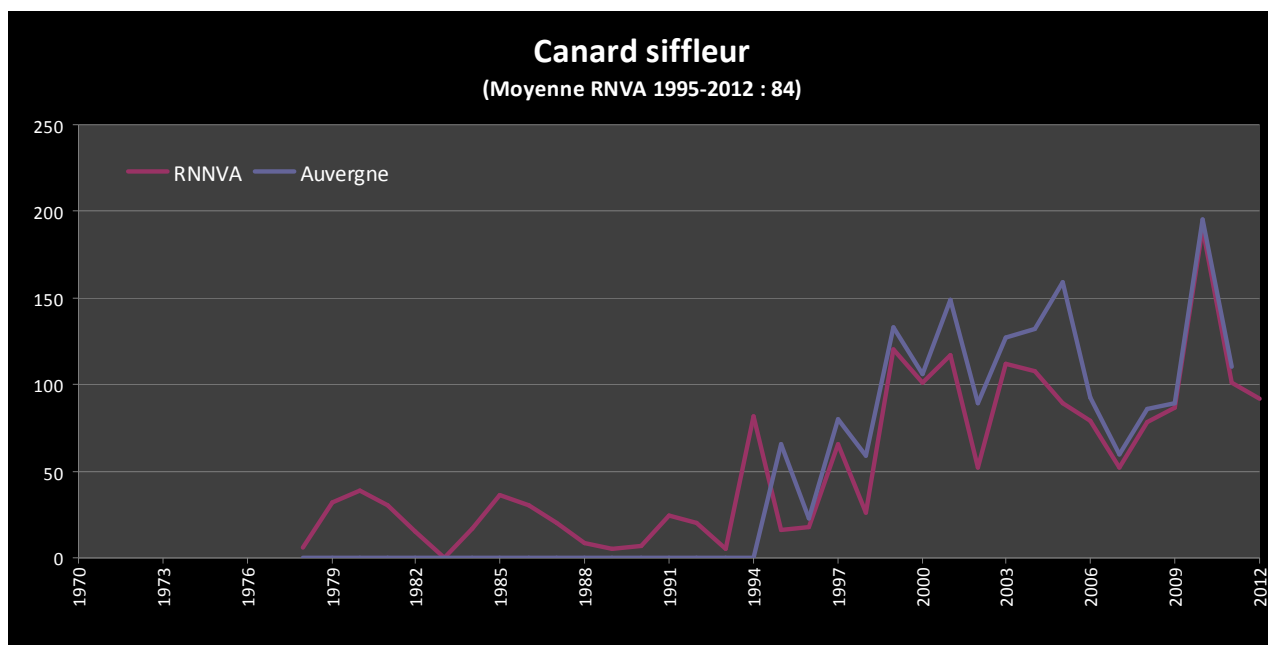
De passage et d'hivernage régulier chaque année dans la Réserve, ce tadorne s'observe d'octobre à mars, mais il ne stationne pas longtemps au même endroit, le plus souvent en groupes de 2 à 7 individus. Les effectifs hivernants varient beaucoup d'une année à l'autre. La vingtaine d'individus du 15 janvier 1997 relève de l'exception puisque que la moyenne décennale se réduit à 5 ind. dans la Réserve et à 6,5 pour l'ensemble régional.



### Canard siffleur, *Anas penelope*

En Auvergne, les variations d'effectifs s'inscrivent dans une fourchette de 1 à 10, avec un maximum de 200 individus environ (près de 270 en 2004, en comptabilisant tous les sites).

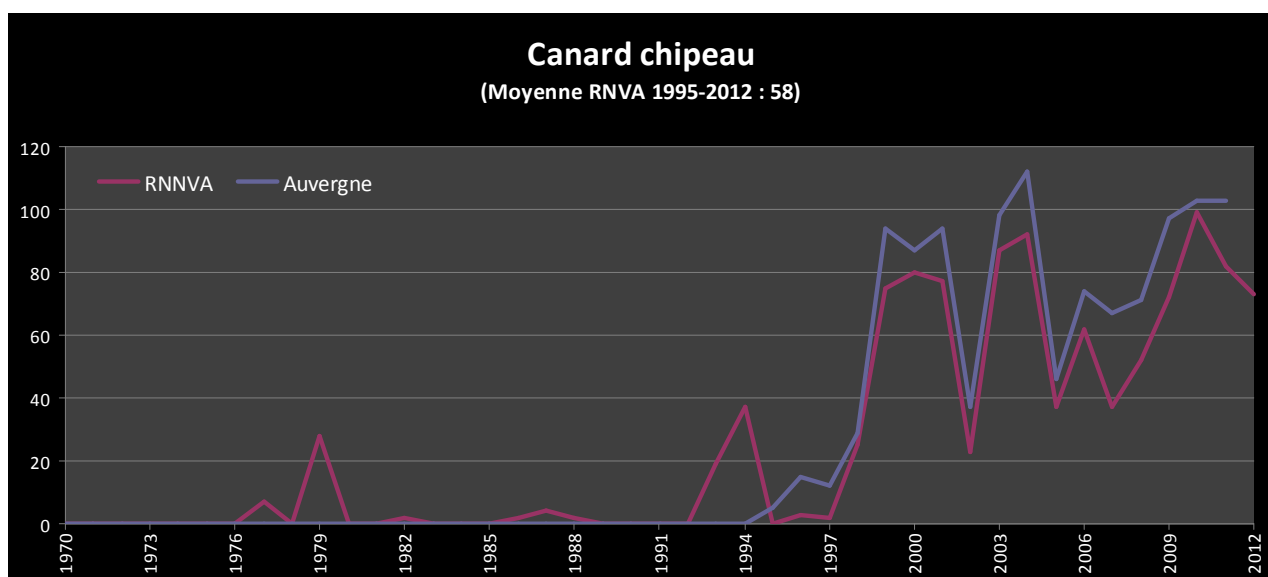
Certaines années, la Réserve attire à elle seule la quasi-totalité de l'effectif auvergnat (en moyenne : plus de 80 % des 103 ind.). D'hiver en hiver, cette espèce occupe les mêmes boires, avec un comportement grégaire marqué. Les oiseaux y arrivent, au plus tôt, vers la fin septembre pour en repartir, au plus tard, en avril.



### Canard chipeau, *Anas strepera*

Jusqu'au milieu des années 1990, le chipeau était rare dans la Réserve comme partout ailleurs en Auvergne. Depuis quelques années, ses effectifs se sont multipliés, et la Réserve accueille une très large proportion (en moyenne plus de 90 %) de l'effectif auvergnat.

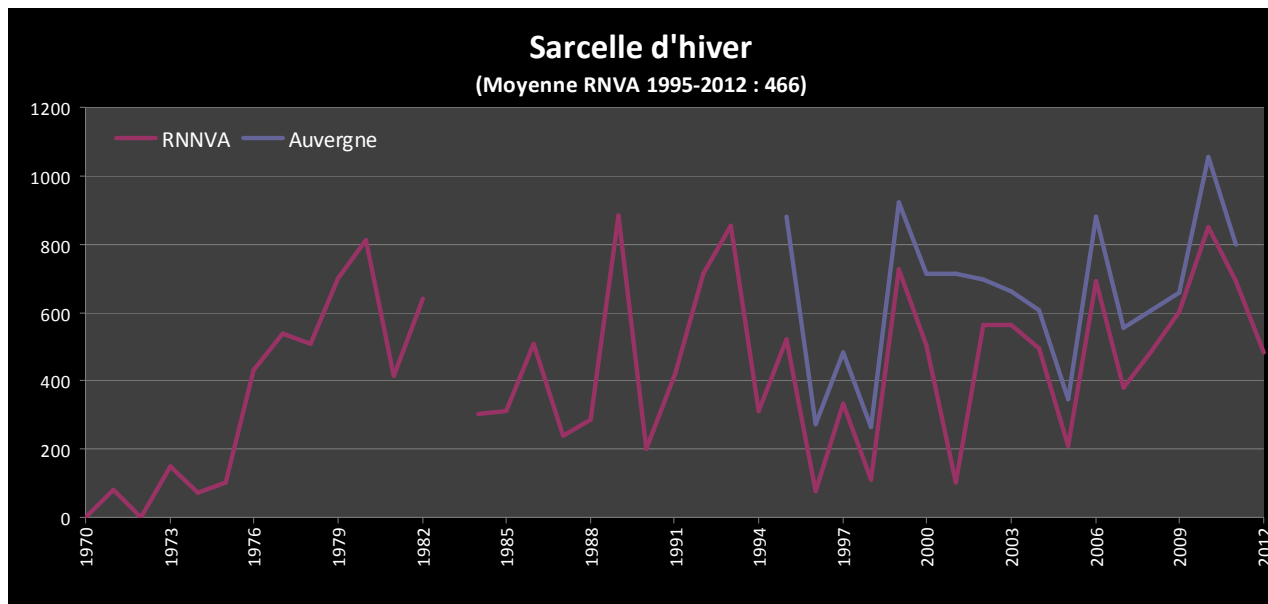
Quelques individus arrivent déjà début septembre, tandis que les derniers s'en vont au tout début mai.



### Sarcelle d'hiver, *Anas crecca*

La Sarcelle d'hiver affectionne particulièrement la RNNVA. La Réserve occupe toujours une place prépondérante parmi les 6 autres sites « nationaux » situés en Auvergne. En moyenne, elle totalise à elle seule 75 % des effectifs hivernants en Auvergne.

Cette sarcelle est présente de septembre (petits groupes) à avril, avec encore quelques observations en tout début mai.



### Canard pilet, *Anas acuta*

En Auvergne, le pilet est d'observation irrégulière à la mi-janvier (plusieurs comptages sans aucun ind. dans la région sur les 15 dernières années). Dans la RNNVA, la moyenne s'établit à 6 individus avec de forts contrastes interannuels.

Aux deux passages annuels de septembre à fin novembre et de février à début avril, assez rares données d'individus, la plupart du temps isolés ou par deux, (avec toutefois plus de 60 ex. en mars 1978, 1996 et 2004).



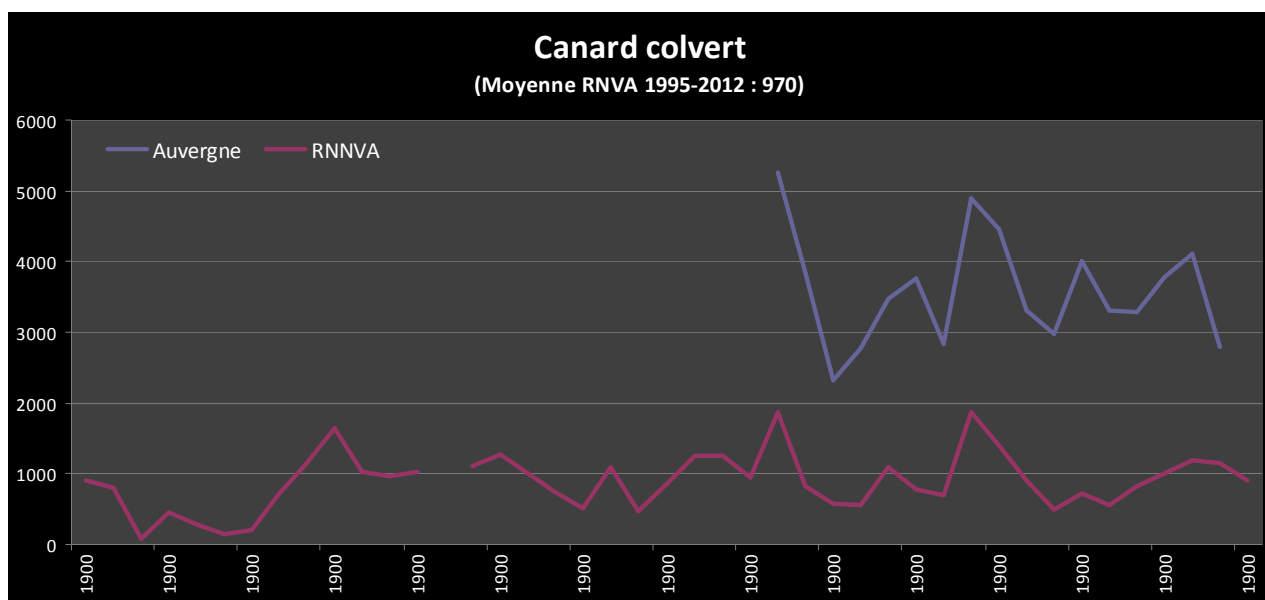


### Canard colvert, *Anas platyrhynchos*

1 000 à 2 500 couples nicheraient en Auvergne dont 40 % pour le seul département de l'Allier. 60 à 70 couples environ se reproduisent dans la RNNVA ; c'est le seul « canard » à y être présent toute l'année.

En Auvergne, l'oiseau ne se limite pas aux 7 « grands sites » car il conserve, en hiver, son caractère ubiquiste et adopte facilement les mares, les étangs et les rivières. Disséminé un peu partout lors des hivers doux, il ne se concentre sur les eaux courantes que lors des hivers rigoureux gelant les mares et les étangs. C'est donc la seule espèce à avoir une partie importante de sa population non prise en compte si on s'en tient aux 7 sites dits « nationaux ». Ces « grands » sites ne représentent que 70 % environ de l'effectif hivernant en Auvergne, alors qu'ils accueillent souvent près de 100 % des effectifs des autres espèces. Il est cependant particulièrement régulier et abondant sur 2 sites en Auvergne ; les deux se situent dans le val d'Allier (Joze et la Réserve). Au niveau régional, le secteur de Joze (dans le Puy-de-Dôme), devance souvent la Réserve. La répartition régionale de l'espèce apparaît atypique, la Réserve ne se classant qu'en seconde position ! Toutes les autres espèces, sauf - certaines années - l'Oie cendrée et le Fuligule milouin avec des effectifs insignifiants, se révèlent plus régulières et plus abondantes dans la RNNVA que sur les autres « sites nationaux » auvergnats.

Les individus locaux se rassemblent dès juillet, alors que certaines canes mènent encore des canetons. Les migrateurs nordiques arrivent en octobre et novembre. La plupart des hivernants quitte le Val d'Allier à la fin février ou au début de mars. Les quelques retardataires partent vers la toute fin de ce mois.



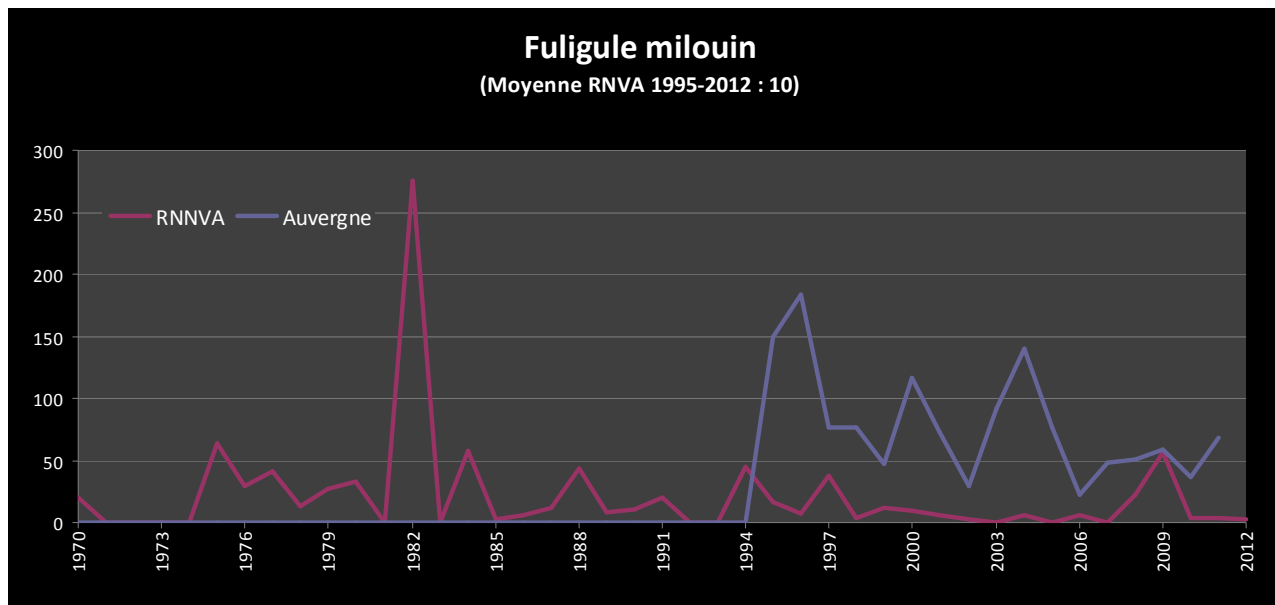
### Canard souchet, *Anas clypeata*

Vraiment rare et irrégulier au cœur de l'hiver partout en Auvergne (maximum de 27 ind. lors des comptages de la mi-janvier, le plus souvent totalement absent), le souchet n'est pas contacté à chaque recensement dans la Réserve. Quasiment toutes les observations ne concernent que moins de dix individus. Il est, en revanche, plus régulier aux passages printanier (de février à avril) et automnal (de septembre à novembre). Presque toujours en très petits nombres. La RNNVA n'est pour le souchet qu'une courte halte ; il n'y stationne jamais longtemps.

### Fuligule milouin, *Aythya ferina*

Au niveau régional, 100 à 200 hivernants se répartissent essentiellement sur les étangs de Tronçais et la Sologne bourbonnaise. La Réserve n'abrite le plus souvent que 2 à 20 ind., mais parfois aucun. Deux exceptions toutefois : 275 oiseaux en 1982 et 58 en 1994.

Pour le milouin, la Réserve ne joue donc qu'un rôle marginal au niveau régional (10 ind. en moyenne pour 80 dans la région). Canard plongeur, le milouin n'est pas à l'aise dans les boires peu profondes de la rivière. Il n'est pas plus fréquent ni abondant aux passages.



### Fuligule milouinan, *Aythya marila*

En Auvergne, ce fuligule reste exceptionnel. Lors des comptages de la mi-janvier, cela se résume à 6 contacts, dont 2 en RNNVA (1979 et 1999).

### Nette rousse, *Netta rufina*

En Auvergne, les comptages de la mi-janvier ne la dénombre pas souvent (1 ou 2 individu(s)). 2011 s'écarte du lot avec 9 oiseaux. Quatre mentions lors des recensements dans la Réserve : 1979, 1980, 2010 et 2012 (1 ind. chaque fois).

### Fuligule nyroca, *Aythya nyroca*

Sur les trois observations auvergnates lors des recensements annuels de la mi-janvier, sur un site « national », l'une provient de la Réserve (en 1999).

### Fuligule morillon, *Aythya fuligula*

L'Auvergne se situe complètement en dehors de la zone d'hivernage habituelle, avec en moyenne moins de 10 ind. à la mi-janvier, dont 3 dans la Réserve. Le passage est tout aussi discret.

### Eider à duvet, *Somateria mollissima*

En Auvergne, seule l'année 2000 a accueilli l'espèce (3 ind.) dont 1 dans la Réserve.

### Garrot à œil d'or, *Bucephala clangula*

L'Auvergne ne « reçoit » qu'un maximum de 3 ind. à la mi-janvier, souvent même aucun. Quasiment toutes les observations proviennent de la Réserve (1979 : 2, 1985 : 3 ; 1995 : 1 ; 199 : 3 ; 2003 : 2 ; 2009 : 1).

### Harle piette, *Mergellus albellus*

Hivernant rare en France avec 160 ind. (moyenne 2007-2010), il ne s'observe pas chaque mi-janvier en Auvergne. Dans la Réserve, un seul groupe : 11 oiseaux en 1978, le reste (en 85, 98, 2001, 2004) ne concerne que 1 ou 2 ind. (soit la totalité des observations auvergnates, à deux exceptions près).

### Harle bièvre, *Mergus merganser*

Ses visites en Auvergne, bien rares (en moyenne une année sur deux, avec pas plus de 3 individus à la fois), ont touché la Réserve en 1977, 1979, 1984, 1985, 1991, 1999, 2003, 2006, 2008, 2010 et 2011 (souvent 1 ind. parfois 2).

### Harle huppé, *Mergus serrator*

En France, l'hivernage est quasi-exclusivement côtier, en légère diminution depuis 1990. Les 2 cas auvergnats d'hivernage quasi-complet concernent la RNNVA : 2 femelles en 1976-77 et 1 couple en 1987-88.

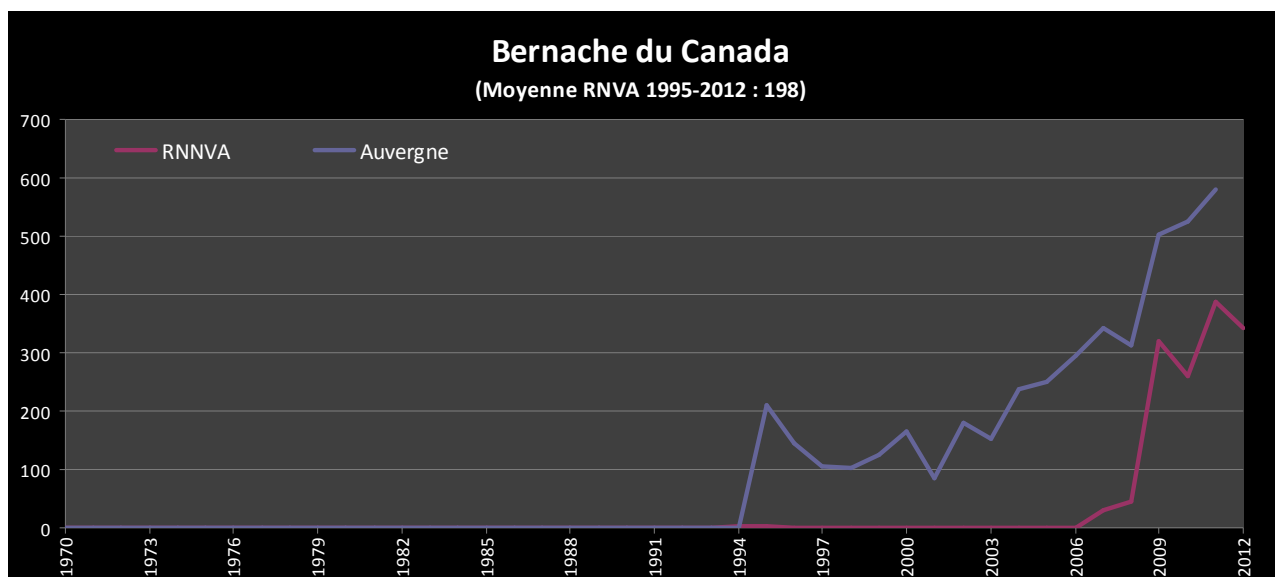
### Plongeon catmarin, *Gavia stellata*

En hiver, il hiverne au large des côtes et se montre rarement à l'intérieur des terres. Deux mentions durant les dix dernières années en Auvergne, dont une (en 2004) dans la Réserve.

### Bernache du Canada, *Branta canadensis*

En Auvergne, le 1<sup>er</sup> couple est introduit en 1970. Depuis lors, la population, sédentaire, est en rapide expansion. Cette Bernache fait partie de la liste des oiseaux nicheurs de la Réserve à partir de 2001 (1 couple). Depuis, trois ou quatre couples s'y reproduisent chaque année. Un couple produit 1 ou 2 jeune(s) apte(s) à l'envol (moy. : 1,6 sur 22 couvées). Dès la fin juin, des groupes de plusieurs dizaines d'oiseaux se constituent. Plus tard dans la saison, ils peuvent atteindre 300 individus, voire plus.

La population férale hivernante croît aussi très vivement, le graphe ci-dessous en témoigne. La Bernache du Canada, classée espèce exotique envahissante en 2010, est chassable dans le département de l'Allier depuis janvier 2012.



#### ➤ Espèces exceptionnelles

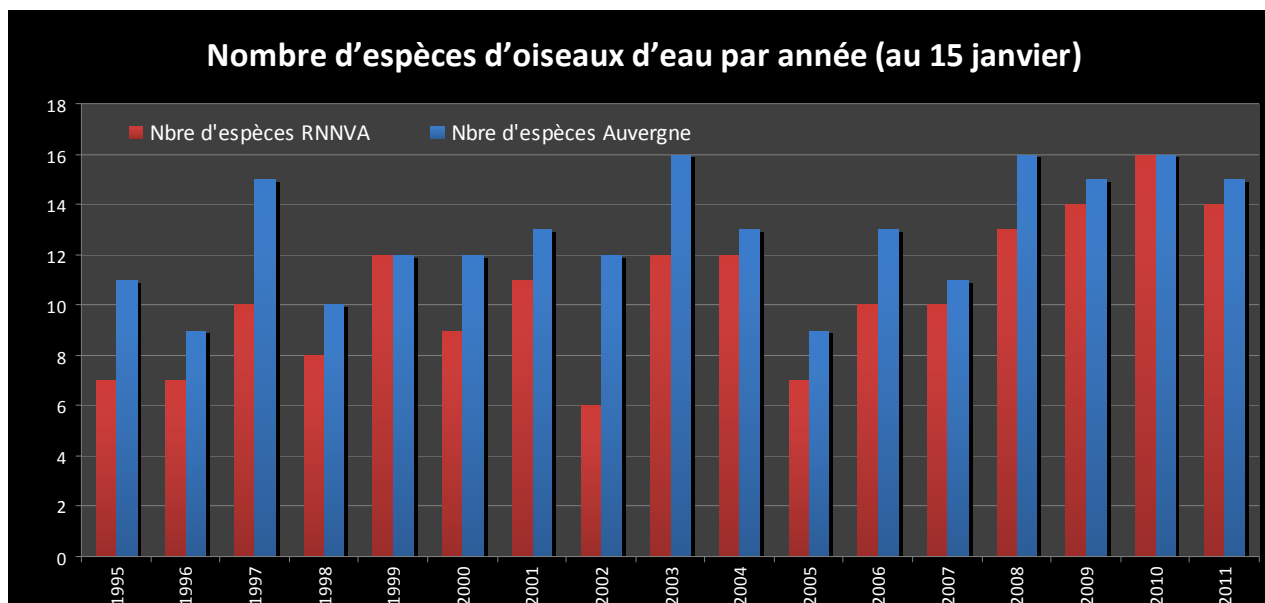
Sont listées ci-après toutes ces espèces occasionnelles ou rarissimes observées dans la RNNVA, en dehors des comptages de mi-janvier (voir « liste des oiseaux » du plan de gestion 2010-2014) : Bernache cravant *Branta bernicla*, Oie à bec court *Anser brachyrhynchus*, Macreuses brune *Melania fusca*, Macreuses noire *Melanitta nigra*, Plongeon arctique *Gavia arctica*.

Pour être complet citons encore un dernier canard : la Sarcelle d'été *Anas querquedula*, notée régulièrement en petits groupes aux deux passages dans la Réserve (début mars – fin avril et début août - fin septembre), hiverne en zone tropicale. Cette sarcelle a niché une fois dans la Réserve, en 1980.

Rappelons aussi l'existence d'espèces d'origine exotique, échappées de captivité, observées sporadiquement (y compris à la mi-janvier) : Oie à tête barrée *Anser indicus*, Oulette d'Egypte *Alopochen aegyptiacus*, Tadorne casarca *Tadorna ferruginea*, Canards carolin *Aix sponsa* et mandarin *Aix galericulata*.

### ➤ Richesse spécifique à la mi-janvier

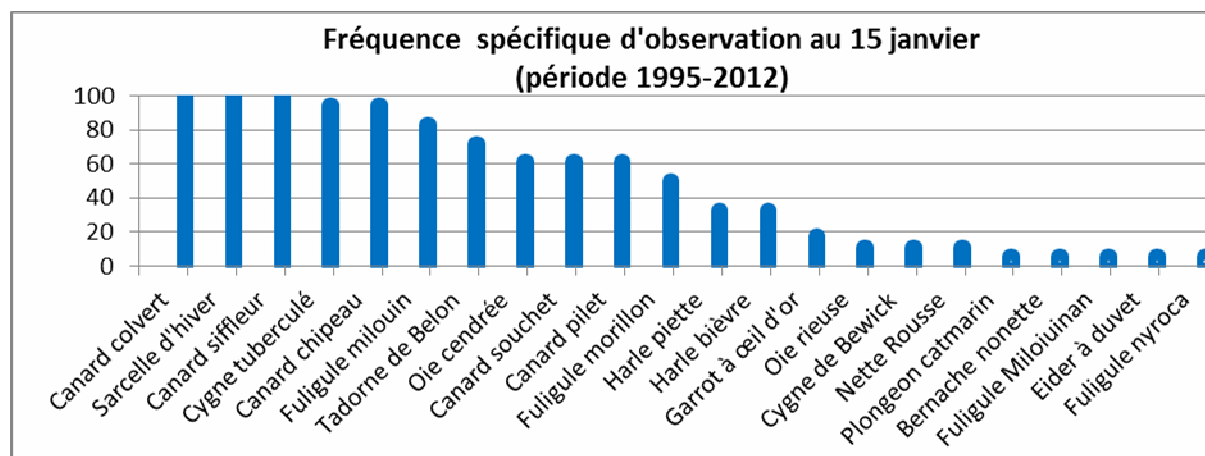
Dans la Réserve, 23 espèces d'oiseaux d'eau différentes ont été contactées au cours des comptages au 15 janvier. Ce jour-là, elle abrite en moyenne 10,5 espèces (pour 12,8 espèces sur toute la région). Cependant, le nombre d'espèces différentes varie fortement d'une année à l'autre (du simple au double) comme l'illustre le graphe ci-après.



### ➤ Fréquence spécifique

La fréquence d'hivernage interspécifique montre logiquement des écarts énormes : certaines espèces n'ont été observées qu'une seule fois en 10 ans, d'autres lors de chaque recensement. Si les trois ou quatre espèces les plus abondantes se révèlent aussi les plus régulières (Canards colvert, siffleur et chipeau, Sarcelle d'hiver), d'autres aux effectifs beaucoup plus réduits hivernent aussi régulièrement (Cygne tuberculé, Oie cendrée). Les espèces occasionnelles (vu une fois en 10 ans) nous arrivent en moyenne à l'unité ou par deux (nombreuses autres espèces).

Cette variété dans les fréquences entre espèces résulte logiquement à la fois des effectifs susceptibles d'arriver dans la région mais aussi de l'écologie des espèces. Par exemple, les hivernants préférant le littoral (le Tadorne de Belon, le Canard pilet et le Plongeon catmarin) ne parviennent qu'assez rarement aussi loin à l'intérieur des terres. Les espèces dont notre région est en limite d'aire d'hivernage s'y montrent évidemment, elles aussi, peu fréquemment (Cygne de Bewick, Oie rieuse, Garrot à œil d'or, les Harles).



### ➤ Abondance spécifique

La plus ubiquiste des espèces, le Canard colvert, totalise à elle seule plus de la moitié (55 % exactement) des oiseaux d'eau de la Réserve. Vient ensuite la Sarcelle d'hiver avec 26 %. Les troisième et quatrième espèces par ordre d'abondance ne parviennent même pas à 5 % (les Canards siffleur avec 4,7 % et chipeau avec 3,0 %). Le Cygne tuberculé dépasse à peine 1 % (1,4 %). Tout le reste de l'avifaune concernée, soit 17 espèces, représente 9 %. Quasi toute l'avifaune hivernante est « herbivore » (99 %). Les « canards plongeurs » (fuligules, harles...) se réduisent à moins de 1 %.

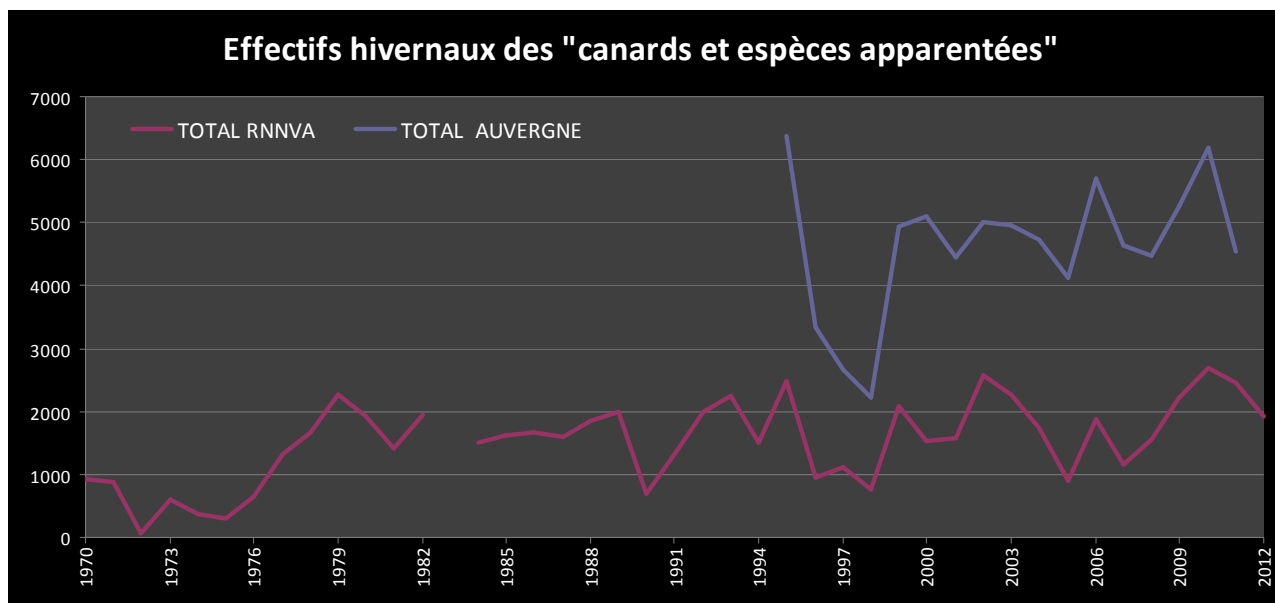
### ➤ Evolutions des effectifs « Anatidés » sur la période 1970- 2012

Puisque le secteur mis en Réserve a fait l'objet d'une longue et quasi-continue série de recensements depuis 1970, il est tentant de comparer les dix-sept dernières années, sous statut de protection, avec les années précédentes. La période avant la création de Réserves de Chasse sur le Domaine Public Fluvial (en 1977) montre des effectifs moyens qui paraissent, maintenant, incroyablement bas (voir graphe ci-après).

Ensuite, la mise en place de ces Réserves a visiblement eu un impact très favorable. Assurément, la chasse était le facteur limitant la capacité d'accueil du val puisqu'une fois cet obstacle supprimé, les oiseaux d'eau l'ont immédiatement adopté en nombre, multipliant littéralement leurs effectifs. Depuis cette date, on ne relève aucune évolution significative.

On notera, avec intérêt, que les battues de destruction du sanglier, pourtant nombreuses (une bonne douzaine de novembre à mars), n'ont pas d'impact négatif sur les effectifs hivernants. La méthode de ces battues organisées par l'ONF (rapides et circonscrites, nombre d'intervenants limité) est donc judicieuse.

Interpréter finement les variations au sein des données des trente dernières années reste difficile. Tout le monde connaît l'expression « un froid de canards », elle exprime en langage simple les fluctuations, parfois importantes, dues à la succession d'hivers froids et d'hivers doux. Le facteur climatique prime sans doute sur tout autre, une fois les dérangements et la chasse supprimés.

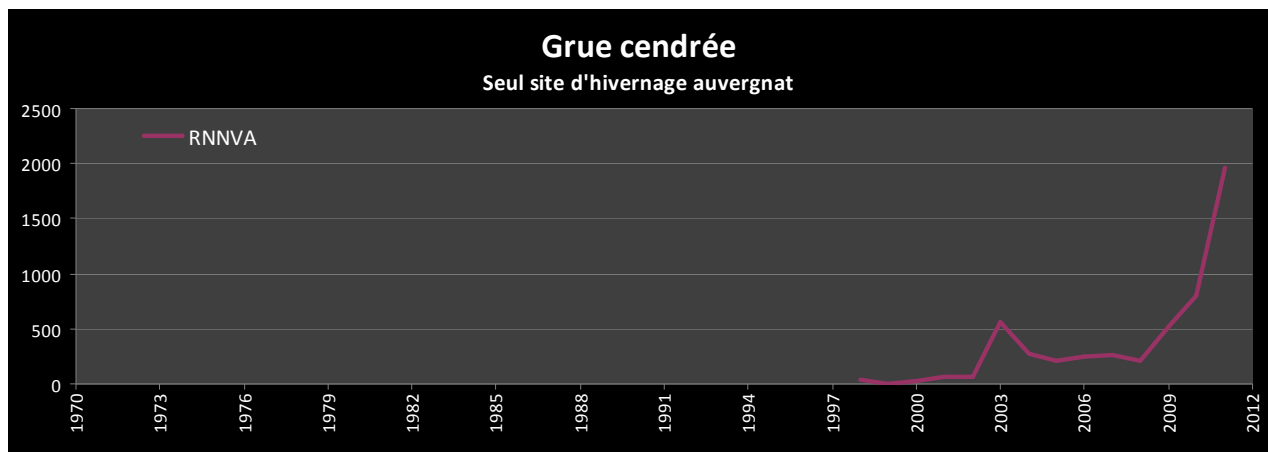


### ➤ Autres espèces recensées à la mi-janvier

Les comptages « Anatidés et espèces apparentées » donnent l'occasion de recenser d'autres espèces. Quelques-unes sont évoquées ci-après.

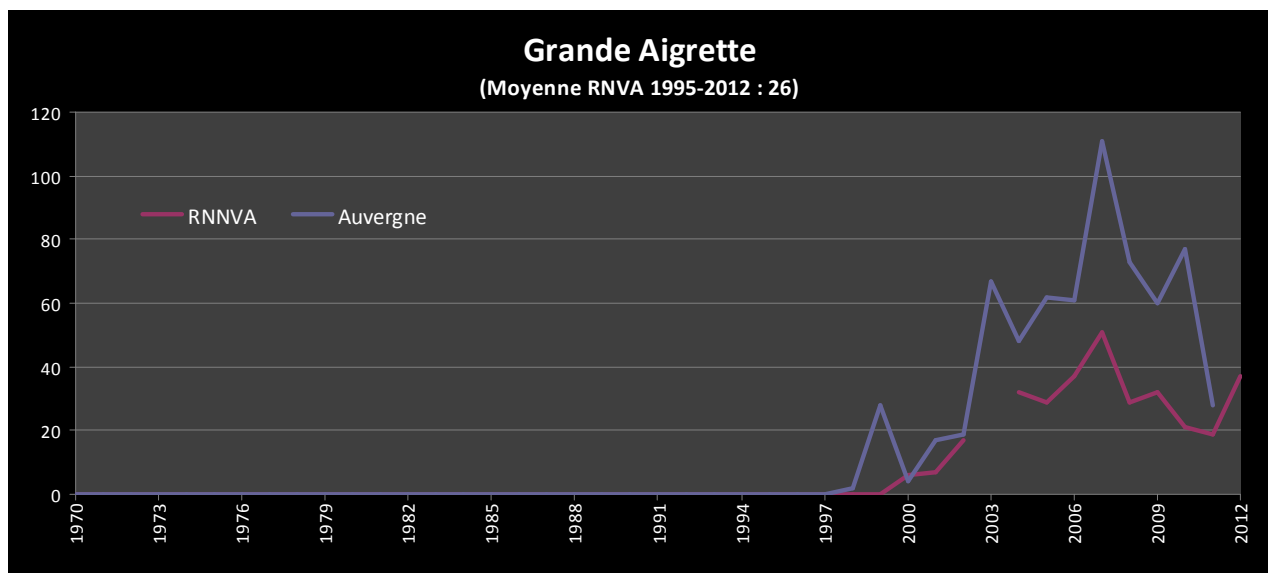
### Grue cendrée, *Grus grus*

Depuis 1998, la Grue cendrée passe tout l'hiver dans la Réserve. Initialement modestes (une trentaine), les effectifs ont régulièrement progressé, dépassant le millier depuis plusieurs années. Dans la journée, l'abondance de grains de maïs, dans les chaumes proches, assure la nourriture ; la quiétude des dortoirs nocturnes est garantie grâce au statut de protection du site.



### Grande aigrette, *Ardea alba*

Inconnue auparavant en tant que nicheuse en France, la Grande Aigrette s'y reproduit depuis les années 1990 (une vingtaine de couples à la fin de cette décennie). Pas (encore) de nidification en Auvergne, mais l'oiseau y vit toute l'année. La limite orientale de l'aire d'hivernage inclut la France, depuis les années 1980. Jusqu'en 1997, l'espèce reste d'observation rare en Auvergne. Ensuite, brutalement, les effectifs explosent littéralement, avec une bonne partie des observations dans la RNNVA.

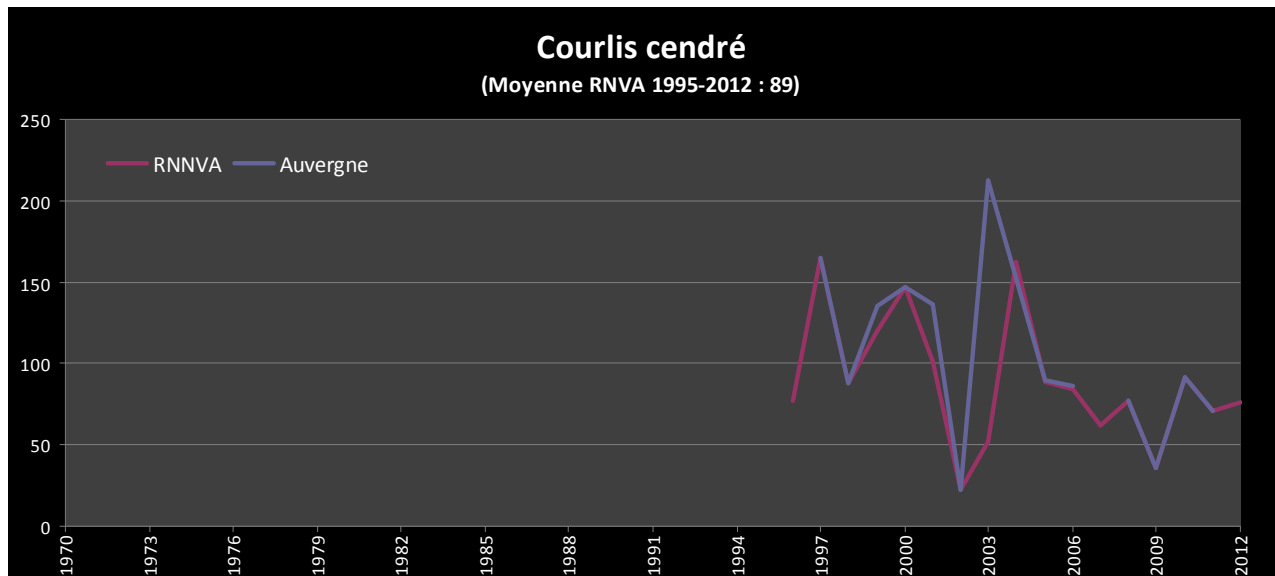


### Bécassine des marais, *Gallinago gallinago*

En hiver, l'espèce privilégie les zones au climat tempéré, c'est-à-dire pour l'Auvergne, essentiellement le département de l'Allier. La Réserve accueille chaque hiver une proportion importante de l'effectif hivernant régional (parfois proche de 100 %). Vu les mœurs de l'oiseau, les chiffres avancés ne reflètent que partiellement la réalité (moyenne 1995-2011 = 17, mini= 0, maxi = 37).

### Courlis cendré, *Numenius arquata*

La population française avoisine les 2 000 couples ; celle d'Auvergne la centaine dont une vingtaine dans l'Allier (mais il ne niche pas dans la Réserve). De 200 à 400 individus hivernent en Auvergne, presque tous dans notre département. La RNNVA abrite, chaque mi-janvier, une bonne part de l'effectif auvergnat, quelles que soient les conditions climatiques.



### Remerciements

Un merci tout spécial à tous les observateurs bénévoles participant à ces comptages de longue durée. Sans eux, ce type d'étude ne serait évidemment pas possible. Merci aussi à Nassima Esquirol pour la composition des graphiques.

### Bibliographie

**DECEUNINCK B., MAILLET N., WARD A., DRONNEAU CH. & MAHEO R., 2010.** *Dénombrements d'anatidés et de foulques hivernant en France. Janvier 2010.* Rapport wi/lpo/dnp.

**DELANY S., DODMAN T., SCOOT D., BUTCHART S., MARTAKIS G. & HELMIK T., 2008.** *Report on the Conservation Status of Migratory Waterbirds in the Agreement Area.* Wetlands International/aewa/ue, Wageningen, nl.

**DELANY S. & SCOOT D., 2006.** *Waterbird population estimates. Fourth edition.* Wetlands International, Wageningen, nl.

**DUBOIS P., LE MARECHAL P., OLIOSO G. & YESOU P., 2001.** *Inventaire des oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine.* Nathan. 397 p.

**FRENOUX J.-M., 2004.** Etat des populations d'Anatidés en Auvergne. Nidification, phénologie migratoire et hivernage. Période 1993 - 2003. *Le Grand-Duc*, 65, 142 p.

**FRENOUX J.-M., 2005.** Etat des populations de Limicoles en Auvergne. Nidification, phénologie migratoire et hivernage. *Le Grand-Duc*, 67, 101 p.

**LPO-AUVERGNE, 2010.** *Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Auvergne.* Delachaux et Niestlé. Paris. 575 p.



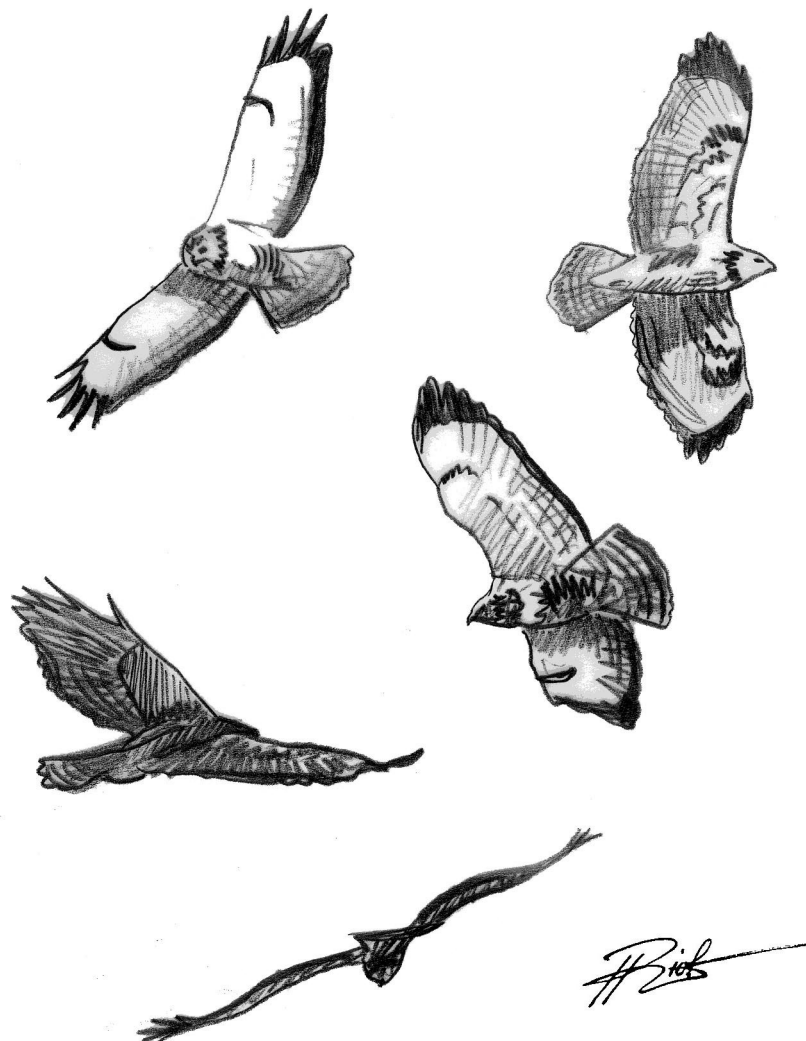
ISSN 0154 - 2109



# Migration postnuptiale des oiseaux au col de Prat de Bouc, Cantal : synthèse des années 2009, 2010 et 2012.

David Hemery, Christine Blaize.

LE GRAND-DUC N°81 (ANNEE 2013)





## Résumé :

*Les suivis du mois d'octobre au col de Prat de Bouc concernent essentiellement les colombidés et les passereaux, les rapaces passant principalement à la fin de l'été. Cette période correspond à l'essentiel du passage des migrateurs, comme sur les autres sites de suivi auvergnats.*

*Même si la période d'observation reste courte par rapport à l'ensemble du passage migratoire, les sessions d'observation demeurent aux meilleures périodes connues, les informations obtenues témoignent donc de l'évolution du passage migratoire sur ce site. Des modifications sont observées pour certaines espèces, qui peuvent laisser présager des changements dans le futur. S'expliquent-elles par le réchauffement climatique, les modes d'agriculture intensive qui permettraient de passer la mauvaise saison sans partir, à la diminution des populations ou à des changements de voie migratoire ?*

Mots-clés : migration post nuptiale 2009-2010-2012, Prat de Bouc, top jour, effectifs, Auvergne, phénologie, passereaux

## Introduction

Le col de Prat de Bouc, situé sous le Plomb du Cantal, est l'un des plus anciens points d'observation de migration active en France. L'aventure débute en 1972 par un suivi de la migration et un programme de baguage (LEROY & PHILIPPE, 2001). D'abord ponctuel, au fil des années le suivi s'est structuré et est devenu standardisé.

Les années 1986 et 1998, dans le cadre du réseau MIGRANS, ont marqué la période la plus intense. Près de quatre millions d'oiseaux de 163 espèces différentes y ont ainsi été observés.

A l'heure actuelle, l'observation de la migration à Prat de Bouc n'est que ponctuelle. Seuls quelques jours sont suivis au mois d'octobre. Cette initiative, depuis 2000, est l'œuvre totalement bénévole de l'association Grumpy Nature.



Col de Prat de Bouc © LPO Auvergne - JM Frenoux

Un nouvel élan a été insufflé avec la mise en place du réseau Migration auquel participe Grumpy Nature. Aujourd'hui, Prat de Bouc fait partie des 117 sites suivis à l'international, dont 93 en France, dans le cadre du réseau du plan d'actions migration. A l'échelle du Cantal, 3 sites de migration active sont recensés avec des suivis ponctuels qui reposent sur la participation des bénévoles : Prat de Bouc, Puy Mary et Riom-ès-Montagnes. Le principal site reste le col de Prat de Bouc.

A l'échelle du massif central, plusieurs sites d'observation existent et permettent de mieux comprendre et cerner les voies et les évolutions de la migration. Jusqu'à la fin des années 1990, Prat de Bouc, la Montagne de la Serre, Saint-Gervais d'Auvergne et le col de Baracuchet étaient les sites principaux de migration active en Auvergne et dans la Loire. La relève est assurée depuis 2008 par l'équipe de Creste dans le Puy de Dôme (BERNARD, 2011) et dans la Loire sur le col de Baracuchet. Dans ce maillage large, Prat de Bouc est situé, à vol d'oiseau, à une soixantaine de kilomètres au sud de Creste et à 100 kilomètres de Baracuchet.

Les quatre objectifs principaux que poursuivait le réseau MIGRANS dans les années 80 (LEROY & PHILIPPE, 2001) sont actuellement repris lors des suivis réalisés par Grumpy Nature :

- Quantifier et qualifier le flux migratoire des espèces migrant de jour sur un site caractéristique du Massif central ;
- Identifier les phénologies saisonnières et horaires des espèces migratrices ;
- Connaître les tendances évolutives à long terme des effectifs des populations d'oiseaux migrateurs ;
- Contribuer à une meilleure connaissance de la migration dans le sud de l'Auvergne et aux abords du massif du Cantal.

## Méthodologie

### Le terrain

Dans un souci d'homogénéisation et de standardisation des résultats, la méthode de recensement utilisée est celle mise en place sur l'ensemble des sites du réseau Migraction, et développée sur les sites des Pyrénées orientales (URCUN, 1998).

Le spot principal d'observation est situé à 1520 mètres d'altitude entre le Puy de Grandval et le Puy de la Jambe. En fonction des conditions météorologiques, le point d'observation peut changer afin de permettre le meilleur suivi possible.

En lien avec les disponibilités des observateurs bénévoles, la période d'étude est centrée entre le 18 et le 26 octobre. Il s'agit, au vu des dernières années d'observations, de l'une des meilleures fenêtres de suivi pour les passereaux.

A Prat de Bouc, l'effort d'observation concerne tous les oiseaux. Ces derniers sont recensés et l'espèce déterminée quand cela est possible. Cependant, certaines identifications ne sont assurées qu'au niveau de la famille ou de l'ordre.

Les observateurs, au nombre de deux en général, sont les mêmes chaque année, ce qui limite les biais dus à des changements fréquents d'observateurs.

La détection se fait à l'oeil nu ou à l'aide de paire de jumelles avec un grossissement de 8 ou 10. L'utilisation de la longue vue est consacrée à la détermination et au suivi des rapaces.

La journée d'observation se déroule du lever au coucher du soleil. Pour caractériser au mieux la migration plusieurs paramètres sont notés par tranche horaire : les conditions météorologiques, le nombre de coups de feu tirés, l'espèce ou la famille, le nombre d'individus par espèce, l'âge et/ou le sexe pour les rapaces et la direction de vol, toutes informations supplémentaires (marquage couleur, mue...), le statut migrateur ou local.

### L'analyse des données

Pour les espèces les plus régulières et abondantes ou celles présentant certaines spécificités, nous avons choisi de présenter leurs phénologies saisonnières et horaires.

La phénologie saisonnière annuelle est réalisée à partir des effectifs quotidiens cumulés sur la période considérée. Une courbe par année est représentée.

La phénologie horaire reprend les effectifs cumulés de chaque tranche horaire des trois années considérées. L'échelle des abscisses correspond à la tranche horaire. +1H signifie la première tranche horaire 7h-8h (heure du lever du soleil).

## Résultats

### Résultats généraux

Les observations sur la période 2009-2012 concernent trois années (absence de suivi en 2011). Ces suivis ont été réalisés en octobre, généralement entre le 15 et le 27, pour une moyenne de 10 jours suivis par an (Tableau 1).

L'année 2012 fait exception dans la mesure où la pression d'observation concerne trois périodes : la migration estivale des rapaces (fin août), la migration des passereaux (à cheval sur la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> décade d'octobre), deux jours début novembre.

Les trois saisons totalisent 28 jours de suivi cumulés sur le mois d'octobre. La pression d'observation est faible mais en augmentation au fil des années.

**Tableau 1.** Dates et pression annuelle d'observation

Années	2009	2010	2011	2012
Nombre jours suivis	7	9		18
Nombre heures	66	78		86
Dates	19 au 25 oct.	18 au 27 oct.	-	23 au 26 août 15 au 24 oct. 1 et 2 nov.

**Bilan annuel**

Les données sont présentées dans le tableau 2. Nous avons également enregistré des chiffres totaux ou des records journaliers (top jours) pour plusieurs espèces (Tableau 3).

**Tableau 2.** Bilan des observations pour les années 2009, 2011 et 2012.

ESPECES	2009	2010	2012	Total	Moyenne 1986-1998
Accenteur mouchet	21	2	19	42	55
Alouette des champs	2609	1346	1072	5027	2940
Alouette indéterminée	71	0	0	71	79
Alouette lulu	221	69	401	691	534
Autour des palombes	0	1	0	1	2
Balbusard pêcheur	0	0	2	2	22
Bécassine des marais	2	0	0	2	3
Bec-croisé des sapins	0	21	8	29	350
Bergeronnette des ruisseaux	1	4	7	12	91
Bergeronnette grise	796	634	2580	4010	2867
Bondrée apivore	1	1	130	132	913
Bouvreuil pivoine	10	3	6	19	12
Bruant des roseaux	11	42	37	90	26
Bruant fou	0	1	0	1	2
Bruant indéterminé	0	8	1	9	125
Bruant jaune	5	13	18	36	72
Bruant zizi	2	1	2	5	2
Busard cendré	0	0	3	3	45
Busard des roseaux	0	1	1	2	143
Busard Saint-Martin	0	0	2	2	31
Buse variable	18	27	55	100	164
Chardonneret élégant	1110	731	1020	2861	3108
Choucas des tours	0	38	122	160	42
Circaète Jean-le-Blanc	0	0	1	1	4
Corbeau freux	0	0	11	11	240
Corneille noire	1	8	14	23	1
Corvidé indéterminé	0	0	17	17	17
Epervier d'Europe	6	11	26	43	107
Etourneau sansonnet	605	554	3767	4926	1236
Faucon crécerelle	0	1	10	11	52
Faucon émerillon	5	3	3	11	9
Faucon hobereau	0	2	5	7	13
Grand Cormoran	38	107	327	472	36
Grive draine	253	149	167	569	525
Grive indéterminée	69	183	87	339	
Grive litorne	61	123	170	354	153
Grive mauvis	0	2	13	15	78
Grive musicienne	2	33	80	115	27
Grosbec casse-noyaux	867	0	1952	2819	556
Grue cendrée	0	212	0	212	109
Hirondelle de fenêtre	0	0	84	84	10910
Hirondelle de rivage	0	0	6	6	13
Hirondelle de rochers	0	2	0	2	3
Hirondelle rustique	0	1	63	64	42973
Linotte mélodieuse	195	302	546	1043	1252
Loriot d'Europe	0	0	2	2	< 1
Merle à plastron	4	1	11	16	22
Merle noir	0	0	3	3	15

**Tableau 2.** Bilan des observations pour les années 2009, 2011 et 2012.

ESPECES	2009	2010	2012	Total	Moyenne 1986-1998
Mésange indéterminée	5	12	215	232	42
Mésange à longue queue	10	0	0	10	10
Mésange bleue	13	286	1410	1709	95
Mésange charbonnière	2	68	234	304	119
Mésange noire	6	0	195	201	70
Milan noir	0	0	12	12	623
Milan royal	8	113	187	308	284
Oie cendrée*	0	0	2	2	
Passereau indéterminé	12137	13161	39207	64505	14334
Pic épeiche	0	0	2	2	1
Pigeon colombin	17	56	47	120	203
Pigeon indéterminé	22	1426	143	1591	24053
Pigeon ramier	4003	12894	13478	30375	16355
Pinson des arbres	31019	22869	96330	150218	210884
Pinson des arbres / Pinson du Nord	22	7926	6974	14922	7597
Pinson du Nord	52	1132	3655	4839	1593
Pipit des arbres	0	0	21	21	1126
Pipit farlouse	0	54	196	250	726
Pipit indéterminé	0	0	2	2	51
Rapace indéterminé	1	1	4	6	17
Rémiz penduline*	0	0	1	1	
Rougequeue noir	0	32	3	35	2
Serin cini	58	52	31	141	243
Tarin des aulnes	1160	837	7643	9640	4775
Verdier d'Europe	19	22	78	119	97
Total	<b>55538</b>	<b>65578</b>	<b>182921</b>	<b>304037</b>	

**Tableau 3.** Valeurs maximales enregistrée en 2012 en comparaison des moyennes 1986-1998

	Effectif 2012	Effectif max 1986-1998	Moyenne 1986-1998	Top jour 2012	Top jour 1986-1998	Année top jour
Mésange bleue	<b>1410</b>	682	95	<b>631</b>	294	1988
Mésange charbonnière	234 (2)	?	119	72 (3)	602	1988
Choucas des tours	<b>122</b>	?	42	49	?	?
Grand Cormoran	<b>327</b>	138	36	<b>150</b>	43	1996 et 1998
Etourneau sansonnet	<b>3767</b>	3689	1236	<b>1857</b>	845	1986
Grosbec casse-noyaux	1952 (2)	2035	556	<b>839</b>	447	1988
Pinson du Nord	3655 (2)	8904	1593	1655 (3)	5360	1990
Tarin des aulnes	7643 (3)	12865	4797	<b>2620</b>	2081	1991
Grive litorne	170 (4)	570	153	169 (2)	186	1991
Milan royal	187 (11)	388	284	68 (3)	76	1992

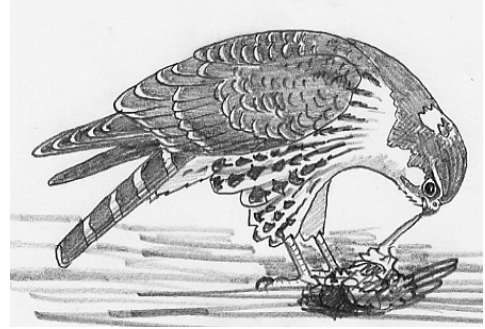
*Le chiffre entre parenthèse indique le rang de l'effectif. En gras valeur la plus forte enregistrée depuis 1986.*

### ➤ Saison 2009

Lors de l'automne 2009, l'espèce la plus représentée est le Pinson des arbres (55,9% du total), suivie par le Pigeon ramier (7,2%), l'Alouette des champs (4,7%), le Tarin des aulnes (2,1%) et le Chardonneret élégant (2%). La catégorie des passereaux sans précision (passereaux sp.) représente le deuxième effectif avec 21,9% du total.

Quelques faits marquants

- Faucon émerillon : total de 5. Une observation d'un oiseau piquant sur un vol de Pinson des arbres et capturant un individu.
- Faucon pèlerin : un jeune individu attaque des grives en lisière de forêt le 24 octobre.
- Bondrée apivore : passage inattendu d'un individu le 23 octobre. Le 16 octobre 1986 était la date la plus tardive enregistrée jusqu'alors (LEROY & PHILIPPE, 2001).
- Bécassine des marais : deux individus en vol.
- Pigeon ramier : d'après le témoignage de certains locaux, la migration des pigeons a été très faible cette année. Elle n'aurait peut-être même pas commencé avant le 19 octobre !
- La journée du 24 est marquée par un beau passage avec 2254 individus (>50% du total) avec plusieurs vols de plusieurs centaines d'individus (maximum de 700).
- Les mésanges : le nombre de mésanges contactées est faible. La faiblesse des mouvements pourrait s'expliquer par une excellente fructification des arbres offrant de la nourriture en abondance et des conditions climatiques clémentes dans le nord de l'Europe.
- Grosbec casse-noyaux : un total de 867 individus place 2009 dans les 3 meilleures années après 1988 et 1993. Sur les autres sites régionaux comme le col de Creste ou de Baracuchet, le même phénomène est observé (<http://www.migration.net> ; BERNARD, 2011).



© LPO Auvergne - R Riols

➤ Saison 2010

Le trio de tête reste le même (si on excepte les espèces indéterminées) : respectivement le Pinson des arbres (34,9% du total) suivi par le Pigeon ramier (19,7%), l'Alouette des champs (2,1%). Les autres oiseaux (espèces déterminées au mieux jusqu'à la famille) représentent 34,6% des individus comptabilisés. La hausse de cette valeur est à mettre au compte de la catégorie pinsons sp. (Pinson des arbres et Pinson du nord) en raison du nombre important de vols mixtes observés. Cela se vérifie également avec l'effectif de Pinson du nord contacté, plus conséquent que de coutume.

Quelques faits marquants

- Faucon pèlerin : deux jeunes individus chassent parmi les vols de passereaux plusieurs jours de suite.
- Bondrée apivore : pour la seconde année consécutive, passage tardif d'un individu le 18/10/10. Cette date est la deuxième plus tardive après le 23/10/09 (HEMERY & BLAIZE, 2010).
- Pigeon ramier : la Saint Luc n'a pas tenu ses promesses. Sur la période 1986/1998 le 18 octobre est la date du pic de migration de l'espèce. Les jours suivants de jolis vols de pigeons ont pu être observés notamment les 20, 21 et 26 octobre pour un total de 12 894 pigeons ramiers. La migration semble plus tardive qu'en 2009.
- Grue cendrée : unique passage le 26 octobre avec 212 oiseaux au minimum (ceux de la nuit n'ont pas été pris en compte). Cette valeur est au-dessus de la moyenne connue, 108 individus, sur la période 1986/1998 (LEROY & PHILIPPE, 2001). C'est aussi l'effectif journalier le plus important derrière les 768 grues observées le 25/10/91. Les vols se sont fait entendre aux environs de 5 heures du matin. Puis dans le courant de la journée plusieurs petits groupes se dirigeant vers le sud-ouest ont été contactés. La dernière observation à Prat de Bouc de cette espèce remonte au 9/10/07 avec 3 individus (HEMERY & BLAIZE, 2008).
- Bec-croisé des sapins : 21 individus comptés. Espèce plutôt rare à Prat de Bouc, première mention depuis 2004.
- Migration des mésanges : après les faibles effectifs de 2009, l'année 2010 retrouve des valeurs proches de la moyenne 1986/1998, notamment pour la Mésange bleue avec 286 individus, largement au-dessus de la moyenne de 95 (LEROY & PHILIPPE, 2001).
- Milan royal : 87,6% des effectifs sont contactés les 25 (40 individus malgré des conditions météorologiques déplorables) et 26 octobre (59 oiseaux, top jour). Ces oiseaux profitent d'une fenêtre météorologique favorable suite à plusieurs jours de mauvais temps.
- Buse variable : à l'image de la migration des Milans royaux, 77,8% des oiseaux contactés le sont les 25 et 26 octobre.

### ➤ Saison 2012

L'automne 2012 est celui qui a été le plus suivi depuis la fermeture officielle du spot de Prat de Bouc en 1998. Au cours des 18 jours, 86 heures d'observation ont été cumulées, pour un total de 182 921 individus recensés de 58 espèces différentes. Le duo de tête reste le même que les autres années : Pinson des arbres (52,7%), Pigeon ramier (7,4%). Par contre le troisième rang est occupé par le Tarin des aulnes (4,2%) qui détrône l'Alouette des champs, reléguée au neuvième rang.

### Quelques faits marquants

Le suivi 2012 est marqué par quelques belles surprises comme ce Circaète Jean le Blanc observé le 15/10, alors que le passage de cette espèce est centré sur le mois de septembre (il s'agit là sûrement de la date la plus tardive connue pour cette espèce à Prat de Bouc) ; deux oies cendrées observées le 20/10 : première mention pour le site ; le dernier Balbuzard pêcheur est noté le 24/10 ; une improbable Rémiz penduline (première mention pour le site) est observée le 19/10.

### Grosbec casse-noyaux *Coccothraustes coccothraustes*

Ces dernières années la migration postnuptiale de l'espèce est marquée par de fortes variations d'effectifs : 867 oiseaux en 2009 (troisième total), 0 en 2010 alors que les sites de Baracuchet et de Creste en ont contacté plusieurs centaines (BERNARD, 2011 ; LORENZINI, 2012) ; et 1952 oiseaux en 2012. Cette valeur représente le deuxième total en migration observé à Prat de Bouc derrière les 2035 Grosbecs de 1988.

Entre 2009 et 2012, le passage a été bref et centré sur une courte période entre le 20 et le 23 octobre. Les effectifs journaliers sont importants. Suite à ce pic, on assiste à une baisse brutale du flux qui pourrait se poursuivre en fin de mois et début novembre.

A Prat de Bouc, les effectifs migrateurs de Grosbecs sont fluctuants d'une année à l'autre ce qui traduit un caractère invasif de l'espèce.

Le passage quotidien s'effectue principalement lors des 3 premières heures de la matinée. On retrouve la même tendance sur la période 1986 à 1998 (LEROY & PHILIPPE, 2001).

### ➤ Synthèse 2009, 2010 et 2012

Au total, 304 037 oiseaux migrateurs, dont 222 770 déterminés avec précision, appartenant à 61 espèces différentes, ont été dénombrés en migration active sur les 3 automnes suivis.

Les passereaux représentent 90% de l'effectif dénombré (84,64% sur le col de Baracuchet pour l'année 2011, in LORENZINI, 2012), puis viennent les Colombidés (9,61%), principalement le Pigeon ramier. Au mois d'octobre, la quasi-totalité des espèces contactées appartiennent à ces deux groupes. Notons que les rapaces ne représentent que 0,19% des individus observés (figure 1) loin derrière les 14% de Creste, valeur atteinte sur l'ensemble de la période de migration (BERNARD, 2011) ou les 4,61% du Col de Baracuchet (LORENZINI, 2012). L'espèce de rapace la plus abondante est le Milan royal (0,09%).

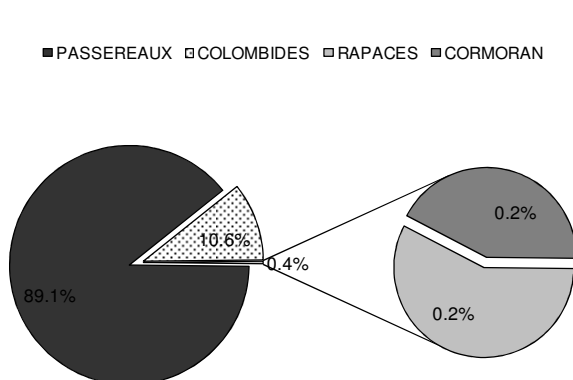


Figure 1 : Importance relative des principaux groupes d'espèces contactées en 2009, 2010 et 2012

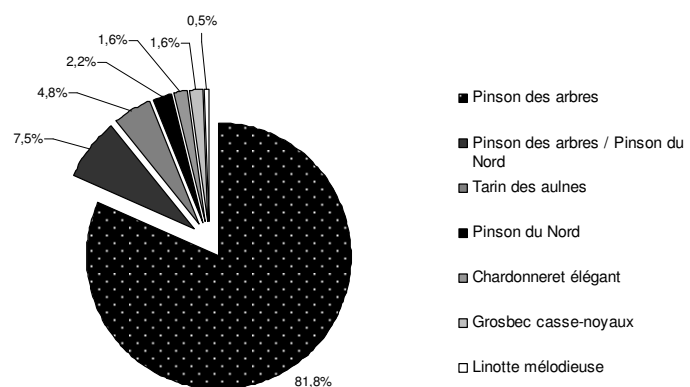


Figure 2 : Importance des différentes espèces de fringillidés (>0,5%)

Le Grand Cormoran compte pour 0,14% du total. Les effectifs des autres espèces sont anecdotiques.

Parmi les 43 espèces de passereaux identifiés, 10 sont des espèces de fringillidés qui représentent plus de 74% du passage des passereaux (figure 2) contre 54% à Baracuchet (LORENZINI, 2012). 50% de ces espèces se retrouvent dans le top 10 des espèces les plus observées à Prat de Bouc : les pinsons, le Tarin des aulnes, le Chardonneret élégant et le Grosbec casse-noyaux.

Les colombidés sont représentés par deux espèces : le Pigeon ramier (9,1% des effectifs totaux) et le Pigeon colombin (0,03%). Vu la proportion très faible de Pigeon colombin, on peut raisonnablement penser que la catégorie pigeon indéterminé est principalement constituée de Pigeon ramier.

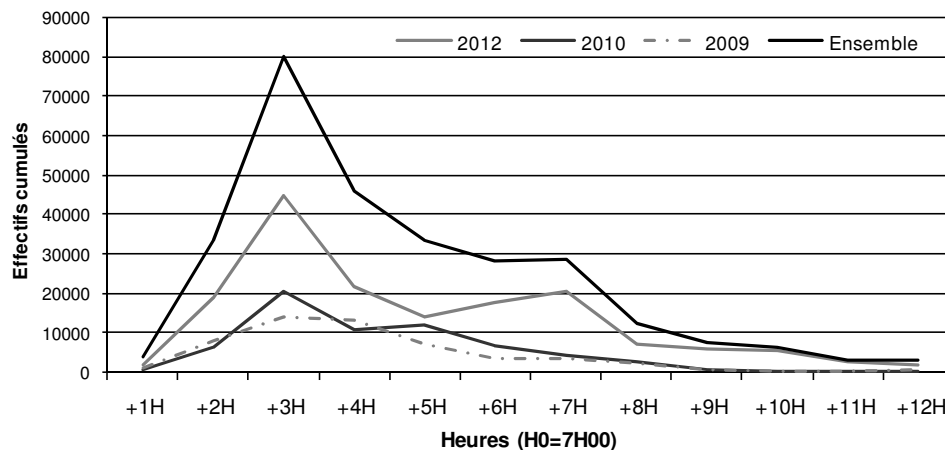
Parmi les 61 espèces notées au cours des 3 sessions (Tableau 2), deux ont été contactées pour la première fois : la Rémiz penduline et l'Oie cendrée, ce qui porte le total à 165 espèces observées à Prat de Bouc depuis le début des suivis dans les années 80.

### La phénologie horaire

Comme il a été mentionné en méthodologie, le suivi s'effectue du lever au coucher du soleil. Généralement, la journée d'observation s'achève autour de 18h00-18h30.

La phénologie horaire est globalement la même d'une année à l'autre (figure 3). Le passage principal s'effectue essentiellement en matinée entre 8 et 10 heures. Par la suite le flux migratoire s'essouffle régulièrement au cours de la journée pour devenir faible en fin d'après-midi. Le pic secondaire visible en fin de matinée/début d'après-midi peut concerner :

- les grosses journées où le flux migratoire est régulier et continu durant les 6 premières heures,
- la migration des rapaces, relativement actifs entre 11 et 14 heures.



**Figure 3 :** Phénologie horaire annuelle

Parfois en début de soirée, l'activité reprend sous l'impulsion du passage d'espèces comme la Bergeronnette grise ou le Tarin des Aulnes.

### Liste commentée des principales espèces

#### **Grand cormoran *Phalacrocorax carbo***

Les effectifs de Grand cormoran observés en migration active au col de Prat de Bouc sont en augmentation continue. Par rapport à la moyenne de la période 1986-1998, on enregistre une hausse de plus de 366% entre 2009-2012 pour seulement 31 jours de suivi.

Sur les trois années d'étude, le pic de passage se situe autour des 19 et 21 octobre (figure 4). Par la suite le flux de migrateurs s'essouffle d'un coup. Comme le remarquaient LEROY & PHILIPPE (2001), la dynamique positive des populations de Grands cormorans se poursuit encore aujourd'hui. En effet, les 327 individus contactés 2012 représentent un total largement au dessus des années antérieures. De plus, autant le top jour : 150 le 15/10/12 que la moyenne sur les 3 saisons : 157, sont supérieurs à la période 1986-1998 (top jour : 43 et moyenne 18).

Cette augmentation des effectifs en migration est également constatée sur les sites de Creste (BERNARD, 2011) et de Baracuchet où les effectifs record sont battus chaque année depuis 2010.

Si l'espèce ne semble pas répondre à une phénologie horaire précise, la figure 5 montre deux pics de passage au cours de la journée : en fin de matinée et en milieu d'après midi.

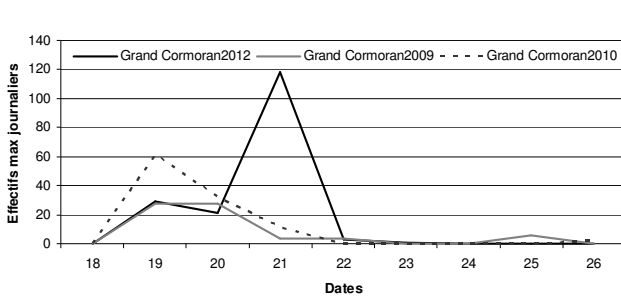


Figure 4 : Phénologie de passage du Grand cormoran au Col de Prat de Bouc (octobre)

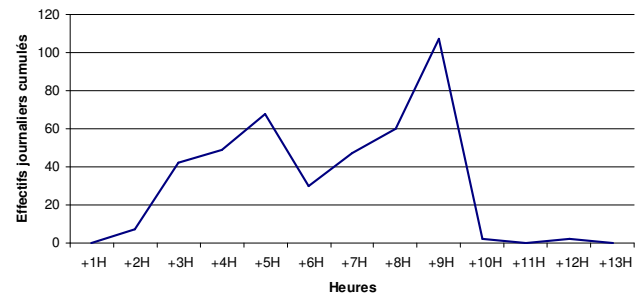


Figure 5 : Phénologie horaire du Grand cormoran au col de Prat de Bouc

### Milan royal *Milvus milvus*

Au mois d'octobre, la principale espèce de rapaces observée sur le col est le Milan royal. Comparé à la période 1986-1998, le nombre moyen de Milans royaux observé sur la période d'étude est largement en deçà de la valeur de 284. Si on examine la phénologie de passage de l'espèce sur le site de Creste situé en amont de Prat de Bouc, les premiers oiseaux sont notés fin août et la migration ne débute réellement qu'à partir de la seconde décade de septembre pour le premier pic. Le second flux est noté mi octobre et se poursuit jusqu'à la mi novembre (BERNARD, 2011). A Prat de Bouc, LEROY & PHILIPPE (2001) ont mis en évidence le même schéma de passage. Le pic principal a lieu entre le 23 septembre et le 23 octobre. Sur la période 2009-2012, on se situe en fin de la période la plus favorable.

La silhouette en dents de scie des courbes de la figure 6 témoigne d'un flux migratoire irrégulier. Cela s'explique essentiellement par les mauvaises conditions météorologiques qui peuvent bloquer les oiseaux plusieurs jours. Ainsi à la moindre fenêtre météo favorable le flux migratoire reprend souvent avec des effectifs importants comme en 2010 et 2012. La phénologie horaire du Milan royal est principalement centrée sur les premières heures de la matinée. En milieu de journée, une deuxième vague de migrants est contactée entre 14 et 16 heures. La tranche horaire la plus utilisée sur la période d'étude est celle de 8 à 9 heures. Sur la période 1986-1998, le passage le plus important se déroule entre 9 et 11 heures (LEROY & PHILIPPE, 2001).

Même si le suivi à Prat de Bouc ne coïncide pas forcément avec les pics de passage, plusieurs jours en 2009 et 2012 affichent des valeurs plus fortes que les tops-jours de la période 1986-1998.



© LPO Auvergne - R Riols

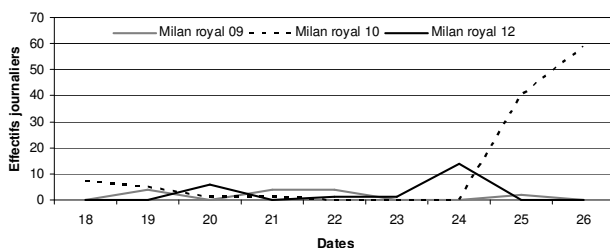


Figure 6 : Phénologie de passage du Milan royal au col de Prat de Bouc (octobre)

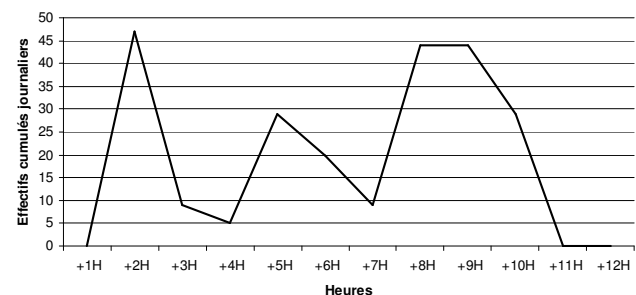


Figure 7 : Phénologie horaire du Milan royal au Col de Prat de Bouc



### Pigeon ramier *Colomba palombus*

A Prat de Bouc en octobre, deux espèces de pigeons sont contactées : le Pigeon ramier et le Pigeon colombin. Ce dernier représente entre 0,35 et 0,43% des pigeons déterminés avec exactitude. Pour les figures ci-dessous, nous avons cumulé l'ensemble des effectifs de la catégorie pigeon. Ainsi, la phénologie de passage et le contingent recensé sont très fluctuants d'une année à l'autre (figure 8) : le top jour est noté le 24 octobre en 2010 et le 29 octobre en 2012. En 2012, le flux de Pigeons ramiers fut très faible durant le suivi : 8390 Pigeons ramiers du 15 au 24 octobre. Le top jour représente 38% des effectifs de 2012 (<http://www.migration.net>).



© LPO Auvergne

Aux dires d'observateurs locaux, le passage fut tardif également en 2011 avec un flux important dans les premiers jours de novembre. Ces variations interannuelles peuvent s'expliquer par les conditions météorologiques durant le suivi et aussi par le réchauffement climatique ou un changement de voie de migration.

Sur la période 1986-1998, le passage est régulier entre le 10 et le 25 octobre (LEROY & PHILIPPE, 2001), avec un top jour traditionnellement centré sur le 18 octobre. Ces dernières années ce ne fut pas le cas (figure 8). La différence majeure réside peut être dans le passage plus tardif, fait qui ne fut pas observé entre 1986 et 1998 car le suivi s'achevait fin octobre.

La phénologie horaire montre un flux principal journalier entre 2 heures et 5 heures après le lever du soleil (figure 9), le passage s'essouffant au fur et à mesure de l'avancée de la journée. Le gros du passage se fait en matinée avec un pic de migration dans la troisième heure suivant le lever du soleil, en adéquation avec ce qu'ont montré LEROY & PHILIPPE (2001).

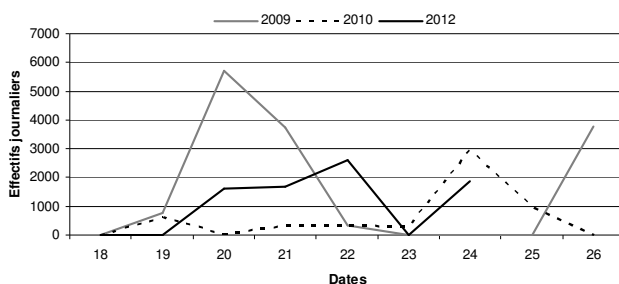


Figure 8 : Phénologie de passage du Pigeon ramier au col de Prat de Bouc (octobre)

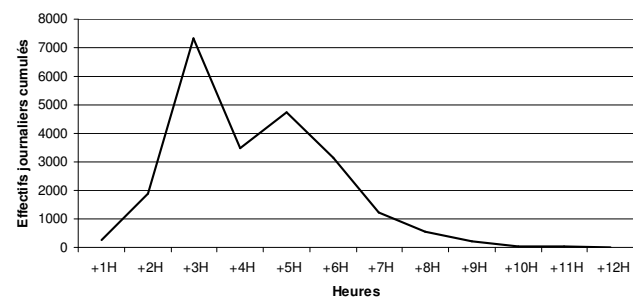


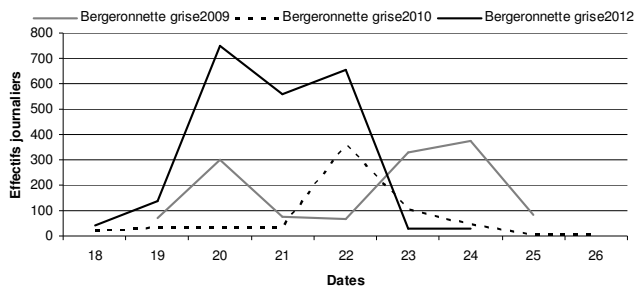
Figure 9 : Phénologie horaire du Pigeon ramier au Col de Prat de Bouc

### Bergeronnette grise *Motacilla alba*

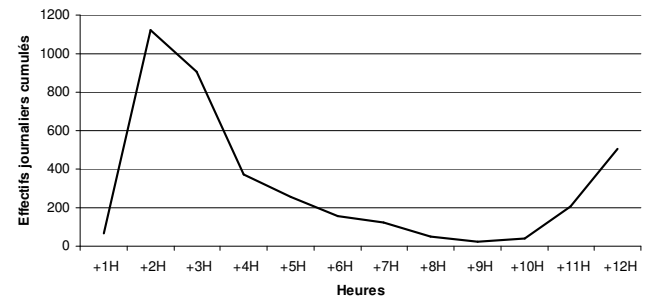
A Prat de Bouc la pleine migration de la Bergeronnette grise est notée entre le 8 et le 24 octobre avec un top jour autour du 17 octobre. Après le 24, le passage diminue nettement jusqu'à la fin du mois (LEROY & PHILIPPE, 2001).

Sur la période d'étude, nous nous situons à priori dans la phase descendante du passage maximal. Or on s'aperçoit qu'en 2009 et 2012, les effectifs cumulés journaliers sont compris entre 46 et 77% des effectifs moyens de la période 1986-1998. La chute du passage se confirme à compter du 24 octobre (figure 10).

La phénologie horaire est atypique et étalée sur l'ensemble de la journée (figure 11). Le flux principal est observé en début de matinée dès l'aube. Il est maximal 2 heures après le lever du soleil puis décline rapidement au cours de la journée. Dans les deux dernières heures avant le coucher du soleil, la migration reprend de façon spectaculaire avec des vols souvent constitués de plusieurs dizaines d'individus. Le même phénomène a été observé entre 1986 et 1998 à Prat de Bouc (LEROY & PHILIPPE, 2001) et sur les autres sites comme à Creste (BERNARD, 2011).



**Figure 10** : Phénologie de passage de la Bergeronnette grise au Col de Prat de Bouc (octobre)



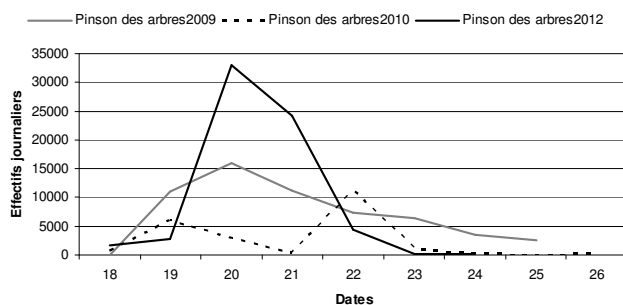
**Figure 11** : Phénologie horaire de la Bergeronnette grise au Col de Prat de Bouc

### Pinsons des arbres *Fringilla coelebs*

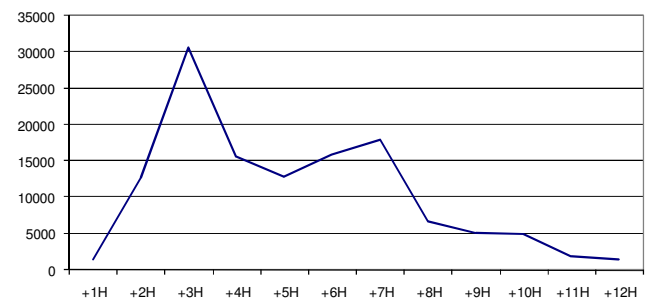
Le pinson des arbres est l'espèce de passereaux la plus commune en hiver en France ; c'est aussi la plus fréquente sur les sites de migration. Ce sont plusieurs centaines de milliers de pinsons qui transitent par le col de Prat de Bouc au mois d'octobre.

Le passage principal a lieu entre le 7 et le 22 octobre dont le top jour est centré sur le 15 de ce mois (LEROY & PHILIPPE, 2001). Sur la période considérée, deux années ressortent, 2009 et 2012, avec des effectifs importants avec le même top jour le 20 octobre (figure 12). Suite à ce top jour, le flux s'essouffle brutalement marquant la fin du passage. L'année 2010 présente un faible flux migratoire sur la période étudiée. Les effectifs observés sur la période d'étude représentent en moyenne 28% de ceux contactés en moyenne entre 1986 et 1998. La période suivie se situe en fin de migration.

Le passage quotidien s'étale sur l'ensemble de la journée (figure 13). La migration est la plus forte dès l'aube avec un pic de passage 3 heures après le lever du soleil. Le second pic horaire est dû aux journées de fort passage notées en 2012.



**Figure 12** : Phénologie de passage du Pinson des arbres au Col de Prat de Bouc (octobre)



**Figure 13** : Phénologie horaire du Pinson des arbres au Col de Prat de Bouc

## Conclusions

Le bilan de ces trois années montre que la période choisie semble se situer dans les plages principales de passage des principales espèces. Ces résultats correspondent à ce qu'a montré la synthèse 1986-1998 de Prat de Bouc où le mois d'octobre est celui durant lequel a lieu l'essentiel du passage migratoire. Ceci concorde également avec ce qui est observé sur d'autres sites de suivi comme à Baracuchet où 74,33% des migrateurs survolent le site en octobre, alors que les mois de septembre et de novembre représentent respectivement 10,4% et 11,87% du flux total (LORENZINI, 2012).

Durant les trois dernières années de suivi à Prat de Bouc, en moyenne les effectifs dénombrés de passereaux représentent environ 64% des effectifs moyens de 1986-1998. Pour certaines espèces les effectifs recensés sont largement supérieurs à la moyenne. C'est le cas pour le Grosbec casse-noyaux, le Pinson du nord, le Bruant des roseaux, le Choucas des tours. Il en va différemment pour les rapaces dont les effectifs dénombrés représentent environ 25% des effectifs moyens.

La période de suivi est généralement effectuée aux mêmes dates d'une année à l'autre. Cela permet de comparer les années entre elles. Il est bien évident que sur une si courte période (7 à 10 jours en octobre) il est délicat de dégager des tendances pour les espèces contactées.

L'année 2012 est particulière à plusieurs titres :

- flux spectaculaires des espèces de mésanges et de pinsons qui ont quitté précocement les contrées scandinaves donnant un caractère invasif aux importants flux contactés. 2012 est l'année de nombreux records : effectifs de mésanges, d'étourneaux, de grosbecs et de nouveautés : l'Oie cendrée et la Rémiz penduline.
- c'est l'année la plus suivie avec 18 jours répartis sur 3 périodes bien distinctes : août, octobre et début novembre. Cette dernière période a été très peu suivie (TIXIER & DAMERON, 1977 ; HEMERY *com. pers.*). Les quelques données de novembre indiquent que la migration se poursuit, principalement pour les espèces plus nordiques comme le Pinson du nord, la Grive litorne, etc.

Cette synthèse des automnes 2009, 2010 et 2012 montre l'intérêt du site notamment pour les passereaux et les colombidés au mois d'octobre, et dans une moindre mesure, pour les rapaces et les autres planeurs (Cigogne noire, Grue cendrée). Les effectifs automnaux sont marqués par de fortes fluctuations interannuelles. Au vu de l'examen des résultats obtenus sur des sites comme Creste (BERNARD, 2011) ou la Montagne de la Serre par le passé, Prat de Bouc se situe certainement en marge des voies principales de migration pour les rapaces. En revanche, les effectifs et la diversité des espèces d'oiseaux recensés qui empruntent le col de Prat de Bouc en font un site d'importance pour la migration des oiseaux à l'échelle régionale comme nationale.

Le suivi à Prat de Bouc complète à l'échelle régionale les résultats obtenus aux cols de Creste et de Baracuchet. Les données recueillies sur ces trois sites majeurs en Auvergne permettent de dessiner les voies de migration principales empruntées en Auvergne.

Le suivi de la migration postnuptiale sur le col de Prat de Bouc se poursuit tant bien que mal par l'association Grumpy Nature depuis le début des années 2000. Si la pression d'observation est encore faible et inégale dans le temps, notre volonté est de pérenniser le suivi dans les années à venir, en augmentant la période de suivi et la pression d'observation.

### Remerciements

Nous remercions vivement Gunter De Smet pour son aide et son soutien à notre travail.  
Nos remerciements vont également à Thierry Roques pour sa participation au suivi.

### Bibliographie

**BERNARD T., 2011.** Bilan du suivi de la migration postnuptiale à Creste à l'automne 2011. 23 p.

**HEMERY D. & BLAIZE C., 2008.** Migration postnuptiale des oiseaux au col de Prat de Bouc (Cantal), octobre 2007. *Le Grand-Duc* 72 : 34-36

**HEMERY D. & BLAIZE C., 2010.** Migration postnuptiale des oiseaux au Col de Prat de Bouc (Cantal) : 7 jours de suivi en octobre 2009. *Bulletin de liaison de Grumpy Nature* Numéro 4, Janvier 2010. Pp.19

**HEMERY D. & BLAIZE C., 2010.** Migration postnuptiale des oiseaux au Col de Prat de Bouc (Cantal), octobre 2010. *Le Grand-Duc* 74 : 31-33

**LEROY T. & PHILIPPE P., 2001.** La migration postnuptiale des oiseaux au col de Prat de Bouc (Cantal) : synthèse des observations 1986-1998. *Espaces et Recherches*, 104 p.

**LORENZINI N., 2012.** Suivi de la migration postnuptiale à Baracuchet, Loire (42). Synthèse 2011. Tête en l'air, au fil des saisons, les oiseaux racontent la planète. LPO. Pp.14.

**TIXIER J.P. & DAMERON J.C., 1977.** Etude des migrations des oiseaux au col de la Tombe du Père. *Cahiers d'Auvergne et Nature* (2) : 37-57

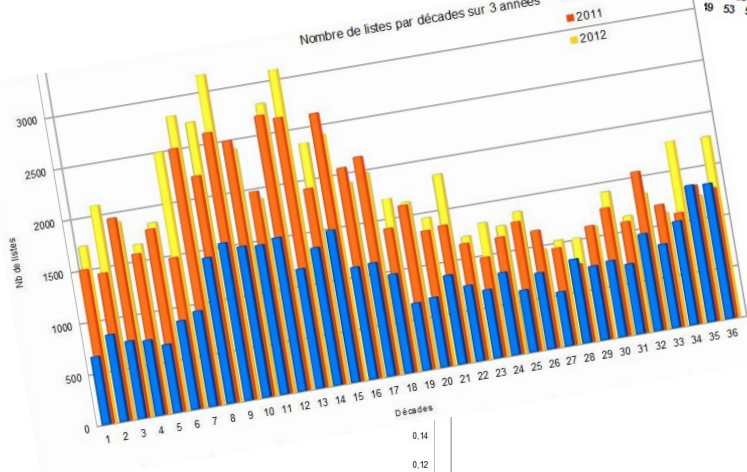
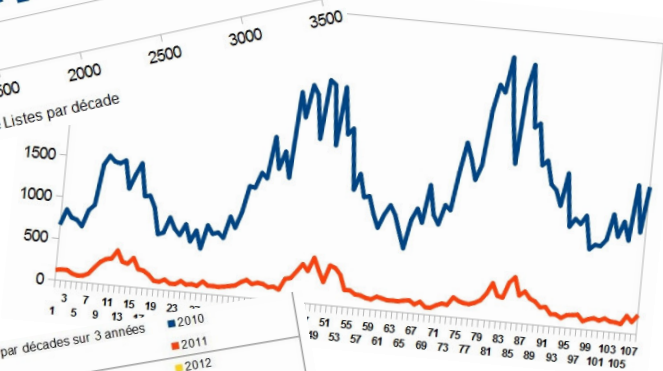
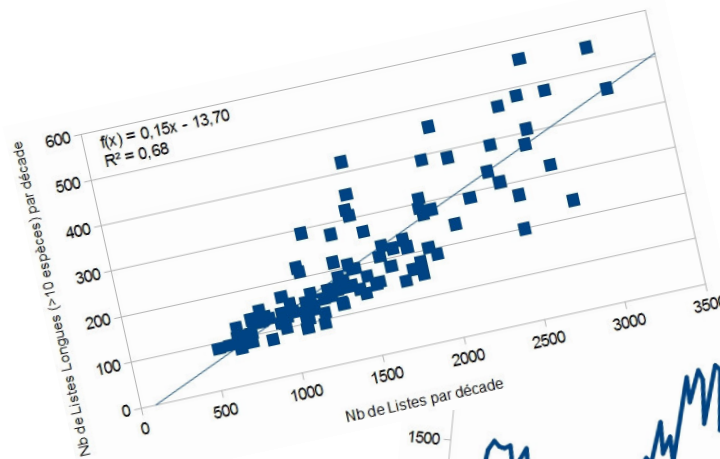
**URCUN J-P., 1998.** Méthode de recueil des données applicable sur les sites du programme Transpyr. Organbidexka Col Libre, 77 p.



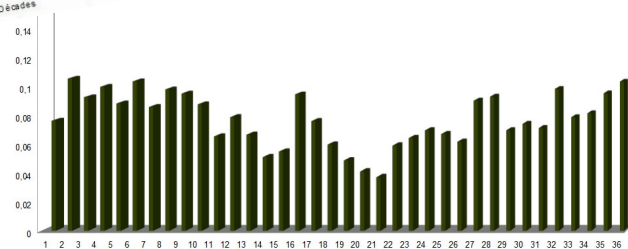
# Méthodologie d'exploitation phénologique des données VisioNature.

F. Guélin

LE GRAND-DUC N°81 (ANNEE 2013)



le MOYEN d'individus par LISTE et par décade en 2012



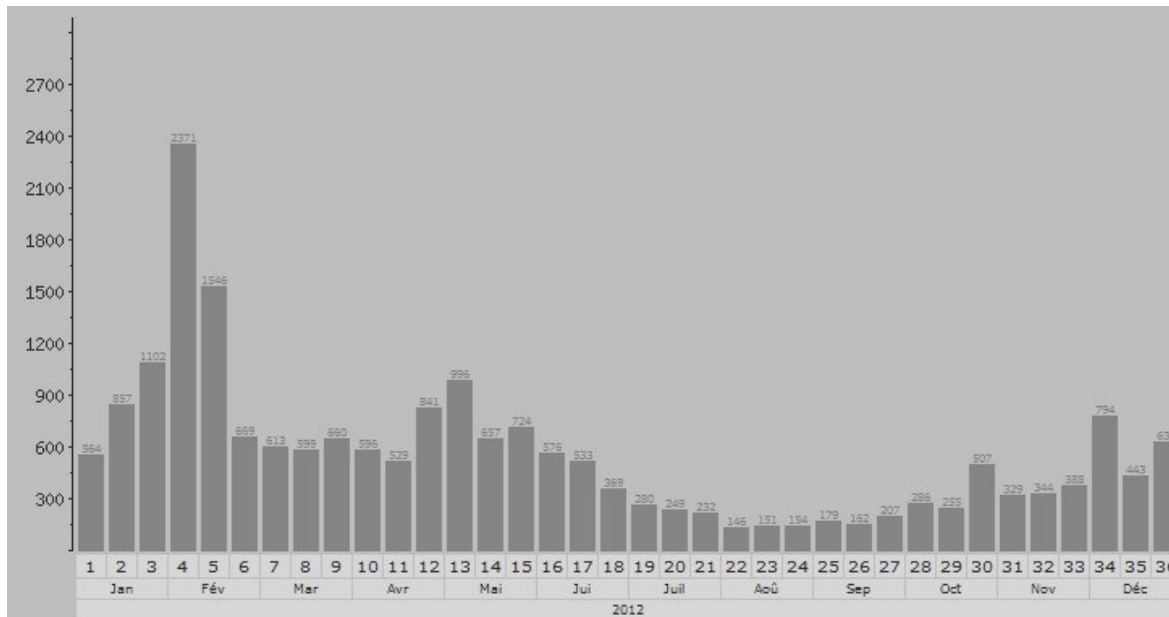
Préambule : l'arrivée dans les foyers ornithologiques du portail Internet VisioNature ([www.faune-auvergne.org](http://www.faune-auvergne.org), abrégé ici « FA ») a révolutionné la récolte des données ornithologiques, et cette énorme masse de données offre des possibilités d'exploitation encore mal utilisées.

Les courbes automatiques de phénologie (« Quand la voir ? ») sont évidemment très pratiques, mais posent une question de fond : que représentent-elles et sont-elles exploitables de manière brute ?

Nous proposons un mode d'exploitation plus fiable des données phénologiques, en prenant en compte la pression d'observation.

### Quels sont les biais d'interprétation des courbes phénologiques brutes ?

Prenons pour exemple, la courbe phénologique concernant le Merle noir avec cumul des individus par décade, sur l'année 2012, extraite de FA à partir d'une requête de tri multicritère (différente des courbes automatiques de la rubrique « Quand la voir ? » qui prennent en compte le nombre total de données sur toutes les années de la base, par décade):



L'augmentation régulière du nombre de données de janvier et février, également en mai, reflète-t-elle une meilleure détection (visuelle ou sonore) ? Une augmentation réelle du nombre d'oiseaux ? Une augmentation de la pression d'observation ? Ou bien une combinaison de ces trois paramètres ?

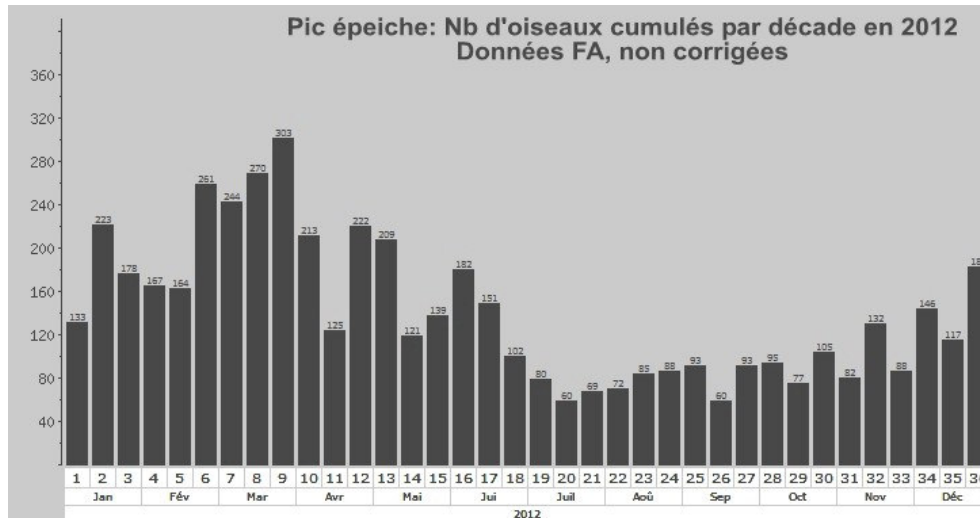
La différence de détection est un paramètre qu'on ne pourra pas étudier, car la saisie des données n'est pas conçue pour faire la distinction des différents modes de contact, notamment le chant par rapport aux autres contacts.

Mais la question de la part de la pression d'observation est plus accessible à l'analyse.

L'augmentation printanière (mars à mai) du nombre cumulé d'individus de Merle noir par décade est probablement très liée à une prospection accrue des naturalistes. En revanche, le nombre élevé en janvier et février est peut-être une conséquence du retour du chant (le métabolisme de l'ornithologue au sortir de l'hiver est saturé d'endorphines à l'écoute de ce chant et il saisit la donnée avec fébrilité: « premier chant Chez Moi ! »).

Les données de fin décembre sont du même tonneau (humm ...) : les dernières décades de l'année voient doubler le nombre de merles. Ce doublement des individus observés pendant les fêtes de fin d'année pourrait paraître également prévisible, conséquence d'un biais d'observation que tout le monde a en tête sans oser le formuler. Mais la notation des oiseaux dans les mangeoires de manière systématique est aussi une explication plus « sobre » :

Deuxième exemple : le Pic épeiche :



Cette espèce n'est pas choisie au hasard : elle est très sédentaire, et le nombre de données cumulées par décade devrait être assez constant (sauf au moment de l'envol des jeunes où le nombre d'individus devrait logiquement augmenter ?). L'augmentation du nombre de données des pics épeiches en mars est presque certainement un artefact (le Pic épeiche étant une des espèces les plus sédentaires de notre région), conséquence du biais de la pression d'observation, biais que nous devons essayer de supprimer ou de minorer.

### Mode d'évaluation de la pression de prospection

La pression de prospection est évaluable : il s'agit de trouver une unité de mesure qui reflète la présence ornithologique sur le terrain. Nous n'utiliserons que la base de données concernant les oiseaux (pas celle des autres taxons vertébrés).

Cette présence ornithologique est mesurable par le nombre de « listes » d'oiseaux qui se retrouvent dans vos carnets de notes (virtuels ou papier) : une « liste » est une suite d'espèces observées à une date donnée, un endroit donné, par un observateur unique : par exemple, l'extrait de carnet de notes ci-contre comporte 6 listes différentes, de longueur variable. Il reflète assez fidèlement l'effort d'observation.

Nous avons donc en première étape calculé le nombre de listes par décades pour les années 2010, 2011 et 2012 (le site Faune-Auvergne.org a été ouvert début 2009).

Cette première étape est techniquement très longue :

→ extraction des données de chaque année depuis faune-auvergne, dans une base de données capable de traiter des centaines de milliers de données (Microsoft Access), car les tableurs classiques ne suffisent pas (nombre arrondi de données exploitables : 175 000 en 2010, 261 000 en 2011 et 277 000 en 2012).

→ traitement de ces centaines de milliers de données pour obtenir un tableau simple donnant, pour chacune des 36 décades annuelles, le nombre total de listes saisies par l'ensemble des ornithologues.

dimanche 6 janvier 2013

**Le Jardin des Guélin / Roche-Blanche (La) (63)**

- 6 Mésanges charbonnières (*Parus major*) [François Guélin]
- 1 Mésange noire (*Periparus ater*) [François Guélin]
- 10 Moineaux domestiques (*Passer domesticus*) [François Guélin]
- 1 Pie bavarde (*Pica pica*) [François Guélin]
- 1 Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) [François Guélin]
- 1 Rougegorge familier (*Erythacus rubecula*) [François Guélin]
- 1 Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*) [François Guélin]
- 8 Verdiers d'Europe (*Carduelis chloris*) [François Guélin]

**Ravin de Macon / Roche-Blanche (La) (63)**

- 1 Grive draine (*Turdus viscivorus*) [François Guélin]  
Ma remarque : cht
- 1 Pic épeiche (*Dendrocopos major*) [François Guélin]  
Mon code atlas : 5
- 2 Pigeons ramiers (*Columba palumbus*) [François Guélin]  
Mon code atlas : 4

samedi 5 janvier 2013

**Col de la Croix Saint Robert / Mont-Dore (63)**

- 2 Grands Corbeaux (*Corvus corax*) [François Guélin]  
Ma remarque : seule espèce d'oiseau sur 5 km de montée ! malgré un temps splendide et peu de neige.

**la Guîze / Chambon-sur-Lac (63)**

- 1 Mésange huppée (*Lophophanes cristatus*) [François Guélin]

vendredi 4 janvier 2013

**Bessay-sur-Allier (rue de la gare) / Bessay-sur-Allier (03)**

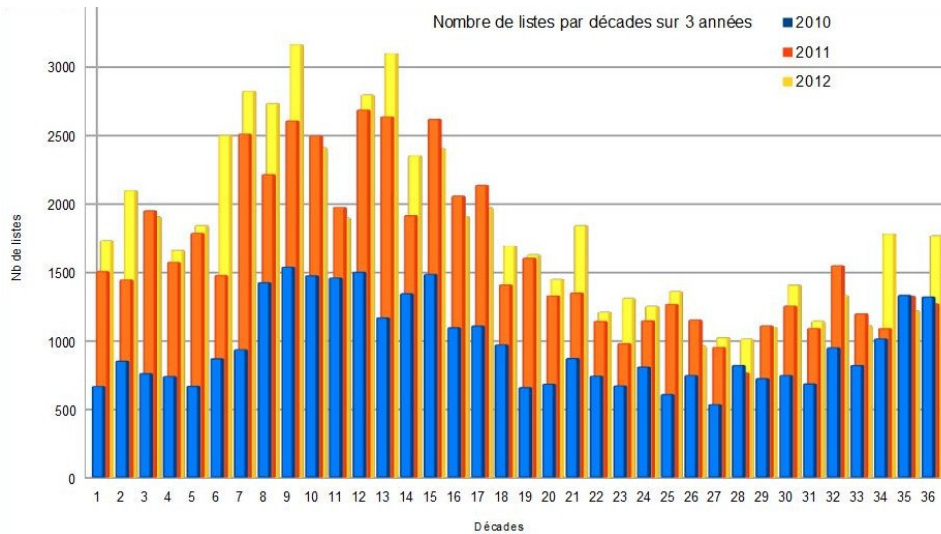
- 200 Corbeaux freux (*Corvus frugilegus*) [François Guélin]  
Ma remarque : sur la colonie

**le Pacage (O) (RNVA) / Ferté-Hauterive (La) (03)**

- 800 Bernaches du Canada (*Branta canadensis*) [François Guélin]
- 1 Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*) [François Guélin]
- 5 Bruants des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) [François Guélin]
- 1 Buse variable (*Buteo buteo*) [François Guélin]
- 50 Canards colverts (*Anas platyrhynchos*) [François Guélin]
- 20 Chardonnerets élégants (*Carduelis carduelis*) [François Guélin]
- 45 Corneilles noires (*Corvus corone corone*) [François Guélin]

La fiche technique de ces différentes étapes informatiques est fournie en annexe pour ceux et celles qui voudraient s'amuser intellectuellement quelques dizaines d'heures... (il faut profiter d'une immobilisation forcée, type gastro-entérite ou grippe....).

Le RESULTAT sous forme graphique montre l'activité ornithologique annuelle :



Ces courbes offrent une perspective intéressante de travail ethnologique (ou sociologique ?) sur l'activité naturaliste en Auvergne. Bien sûr, il y a des variations de l'activité de prospection tout à fait prévisibles : le printemps voit presque doubler l'effort de terrain. Les deux dernières décades de l'année sont aussi les témoins d'une prospection accrue, liée probablement à un temps libre plus important mais surtout au fait que la dernière décade n'en est pas une car elle inclut les cinq derniers jours de l'année en plus (la 37ème décade) : au lieu de 10 jours, elle en fait donc quinze !

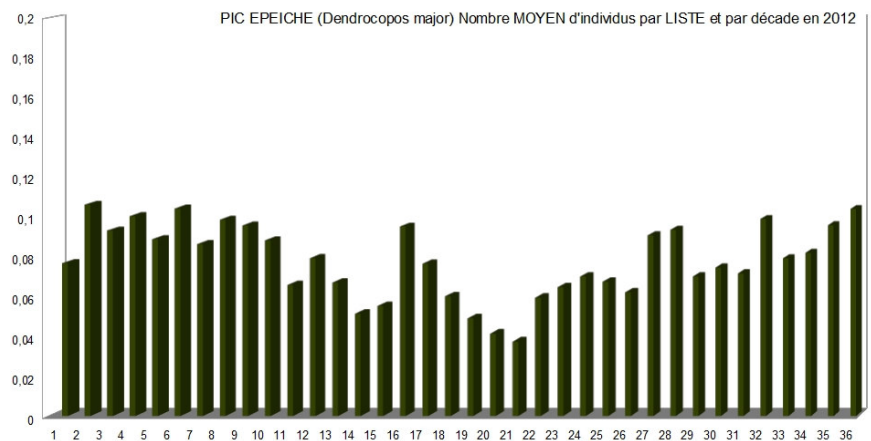
**Nous proposons donc une nouvelle unité de mesure de l'intensité de prospection : la LISTE.**

Les graphes (nombre cumulé d'individus par décade) fournis par FA, doivent donc être pondérés par le nombre de listes par décades : l'unité d'ordonnée de ces nouvelles courbes est donc **le nombre moyen d'individus par Liste**, unité assez concrète.

Un exemple avec la courbe du Pic épeiche (à comparer avec la courbe précédente en données brutes).

Cette courbe montre donc qu'en moyenne, on note 1 individu de Pic épeiche dans une liste sur 10 (seulement). La pondération par le nombre de Listes effectuée donc un « lissage » des données.

Mais la notion de liste pose problème: doit-on mettre au même niveau toutes les listes, même les listes très courtes, qui sont en fait des listes d'observation effectuées lors de prospections rapides et non exhaustives, par exemple en ouvrant simplement la fenêtre de sa salle à manger un 31 décembre pour noter un seul individu d'une seule espèce ?



**Discussion sur la notion de « Liste »**

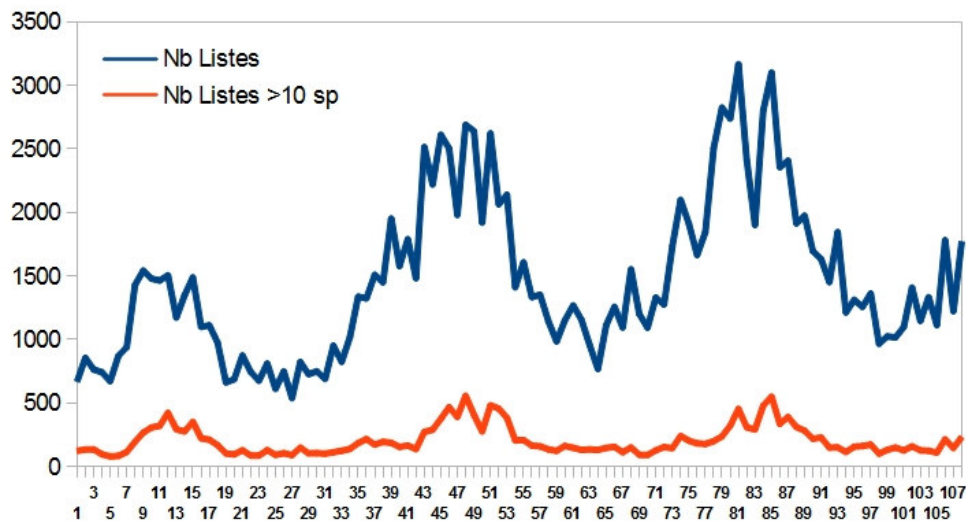
L'observation d'un écran Faune-Auvergne montre la prépondérance des données recueillies à la « billebaude », c'est à dire hors contexte d'une prospection exhaustive : devant sa maison, en allant acheter le pain, le long de l'autoroute, sur son lieu de travail (pour ces derniers cas, les observations souvent masquées :).

Effectivement ces listes n'en sont pas vraiment. La notion de Liste suppose un minimum de prospection en temps (et en surface), avec notation systématique de TOUTES les espèces. On est encore assez loin de cela en général, et profitons de ces lignes pour encourager les naturalistes à noter le plus souvent possible toutes les espèces d'un site de manière la plus exhaustive possible.

Pour trier les Listes représentatives d'une véritable « prospection » et celles obtenues ponctuellement, la seule possibilité simple qui s'offre est de choisir un seuil minimal au nombre de données, avec toutes les conséquences que cela implique : si cela permet en général d'éliminer les observations de bord d'autoroute, cela élimine aussi les données obtenues dans des milieux très pauvres (surtout en montagne par exemple où des listes en dessous de 10 espèces sont courantes), mais aussi laisse de côté les observations de rapaces nocturnes, quasiment toutes constituant l'unique donnée de la liste. Le seuil de 10 espèces est donc discutable, mais il faut bien en choisir un pour tester la méthode.

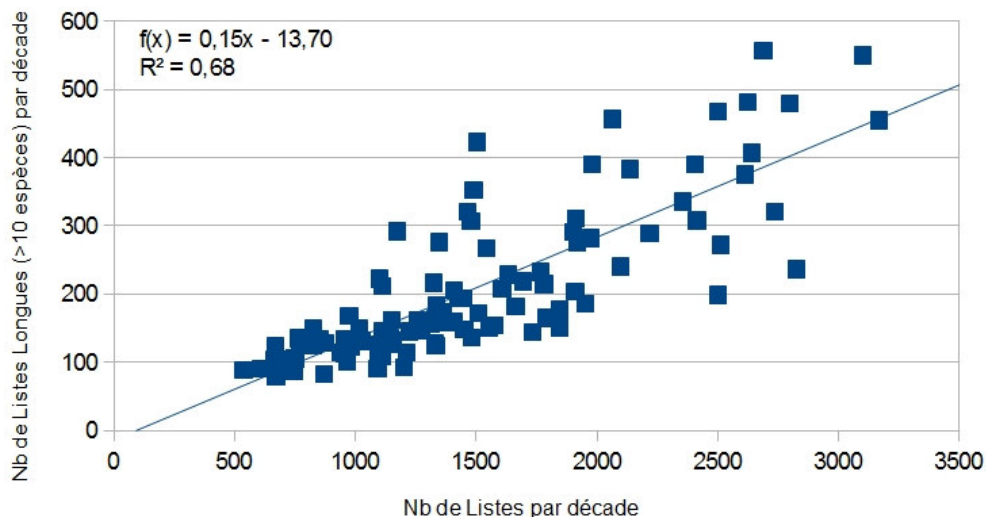
En ayant cela à l'esprit, voici les résultats de ces traitements de données traduits en graphe.

Le nombre total de Listes sur 3 années successives (2010, 2011, 2012, soit 108 décades) sur la courbe bleue. Le nombre de Listes « longues » avec **au moins 10 espèces** sur la courbe en rouge.



Évidemment et heureusement la corrélation entre les séries est bonne. Cela signifie qu'à la limite, on doit pouvoir utiliser indistinctement l'une ou l'autre de ces séries de données pour minorer le biais de la prospection sur les courbes phénologiques. La logique serait alors, quitte à choisir, d'utiliser les valeurs concernant les Listes « longues » (ici > 10 espèces), plus proches de la réalité d'un recensement de terrain tendant à une certaine exhaustivité. Cependant, il conviendrait alors de ne retenir que les seules données de ces listes longues, en supprimant celles obtenues sur les listes courtes, ce qui devient très long à réaliser techniquement.

La corrélation de ces deux séries de valeurs est également visible quand on présente les résultats sous la forme d'un graphe avec 108 points (1 pour chaque décade des 3 années 2010, 2011, 2012) ayant pour abscisse le nombre de Listes, et en ordonnée le nombre de Listes « longues ».

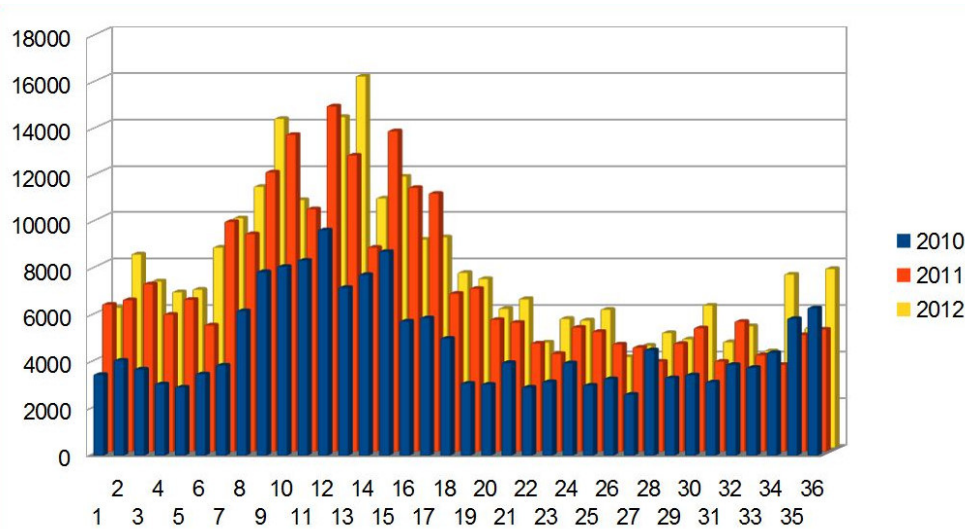




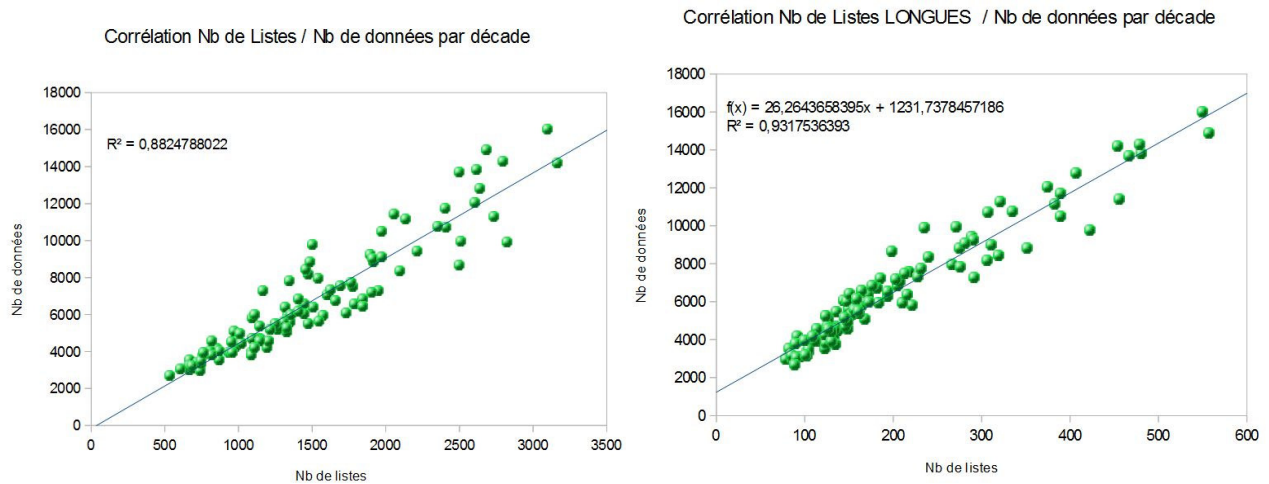
La corrélation est très bonne pour les décades qui comportent un nombre de Listes limité – en dessous de 1500 listes par décade - (en hiver par exemple). Au printemps et en été, le nombre de listes est quasiment doublé (leur longueur aussi, d’ailleurs), et la corrélation est beaucoup plus faible, les points sont plus dispersées. Mais globalement le lien est évidemment fort.

### Corrélation entre le nombre de listes et le nombre total de données par décade

Le nombre total de données par décade, paramètre assez simple à utiliser, est-il lui aussi un bon indicateur de la pression d'observation ? Le graphe suivant donne le nombre décadaire de **données brutes**, sur les trois années 2010, 2011, 2012.



Nous pouvons mettre en corrélation le nombre de listes (longues ou pas) avec ce nombre de données :



Nous pouvons conclure que la corrélation est excellente entre le nombre de données par décade, et le nombre de Listes normales ou de Listes Longues. Le nombre total de données par décade est donc lui aussi un outil fiable d'évaluation de la prospection. Cette information est en plus très simple à obtenir.

### Graphes tests sur quelques espèces

Nous allons comparer quatre sortes de graphes

- graphe 1 du nombre cumulé d'oiseaux par décade, non corrigé – Courbe témoin issue de FA
- graphe 2 du nombre cumulé d'oiseaux par décade, corrigé par le nombre de Listes
- graphe 3 du nombre cumulé d'oiseaux par décade, corrigé par le nombre de Listes LONGUES
- graphe 4 du nombre cumulé d'oiseaux par décade, corrigé par le nombre de données

Cinq espèces seront testées :

- le Merle noir, espèce très commune
- le Pic épeiche, considéré comme sédentaire
- le Pouillot véloce, commun mais migrateur
- La Mésange noire, parfois migratrice « invasive »
- Le Geai des chênes, avec lui aussi des mouvements migratoires invasifs.

**MERLE NOIR (*Turdus merula*)**

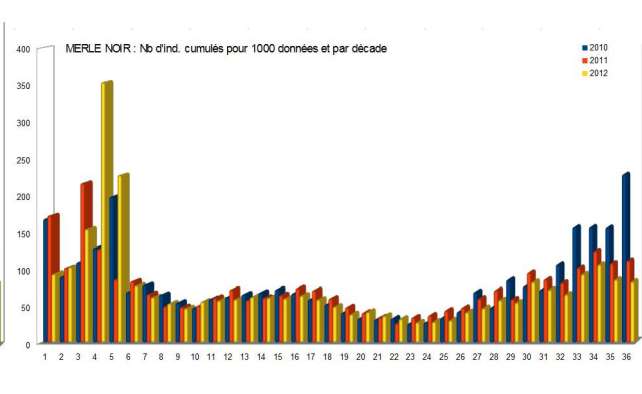
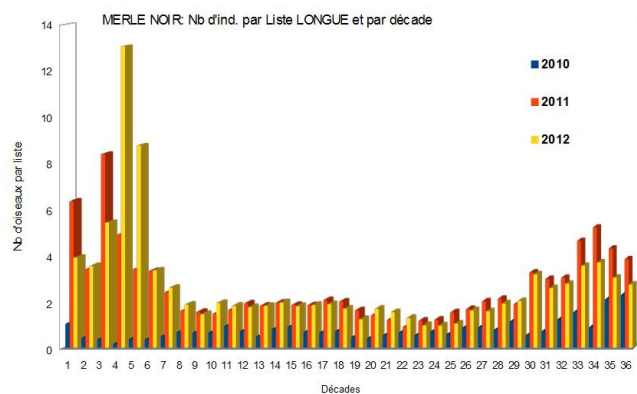
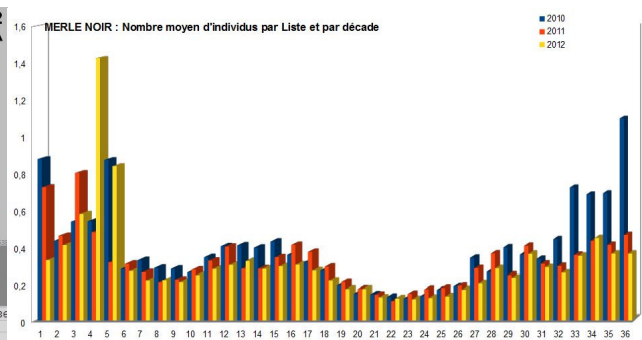
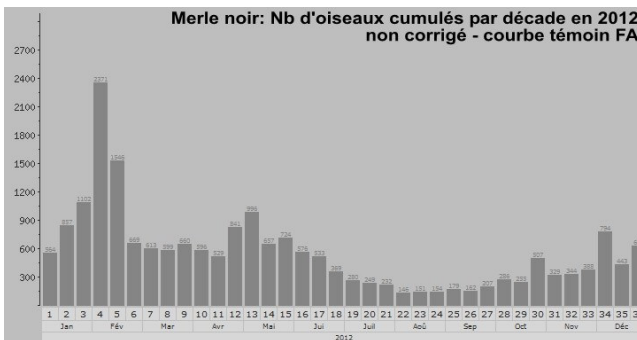
Pour le Merle noir, les valeurs hivernales élevées sont dues, après vérification, à une détection visuelle plus facile (d'autant plus que les merles peuvent se regrouper, ainsi en 2012 - 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> décades - par grand froid), mais peut-être aussi à une meilleure détection sonore déjà évoquée.

Pour cette espèce, l'amélioration des graphes en prenant en compte l'intensité de prospection amène peu de précisions supplémentaires.

Peut-être la pondération par les listes LONGUES montre-t-elle un peu mieux la réalité, notamment en novembre-décembre.



© LPO Auvergne - JM Frenoux



**PIC EPEICHE (*Dendrocopos major*)**

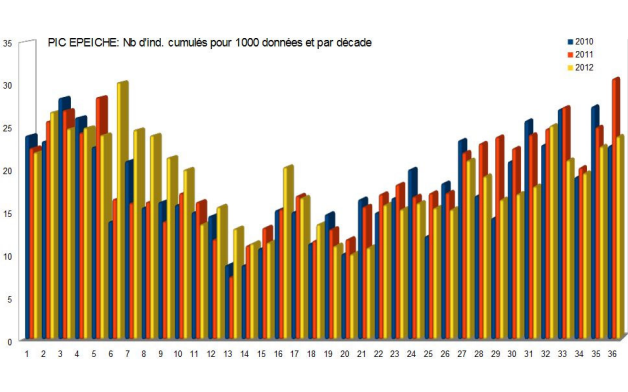
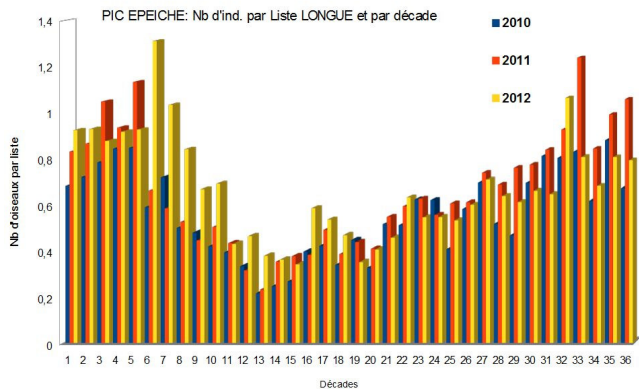
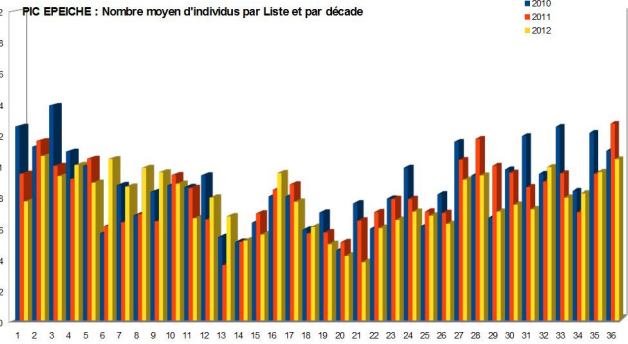
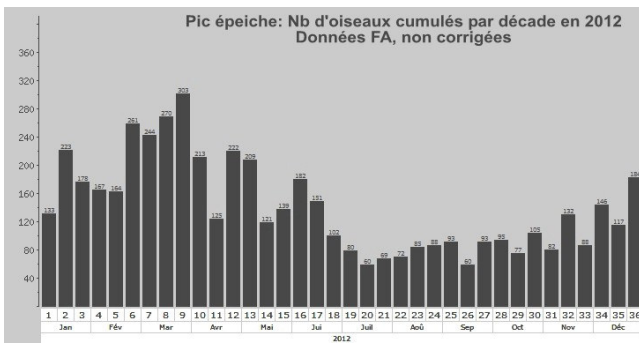
Pour le Pic épeiche, il est tout aussi difficile de trancher sur le type de graphe le plus adapté: la correction des trois types de graphes est correcte.

Le « creux » du nombre d'individus au printemps (avril-mai-juin) est probablement un problème de détection (?) dans le concert ambiant des autres espèces...

Comme expliqué précédemment, c'est une espèce typiquement sédentaire (peut-on trouver plus sédentaire en Auvergne ?) et les variations ne peuvent donc pas être très liées au nombre réel d'individus (sauf après l'envol des jeunes).



© LPO Auvergne - R Riols



**POUILLOT VELOCE (*Phylloscopus collybita*)**

Pour le Pouillot véloce, le graphe 1 (FA) sous-estime d'un facteur 2 les effectifs automnaux.

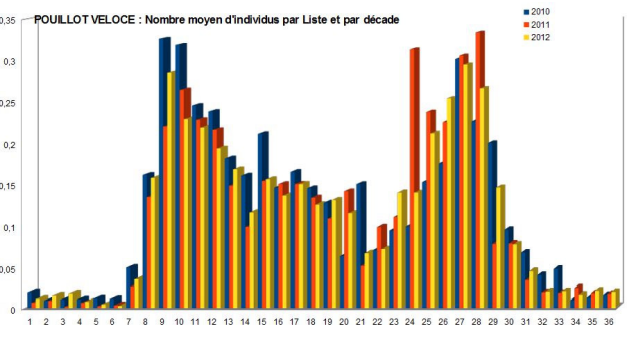
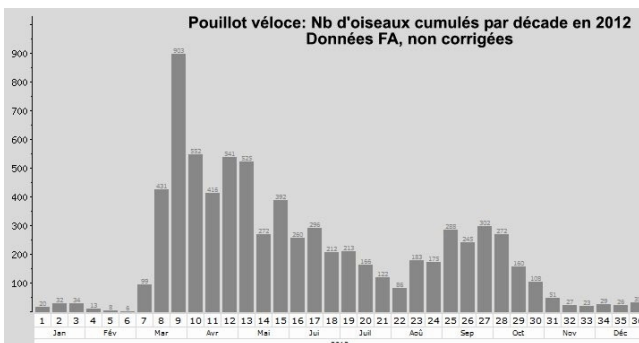
Les 3 autres graphes sont plus réalistes et montrent que le nombre d'individus par décade est au moins aussi important en automne qu'en migration de printemps.

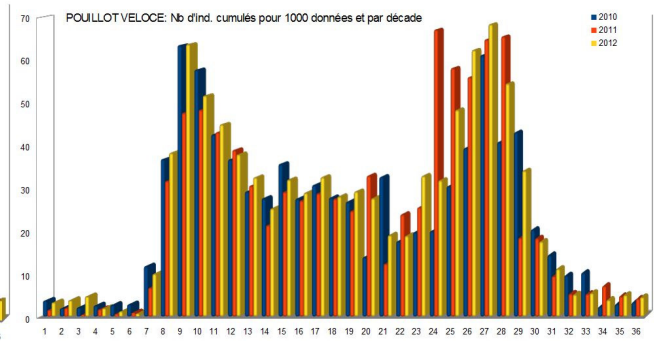
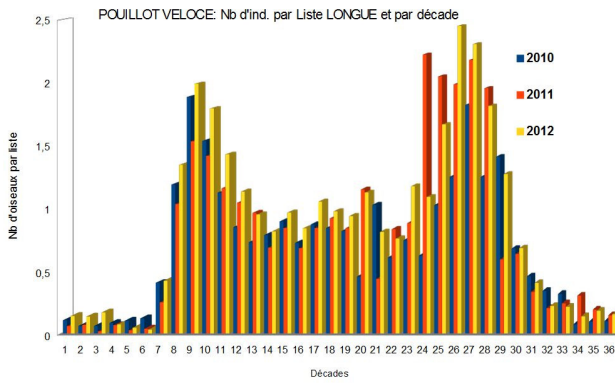
Le graphe de type 3 ou 4 (très corrélés, rappelons-le) montrent même qu'en automne, il y a plus de véloces par décades qu'au printemps, ce qui pourrait paraître logique.

Cela nous amène à choisir le type de graphe 3 ou 4, ce dernier étant le plus rapide à mettre au point (correction par le nombre total de données).



© LPO Auvergne - R Riols





**MESANGE NOIRE (*Periparus ater*)**

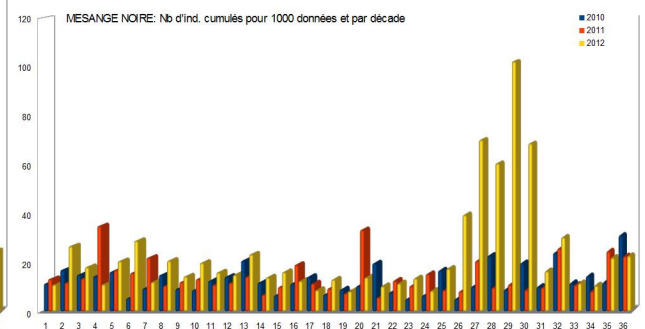
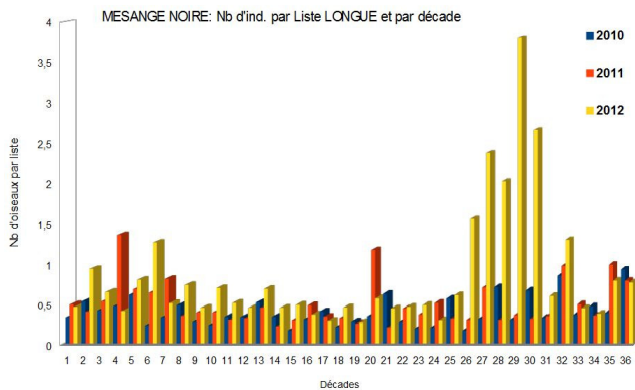
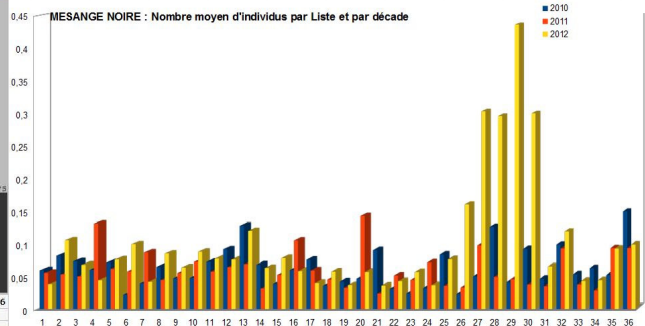
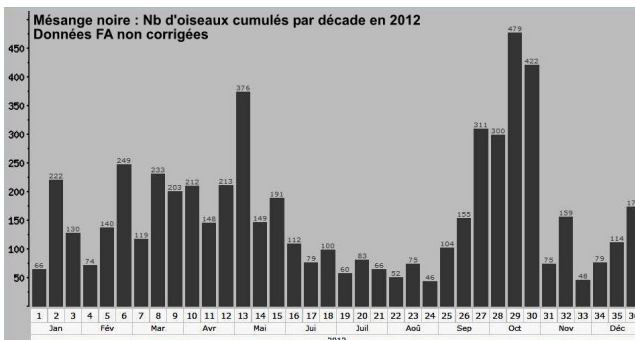
En 2012, le pic d'octobre posait évidemment la question de la réalité d'une augmentation du nombre de mésanges noires.

La courbe 2 montre bien, par comparaison des 3 années, que la phénologie de la Mésange noire est assez stable en 2010 et 2011, mais qu'en 2012, une augmentation spectaculaire (x3 ou 4) est la réalité.

Les trois types de graphes montrent bien ce phénomène d'invasion migratoire, qui avait été confirmé par les observations directes sur les cols de migration, par exemple dans le sancy.



© LPO Auvergne - JM Frenoux



### GEAI DES CHENES (*Garrulus glandarius*)

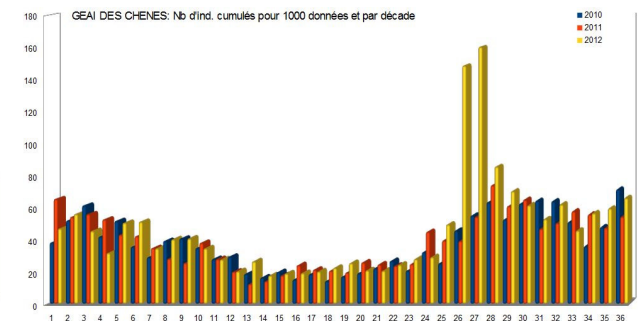
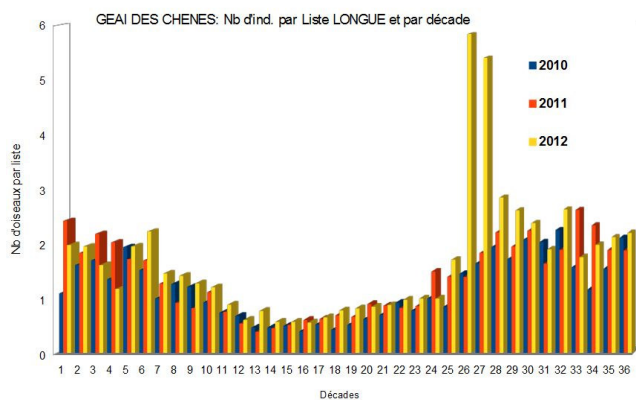
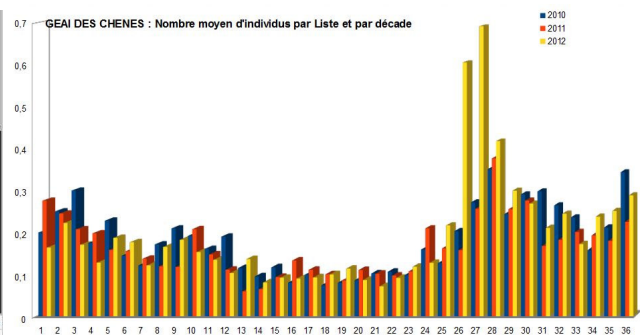
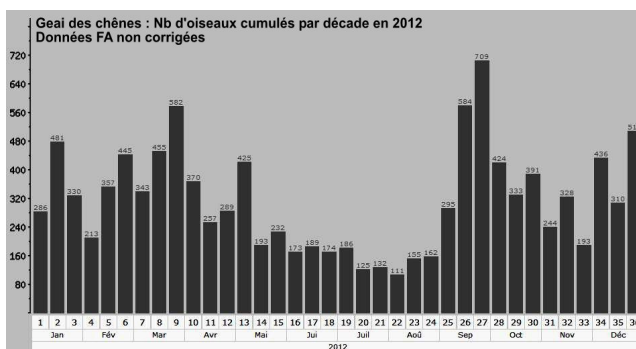
Le Geai des chênes a connu le même phénomène en 2012 que la Mésange noire : accompagné de quelques Cassenoix mouchetés, de nombreux geais ont été notés en septembre/octobre 2012.

La pondération des données brutes accentue bien le pic invasif ou migratoire, même si, chaque année, une petite augmentation est notée à l'automne, signe de mouvements migratoires discrets, ou bien d'une augmentation de la détection (le geai crie beaucoup à ces périodes, dans un silence assez général...).

Les trois types de graphes pondérés sont bien adaptés à faire ressortir une augmentation des données qui n'est pas liée à la pression d'observation.



© LPO Auvergne - R Riols



### Conclusion

En conclusion de cette première partie, on peut donc dire que les trois types de graphes corrigés donnent des résultats satisfaisants. Même si l'idéal semble être la pondération par le nombre de liste longues, le pragmatisme poussera à utiliser le quatrième type de graphe : celui du nombre cumulé d'individus par le nombre total de données de la décade.

Il semble être un outil intéressant pour obtenir des courbes phénologiques moins biaisées, en particulier pour les oiseaux migrateurs communs.

## ANNEXE: METHODE DE TRAITEMENT DES DONNEES

### **Partie 1 : Sur faune-auvergne.org et Access**

→ extraire les données de l'année XXXX : par le tri multicritères, choix d'export format TXT- droits d'administrateur nécessaires.

*Attention, cette première étape est longue car l'import de l'année complète n'est parfois pas possible (trop de données). Il faut importer mois par mois, ou par bimestre, ou trimestre... et faire 4, 6 ou 12 imports...*

→ ouvrir une BDD Access Microsoft

→ IMPORTER la table en format TXT (nouvelle table/ importer/type de fichier : txt)

→ Faire « 1<sup>ère</sup> ligne = nom des champs » puis choisir la clé primaire = champ Ref

→ Après l'import du premier fichier txt de l'année XXXX (ex : janvier + février), pour les autres, faire « ajouter à une table existante » (celle de l'année XXXX). En quatre, six à douze étapes, on constitue le fichier de l'ensemble des données de l'année XXXX...

*Attention : deux problèmes à l'import : chaque table importée comporte un enregistrement vide (en N°1), et un très faible taux d'erreurs d'importation est détecté (<0,5 %) ... Penser aussi à enlever les données non validées (colonne VERIFICATION, marquées OUI).*

### **Partie 2 : Sur Access**

Il va falloir faire une suite de requêtes pour traiter progressivement cette table énorme et obtenir une liste de décades avec, en face, le nombre de listes (1 liste = 1 liste d'espèces pour un site, un jour, un ornithologue).

La programmation des requêtes est basée sur le nom de table de départ = ANNEE

→ REQUETE 1 : à partir de la table ANNEE, simplification et mise en forme en conservant 6 champs et en rajoutant un champ calculé : Décade, Jour de l'année, ID Lieu-dit, Nom, Prénom, champ calculé : concaténation NOM+Prénom, nom d'espèce. Conserve le nb total de lignes de la table initiale.

→ REQUETE 2 : elle simplifie la requête 1 en ne conservant que 5 champs sur 7 : un jour, une décade, un lieu, un « Nom+prénom=Expr1 de la requête 1 », une espèce (donc on enlève le champ nom, le champ prénom, inutiles maintenant)

→ REQUETE 3 : elle comptabilise le nb d'espèces différentes par « Nom+prénom= Expr1 », chaque ligne correspond donc à une métadonnée c.à.d. aux conditions d'obtention d'UNE liste selon la définition, et donne le nb d'espèces de chaque liste.

*C'est cette requête qui est modifiable si le seuil de données minimal doit être relevé (changer manuellement via le menu « modifier la requête », la valeur numérique après le signe >).*

→ REQUETE 4 : elle compte le nb d'observateurs par jour et lieu. Elle comporte donc moins de lignes que la requête précédente puisque plusieurs observateurs ont pu passer le même jour sur le même lieu.

→ REQUETE 5 : Elle totalise le nb de listes par JOUR de l'année. Elle donne donc un tableau de 365 ou 366 lignes.

→ REQUETE 6 : Totalise enfin le nb de listes par DECADE. Elle a donc 36 lignes.

Ce fichier est alors exportable en format Excel pour être utilisé dans un tableur grapheur.

***Au final, seule la requête 6 est donc à utiliser, et éventuellement la requête 3 pour modifier le seuil du nb de données par liste.***

#### Traitement des données ESPECES :

→ Extraire les données décadaires d'une année pour une espèce donnée (total du nombre d'individus par décade).

→ Reprendre le fichier ANNEE.

→ Requête 1 ESPECE : simplifie la table en ne gardant que l'espèce, son ID, la décade et le nombre d'individus de l'observation.

→ Requête 2 ESPECE ANALYSE CROISEE

Crée un tableau avec en ligne les espèces, en colonne les 36 décades (on ne peut pas faire l'inverse) et permet d'attribuer à l'intersection de chaque ligne/colonne la somme des champs NOMBRE : on obtient donc un tableau général avec la somme des individus de chaque espèce pour chaque décade. Il faut l'exporter, puis le TRANSPOSER sur tableur pour inverser espèces et colonnes, et se retrouver avec les données d'une espèce dans une colonne.

***TOUS CES FICHIERS INFORMATIQUES sont à la disposition des naturalistes qui en auraient besoin.***



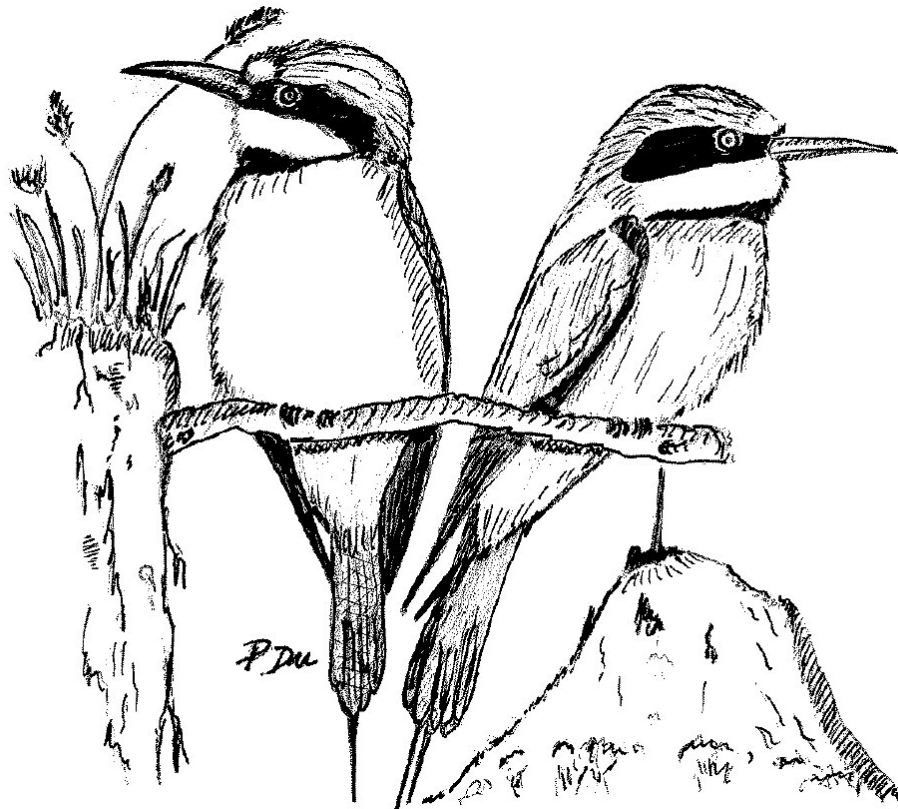


ISSN 0154 - 2109



# Notes et Notules

LE GRAND-DUC N°81 (ANNEE 2013)



© LPO Auvergne - P. Duboc





## Quelques heures d'observation au nid du Bruant zizi (*Emberiza circlus*)

Didier Choussy



Ces quelques journées d'observation d'un couple de Bruants zizi ont débuté le 10 juillet 2012. Intrigué par le chant du mâle dans le voisinage de mon habitation j'essayai de le localiser vainement : oiseau très discret, contrairement au Bruant jaune, qui chantait dans la frondaison des arbres, pratiquement jamais à découvert, avec des postes de chant dans un rayon de 150m environ. Je l'entendais sans jamais pouvoir l'observer. Je n'ai pu prendre qu'une photo du mâle (très mauvaise...) chantant dans le sommet d'un sapin bleu à moitié caché dans les aiguilles, que le 30 octobre.

### Découverte

Je finis par observer le manège d'un oiseau brunâtre qui visitait régulièrement un conifère d'ornement genre genévrier. Je garai ma voiture à proximité ce qui me permit de constater que la femelle construisait son nid dans ledit conifère. La construction fut très rapide (3-4 jours environ). Le 10 juillet ce n'était qu'une ébauche de quelques tiges d'herbes sèches. Le nid de ce bruant n'est pas si rustique qu'on le prétend ; c'est un compromis entre la fragile rusticité d'un nid de fauvette et le confort douillet d'un nid de fringille. Camouflé à l'intérieur de ma voiture, derrière un filet ad hoc, je pris quelques clichés pour confirmation de l'espèce. Soudain un Geai, qui était caché dans les arbres voisins, fondit sur l'emplacement où se trouvait la femelle quelques secondes auparavant. Fort heureusement pour elle, elle se trouvait déjà protégée dans l'épaisseur des aiguilles de l'arbuste. Le Geai, non sans avoir inspecté l'intérieur du feuillage, en fut pour ses frais.

*Petite digression concernant ce redoutable prédateur : je l'ai vu plusieurs fois capturer des petits passereaux qui picorait sous un arbre. Sa méthode est simple mais efficace : il se perche à l'abri des regards dans le feuillage d'un arbre et attend que ses proies éventuelles soient à sa portée. Il peut également profiter de ses stations prolongées pour repérer les nids qu'ils pillent. Je l'ai ainsi surpris en train de capturer, devant ma maison, la couveuse d'un nid de chardonneret sur son nid !*

La femelle du Bruant l'avait donc échappé belle. On verra plus loin qu'il s'en était fallu de peu ! Je pensai qu'après une agression pareille elle aurait abandonné son ébauche de nid. Ce ne fut pas le cas. Je surveillai donc « mon » arbre régulièrement pour découvrir deux œufs puis cinq qui n'étaient pas encore couvés. Je mis en place un affût à proximité en tenant compte de la discrétion de cet oiseau et de l'attaque du Geai qui avait pu perturber la pondeuse.

Je commençai mes observations le 25 juillet. L'éclosion eut lieu le 1er août : quatre poussins, un œuf clair. Pendant tout le temps de la couvaison je ne vis jamais le mâle au nid, alors qu'il était dans le voisinage immédiat. Les esprits chagrins pourraient dire que la présence d'un affût l'effrayait !!! Que nenni ! Dès le 2 août je le vis arriver au nid, nourrir les jeunes ainsi que la femelle, sortir un sac fécal, bref, participer aux tâches qui lui incombaient sans crainte aucune.

### L'élevage et la nourriture

Mâle et femelle participèrent tous les deux à la quête des proies, la femelle protégeant ses poussins entre les escapades du mâle.

Sur un total de 185 nourrissages 122 furent assurés par la femelle et 63 par le mâle. Je n'en tire aucune conclusion si ce n'est que la proportion peut être faussée par le fait que je ne fis pas d'observations des journées entières. Selon le temps dont je disposais et le degré de fatigue engendré par la station dans un affût surchauffé dès les premiers rayons de soleil, je fis des séances de trois à cinq heures d'affilée du 25 juillet au 11 août (date à laquelle les poussins sortirent du nid). Le graphique 1 donne le nombre de nourrissages de chacun des parents pendant les périodes d'observation.

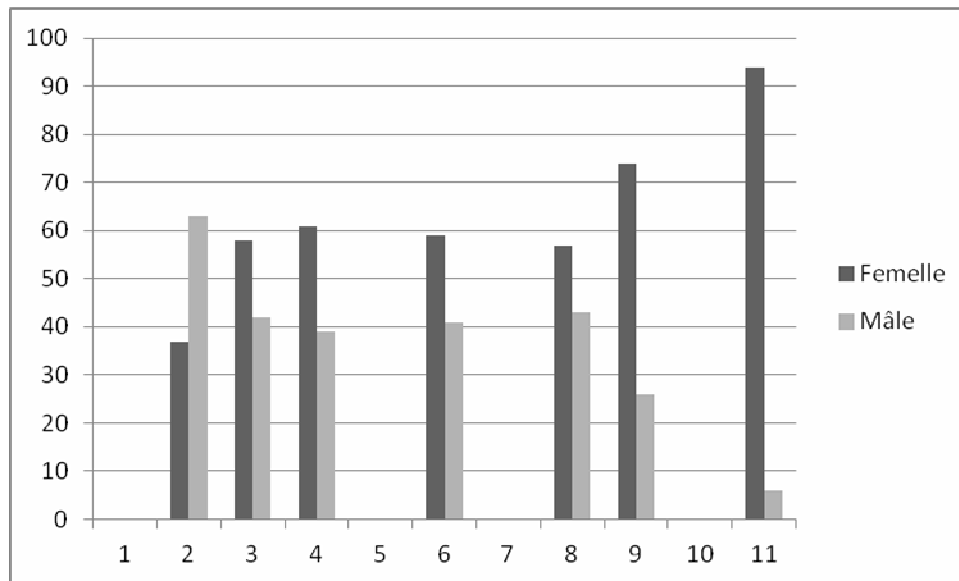
Les nourrissages commençaient très tôt le matin, pratiquement dans la pénombre. Fréquence très variable : parfois un espace d'une minute, alternativement mâle et femelle, les deux adultes en même temps, trois nourrissages de la femelle en quatre minutes etc., le tout fonction sans doute de la plus ou moins grande réussite de la chasse qui peut dépendre de la température ambiante, du temps nécessaire aux adultes pour se nourrir... Le graphique 2 donne les fréquences de ces nourrissages par minute. A titre d'exemple voici quelques fréquences de nourrissage :

- ▲ 10 nourrissages en 1h40 le matin du 3 août
- ▲ 7 nourrissages en 1 heure en fin d'après-midi le même jour
- ▲ 18 nourrissages en 3h29 le matin du 4 août
- ▲ 25 nourrissages en 2h45 le 6 août
- ▲ 12 nourrissages en 1h30 l'après-midi du même jour

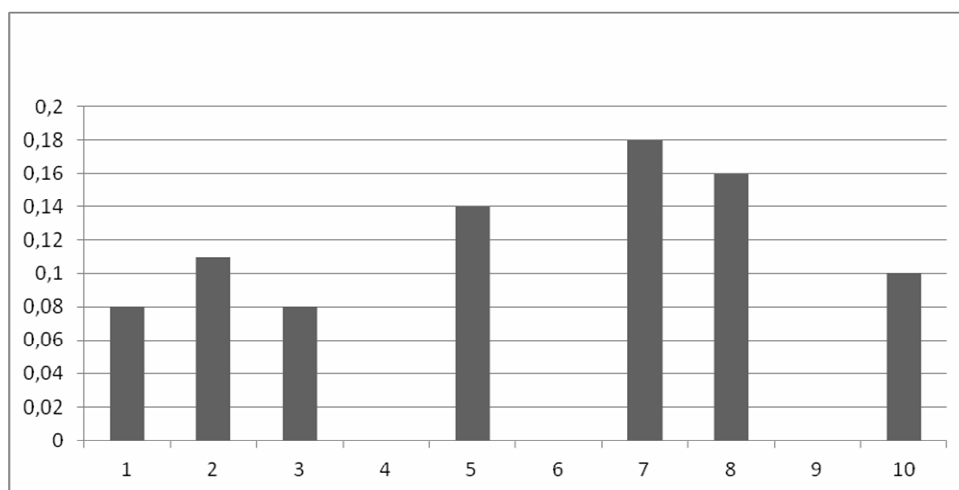
- ▲ 42 nourrissages en 3h45 le matin du 8 août
- ▲ 43 nourrissages en 4h23 le matin du 9 août

Le nombre de proies apportées à chaque nourrissage était également variable : j'ai noté de un insecte à quatre en même temps (le bec du zizi est remarquablement adapté). La nature des proies : essentiellement des criquets. Sur l'ensemble des proies apportées je n'observai qu'une mouche, un noctuidé et une sauterelle qui faisaient exception à ce régime. Il est évident que la méthode de chasse du Bruant zizi, la période de fin juillet début août durant laquelle furent réalisées ces observations (prairies avoisinantes fauchées), favorisaient la capture de ces insectes plus que tous autres dont beaucoup n'étaient plus visibles.

Ce régime ne correspond pas du tout à ce qui est décrit dans les Passereaux d'Europe (GEROUDET et CUISIN, 1998) mais le biotope et la saison en sont, à mon sens, les causes.



**Graphique 1 :** Participation des deux sexes au nourrissage en abscisses les dates (1 = 1er août), en ordonnée : le % de nourrissages des deux sexes



**Graphique 2 :** Fréquence de nourrissage en abscisses les dates (1 = 1er août), en ordonnée : le nombre de nourrissages par minute

### ***L'attaque du geai***

Je reviens sur ce sujet car, de prime abord, j'en avais conclu que la femelle avait échappé à l'attaque du prédateur. Je m'étais trompé car les séances d'affût me prouvèrent le contraire. Dès que les poussins grandirent la femelle se positionna plus haut sur le nid. Au fil des photos je me rendis compte qu'il y avait un problème au niveau de son croupion. Les photos, leur agrandissement, me démontrèrent que la couveuse avait « perdu des plumes » à cet endroit. Je ne vois pas d'autres explications que les conséquences de l'agression du prédateur. On peut objecter que cela aurait

pu être le travail d'un Epervier qui vient régulièrement chasser chez moi mais là j'ai plus que des doutes. L'Epervier l'aurait capturée. Un chat ? Les plumes restantes auraient été broyées par les mâchoires du félin.

### **Le chant**

Tsi-tsi tsi tsi etc... pour le mâle depuis avant le lever du jour (il commence à chanter dans la pénombre). En fait, si on a la chance de l'approcher on se rend compte que ce chant est souvent accompagné de « restes » de trilles qui ressemblent à celles du verdier. La femelle a un « cri » au nid, quand elle voit son partenaire, qui ressemble à celui de son conjoint mais plus roulé : tsirrr. J'ai entendu chanter un mâle (sans doute le même) sur les mêmes postes de chant que ceux de l'été jusqu'au ... 30 octobre. L'automne fut clément d'où, peut-être, cette prolongation.

Les poussins commencèrent à pousser des ti-ti-ti plaintifs et ténus le 9 août soit deux jours avant la sortie du nid. Une fois qu'ils furent sortis j'entendis les mêmes cris de ci de là mais je fus totalement incapable de les localiser car ils semblaient venir de ...nulle part.

### **Dimorphisme sexuel**

Comme pour la plupart des passereaux le mâle est nettement plus coloré. Le dos est plus roux que celui de sa compagne où elle présente des stries noirâtres. Elle n'a pas le même plumage au niveau de la tête : le sourcil du mâle part derrière la tête, se retrouve après l'œil jusqu'à la base du bec, il a une tâche blanche assez importante sous l'œil, et gorge noire.

### **Les photos pourquoi ?**

D'abord parce que c'est l'école qui fut mon moule (on dirait maintenant que j'ai été « formaté »), celle qui permet de diffuser plein de messages dans les revues notamment en ce qui concerne la protection des rapaces. Enfin, concernant cette micro-étude, cela me permit de constater que le mâle remplissait parfaitement son rôle. Je pus les voir souvent ensemble au nid et la femelle ne manquait pas de quémander alors même qu'elle venait de nourrir ses poussins. Le suivi du régime alimentaire fut possible grâce aux gros plans; impossible autrement car les nourrissages vont vite, très vite et, en fin de séance on ne sait pas ce qu'on a observé. Enfin, la photographie numérique permet de mémoriser les heures, minutes et secondes pour remplir son carnet de notes.

### **Bibliographie**

GEROUDET P., CUISIN M., 1998. Le Bruant zizi, in *Les passereaux d'Europe*, Tome II, pages 463-467 ; Delachaux et Niestlé Editeurs, 512 pages.







## Grand Corbeau : le retour (notes historiques)

Didier Choussy

Concernant le grand Corbeau, l'âge venant, il m'a semblé utile de reprendre un certain nombre de données anciennes, jamais publiées, qui firent l'objet de discussions avec M. Brosselin, G. Cochet, A. Delpuech et B. Joubert

### La dynamique des populations ?

Cet oiseau, selon les auteurs anciens, était normalement présent en Auvergne sur les sites propices. La disparition de cette espèce au début du 20<sup>ème</sup> siècle était généralement attribuée à « la dynamique » des populations. En l'occurrence, il se serait agi d'une très forte absence de « dynamique » ! Étonnant de constater que le grand Corbeau, parfaitement omnivore, ait pu désertier nos montagnes alors même qu'elles étaient cultivées jusqu'au pied des rochers, que les espèces proies étaient denses, que les troupeaux de moutons collectifs ou privés étaient nombreux, que les années 1960 voyaient nos collectivités locales obligeantes parsemer les campagnes de dépôts d'immondices. En revanche, dans la même période, dans les départements proches de la Lozère et Aveyron, sans doute beaucoup moins riches en nourriture, l'espèce se maintenait ! Tout aussi étonnant qu'il ait pu revenir alors que nos campagnes et nos montagnes sont beaucoup moins riches en nourriture qu'elles ne le furent. Seul facteur favorable : les troupeaux d'ovins ne sont plus gardés par des bergers, les races rustiques locales (race d'Ardes) ont disparu, ce qui laisse de nombreux cadavres parsemer les pays coupés.

Avec le recul, en guise d'explication, je crois beaucoup plus en l'utilisation de la strychnine et à la fragilité irrépressible de *Corvus corax* face à une gerbe de plombs.

Nos observations recourent donc celles de P. Philippe (*in* LPO Auvergne, 2010).

### Le retour

Dans les années 1970, je fréquentais journallement des sites rupestres depuis les gorges de la Sioule dans le Puy-de-Dôme jusqu'aux limites méridionales de la région Auvergne (gorges de la Loire et de l'Allier en Haute-Loire, gorges de la Truyère, Alagnon, Cère, Jordanne dans le Cantal). Il m'arrivait assez souvent de passer des journées entières, voire des semaines, sur certains sites. La présence du grand Corbeau (peu avare de manifestations vocales) ne m'aurait certainement pas échappé.

#### ✓ Cantal

Lors d'une visite d'une semaine en avril-mai 1971 dans les gorges de la Truyère je fis deux observations de grand Corbeau entre les barrages de Lanau et Grandval les 5 et 7 avril. Le 27 mars 1972 je découvris un nid vide (laine de mouton à l'intérieur) à proximité de Grandval.

#### ✓ Haute-Loire

En 1972-1973, je n'en connaissais pas dans la haute vallée de l'Allier. La vallée de la Loire m'était moins familière. D'autres ornithologues l'avaient observé (Renault) vers Saint Vidal. En revanche, le 20 mars 1976 je fis une observation proche de Polignac, A. Delpuech me montra un nid vers Coubon, un autre vers Faure. L'espèce était désormais bien installée.

#### ✓ Puy-de-Dôme

Dans la vallée de Rentières (Puy-de-Dôme) ma première observation date du 21 février 1976, puis un simulacre d'attaque sur un Grand-Duc le 1<sup>er</sup> mai. Cette année là, je découvris deux nids (moulin de Mallet, grottes de Strigoux), puis en 1978 un nid à la Jaquette.

Par la suite (sans avoir noté les dates), je trouvai deux autres sites occupés (cirque d'Artoux) plus une petite vallée excentrée mais confluente de la Couze.

J'observai également, le mercredi 25 avril 1979 un couple de grands Corbeaux près de Saint Floret sans trouver de nid mais il était évident qu'ils étaient bien cantonnés

Actuellement je compte cinq zones de nidification rupestre régulière sur le canton d'Ardes, plus un nid sur un pin. Après avoir trouvé, dans la région de La Chapelle Marcousse, un jeune qui était incapable de voler (plumes en tuyaux) mort à terre (très probablement pillage du nid par un hibou Grand-Duc qui n'avait pu le transporter), je pense qu'on peut ajouter une septième zone sur ce canton.

### Le site du nid

Le grand Corbeau utilise, de préférence, les failles, les vires rocheuses. Je connais également un nid logé dans l'emplacement d'une bombe volcanique d'une ancienne carrière. S'il niche sur une vire, il s'expose à la prédation normale et régulière du Grand-Duc. Un nid sur un arbre offre le même type de danger.



### Un site profond, hors Auvergne, mais sortant de l'ordinaire

Le 1<sup>er</sup> et le 2 mai 1971 j'accompagnais Michel Brosselin pour lâcher au Truel (Lozère) les Vautours fauves que nous avions dénichés en Navarre (Espagne) au printemps 1970. Profitant de quelques heures de loisir, nous multiplions les observations sur la Causse quand nous fûmes attirés par le manège d'un grand Corbeau qui, de loin, semblait disparaître dans le sol ! Après une approche circonspecte nous découvrîmes un aven dans lequel nichait notre corvidé ! Du rebord du plateau nous pûmes découvrir dans ce petit gouffre un nid avec quatre poussins dont les plumes commençaient à pousser.

Cette donnée ne semble pas connue de Cugnasse et Boudet (2012)

### Conclusions

**Concernant le retour de cette espèce :** il s'agit bien d'un retour de cette espèce en Auvergne et non de populations ignorées faute d'observateurs. En effet, Michel Brosselin et moi-même connaissions bien *Corvus corax* pour l'avoir souvent rencontré en Aveyron et Lozère où nous allions régulièrement. En outre, je multipliai les « sondages » sur les sites rupestres entre 1966 et 1974 tant en Haute-Loire que dans le Cantal. Il m'est difficile de penser que j'aurais pu « rater » la présence du grand Corbeau alors que je trouvais des espèces bien plus discrètes sur ces sites. Il est vraisemblable que le grand Corbeau soit revenu dès la fin des années 1960 dans le Cantal puisque je trouvai en 1971 et 1972 des adultes bien établis. En Haute-Loire, le retour a dû se faire pratiquement en même temps sur la Loire et sur l'Allier. Pour le Puy-de-Dôme, 1975 semble être une date correcte du fait que je trouvai le premier nid en 1976. On peut imaginer que les populations de la Haute-Loire soient pour partie (vallée de la Loire et abords) une extension des populations ardéchoises et cévenoles, de même pour la haute vallée de l'Allier (avec une extension lozérienne). Le Cantal jouxtant Lozère et Aveyron fut sans doute le premier département concerné par ce retour profitant de la proximité des précédents et de leurs bonnes populations de grands Corbeaux. Quant au Puy-de-Dôme, la Truyère relativement proche, le couloir que forme l'Alagnon, font penser à une progression des populations lozériennes et aveyronnaises par le Cantal. Le Livradois subissant vraisemblablement l'influence de la Haute-Loire.

**Concernant les effectifs actuels :** dans le canton d'Ardes, ils me semblent s'être stabilisés, mis à part le fait que les couples peuvent trouver d'autres sites en nichant sur des arbres. Il existe une population d'oiseaux non appariés autour d'Ardes qui bénéficient des restes de nourriture qu'ils trouvent dans les enclos du Parc animalier. D'autres populations d'oiseaux non appariés vivent sur les plateaux basaltiques au voisinage des troupeaux de moutons où ils posent d'ailleurs des problèmes.

Il est évident que la prédation du Grand-Duc constitue un frein non négligeable et explique des nidifications « irrégulières » sur certains sites.

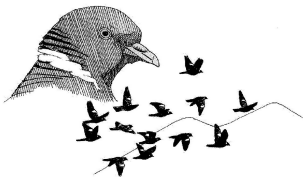
**Concernant la proximité des activités humaines :** deux sites se trouvent à 500 mètres des hameaux les plus proches, l'un des deux distant seulement de 150m d'une maison isolée. On ne doit pas, à mon sens, en déduire quoi que ce soit sur les mœurs de cet oiseau. Si le site offre une grande sécurité, interdit la pénétration humaine, le grand Corbeau peut très bien s'accommoder de notre présence régulière. Cela vaut d'ailleurs pour bien d'autres espèces réputées farouches.

### Bibliographie

CUGNASSE J.-M., BOUDET J.P., 2012. Nidification du Faucon pèlerin *Falco peregrinus* et du Grand Corbeau *Corvus corax* dans des avens (Lot et Aveyron). *Alauda*, 80 (4) : 285-292.

PHILIPPE P., 2010. Grand corbeau. In LPO Auvergne (2010), *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne*. LPO Auvergne, Delachaux et Niestlé, Paris, pages 456-458.





## Note sur la migration postnuptiale dans le Puy-de-Dôme, période 2010-2012 pour 2 sites : St Gervais et Creste.

LPO Auvergne et J-P Dulphy

Deux notes récentes ont fait le point, d'une part sur la migration des pigeons en 2010 (DULPHY & BERNARD, 2010), d'autre part sur le passage à Creste-63 (BERNARD, 2010b). Cette nouvelle et courte note a pour objectif de donner les résultats du passage des pigeons en 2011 et 2012, ainsi que du suivi réalisé à Creste en 2010-2012 (rapports et résultats sur le site web migration.net, BERNARD *et al.*, 2010a, 2011 ; pas de rapport pour 2012).

### Les pigeons

Le principal site de suivi du passage automnal des pigeons reste St Gervais d'Auvergne-63, suivi coordonné par Madeleine Chaffraix. A noter que le suivi du site de St Gervais est seulement partiel. Il y a peu de journées entières d'observation mais les jours de comptage sont choisis en fonction de la période de migration des pigeons.

**En 2011** : Près de 385 000 pigeons ont été notés à St Gervais, pour seulement 34 000 à Creste. A St Gervais, le passage a débuté nettement le 14 octobre (55 000), il est passé par un pic le 23 octobre (94 000), avec un autre jour important le 31 octobre (25 000), puis avec des « retardataires » jusqu'au 14 novembre.

**En 2012** : A St Gervais, les premiers pigeons sont apparus le 9 octobre. Au 1<sup>er</sup> novembre la plupart étaient passés, 1500 migrant encore les 8-9 novembre. Le nombre d'oiseaux comptés cette année a été de 802 000, valeur donc très élevée, identique à celle de 2008 (800 000), plus élevée que celle de 2010 (708 000). Le pic de passage a eu lieu les 20, 21 et 22 octobre, avec 460 000 oiseaux ! Dans ces chiffres sont évidemment inclus quelques pigeons colomains, mais la plupart sont des pigeons ramiers. Le suivi à Creste s'étant arrêté au 15 octobre, l'essentiel du passage n'a donc pu être suivi. Le site de St Gervais conserve donc en 2012 son statut de site exceptionnel pour l'Auvergne.

Nous n'avons pas consulté de façon approfondie la bibliographie. Un net déclin du passage des migrateurs est cependant noté depuis des années (JEAN, 1996 ; DUBOIS *et al.*, 2008). Après l'an 2000 il y a eu des passages avec peu d'oiseaux (comptages des techniciens des fédérations de chasseurs sur les cols pyrénéens), mais d'autres avec des effectifs en hausse (2008, 2012). On dira donc que depuis 2000 les effectifs au passage sont variables. Pour 2008 et 2012 les effectifs sont donc « élevés » à la fois à St Gervais et dans les Pyrénées.

### Autres espèces

#### ✓ Saint-Gervais :

Quelques espèces passant en nombre ont aussi été notées : ainsi en octobre 2011, environ 4 000 Alouettes des champs, 900 Grands cormorans, 147 Milans royaux, 38 000 Pinsons (majoritairement des arbres, avec quelques Pinsons du nord). A noter en octobre 2012 : 13 000 Alouette des champs, 496 Milans royaux et 85 000 Pinsons.

#### ✓ Creste :

Le suivi de la migration sur ce site a débuté en 2008 (173 heures ; BERNARD, 2010a). Le suivi détaillé de l'année 2009 (510 heures) a été présenté par BERNARD (2010a). Une des particularités de ce site y est l'importance du passage des rapaces pour l'Auvergne, importance en relation avec une excellente visibilité, car le site de Creste n'est pas un col.

Les suivis des **années 2010 et 2011** ont fait l'objet de 2 rapports (BERNARD, 2010a ; BERNARD, 2011) d'où sont tirées les principales conclusions présentées ici. En 2010 le suivi a commencé le 20 juillet, pour se terminer le 31 octobre. Il a totalisé 663 heures d'observation, pour plus de 260 000 oiseaux de 79 espèces.

Un suivi comportant encore plus d'heures (848) a été réalisé en 2011, du 16 juillet au 12 novembre. Il a permis de compter 120 000 oiseaux de 76 espèces.

Pour 2012 (cinquième année), en revanche le suivi n'a pu être que très partiel, ne comprenant que 248 heures du 20 juillet au 15 octobre. Malgré cela, un total de 49 000 oiseaux a été noté, valeur tout à fait correcte.

Les principaux résultats des observations sont rapportés dans le tableau suivant.

**Principaux résultats concernant le passage à Creste pour 2010-2012**

	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012*</b>
Grand cormoran	2100	3260	(2072)
Grue cendrée	1200	900	-
Cigogne noire	69	139	(45)
Cigogne blanche		31	-
Bondrée apivore	1514	2754	(1182)
Milan noir	7084	10 207	(8907)
Milan royal	1889	2242	(721)
Busard des roseaux	180	212	(75)
Buse variable	462	676	(126)
Epervier	290	383	(80)
Faucon crécerelle	264	225	(120)
Busard St Martin	39	35	(9)
Busard cendré	48	45	(40)
Balbusard	45	43	(9)
Circaète	10	6	(1)
Aigle botté	6	6	-
Faucon Hobereau	68	28	(4)
Faucon Emerillon	26	26	(10)
<i>Rapaces</i>	<i>11 925</i>	<i>16 888</i>	<i>-</i>
<i>Pigeons</i>	<i>190 000</i>	<i>34 000</i>	<i>(6000)</i>
<i>Hirondelles</i>	<i>16 000</i>	<i>9600</i>	<i>(8600)</i>
Alouette des champs	1750	4190	(170)
Alouette lulu		530	(100)
Pipit des arbres	1500	1190	(787)
Pipit farlouse		1660	(479)
Bergeronnette grise		1120	(204)
Bergeronnette printanière		820	(228)
Pinson des arbres	26 700	34 000	(12 000)
Linotte		1360	(482)
Chardonneret		1100	(116)
Gros-bec			(1700)
Bruant ortolan	22	19	(17)
<i>Passereaux</i>	<i>53 000</i>	<i>61 000</i>	<i>-</i>

\*Chiffres donnés à titre indicatif car correspondant à une pression d'observation faible.

**Conclusion :**

Il reste donc en Auvergne deux sites où sont suivis les oiseaux migrateurs : St Gervais d'Auvergne et Creste. Les résultats présentés ici montrent l'intérêt de ces sites de suivi migratoire. Cependant, ils ne sont pertinents que si les suivis peuvent être menés sur de longues périodes, en particulier dans une région comme l'Auvergne où le front de migration est large, et où des aléas, par exemple climatiques, peuvent décaler les passages hors de la vue des observateurs. Compte tenu de la lourdeur de ces suivis leur réalisation n'est cependant pas assurée dans l'avenir.

**Bibliographie**

- BERNARD T., 2010a.** Bilan du suivi de la migration postnuptiale à Creste à l'automne 2010. Rapport d'étude. 23 pages.
- BERNARD T. 2010b.** Bilan du suivi de la migration postnuptiale à Creste (63) durant l'automne 2009. *Le Grand Duc*, 76 : 1-8.
- BERNARD T., 2011.** Bilan du suivi de la migration postnuptiale à Creste à l'automne 2011. Rapport d'étude. 23 pages.
- DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G., YESOU P., 2008.** *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, 559 pages.
- DULPHY J.P. & BERNARD T., 2010.** Le passage des pigeons en Auvergne en 2010. *Le Grand Duc*, 77 : 24-25.
- JEAN A., 1996.** *Les palombes. Histoire naturelle d'une migration*. Sud-Ouest Université. 127 pages.



## Instructions aux auteurs

Le comité de lecture, soucieux de maintenir la valeur scientifique et la présentation du *Grand Duc*, prie les auteurs de prendre note des recommandations suivantes.

### 1) TEXTE

Le manuscrit sera fourni sur un support informatique (CD-ROM, clef USB, email). Le fichier doit être dans un des formats suivant : DOC (Word), RTF (texte enrichi) ou TXT (texte brut). Les textes transmis ne doivent comporter initialement aucun enrichissement de mise en forme (ni gras, ni italique, etc.). Pour les articles de fond, l'auteur s'efforcera de respecter la présentation traditionnelle des articles scientifiques, à savoir la trame suivante :

- Titre
- Prénom et NOM du ou des auteurs
- Résumé
- Mots clés
- Introduction
- Méthodes et matériels utilisés
- Résultats obtenus
- Discussion des résultats
- Conclusion
- Bibliographie
- Remerciements éventuels
- Adresse du ou des auteurs

### 2) RESUME

Tous les manuscrits doivent être accompagnés d'un résumé ne devant pas excéder 80 mots destiné à décrire brièvement le contenu de l'article et à être publié sur la page Internet du Grand-Duc.

En outre, pour les articles de fond, les auteurs sont encouragés à fournir un deuxième résumé plus conséquent (n'excédant pas 5% du total de l'article ; idéalement autour de 250 mots) qui sera publié comme faisant parti intégrante de l'article.

### 3) MOTS CLES

Pour les articles de fond, les auteurs sont encouragés à fournir environ 6 mots clefs incluant, le nom latin des espèces étudiées, les phénomènes, les méthodes et la zone géographique.

### 4) BIBLIOGRAPHIE

Seules les références citées dans le texte seront mentionnées. Elles seront classées par ordre alphabétique des noms d'auteur, et présentées selon les modèles suivants :

a) cas d'un article :

**BLANCHON R., 1996.** Le Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*) en Val d'Allier et en Auvergne. *Le Grand-Duc*, 49 : 7-9.

b) cas d'un livre :

**YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1994.** *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France*. Société Ornithologique de France, Paris, 775 p.

c) cas d'un chapitre d'un livre :

**BERTHELOT D. & TROTIGNON J., 1994.** Guifette noire. in YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., *Nouvel atlas des*

*oiseaux nicheurs de France*. Société Ornithologique de France, Paris : 356-359.

Dans le texte, les références seront indiquées en majuscules et entre parenthèses, sans le prénom de l'auteur : (BLANCHON, 1996) ; (YEATMAN-BERTHELOT & JARRY, 1994). Le nom du premier auteur sera suivi de "et al." Si les auteurs sont plus de deux. Dans ce dernier cas, tous les auteurs seront inmanquablement mentionnés dans la bibliographie.

### 5) NOM(S) ET ADRESSE(S) DE L' (OU DES) AUTEUR(S)

Ils seront indiqués obligatoirement après la bibliographie.

### 6) ILLUSTRATIONS

Chaque auteur s'efforcera de fournir une ou plusieurs illustrations (dessins au trait et/ou photos aux formats JPG, PCX ou BMP) pour agrémenter la revue.

Les figures et les tableaux seront présentés à part du texte (c'est-à-dire dans des fichiers informatiques séparés). Leur emplacement approximatif dans le texte sera indiqué dans la marge. Ils seront numérotés, et appelés dans le texte par la mention (figure x) ou (tableau x). Il convient de légendier et titrer tous les tableaux et figures.

### 7) POINTS PARTICULIERS

- ☞ Les locutions latines ou françaises couramment employées sont abrégées et mises en italique :  
cf. *infra* : voir ailleurs dans le même article  
*comm. pers.* : communication personnelle ou orale à l'auteur  
*in litt.* : information contenue dans une lettre personnelle adressée à l'auteur
- ☞ Les ponctuations simples ",", " " suivent directement le texte et sont suivies d'un espace ; les ponctuations doubles ":", "!", "?" sont précédées et suivies d'un espace.
- ☞ Les points cardinaux et les mois de l'année ne prennent pas de majuscule
- ☞ Les chiffres décimaux s'écrivent avec une virgule (ex. 10,5)

### 8) CORRECTIONS, RESPONSABILITE DES AUTEURS, ENVOI DES MANUSCRITS

Les auteurs conservent l'entière responsabilité des opinions émises dans leurs articles. Sauf indication de son auteur, tout manuscrit soumis pour publication dans *le Grand-Duc* est présumé original donc ni publié, ni soumis pour publication dans une autre revue ou par un autre moyen. Les manuscrits doivent être envoyés à :

✉ Rédaction du *Grand Duc*  
Jean-Pierre DULPHY  
[jp.dulphy@orange.fr](mailto:jp.dulphy@orange.fr)  
Les Coteaux de Varennes  
4, Impasse des sapins  
F-63450 CHANONAT